TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 523 — 48 PAGES — MERCREDI 29 NOVEMBRE 1978

Le maire de San-Francisco et son adjoint sont assassinés par un ancien conseiller municipal

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Relève au Japon

La vie politique japonaise, dominée depuis trente ans par les intrigues au sein de la majorité conservatrice, réserve parfois des surprises. La victoire inattendue de M. Ohira lors des « primaires » du lundi 27 novembre pour l'élection du nouveau président du parti libéral-démocrate (P.L.D.) en témoigne. Ce parti ayant la majorité à la Diète, son président deviendra premier ministre après un vote des députés qui aura lieu vendredi. L'actuel premier ministre, M. Fukuda, a annoncé qu'il renonçait à se présenter contre son adversaire aux « primaires » pour ne pas diviser davantage le parti gouvernemental.

La défaite de M. Fukuda peut surprendre. Le premier ministre avait réussi à limiter l'inflation sans compromettre l'expansion économique, et son prestige paraissait renforcé par la signature du traité de paix et d'amitié avec la Chine, qui ouvre de larges perspectives diplomatiques et commerciales à Tokyo. Il semble qu'il ait été victime des luttes de factions et des intrigues au sein de son parti. Le système des élections à deux niveaux pour désigner le président du P.L.D. avait été instauré au début de l'année par les conservateurs pour donner une image plus démocratique de leur parti. Autrefois, le choix était fait par un collège composé de parlementaires et de dignitaires locaux du parti. En fait, cette mesure ne paraît pas avoir permis de mettre un terme aux pratiques contestables régnant au sein de la formation gouvernementale : pressions de groupes d'intérêts locaux, manœuvres en fonction d'ambitions personnelles, etc.

Les deux candidats étaient parfaitement au courant des « règles du jeu ». Mais M. Fukuda n'a pas tenu assez compte de l'avantage que constituait pour M. Ohira le fait d'être à la tête du secrétariat général du P.L.D. et donc de disposer des fonds du parti. Il a sous-évalué le rôle que pouvait jouer M. Tanaka, ancien premier ministre, compromis dans l'affaire Lockheed. En fait, la victoire de M. Ohira cache peut-être la rentrée politique de M. Tanaka, son ami et protecteur, qui, devant n'agir qu'en coulisse du fait de ses ennuis avec la justice, n'en demeure pas moins l'un des hommes les plus influents du parti conservateur.

Au niveau des parlementaires, le tandem Ohira-Tanaka n'était pas assuré de l'emporter, car une alliance éventuelle de M. Fukuda avec les autres chefs de clan du parti pouvait le neutraliser. Les deux hommes devaient donc s'assurer une victoire à une large majorité lors de l'élection primaire par les militants de base, de façon à lier les élus de la Diète.

Utilisant tous ses moyens, M. Tanaka a orchestré la campagne en faveur de son propre candidat, multipliant les promesses financières dans les heures qui précédèrent la clôture de la campagne. C'est ainsi que s'explique la défaite de M. Fukuda, qui était parti favori.

Au Japon, la démocratie fonctionne essentiellement lors de l'élection des députés. Il en va autrement pour l'élection du chef de gouvernement une fois que les électeurs ont indiqué quelle majorité ils veulent. Les « primaires » de lundi resteront dans l'histoire dans la mesure où, pour la première fois, elles ont marqué la défaite d'un ministre en place. Mais la façon dont elles ont été menées se situe pleinement dans la tradition nippone. Il va de soi que cet événement important sur le plan de la politique intérieure n'aura pas de grandes conséquences internationales, les options du parti au pouvoir restant les mêmes.

(Lire nos informations page 4.)

• **CHINE**

Le nom de M. Teng Hsiao-ping est acclamé à Pékin par des milliers de manifestants

Des milliers de Chinois ont manifesté lundi 27 novembre dans les rues de Pékin, criant les mots « Liberté ! » et « Démocratie ! ». Selon les participants, c'est la première manifestation totalement spontanée en Chine.

M. Teng Hsiao-ping, dont le nom a été le plus souvent acclamé par les manifestants, a démenti qu'il allait être nommé prochainement premier ministre et affirmé son soutien à M. Hua Kuo-feng.

De notre correspondant

Pékin. — Le décalage reste frappant entre deux formes de vie politique à Pékin. Tandis que les porte-parole et les personnalités officielles s'emploient à convaincre leurs interlocuteurs que les seuls débats en cours concernent les moyens de réaliser le programme de modernisation du pays — aucune question de personnes ne se posant, paraît-il, dans l'équipe dirigeante — un étonnant spectacle se déroule dans la rue sur le thème des libertés démocratiques, d'un type tout à fait inédit dans la capitale chinoise.

Lundi soir 27 novembre, une « invitation » avait été transmise de bouche à oreille. La jeunesse pékinoise souhaitait rencontrer les représentants de la presse étrangère : rendez-vous au carrefour de Si-Tan, là où s'affichent depuis près de deux semaines les dazibaos qu'une foule toujours aussi dense déchiffre chaque jour. Ce fut un succès et il y avait là, à l'heure dite, entre trois et quatre mille personnes — les « invités » étrangers comptant au total pour une cinquantaine à peine.

Un de nos confrères, canadien, donna d'abord communication de quelques remarques formulées par M. Teng Hsiao-ping le jour même devant le journaliste américain Robert Novak, du *Washington Post*. Après tout, la presse était à l'honneur... Le vice-premier ministre approuve *« la démocratie du carrefour de Si-Tan »*, estime cependant que certains jugements sont incorrects — comme celui qui crédite seulement Mao Tse-toung de *« 70 % de bon contre 30 % d'erreurs »*, — repousse avec modestie les acclamations qui lui sont adressées, sa propre estimation de sa personnalité politique s'établissant à *« 60 % de bon, 40 % de négatif »*.

On a, en Chine, le goût de ce genre d'arithmétique et c'est dans les mêmes termes que sont en ce moment réévalués quelques grands personnages victimes de la révolution culturelle, le maréchal Peng Teh-huai et l'ancien maire de Pékin, M. Peng Chen, notamment. Le cas de M. Liu Shao-chih, ancien chef de l'Etat, reste pour le moment plus incertain.

Il faisait un froid glacial, mais la soirée ne faisait que commencer. Assis à même le sol, pressés debout les uns contre les autres ou grimpés dans les arbres voisins, les assistants — il vaudrait mieux dire les manifestants — entendirent un jeune homme tenir un vibrant discours sur la démocratie. *« Nous devons développer l'esprit du 5 avril* (1976) », déclara-t-il. *« Vive l'esprit du 5 avril ! » « Il y a parmi nous,* ajouta-t-il, *des gens d'opinions différentes. Mais nous sommes venus pour promouvoir la stabilité et l'ordre dans notre pays(...). Nous devons extirper les racines de l'instabilité et dénoncer ceux qui ne cherchent que le pouvoir. Nous devons continuer à compléter notre système démocratique et le défendre... Il existe encore des gens du genre de la « bande des quatre »* (« Oui ! », crie la foule), *que nous ne soutenons pas. Ils ne se soucient pas de la vie du peuple et ne peuvent représenter les intérêts du peuple »*.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 3.)

• **U.R.S.S.**

De proches collaborateurs de M. Brejnev entrent au bureau politique du P.C.

A la veille de la session du Soviet suprême, le comité central du parti communiste soviétique a décidé, le lundi 27 novembre, des changements plus importants dans la direction que ceux auxquels on s'attendait. Un membre du bureau politique, titulaire depuis 1965 — M. Mazourov, — s'en va, alors qu'arrivent un nouveau titulaire, M. Constantin Tchernienko, et deux suppléants, MM. Nicolas Tikhonov et Edouard Chevarnadzé.

D'autre part, un nouveau secrétaire du comité central a été désigné : il s'agit de M. Mikhail Gorbatchev, premier secrétaire de la région de Stavropol, un des « greniers » de l'U.R.S.S. Le sens de ces mutations est assez clair : M. Brejnev a encore renforcé ses positions en donnant une promotion à trois au moins de ses fidèles.

De notre correspondant

Moscou. — Au cours de la session du comité central, le chef du parti et de l'Etat soviétique a parlé longuement des questions économiques. Il a dénoncé les insuffisances du Gosplan et de l'administration. Malgré une récolte de céréales record (M. Brejnev a annoncé 235 millions de tonnes), c'est un véritable constat de carence qu'il a dressé. Il a déclaré que *« pour certains indices, les chiffres fixés par le plan* (de 1979) *ne mènent pas entièrement l'économie aux objectifs du quinquennat »*. Cela signifie en clair que les retards accumulés au cours des trois premières années du X[e] plan quinquennal ne pourront pas être rattrapés.

« Leonid Brejnev s'est arrêté sur les secteurs de l'économie nationale qui requièrent une attention particulière », écrit l'agence Tass. Or l'énumération est impressionnante ; ces secteurs ne sont autres que la sidérurgie, l'industrie énergétique, la construction industrielle, les transports, l'agriculture, l'industrie des biens de consommation (secteur B)... Le diagnostic n'est pas nouveau. M. Brejnev a adopté depuis 1966 un ton dramatique quand il parle des questions économiques, mais la répétition du même discours indique que le mal est profond. Depuis décembre 1977, c'est le troisième plénum consécutif consacré exclusivement aux problèmes économiques.

L'Union soviétique manque de métal et de combustible. Pour la première fois, M Brejnev semble admettre que le pays connaît aussi des problèmes énergétiques

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 4.)

Les négociations entre M. Beullac et le SNI

La revalorisation du métier d'instituteur

A la demande du premier ministre, des négociations débutent jeudi 30 novembre, entre le ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, et le Syndicat national des instituteurs. Elles porteront sur la réforme de la formation des maîtres du premier degré, dont la durée pourrait être portée de deux à trois ans, et sur la rénovation des écoles normales.

Dès son arrivée Rue de Grenelle, M. Beullac avait indiqué que ce dossier était le plus important qu'il aurait à traiter. Le SNI souhaite l'allongement de la durée de la formation, mais le gouvernement hésite devant les conséquences financières d'une réforme qui devrait aboutir, logiquement, à une revalorisation générale des traitements des instituteurs.

(Lire page 14 le début de l'enquête de Charles Vial : « Des instituteurs pour le troisième millénaire. »)

• **ALGÉRIE**

Le président Boumediène demeure dans un état très critique

Alger (A.F.P.).* — *Le professeur suédois Jan Waldenström, qui a regagné son pays lundi 27 novembre après avoir procédé à de minutieux examens médicaux sur le président Haouri Boumediène, a rendu, avant de partir, un diagnostic pessimiste, apprend-on à Alger, de source sûre.

Le professeur a en effet confirmé que le chef de l'Etat était atteint de la maladie qui porte son nom, sous une forme « maligne », c'est-à-dire qu'il ne resterait au président algérien aucune chance de guérir, son état se détériorant progressivement et inexorablement.

Selon le professeur Waldenström, les quelques jours à venir pourraient être décisifs. Le spécialiste n'exclurait pas, toutefois, que le président puisse survivre encore un certain temps, grâce à l'appareillage clinique.

Le professeur a indiqué que le président algérien n'a jamais été atteint d'un cancer et que le blocage des reins dont il a souffert, et qui est un des symptômes connus de la *« maladie de Waldenström »*, est maintenant stabilisé grâce à l'hémodialyse, dont l'utilisation n'est désormais plus nécessaire en permanence.

Le spécialiste suédois n'a pu se prononcer sur les dégâts occasionnés dans le cerveau du chef de l'Etat par la présence d'un caillot, depuis onze jours. Il a écarté pour le moment, toute idée d'intervention chirurgicale, jugée trop dangereuse, et estimé que tout doit être mis en œuvre pour tenter de dissoudre ce caillot par un traitement chimiothérapique.

AU JOUR LE JOUR

DE GROS MOYENS

On sait déjà à qui l'Aurore *n'appartient plus, et si l'on ignore encore à qui il va appartenir, il est évident, quand on voit les difficultés qu'éprouvent les journalistes de* l'Aurore *à écrire dans* l'Aurore, *que* l'Aurore *ne s'appartient plus.*

De même, on sait déjà qu'il appartient à la justice de déterminer si l'ordonnance de 1944 interdisant à un seul homme de posséder plusieurs quotidiens doit être appliquée, mais on ne sait pas encore s'il appartient au chef de l'Etat de s'inquiéter de l'avenir du pluralisme de la presse parisienne.

Quoi qu'il en soit, ce dont on est absolument sûr à l'heure actuelle, c'est que M. Robert Hersant a les moyens de faire parler du pluralisme.

BERNARD CHAPUIS.

L'EUROCOMMUNISME A L'HEURE DES ÉLECTIONS

par JEAN RONY (*)

L'élection de l'Assemblée européenne aura lieu en juin prochain. Elle marque une étape dans un processus sur lequel le mouvement ouvrier n'a pu exercer qu'une influence réduite et qui a été dirigée par les forces liées au capitalisme. Ce processus naissait moins d'un projet politique et social que des nécessités créées par le développement et l'internationalisation croissants des forces productives.

Cette Assemblée européenne à élire, il est légitime de s'opposer à toute extension de ses pouvoirs qui la transformerait en Parlement. Les choses étant ce qu'elles sont et pour une période encore indéterminée, la souveraineté des nations de l'Europe des Neuf offre davantage de garanties à la classe ouvrière et au peuple que n'en offrirait une intégration politique à la faveur de laquelle les multinationales pourraient plus aisément imposer leurs solutions à la crise. On peut s'attendre cependant à ce que les élections européennes aient des effets politiques.

On n'a jamais dit qu'une Assemblée élue au suffrage universel n'acquière pas un pouvoir de fait, même si elle ne dispose pas d'instruments pour imposer ses décisions. De plus, pour la première fois, on votera le même jour, dans neuf pays, à la représentation proportionnelle, sur des listes nationales reflétant des courants d'opinion qui, sous des formes diverses (et diversement articulées entre elles), existent dans l'ensemble de ces neuf pays. C'est-à-dire les élections les plus politiques que l'on ait encore connues, relativement détachées des conditionements locaux et sur lesquelles ne pèseront pas des objectifs immédiats traumatisants.

Ce n'est sans doute pas s'avancer beaucoup que de dire que les élections européennes feront événement. Au niveau de l'opinion publique, elles concrétiseront mieux que cela n'a jamais été fait l'existence d'options politiques porteuses d'un choix de société dépassant le cadre national. On votera communiste, socialiste, libéral ou démocrate-chrétien à l'échelle de neuf pays. Formidable déprovincialisation en ce sens que c'est par centaines de millions que des citoyens participeront à un scrutin international.

(*) Membre du P.C.F., auteur de *Trente ans de parti, un communiste s'interroge* (Ed. Bourgeois).

(Lire la suite page 10.)

LE DÉPART DE M. DE GUIRINGAUD DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LIRE PAGE 8

le portrait de son successeur M. Jean François-Poncet

AU TERME D'UN DOUBLE BICENTENAIRE

Pour réhabiliter Voltaire

Il n'y aura pas eu moins de quinze colloques, depuis le début d'avril, pour le bicentenaire de la mort de Voltaire et de Rousseau. Le quinzième — le dernier — a été organisé par l'Institut français d'Amsterdam en sa spacieuse Maison Descartes (17-18 novembre).

Dans cette série de manifestations, Rousseau s'est plutôt taillé la belle part, en apparaissant plus proche de nous que Voltaire. Aussi faut-il prêter attention au juste portrait qu'un dix-huitièmiste français, M. Jean Sareil, professeur à l'université de Columbia, nous donne du patriarche de Ferney.

« Quel est le plus grand écrivain français ? Voltaire, hélas ! » Heureusement, ce n'est pas vrai. Mais, enfin, beaucoup l'ont cru ; et même, aux yeux de son siècle, comme le note plaisamment Jean Sareil, *« Il était évident que, après sa mort, il n'y aurait plus de littérature française »*. L'extraordinaire idolâtrie finale, en ce qu'elle avait pour objet un homme de lettres, est certes un signe des temps : la marque d'une brusque évolution sociale et déjà presque d'une révolution. Mais c'était tout de même le roi des auteurs qu'on couronnait. Entre tant de raisons trop claires, c'est bien ce que ses ennemis tenaient pour un exorbitant excès d'honneur qui provoqua contre lui cet excès d'indignité. On voit bien pourquoi la haine ne s'est pas éteinte avec lui, au contraire. Il est plus curieux que les admirateurs de l'écrivain, ses commentateurs et jusqu'à ses biographes aient plus ou moins repris, fût-ce avec atténuations, excuses et indulgence, ce portrait défiguré de l'homme.

YVES FLORENNE.

(Lire la suite page 24.)







JUDAÏSME

Le mythe de la race

par JACQUES RUFFIÉ (*)

IL est des mythes que l'on croit morts, mais qu'il faut tuer périodiquement. En tentant de justifier l'action qu'il mena pendant la seconde guerre mondiale, Darquier de Pellepoix a ramené, une fois encore, le racisme et l'antisémitisme devant les feux de l'actualité. L'idéologie raciste trouve son fondement « scientifique » dans le schéma que Charles Darwin, inspiré de Malthus et repris par Marx, proposa au milieu du dix-neuvième siècle.

Ce schéma, venu au bon moment dans l'Angleterre victorienne qui cherchait une justification à son libéralisme agressif et à ses conquêtes impériales, connut un immense succès et fut longtemps considéré comme un dogme. On l'appliqua à tous les domaines : biologique, sociologique, économique. Il repose sur le principe fondamental de la lutte et de la sélection : entre espèces, races, classes sociales, firmes concurrentes, nations, auteurs dramatiques, etc. La compétition et le triomphe du meilleur, qui élimine les autres, constituent la trame même de la vie : le moteur de l'évolution et les conditions du progrès. Mais un certain nombre de découvertes sont venues tout remettre en cause : d'abord l'existence d'un polymorphisme génétique très vaste, présent dans toutes les populations naturelles (et qui fait qu'aucun individu, en dehors des jumeaux vrais, ne ressemble à un autre), ensuite l'importance des rapports de complémentarité entre individus vivant côte à côte et qui sont infiniment plus utiles, et bénéfiques, que les rapports de rivalités ou d'exclusive. A l'heure actuelle, le schéma sélectif pris dans son sens historique apparaît comme un non-sens biologique.

Trois postulats

Le racisme fait partie de ce non-sens, tout comme l'antisémitisme qui en constitue l'une des formes les plus répandues en Europe. L'antisémitisme repose sur trois postulats :

1) L'espèce humaine, à l'image de certaines espèces animales ou végétales, est divisée en races, parfaitement distinctes ;

2) Cette distinction tient à l'existence de variations, apparues très tôt chez les humains : les unes avantageuses, les autres non, et qui entraînèrent une compétition entre ceux qui les portaient et ceux qui en étaient dépourvus. Cette compétition a élevé des barrières entre les groupes, provoquant ainsi l'apparition de races, les unes supérieures, car dotées des caractères les plus avantageux, capables de toutes les prouesses, aptes à tous les progrès, les autres inférieures, car défavorisées par la nature et responsables de tous les maux.

Si les premières l'emportent sur les secondes, l'humanité est promise à un grand avenir. Dans le cas contraire, elle dégénérera peu à peu et finira par s'éteindre, au milieu des souffrances et des malheurs. Dans cette optique darwinienne, la race blanche, qui, depuis des siècles, eut le privilège des inventions technologiques et des conquêtes territoriales, se situe en haut de l'échelle ; les Jaunes arrivent ensuite, et les Noirs enfin : pour les racistes, leur réduction à l'état d'esclaves n'a rien de choquant. C'est la place que leur assigne une constitution médiocre, surtout dans le domaine de la psychologie ;

3) Toujours dans la même optique raciste, Arabes et juifs, que l'on considère comme métissés de Noirs, se situent assez bas dans l'échelle des valeurs. Mais les Arabes, restés généralement dans leurs pays, ne présentent pas de danger pour la race blanche. Les juifs, au contraire, répartis dans toute l'Europe, occupant parfois des places de premier plan dans les sociétés occidentales, constituent une menace permanente pour celle-ci. Par métissage ouvert ou caché, ils introduisent chez les Blancs des caractères inférieurs et provoquent la dégénérescence plus ou moins rapide du groupe. L'idéologie raciste du III[e] Reich, exprimée dès 1924 par Adolf Hitler dans *Mein Kampf*, repose entièrement sur ce raisonnement, qui attribue à l'apport juif la décadence des démocraties occidentales (Angleterre, France, U.S.A.). Par contre, la pureté relative de la race dite aryenne (Nordiques blonds aux yeux bleus) rend compte de la supériorité de l'Allemagne. Pour dominer définitivement l'humanité tout entière et assurer ainsi son avenir dans le progrès, il faut purger le sang allemand des dernières traces d'élément juif, et faire en sorte que jamais plus cet élément ne puisse compromettre le destin du Grand Reich. D'où la « solution finale » du problème juif, arrêtée à la conférence de Wannsee (Berlin, 20 janvier 1942), qui décida l'élimination physique de tous les juifs. Dès lors, commença une hallucinante chasse à l'homme, bien connue de Darquier de Pellepoix, dont beaucoup d'entre nous furent les témoins horrifiés.

Pour le généticien, le discours raciste est absurde. Les juifs appartiennent à une culture (essentiellement, à une religion). Ils ne forment pas et n'ont sans doute jamais formé une race, au sens où l'entendent les zoologistes. Il suffit de passer à Tel-Aviv pour deviner toute l'hétérogénéité biologique du peuple juif. A côté d'individus de petite taille, très bruns, aux yeux noirs (type sémitique), tout à fait comparables aux Arabes du Proche-Orient, on rencontre de grands blonds aux yeux bleus, qui rappellent exactement les populations de l'Europe du Nord et qui auraient pu passer pour des aryens typiques dans la nomenclature du III[e] Reich.

Un argument définitif

Mais un argument définitif en faveur de l'inexistence d'une race juive vient d'être apporté récemment par l'anthropologue anglais Arthur Mourant, à partir de l'analyse hémotypologique des communautés juives et non juives rencontrées dans différents pays. Il existe sur les cellules et dans les liquides de l'organisme des molécules dont la présence est directement contrôlée par l'information génétique. Pour des raisons techniques, ces facteurs sont plus facilement recherchés dans le sang (d'où le nom de marqueurs sanguins qu'on leur a donné). Ils forment un nombre élevé de systèmes (groupes sanguins, groupes tissulaires, enzymes, hémoglobines, etc.), et permettent d'identifier un individu avec une extrême précision, en révélant une partie des gènes qu'il porte en lui (c'est-à-dire ce qui fait, fondamentalement, sa personnalité biologique). Ils permettent de définir, avec une précision aussi grande, les populations humaines en révélant, pour chacune d'elles, les fréquences caractéristiques des différents facteurs. En comparant ces fréquences, il est possible de situer les populations les unes par rapport aux autres, de connaître leur parenté biologique, d'évaluer leur degré de métissage, le sens des migrations, etc. Appliquant cette méthode d'analyse aux communautés juives les plus variées (Europe occidentale, Afrique du Nord, Proche-Orient) et en les comparant aux populations non juives qui vivent à leur contact, Arthur Mourant obtient des résultats très significatifs, qui viennent d'être publiés dans un ouvrage paru en Grande-Bretagne (1).

1) Les communautés juives originaires de pays assez éloignés l'un de l'autre, Maroc et Pologne, par exemple, présentent des fréquences de facteurs sanguins très différentes. La « distance génétique » qui les sépare est grande et leur parenté biologique faible. Il s'agit de groupes nettement distincts, que l'on ne saurait, en aucun cas, réunir dans un même ensemble racial.

2) En revanche, les communautés juives sont biologiquement beaucoup plus proches des communautés non juives au sein desquelles elles vivent. Par exemple, les juifs polonais et les Polonais non juifs sont beaucoup plus proches les uns des autres que juifs polonais et juifs marocains. Ce phénomène tient à des causes précises. Au cours de leur histoire, des juifs furent obligés de quitter leur berceau palestinien pour émigrer d'abord sur tout le pourtour de la Méditerranée, puis de « s'enfoncer » en Europe, en suite des persécutions, ou pour des raisons purement commerciales. Dès l'Empire romain, des colonies juives existent dans tout le Proche-Orient, en Egypte, au Maghreb, en Espagne, en Gaule (Lyon et Vienne), en Italie, en Grèce, en Asie mineure, dans les îles de la Méditerranée et jusqu'aux rives septentrionales de la mer Noire (Olbia, Panticapée). Elles s'étendront ensuite à l'Europe occidentale et centrale. A l'origine, ces colonies naissent autour de quelques migrants dont les ancêtres vivaient au Proche-Orient ; mais elles se renforcent bientôt d'indigènes convertis au judaïsme. Ces apports peuvent être importants et conférer à la communauté un certain profil biologique et culturel. De plus, malgré les interdits religieux, ou civils, les échanges sexuels entre juifs et non juifs qui vivent côte à côte ne sont jamais nuls.

3) Si ces échanges ont été capables d'assurer une parenté biologique entre communauté juive et population indigène vivant aux alentours, ils n'ont pas été suffisants pour réaliser une identité absolue. Dans tous les cas, Arthur Mourant observe quelques différences, d'ailleurs discrètes, entre groupes juifs et non juifs vivant sur le même territoire. Ces différences ont une double origine. Elles tiennent d'abord à l'apport ancestral palestinien : dans tous les groupes juifs, Mourant note la présence de certains facteurs sanguins assez communs au Proche-Orient. Elles tiennent ensuite à l'isolement relatif (mais jamais absolu) dans lequel vécurent ces minorités souvent persécutées. L'étude des communautés juives par les méthodes hémobiologiques démontre comment les vicissitudes de l'histoire ne sont pas sans influencer les structures génétiques des populations.

Le cas des juifs n'est qu'un exemple, entre bien d'autres. Longtemps on a considéré, pêle-mêle, les faits culturels et les données biologiques pour classer les humains en « races ». Parler encore de race juive serait aussi fallacieux que de rassembler dans une même race tous ceux qui pratiquent le jeu d'échecs ou la pêche à la ligne. Au stade d'évolution atteint aujourd'hui par l'humanité, le concept même de race ne correspond plus à une réalité (2). Aujourd'hui, les hommes ne se divisent plus en races mais en populations : groupes naturels au sein desquels les individus ont plus de chance de se croiser entre eux qu'avec des populations voisines. Mais les populations ne sont jamais closes : elles présentent toujours quelques échanges dont l'intensité dépend de la possibilité physique qu'ont les individus de se rencontrer. Le monde contemporain n'est qu'un ensemble unique, parcouru de multiples courants. Et ces courants s'accélèrent au fur et à mesure qu'augmentent les moyens de communications. Ce mouvement de brassage, commencé au néolithique, s'est accéléré avec l'histoire. Aujourd'hui, les forces d'homogénéisation l'emportent largement sur les forces de ségrégation.

Dès lors, quelle importance accorder aux déclarations d'un vieil homme venu d'un autre âge, prisonnier de ses haines et de ses rancœurs, et qui contribua, il y a quarante-cinq ans, à écrire l'une des pages les plus sombres de notre siècle ?

(1) A.E. Mourant, A.C. Kopec, K. Domaniewska-Sobzak : *The Genetics of the Jews*, Clarendon Press, Oxford, 1978.

(2) Jacques Ruffié, *De la biologie à la culture*, Flammarion, 1976. — Albert Jacquard, *Eloge de la différence*, le Seuil, 1978.

(*) Professeur au Collège de France.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

OJD 1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Les catholiques et les juifs

par YEHOSHUA RASH (*)

TROP peu nombreux sont ceux qui, juifs, sionistes, Israéliens, observent l'évolution du monde catholique en général, en France en particulier. Depuis l'annonce de l'« ouverture », par le concile de l'aggiornamento, une foisonnante interrogation paraît conduire le chrétien à réexaminer la pérennité juive. Celle-ci s'articulant désormais sur la résurgence de la souveraineté nationale dans la patrie ancestrale, la perplexité n'a pu que croître : les nostalgiques d'un catholicisme préconciliaire ne sont pas seuls à trouver bien difficile la compréhension, de ce que le Comité épiscopal français pour les relations avec le judaïsme a appelé, il y a tout juste cinq ans, l'« existence politique propre parmi les nations » et le « rassemblement autour de Jérusalem ».

Que de chemin parcouru par le catholique dans son attitude à l'égard du juif. La disparition de l'accusation de « déicide », l'élimination de la calomnie de « perfidie », l'interdiction de tout « prosélytisme déloyal » auprès des juifs : considérés ces jours-ci par de nombreux et éminents interlocuteurs catholiques comme « inconcevables » avant le génocide nazi et le rétablissement de l'Etat d'Israël, ces progrès, qui libèrent les chrétiens plus qu'ils ne réhabilitent les juifs, s'arrêtent brusquement — pour l'instant — lorsqu'il ne s'agit plus de restituer « respect, critique et amour » au juif qui vit dans le voisinage mais de prendre acte de la reconstruction nationale et d'en préciser la signification.

Parmi ceux-là mêmes qui, au sein de leur propre communauté chrétienne, s'acharnent à préconiser de nouvelles avancées en direction d'une meilleure prise de conscience — par la catholicité — de la réalité juive, rares sont les hommes qui parviennent à saisir, dans ce qu'il a de caractéristique, « le judaïsme, système global » : c'est, non sans paradoxe, un auteur peu suspect de pro-sionisme, le général Pierre Rondot, qui a bien aperçu à quel point les trois composantes de l'identité : peuple, foi, terre nationale, sont chez les juifs impossibles à séparer. L'impérative compréhension de cette « globalité » et des choix permet une approche en profondeur d'une permanence juive dont le sens échappe à celui qui se dispense de l'effort d'enregistrement de cette notion-clé.

La longue durée

Sans doute un Jacques Madaule a-t-il raison d'indiquer qu'il convient, en premier lieu, d'admettre l'existence réelle d'un peuple juif qui s'est maintenu vingt siècles dans la dispersion alors que tous les autres peuples apparus à la même époque disparaissaient en tant que tels. Sans doute un Père, Marcel Dubois, a-t-il parlé, à propos du judaïsme, de « *nation à vocation religieuse, religion à fondement national* », sans doute encore le Père Dabosville, qui a si chaleureusement expliqué à ses coreligionnaires la foi juive et la troublante longévité du peuple juif, a-t-il mieux que quiconque mis en évidence le fait que « *la terre est un des éléments constitutifs de l'existence d'Israël, de la conscience juive ; beaucoup de juifs athées ne diffèrent pas, sur ce point, des croyants, et c'est ce qui fait l'unité d'Israël* » : ces auteurs savent bien qu'ils sont encore minoritaires. Autrement nombreux sont ceux qui proclament que toute aspiration juive au « rassemblement territorial » relève d'une démarche archaïque selon quelques modérés, d'une présomption, voire d'une offense, d'après des porte-parole plus acerbes. Dès que la moindre allusion a été énoncée en ce sens par l'épiscopat français, on a vu se liguer tout ce qui compte dans le gauchisme antisioniste et dans la droite intégriste pour crier au scandale.

Séparés par tout à l'exception d'une ardente aversion commune à l'égard du renouveau d'Israël, ces membres d'une « sainte alliance » se réclament bizarrement mais significativement d'une communion de vues avec des rabbins passéistes et évidemment antisionistes. L'excessive modestie des pionniers chrétiens de l'ouverture à Israël ne se justifie guère face à des campagnes habiles, souvent onéreuses, remarquablement insistantes.

Tout en orientant cordialement le « dialogue judéo-chrétien » en France, Mgr Elchinger a dit que « *le mélange du religieux et du politique qui caractérise le sionisme ne correspond pas à l'évolution actuelle de notre sensibilité chrétienne* ». Le même prélat, s'il a pu dire récemment que « *le dialogue judéo-chrétien est entré dans une dynamique de guérison et de réconciliation* », a « *regretté qu'une confusion se produise parfois entre les enjeux religieux de ce dialogue et des revendications politiques relatives à la terre d'Israël* ».

Dans bien des domaines, dit-on, l'Eglise, excessivement secouée par une tentative de rapide rénovation, s'est implicitement installée dans une période de « pause » ou de « redressement » : puisque, en tout état de cause, le retour à une homogénéité contraignante est exclu, un danger et un espoir entrent en compétition. Le premier vient d'une injonction adressée par l'actuel pape aux évêques de France, indiquant que la période conciliaire est terminée et que commence celle d'un rééquilibrage entre tradition et renouveau : l'essor de celui-ci ne peut se comparer en puissance avec la pesanteur de celle-là. L'espoir, lui, est suggéré par un sentiment qui s'ancre et se conforte dans tous les milieux : le temps n'est plus où la hiérarchie prétendait rédiger des textes définitifs appelant une adhésion totale. Ainsi se trouve encouragé le dialogue. Encore celui-ci ne doit-il pas se cantonner ou s'éterniser dans des domaines relativement commodes.

En décembre 1974, puis en mars 1977, le Vatican confirme, en le « concrétisant », le « schéma juif » du concile œcuménique, mais il ne récuse un prosélytisme intempestif que pour mieux passer sous silence l'existence même de l'Etat d'Israël. Il ne s'est donc pas agi d'une péripétie, et bien rares ont été les catholiques de France qui ont relevé — tout comme lors de l'assimilation du sionisme au racisme à l'ONU et au séminaire islamo-chrétien de Tripoli — le caractère encore réticent, parce que partiel, d'une attitude « nouvelle » envisagée par l'Eglise à l'égard d'Israël tel qu'il se détermine lui-même.

Si l'on procède ici à de tels rappels, c'est pour s'en prendre à la redoutable commodité de la « pause ». Celle-ci, en ce qui concerne les relations Eglise-Israël, est d'autant plus préoccupante que ses bases sont d'une fragilité unique.

La reconnaissance de l'Etat d'Israël par le Vatican n'a pas été évoquée ici, en raison d'une conviction qui voit dans un tel geste une issue et non une étape et qui considère qu'il s'agit là d'un « signe » à donner par la communauté catholique bien plus que d'une démarche diplomatique parmi d'autres. Nos entretiens avec de nombreux catholiques français ont montré que l'aspect diplomatique ne prend de sens que s'il repose sur l'intention d'amitié sans arrière-pensée, sur la démonstration probante proclamant que, enfin, à l'époque de la « dispersion-châtiment », condamnant le juif à l'errance, afin qu'il témoigne de son humiliante et erronée « nuque roide », se substitue pour lui celle du « retour-accomplissement de la promesse ».

Ce pays de France est imprégné de mentalité catholique. Or, aussi bien en Israël qu'en milieu juif diasporique, on a tendance à n'accorder qu'une attention marginale, désabusée, à tout appel visant à ne pas délaisser le soubassement théologique qui influence implicitement, ou même inconsciemment, la démarche politique française à l'égard de l'Etat d'Israël, chacun demeurant par ailleurs libre d'approuver ou de déplorer l'action de tout gouvernement israélien. Pour ne nous en tenir qu'au contexte français, il est constamment vain de vouloir ne s'intéresser qu'aux relations religieuses entre juifs et catholiques, ou aux rapports politiques entre autorités françaises et autorités israéliennes. Tout comme le « naturel » on peut chasser le « mélange », et le voilà revenant au galop. Ignorer ou méconnaître cet obstiné particularisme, n'est-ce pas abandonner à des adversaires — champions du néo-cléricalisme de gauche et de droite au sein même du monde catholique — un lieu de dialogue qui est pourtant fondamental ?

Respectueux de la personnalité catholique telle que celle-ci se formule dans une diversité que l'on estime propice à l'ouverture amicale et confiante, le juif, sioniste et israélien, se prend à espérer que, dans la perspective d'un rapprochement qui doit se garder de toute précipitation comme de tout syncrétisme, le jour n'est peut-être pas éloigné d'un réexamen qui renoncerait à toute « pause », à toute halte à mi-chemin.

C'est d'un tel nouveau départ spirituel qu'est attendue l'initiative politique : sans lui, celle-ci redoutera sa propre précarité. Quelque chose est peut-être en route : évoquant une longue expérience, le Père S. de Beaurecueil est-il un marginal ou un précurseur ? « *Au début*, dit-il, *lorsque, montant mon escalier vers Dieu, j'apercevais, à distance plus ou moins grande, un musulman montant son escalier vers Dieu, j'imaginais que je pourrais peut-être le convaincre que mon escalier est meilleur que le sien, et l'aider à l'emprunter. Puis j'en vins à me demander s'il était bien nécessaire de lui faire redescendre les étages qu'il avait déjà atteints, et j'envisageai de pratiquer une passerelle qui lui permettrait de regagner mon escalier, sans perdre le bénéfice des étages qu'il avait déjà gravis. Aujourd'hui j'essaie, dans la mesure où je le peux, de l'aider à monter le sien, et il m'aide à monter le mien.* »

A la lumière de l'état d'esprit, à l'instant illustré, qu'exprime en France un catholique instruit envers l'Islam, est-il excessif, prématuré, irréaliste, sur le plan politico-religieux hors duquel tout ici est superficiel et artificiel, d'espérer, à l'égard d'Israël, et dans une cordialité définitivement décomplexée, une même attitude chrétienne ?

(*) Délégué du Keren Kayemet Le Israël, ancien ambassadeur d'Israël au Niger et au Togo, auteur d'une thèse récente sur les catholiques français et l'Etat d'Israël.

هكذا من الاصل

Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION INTÉRIEURE EN CHINE

Pékin n'a jamais donné suite aux interventions d'Amnesty International en faveur des détenus politiques

Des responsables d'Amnesty International (1) ont tenu lundi 27 novembre à Paris une conférence de presse pour présenter un *« rapport sur l'emprisonnement politique en République populaire de Chine »*, la première étude d'ensemble que l'organisation de secours aux détenus d'opinion consacre à ce sujet. Amnesty International, ont-ils précisé, a soumis en juin le contenu de ce rapport au gouvernement chinois en lui indiquant qu'elle publierait tous les commentaires et corrections qu'il voudrait y apporter. Elle n'a reçu aucune réponse *« malgré ses multiples demandes »*. De même, les autorités de Pékin n'ont jamais donné suite aux nombreux appels d'Amnesty concernant des cas individuels.

De l'aveu même des responsables d'Amnesty, le rapport ne contient guère d'informations inédites. L'organisation internationale n'a pas été autorisée à envoyer sa propre mission d'enquête en Chine. Elle a donc procédé à partir de textes officiels chinois, d'articles de journaux et de témoignages tel celui de M. Jean Pasqualini ,auteur de *Prisonnier de Mao*. Il en résulte une synthèse exposant de façon détaillée et claire le mécanisme de la répression politique depuis l'avènement du régime communiste en Chine avec une inévitable imprécision dans les données chiffrées.

En publiant cette étude, Amnesty répond indirectement à certaines critiques qui lui avaient été adressées. Parce qu'elle a d'abord parlé des pays qui, tout en menant une politique répressive, autorisent dans certaines limites les enquêtes d'observateurs étrangers — c'est-à-dire le plus souvent des dictatures pro-occidentales — l'organisation a pu paraître faire le jeu des régimes totalitaires communistes qui interdisent toute investigation sérieuse. Les organisateurs de la conférence de presse ont tenu à rappeler le caractère apolitique de leurs activités et ont annoncé que, de même qu'ils l'ont fait pour la Chine, ils allaient faire porter leurs efforts sur le Cambodge et le Vietnam.

Le rapport sur la Chine évoque notamment le concept de délit politique dans ce pays, concept particulièrement flou et variant en fonction des nécessités du moment. *« La distinction entre les délits politiques et de droit commun n'est pas clairement établie en Chine, puisque tous les cas sont traités à la lumière ed considérations politiques »*, écrit le rapport qui poursuit : *« La lutte des classes implique que l'on s'attache à « renforcer la dictature du peuple » sur les « ennemis » de celui-ci. Chacun en possède une « origine de classe », constituée par ses antécédents familiaux, et un « statut de classe », déterminé par son travail. Les antécédents de classe deviennent particulièrement importants lors des campagnes de « mobilisation des masses » lancées périodiquement. »*

A l'*« origine de classe »* peut s'ajouter l'*« étiquette »* dont sont affublés certains citoyens en fonction des événements. *« Si les « droitiers » ne sont plus comptés officiellement parmi les « ennemis de classe », la Constitution de 1978 a introduit une nouvelle catégorie : les « néo-bourgeois »*, note le rapport. Au total, estime un responsable d'Amnesty, pour 5 % la population chinoise peut à tout moment être inquiétée en raison de son *« étiquette »* ou de sa mauvaise *« origine de classe »*.

Le rapport, qui s'étend longuement sur la politique pénale de *« rééducation par le travail »*, souligne aussi que le gouvernement de Pékin est *« aujourd'hui l'un de ceux qui fait exécuter des personnes condamnées pour délits politiques »*. *« Les procès*, ajoute-t-il, *ne sont qu'une simple formalité et constituent en fait des meetings organisés afin d'annoncer la sentence. »* En 1977, cent cinquante exécutions ou condamnations à la peine capitale ont été recensées par Amnesty International, qui estime que les mises à mort ont certainement été plus nombreuses, puisque ce nombre a été établi à partir d'informations partielles.

Les responsables d'Amnesty ont souligné que la répression frappait maintenant les partisans le la bande des quatre, mais ils ont estimé qu'il était impossible d'avancer un chiffre, même approximatif, sur les arrestations opérées ces derniers mois. Il est vrai qu'on ignore si tous les membres de la bande des quatre sont encore en vie, et que les autorités jugent superflu d'organiser un procès au cours duquel ils pourraient s'expliquer sur les crimes que le peuple chinois est convié à leur reprocher...

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) 18, rue de Varenne, 75007 Paris.

● *Le ministre chinois du commerce extérieur*, M. Li Chiang, a confirmé que des négociations sont en cours pour l'achat par la Chine d'armes à la France, mais il a précisé qu'aucun contrat n'avait été conclu pour le moment. M. Li Chiang était interrogé par les journalistes français accompagnant le ministre français du commerce extérieur, M. Jean-François Deniau, en visite officielle en République populaire de Chine. — *(A.F.P.)*

Le nom de M. Teng Hsiao-ping est acclamé à Pékin par des milliers de manifestants

(Suite de la première page.)

L'orateur, très applaudi, affirme encore: « *Nous défendrons le marxisme-léninisme, la pensée de Mao Tsetoung et le principe que la pratique est le seul critère de la vérité. Les masses sont les créateurs de l'histoire. Nous soutiendrons toujours le président Mao. En même temps, nous avons le droit d'évaluer son œuvre.* » Au sujet du président Hua, il rappelle qu'« *il a conduit le peuple dans l'écrasement de la « bande des quatre »*. Mais les véritables ovations sont pour M. Teng Hsiao-ping : « *Teng Hsiao-ping est le représentant du peuple. Nous ne serons jamais d'accord avec ceux qui le critiquent. Vive Teng Hsiao-ping ! A bas tous ceux qui s'opposent à Teng !* »

A aucun moment cette foule, où l'on est serré au point de pouvoir tout juste respirer, ne donne le moindre signe de tension. Les journalistes étrangers et leurs femmes « *en qualité d'invités* » sont particulièrement protégés contre la bousculade. Chacun d'eux à la fin devient le centre d'un petit meeting séparé où on l'interroge longuement sur son propre pays, son opinion à propos de la Chine, de la démocratie en général. On parle de mai 1968, on demande comment on vit en France. « *Combien de temps il faudra à la Chine pour rattraper la France.* »

Les questions vont très loin : « *Pensez-vous qu'il y a encore du féodalisme en Chine ?* » On parle encore de la condition paysanne, du capitalisme, de tout ce qui peut toucher à la politique en Chine et dans le monde.

Au même moment, un autre meeting, entre Chinois cette fois, se tient sur la place Tien-An-Men, au pied du monument aux Héros du peuple. La foule est là, un peu moins nombreuse, mais les thèmes sont à peu près les mêmes. L'orateur réclame la liberté de parole, lève quelques rires lorsqu'il demande que le salaire des hauts dirigeants soit le même que celui des ouvriers, ou encore que les gens aient le droit de voir des films non censurés et même de danser. « *Nous ne voulons pas*, dit-il, *d'une démocratie bourgeoise de type américain. Mais il y a certaines choses que nous pouvons emprunter à la démocratie américaine.* » Si des gens s'opposent à la démocratie, et il y en a, ils seront vaincus.

Ici on réclame la réhabilitation non seulement de Peng Teh-huai et de M. Peng Chen, mais également de M. Liu Shao-chih. On crie « *Vive le vice-président Teng !* », mais aussi « *Vive le président Hua !* », et il est question de « *l'ordre et la discipline nécessaires* ».

ÉLOGE DE M. LIU SHAO-CHIH

Pékin. — *La réhabilitation de M. Liu Shao-chih — qui pose encore paraît-il des problèmes — vient de faire un nouveau pas. Le journal de la jeunesse publie en effet mardi, en dernière page il est vrai, un petit article qui fait pratiquement l'éloge de l'ouvrage de l'ancien président de la République* Comment être un bon communiste.

Le titre chinois de ce livre serait plus exactement traduit par Comment se perfectionner en bon communiste. *Or, observe l'auteur,* « sous prétexte que Liu Shao-chih a parlé de « perfectionnement », nous n'osons plus employer cette formule. Selon la même logique, il faudrait s'abstenir de manger parce que Liu Shao-chih prétendait qu'il était nécessaire de se nourrir. Si, jusqu'à ce jour, nous n'osons pas encore parler de ce problème, cela revient à nous enfermer dans un carcan, à tomber dans le piège tendu pas nos ennemis. »

C'est la première fois, depuis la révolution culturelle, que le nom de M. Liu Shao-chih est cité dans la presse chinoise sans être assorti d'un commentaire négatif. — A. J.

Une « nuit de la démocratie »

Le plus étonnant dans cette « *nuit de la démocratie* » était sans doute le caractère finalement très raisonnable et détendu des manifestations. Etaient-elles entièrement spontanées? Pour une large part sans doute — ce qui n'empêchait pas une indubitable organisation. Il y avait là toutes sortes de gens, des jeunes, surtout au carrefour de Si-Tan, mais les générations se mêlaient sur la place Tien-An-Men. Aux deux endroits cependant, le service d'ordre des manifestants eux-mêmes était assez efficace pour que les forces de sécurité, à peine visible d'ailleurs, n'aient pas eu à intervenir. En outre, les thèmes des discours et des slogans étaient le plus souvent très proches de ce qu'on peut lire depuis quinze jours, non seulement sur les dazibaos, mais également dans les journaux (*le Monde* daté 26-27 novembre).

La question qui reste posée est de savoir quelle va être l'issue politique de cette campagne. M. Teng Hsiao-ping a affirmé lundi à Robert Novak qu'une importante réunion des dirigeants du régime était encore en cours. D'après ses propos et les indications données par d'autres sources chinoises, la discussion porterait essentiellement sur la politique économique, laquelle suppose en toute hypothèse que la stabilité et l'unité du pays comme de l'équipe dirigeante elle-même soient assurées. C'est un point sur lequel on insiste constamment en suggérant que d'éventuels changements de personnes ne peuvent être que d'ordre secondaire. Au cours du même entretien avec notre confrère américain, M. Teng Hsiao-ping a déclaré qu'il avait refusé d'être premier ministre il y a près d'un an et demi, et qu'il n'avait pas plus l'intention de prendre ce poste aujourd'hui.

Dans l'immédiat, la plupart des observateurs s'attendent à des réhabilitations qui ne seront pas toutes posthumes comme celle du maréchal Peng Teh-huai (dont le décès il y a quatre ans est confirmé de source autorisée). Il faudra donc faire la place nécessaire dans la direction à des personnages soit nouvellement réhabilités — comme M. Peng Chen — soit bénéficiaires de promotions importantes. Parmi ces derniers l'un des noms les plus souvent prononcés est celui de M. Chen Yun, l'un des principaux économistes du régime jusqu'à la veille de la révolution culturelle, dénoncé en 1967 comme « *partisan du capitalisme* » mais qui n'a jamais perdu depuis 1945 son siège au comité central.

ALAIN JACOB.

LE PROBLÈME DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

Washington veut convaincre les pays du Sud-Est asiatique de poursuivre leur politique d'accueil

Les deux cent vingt et un réfugiés du « Hai Hong » que la France a décidé d'accueillir, arriveront jeudi 30 novembre à Paris, indique-t-on au ministère des affaires étrangères. On précise, de même source, que le haut commissariat pour les réfugiés a affrété un DC-10 de la compagnie UTA pour assurer leur transport.

A l'issue d'un voyage d'information en Thaïlande, M. Jean-Jacques Beucler, président du comité national d'entraide aux réfugiés d'Indochine, a annoncé que la France allait proposer une concertation internationale pour faire face au problème posé par ces réfugiés.

De notre correspondant

Bangkok. — M. Castillo, directeur des services américains d'immigration et de naturalisation, est attendu le 1er décembre en Thaïlande, première étape d'un voyage dans plusieurs pays du Sud-Est asiatique où l'afflux des réfugiés de l'ancienne Indochine a connu au cours des dernières semaines des développements alarmants (*le Monde* du 22 novembre).

Après trois jours consacrés à des entretiens avec les dirigeants thaïlandais, et à la visite de plusieurs camps de réfugiés venus du Cambodge et du Laos, M. Castillo se rendra en Malaisie, à Singapour, aux Philippines et au Japon. Les Etats-Unis, indique une source informée, sont préoccupés, notamment après l'affaire du cargo *Hai-Hong*, par les mesures de dissuasion que certains gouvernements locaux mettent en place pour se protéger du flot des réfugiés. Pour soulager ces pays et les convaincre de poursuivre une politique d'accueil et d'hébergement des fugitifs, l'administration américaine pourrait, très prochainement, annoncer sa décision d'accroître de dix mille personnes par an le programme d'adoption qui porte sur vingt-cinq mille réfugiés, dont la moitié de Vietnamiens, pour l'année en cours. Depuis 1975, la participation des Etats-Unis au programme des Nations unies pour les réfugiés, s'est élevée à 29 millions de dollars. Ces crédits ont constitué environ les deux tiers des dépenses du haut commissiariat aux réfugiés (H.C.R.)

D'autre part, un député français, M. Jean-Jacques Beucler, président du comité d'entraide franco-cambodgien-laotien et vietnamien, vient d'effectuer à la demande de M. Giscard d'Estaing une mission d'information dans les camps de réfugiés de Thaïlande — qui hébergent cent trente mille personnes.

On ignore si la France, qui accueille chaque mois un millier de personnes venant des pays de l'ancienne Indochine (cinq cents réfugiés sortis des camps de Thaïlande, e environ autant de personnes qui quittent légalement Ho-Chi-Minh-Ville par les vols d'Air France), compte augmenter ce programme. M. Hartling, haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, s'entretiendra dans les prochains jours avec M. Giscard d'Estaing, à la veille de l'ouverture à Genève, dans la seconde semaine de décembre, d'une conférence consacrée au problème des réfugiés de l'ancienne Indochine. Enfin, l'Allemagne fédérale a fait connaître sa décision d'accepter cinq cents réfugiés venus des camps en Thaïlande.

.OLAND-PIERRE PAR.NGAUX.

Premier cardinal vietnamien

Mgr TRIN NHU KHUÊ EST DÉCÉDÉ

Hanoï *(A.F.P.)*. — Le cardinal Joseph-Marie Trin Nhu Khuê archevêque de Hanoï, est mort lundi 27 novembre au siège de son archevêché, des suites d'un œdème pulmonaire.

[Né à Trang-..ue, le 11 décembre 1899, ordonné en avril 1923, Mgr Trin Nhu Khuê avait été désigné au siège épiscopal de Hanoï le 24 novembre 1960. Il avait été élevé secrètement (« in pectore ») à la pourpre cardinalice, en avril 1976, par Paul VI lors du consistoire du 24 mai 1976, annoncé le 27 avril. Il était alors le premier prélat vietnamien à faire partie du Sacré-Collège.

Dès le 24 mai 1976, le cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, avait pu révéler le nom du nouveau cardinal. Le prélat venait en effet de recevoir des autorités vietnamiennes la permission de se rendre à Rome pour y recevoir son chapeau de cardinal.

Ce signe de détente faisait suite à une longue période de tension entre Mgr Trin Nhu Khuê et les autorités gouvernementales. Alors qu'il était archevêque, le prélat passait pour un catholique « dur », opposé à tout compromis avec le socialisme marxiste. Pour cette raison, il n'avait pas été autorisé à quitter le Vietnam pour assister au concile Vatican II.

Le décès de Mgr Trin Nhu Khuê, qui n'avait pas encore atteint l'âge de quatre-vingts ans, réduit à cent neuf le nombre des cardinaux électeurs du pape et à cent vingt-quatre l'effectif total du Sacré-Collège.]

A ANTENNE 2

C'est lui qui a commencé

Incident bien parisien lundi soir, au cours du magazine « Question de temps » sur Antenne 2, vive algarade entre MM. Glucksmann et Andrieu à propos du bateau pour le Vietnam. On venait de voir échoué sur une plage de la mer de Chine un vieux rafiot tout cabossé, tout rouillé, avec sa cargaison de passagers clandestins, pas ceux du Haï-Hong, *bien sûr, d'autres. Il en arrive mille par jour en Malaisie, sans parler de Singapour et de la Thaïlande. A Kuala-Lumpur, on est débordé, submergé par la marée des réfugiés. Deux cent mille Vietnamiens ont déjà quitté leur patrie. Ça fait quand même beaucoup de monde. Difficile de ne voir là que des suppôts de l'ancien régime.*

Au studio de la rue Cognacq-Jay, M. Andrieu ne refusait d'ailleurs pas le droit d'asile à ceux qui le désirent. Vous êtes la bienvenue en France, affirmait-il, amène, à la présidente du comité vietnamien pour la défense des droits de l'homme. Ce battage n'en cachait pas moins, à ses yeux, une vaste opération politique dirigée contre un pays qu'il connaît, il en vient et on y est très bien. Il y a rencontré un archevêque heureux, enchanté de la liberté religieuse régnant à Ho-Chi-Minh-Ville, ex-Saigon. On avait eu l'occasion de l'entendre parler à l'écran de ce réconfortant voyage. Lui prétendait que non. Il reprochait à la télévision son peu d'empressement à recueillir ses impressions.

Sur quoi André Glucksmann a explosé, c'était fatal. Peu nous importait l'opinion de « quelqu'un qui a menti pendant cinquante ans sur la Russie ». *Alors Andrieu :* « Vous n'êtes qu'un provocateur. » *Et Glucksmann :* « Et vous, un menteur, cher monsieur. » *Andrieu exige des excuses, faute de quoi il quittera le studio. Le meneur de jeu, Louis Bériot, tente de s'interposer, suggère des excuses mutuelles et ne fait qu'attiser la querelle. Glucksmann.* « C'est vous qui m'avez traité de flic. » *Andrieu :* « C'est lui qui a commencé. » *Il se lève, l'autre reste assis. Il se rassoit, l'autre se lève et se rassoit en voyant le rédacteur en chef de* l'Humanité *quitter la place pour y revenir aussitôt, puis l'abandonner derechef en lançant d'une voix off une dernière flèche au philosophe. Ne voulant pas profiter de son avantage, ce dernier ne tardera pas à le suivre.*

Au docteur Bernard Kouchner de défendre ensuite avec éloquence et chaleur une initiative purement humanitaire : affréter un bateau pour aller repêcher des gens qui se noient. Et de rendre un peu de calme et de dignité à un débat en passe de tourner à l'entrée de clowns.

CLAUDE SARRAUTE.

M. Andrieu : un coup monté

M. René Andrieu écrit dans *l'Humanité*, ce mardi 28 novembre, sous le titre « Coup monté à Antenne 2 » : « *Ainsi, la télévision gouvernementale a montré qu'elle voulait nous empêcher de dire la vérité sur la situation réelle au Vietnam. Voilà plus d'un mois que la délégation du parti communiste est revenue de là-bas. Toutes les stations de radio, toutes les chaînes de télévision ont organisé autour d'elle ce qu'il faut bien appeler la conspiration du silence. Cela, pour marteler chaque jour et impunément une propagande mensongère sur ce pays.*

» *Au-delà de ma personne, la provocation organisée, hier soir, à la télévision, par M. Glucksman, sous la haute direction de MM. Elkabbach et Bériot, s'insère dans cette entreprise qui vise à empêcher les communistes de s'exprimer sur les antennes dites abusivement nationales.* »

● RECTIFICATIF. — Le nom du colonel de la C.I.A. mis en cause par l'ex-député sud-vietnamien Tran Van Khiem à propos de l'assassinat de Ngo Dinh Diem s'orthographie Lucien Conein, et non pas Coneim, comme nous l'avions imprimé par erreur dans *le Monde* du 28 novembre.

ASIE

Japon

M. Ohira est assuré d'être élu premier ministre par la Diète

Mis en minorité au sein de son parti, M. Takeo Fukuda a renoncé à postuler de nouveau le poste de premier ministre et a affirmé, mardi 28 novembre, qu'il apporterait son soutien à son rival, M. Ohira. Celui-ci est donc assuré d'être élu, vendredi, chef du gouvernement par la Diète.

PORTRAIT

Un intellectuel rompu au jeu politique

« Vous n'avez plus de question ? Jaimerais autant que ce soit bref. » *C'est avec un peu de lassitude que M. Ohira a achevé sa première conférence de presse en tant que futur chef du gouvernement. Trapu, un visage large où percent de petits yeux, si allongés qu'on a toujours l'impression qu'ils sont clos, M. Masayoshi Ohira, âgé de soixante-huit ans, est un homme peu loquace, le désespoir des journalistes en quête de « petites phrases ». Voici quelques années, lorsqu'il était ministre des affaires étrangères dans le cabinet Tanaka, il nous recevait renversé dans son fauteuil, les bras étendus sur les accoudoirs, les yeux réduits à deux fentes, l'air un peu absent et serein d'un homme au-delà des contingences. Il donne souvent, comme se plaisent à le noter les journalistes japonais, l'impression de s'ennuyer ou de somnoler. Et, pourtant, il ne vit, aime-t-il à le dire, que dans l'instant :* « Nous devons attacher la plus haute importance au présent, car nous n'avons pas d'autre alternative que de faire de notre mieux, maintenant », *dit-il souvent.*

M. Ohira ne boit pas, joue au golf, mais est surtout un « intellectuel » qui lit beaucoup, n'importe où. Cet homme du Shikoku, ancien fonctionnaire du ministère des finances, qui a derrière lui vingt-six ans de vie parlementaire, affirme qu'il déteste le machiavélisme. Il n'en est pas moins un habile manœuvrier (avec, peut-être, comme il l'écrivit un jour : « Le cœur de Bouddha et les mains du diable. »)

Profitant de la retraite forcée que lui imposa l'arrivée au pouvoir de M. Sato en 1964, M. Ohira, qui est membre de la Chambre basse depuis 1952, prit ses distances à l'égard du gouvernement. Au début des années 70, il était l'un des partisans les plus déterminés du rapprochement avec la Chine, critiquant ouvertement la politique de M. Sato. Très lié aux milieux d'affaires, il démontrait en outre, à cette époque, son habileté à drainer des fonds. En même temps, il se liait avec M. Tanaka, l'autre étoile montante du parti conservateur, qui était en train de constituer, sur ses propres fonds, une faction contre le « dauphin » du premier ministre sortant, M. Fukuda.

Cette amitié avec M. Tanaka, M. Ohira ne la reniera jamais, même lorsque l'ancien premier ministre fut inculpé pour sa participation à l'affaire Lockheed et dut démissionner : « J'ai toujours dit à M. Tanaka qu'il avait trop tendance à s'occuper de petites choses », *dit un jour en hochant la tête M. Ohira à propos de l'affaire Lockheed.*

Après avoir été le ministre des finances de M. Miki, il se désolidarisera de celui-ci en 1976 pour former avec M. Fukuda une alliance qui contribua à la mise en place du cabinet de ce dernier. Apparemment, M. Ohira jugea à l'époque que son heure n'était pas encore venue : « Une vie, c'est comme un homme qui marche avec un lourd fardeau ; il ne faut pas être pressé », *aime-t-il à dire.*

M. Ohira est l'un des rares politiciens japonais du camp conservateur qui passe pour être ouvert à des consultations avec l'opposition. Ami de la Chine expert en problèmes financiers, il a assurément beaucoup d'atouts dans son jeu.

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE ROI JUAN CARLOS a demandé, lundi 27 novembre, au général Videla la libération de plusieurs détenus d'origine espagnole. Le souverain aurait apporté avec lui une liste de prisonniers et aurait reçu, des mains de parents de détenus, une liste plus complète. D'autre part, le souverain a demandé l'annulation du voyage touristique prévu pour mardi dans le Nord-Est, Juan Carlos souhaitant répondre aux demandes d'audience de résidents espagnols, mais aussi d'hommes politiques argentins. — *(A.F.P.)*

Bolivie

● LES ETATS-UNIS reconnaîtront le nouveau gouvernement bolivien dès que ce dernier en fera la demande, indiquait-on, lundi 27 novembre, dans les milieux officiels de Washington. Le porte-parole du département d'Etat a souligné que le nouveau gouvernement contrôlait la situation dans le pays. — *(A.F.P.)*

Brésil

● LA PEINE DE MORT, la détention criminelle à perpétuité et le bannissement ont été abrogés, aux termes de la nouvelle loi de sécurité nationale promulguée lundi 27 novembre à Brasilia. Le congrès n'a pas voté ce texte, mais la constitution prévoit que l'adoption d'une loi est automatique si celle-ci n'est pas examinée dans un délai de quarante jours après sa présentation. La précédente loi de sécurité nationale, qui date de 1969, avait été très critiquée en raison de sa sévérité. — *(A.F.P.)*

Islande

● M. BRAGI SIGURJONSSON, président de la Chambre haute de l'Althing (Parlement), a démissionné, lundi 27 novembre, pour protester contre le projet du gouvernement d'imposer une limite de 6 % à la hausse annuelle des salaires. M. Sigurjonsson appartient au parti social-démocrate (P.S.D.), membre de la coalition gouvernementale avec le parti communiste et le parti progressiste du centre. Le P.S.D. estime ce plafond trop élevé et souhaiterait le ramener à 3 % afin d'éviter un taux d'inflation qui, selon les économistes, pourrait atteindre 5 % l'année prochaine. La décision du gouvernement est débattue par la Chambre haute et sera renvoyée sous peu devant la Chambre basse de l'Althing. — *(Reuter.)*

Maroc

● M. EDGAR FAURE, ancien président de l'Assemblée nationale, est arrivé lundi 27 novembre à Rabat où il conduit la délégation française au colloque franco-marocain sur le développement au Maroc des petites et moyennes entreprises. Il a déclaré être venu à Rabat à la demande du secrétaire d'Etat français aux petites et moyennes entreprises, empêché de faire ce déplacement. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● CINQUANTE ET UNE PERSONNES ont été tuées *« récemment »* par les guérilleros en Rhodésie, a annoncé lundi 27 novembre un communiqué officiel publié à Salisbury. Ce bilan est l'un des plus lourds depuis le commencement de la guérilla dans le pays. — *(A.F.P. - Reuter.)*

Togo

● DES MANIFESTATIONS DE SOUTIEN AU PRESIDENT EYADEMA ont eu lieu au cours du dernier week-end dans plusieurs villes du Togo, à la suite de révélations faites la semaine dernière par les plus hautes autorités du pays au sujet d'un *« complot »* visant à assassiner le chef de l'Etat togolais en octobre 1977. Le président Eyadema avait mis en cause samedi l'un de ses proches collaborateurs, le lieutenant-colonel Lawson, actuellement en fuite, et les fils de l'ancien président Sylvanus Olympio, ainsi que des membres de la famille de Souza, dont l'un a été arrêté à Lomé. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Union soviétique

Des fidèles de M. Brejnev sont promus à la direction du parti

(Suite de la première page.)

Parce que les objectifs du plan ne sont pas réalisés et parce que, si l'U.R.S.S. dispose de ressources naturelles immenses, « *leur mise en valeur exige des investissements croissants* » ; M. Brejnev se plaint de l'éparpillement des investissements industriels. L'année dernière, il avait fixé comme priorité la concentration sur quelques objectifs essentiels, mais le nombre d'ouvrages inachevés se multiplie (le volume de la construction inachevée représentait 80 % des investissements dans l'industrie en 1976 contre 69 % en 1965). M. Brejnev a cité des usines dont la construction a duré plus de douze ans. Plusieurs milliards de roubles d'équipements non montés attendent dans les dépôts ; comme ces équipements sont souvent achetés à l'étranger, notamment en Occident, des milliards en devises sont bien souvent stérilisées.

La production agricole pour 1979 dépasse les meilleurs résultats des dernières années, mais, pour certains produits alimentaires, « *la viande surtout, la demande n'est pas entièrement couverte* ». La récolte est bonne, mais « *les pertes en céréales, en pommes de terre, en fruits et en légumes, restent fort importantes* ». Les organes de la planification et l'administration manifestent une mauvaise volonté évidente s'agissant du développement des biens de consommation, considérés comme des produits secondaires.

M. Brejnev reproche aux organes économiques centraux, aux ministères, aux départements, de continuer à penser en termes de développement extensifs de l'économie quand la priorité est à l'efficacité, à la productivité, à la qualité. « *Le bureau politique*, a-t-il dit, *a jugé nécessaire de faire contrôler plus strictement par le secrétariat du comité central, le conseil des ministres, les organes du parti et les soviets locaux, l'exécution des décisions prises.* »

Outre une intervention renforcée du parti dans l'activité économique, M. Brejnev semble annoncer des sanctions quand il déclare nécessaire de poser « *à temps et résolument le problème de la responsabilité personnelle de ceux qui n'assurent pas leur exécution* ». Le remède n'est pas nouveau comme ne sont pas très originaux le renforcement des pouvoirs du Gosplan et l'appel à l'émulation socialiste pour sortir de l'impasse.

Le départ de M. Mazourov

M. Mazourov est-il la première victime de la « charrette » évoquée par le numéro un soviétique ? Sans doute a-t-il été officiellement « *libéré de ses obligations pour raisons de santé et à sa demande* ». L'usage de cette formule lénifiante — qui avait été refusée l'année dernière à M. Podgorny — ne trompe personne. Même s'il est vrai que M. Mazourov a été souffrant ces derniers mois, son départ constitue bel et bien un limogeage, et il est fort probable qu'il ne conservera pas longtemps son poste de premier vice-président du conseil des ministres.

M. Mazourov est-il le seul visé ou fait-il fonction de bouc émissaire ? Il est permis de penser que son départ affaiblit la position de M. Kossyguine, dont il était un successeur possible sans en être un rival.

Cette conclusion s'impose d'autant plus que, dans le même temps, M. Brejnev renforce sa position. M. Tchernienko, qui troque un strapontin pour une place entière au bureau politique, est un homme du secrétaire général, auprès duquel il a fait toute sa carrière. M. Tikhonov, élu membre suppléant, appartient au « groupe de Dniepropetrovsk », l'ancien fief de M. Brejnev, qui compte encore MM. Chtcherbitski et Kirilenko, tous deux membres du bureau politique. Premier vice-premier ministre, M. Tikhonov devrait reprendre les attributions de M. Mazourov. Ajoutons que M. Gorbatchev, qui vient d'être élu secrétaire du comité central, a été secrétaire de région au Kazakhstan, sous la tutelle de l'actuel chef du parti. Il est probable qu'il sera chargé, au secrétariat, des problèmes agricoles, à la place de M. Fedor Koulakov, mort en juillet dernier.

Quant à la promotion, comme membre suppléant du bureau politique, de M. Chevarnadzé, premier secrétaire de Géorgie, elle apparaît comme une satisfaction accordée à une nationalité remuante, particulièrement jalouse de ses traditions. Encore que M. Chenarnadzé soit célèbre pour ses déclarations d'amour enflammées pour le grand « peuple russe ».

Ces promotions ne bouleversent cependant pas fondamentalement le rapport des forces à la direction du P.C. soviétique. Le nombre des membres titulaires reste inchangé : treize. De plus, la moyenne d'âge augmente légèrement, M. Tchernienko ayant trois ans de plus que M. Mazourov.

Ces modifications ne semblent pas préparer la relève. M. Tikhonov est trop âgé (soixante-treize ans), et M. Tchernienko trop lié à M. Brejnev pour pouvoir apparaître comme des dauphins. Au contraire, deux dauphins potentiels auront, pour des raisons différentes, quitté la scène cette année, MM. Fedor Koulakov et Cyrille Mazourov. L'introduction à la direction suprême d'éléments jeunes, supposés dynamiques, qui pourraient apparaître comme des rivaux (le cas s'est déjà produit), risquerait de briser le fragile équilibre établi tant bien que mal entre les « anciens ».

La succession n'est pas ouverte, le discours prononcé par M. Brejnev au plénum ne sonne pas comme un testament ou comme le bilan d'un homme s'apprêtant à prendre sa retraite. Peut-être l'âge et la maladie empêchent-ils le secrétaire général d'exercer directement tous ses pouvoirs, mais son influence est encore telle qu'il peut s'entourer au sommet de la hiérarchie d'hommes qui lui sont acquis.

DANIEL VERNET.

M. TCHERNIENKO : dans l'entourage immédiat du secrétaire général.

M. Constantin Tchernienko, a fait toute sa carrière à l'ombre de M. Brejnev, nommé membre suppléant du bureau politique en octobre 1977, il vient d'être titularisé. Né en 1911, il a été chef du département d'agitation et de propagande au comité central du P.C. de Moldavie alors que M. Brejnev en était le premier secrétaire. A partir de 1956, il travaille à Moscou, toujours dans le secteur de l'« agit-prop ». Suppléant au comité central en 1966, puis membre titulaire en 1971, il devient secrétaire du comité central après le vingt-cinquième congrès. Il passe pour faire partie du petit groupe des conseillers du numéro un soviétique. Il semble qu'il ait été chargé au secrétariat de faire, pour le compte de M. Brejnev, la liaison avec les organisations locales du parti, mais, depuis quelque temps, ses atributions auraient été élargies. C'est lui qui aurait, notamment, prononcé le discours de M. Brejnev, souffrant, au plénum de décembre 1977.

M. MIKHAIL GORBATCHEV, âgé de cinquante-sept ans, a été pendant vingt ans secrétaire du parti dans la région de Semipalatinsk, dans la République du Kazakhstan, où M. Brejnev a été deuxième, puis premier secrétaire, au moment de la mise en valeur des terres vierges. Elu membre du comité central au vingt-quatrième congrès, en 1971, M. Gorbatchev était jusqu'à maintenant premier secrétaire de la région de Stavropol. Le nouveau secrétaire du comité central devrait reprendre, à la section agricole, les fonctions de M. Fedor Koulakov, décédé en juillet dernier. M. Koulakov avait également dirigé pendant quatre ans, de 1960 à 1964, l'organisation du parti dans le territoire de Stavropol.

M. Gorbatchev a été cité parmi les orateurs du plénum de juillet dernier, consacré aux questions agricoles. En novembre 1976, il est venu en visite en France, à l'invitation du P.C.F., à la tête d'une délégation de secrétaires de comités de régions et de villes du P.C. soviétique.

M. MAZOUROV : un ancien dauphin du chef du gouvernement.

M. Cyrille Mazourov, qui fait les frais des difficultés économiques, avait longtemps passé pour un successeur possible de M. Kossyguine. Premier vice-président du conseil des ministres, il avait été mis en vedette après le vingt-cinquième congrès (1976). Il avait commencé à recevoir des délégations officielles, mais depuis quelques mois déjà son étoile semblait pâlir. On le voyait de moins en moins, et ses absences étaient déjà attribuées à une maladie invoquée maintenant pour justifier son départ.

Né en 1914 dans une famille paysanne, M. Mazourov a fait l'essentiel de sa carrière dans sa terre natale de Biélorussie, où, pendant la guerre, il a combattu dans les rangs des partisans. Après des études à l'école des ponts et chaussées de Gomel, puis à l'école supérieure du parti, il devient en 1946 premier secrétaire du Komsomol de la République et, trois ans plus tard, premier secrétaire de la ville puis de la région de Minsk. Quelques mois après la mort de Staline, en juillet 1953, il est nommé président du conseil de Biélorussie. En février 1956, il est élu membre du comité central du P.C. soviétique et premier secrétaire de Biélorussie. L'année suivante, le zèle qu'il a montré dans la lutte contre le groupe anti-parti est récompensé par Khrouchtchev, qui le fait entrer au bureau politique comme membre suppléant. Il survivra à la chute du premier secrétaire et prendra même du galon au plénum de mars 1965 en devenant titulaire.

Il entre en même temps au gouvernement comme premier vice-premier ministre. En 1973, il l'emporte sur son rival, M. Polianski, qui rétrograde au poste de ministre de l'agriculture avant de finir ambassadeur à Tokyo.

M. Mazourov est le seul premier vice-président du conseil de 1973 à 1976, date à laquelle M. Tikhonov est nommé au même poste. Ce même M. Tikhonov entre au bureau politique — en tant que suppléant — au moment où M. Mazourov disparaît.

M. NICOLAS TIKHONOV est un nouvel homme du « groupe de Dniepropetrovsk » qui entre au bureau politique en tant que suppléant. Né le 14 mai 1905, il a été directeur d'une usine de la région de Dniepropetrovsk entre 1947 et 1950 alors que M. Brejnev était premier secrétaire du comité régional du parti. C'est dans cette région, où il est né et où il a fait ses études avant d'exercer des responsabilités dans le parti, que l'actuel chef de l'état soviétique a ses attaches les plus anciennes et ses plus vieilles relations.

Comme M. Mazourov, M. Tikhonov est un spécialiste de l'industrie. A partir de 1950, il travaille au ministère de l'industrie métallurgique puis au ministère de la métallurgie avant d'exercer, de 1957 à 1960, les fonctions de président du conseil économique du peuple (Sovnarkhose) de Dniepropetrovsk. Suppléant du comité central de 1961 à 1966, il est nommé vice-président du Gosplan pendant le règne de Khrouchtchev, vice-président du conseil des ministres en octobre 1965 puis membre à part entière du comité central au vingt-troisième congrès en 1966. Il apparaît, lors de sa nomination au poste de premier vice-président du conseil en septembre 1976 comme un successeur possible de M. Kossyguine. Mais avec ses soixante-treize ans, peut-il prétendre encore le remplacer un jour ?

M. EDOUARD AMBROSIEVITCH CHEVARNADZÉ est né le 24 janvier 1928. Il a fait une carrière administrative au ministère de l'ordre public de Géorgie, avant d'être nommé à la tête de ce ministère en 1965, poste qu'il a occupé sept ans. Elu premier secrétaire du parti communiste pour la ville de Tbilissi, capitale de la Géorgie, en juillet 1972, il accède, le 28 septembre de la même année, aux fonctions de premier secrétaire pour l'ensemble de la République. Sa nomination à la direction du parti en Géorgie faisait suite au limogeage de M. Vassili Mjavanadzé, accusé d'avoir laissé se développer un climat de corruption et de n'avoir pas su faire face à l'agitation nationaliste. Depuis sa nomination, M. Chevarnadzé s'est efforcé d'assainir la situation et de désarmocer les revendications qui, en avril dernier encore, ont montré la persistance du courant nationaliste géorgien. Il a été élu au comité central du P.C. soviétique lors du vingt-cinquième congrès en mars 1976.

DES OPPOSANTS POLONAIS ET TCHÉCOSLOVAQUES MÈNENT UNE NOUVELLE ACTION COMMUNE

(De notre correspondant en Europe centrale.)

Vienne. — En dépit de la répression plus sévère dont ils sont l'objet depuis quelque temps, les défenseurs des droits de l'homme tchécoslovaques et polonais viennent de mener une nouvelle action concertée.

La Charte 77 et le Comité polonais d'autodéfense sociale (K.S.S.-KOR) ont adressé en commun ces derniers jours une lettre ouverte à la Diète de Varsovie et à l'Assemblée fédérale de Prague pour demander la libération de Jaroslav Sabata, l'un des trois porte-parole de la Charte, arrêté le 1er octobre.

« *Nous protestons*, écrivent-ils, notamment dans ce document, *contre les agissements illégaux des organes de sécurité tchécoslovaques et polonais et exigeons la libération immédiate de Jaroslav Sabata. Nous vous demandons de prendre des mesures pour éviter, à l'avenir, la répétition de telles actions, qui nuisent au prestige des deux pays.* »

Des représentants de la Charte 77 et du KOR se sont rencontrés à deux reprises, au mois d'août, à la frontière polono-tchécoslovaque. Au début octobre, une troisième rencontre avait été empêchée par la police des deux pays. — M. L.

République fédérale d'Allemagne

M. Carstens sera le candidat de la C.D.U. à la présidence de la République

De notre correspondant

Bonn. — Les controverses touchant le passé de M. Carl Carstens semblent s'apaiser, et le président actuel du Bundestag peut compter être élu l'an prochain à la magistrature suprême de la R.F.A.

Lundi 27 novembre, en effet, le président de la C.D.U., M. Helmut Kohl, s'est prononcé clairement en faveur de la candidature de M. Carstens à la présidence de la République. Les chrétiens-sociaux de Bavière s'étaient déjà engagés dans ce sens depuis quelque temps. L'opposition chrétienne-démocrate disposant de la majorité absolue au sein de l'Assemblée fédérale — composée des représentants du Bundestag et des Länder — M. Carstens peut être à peu près certain de succéder au président Walter Scheel.

On avait pu douter qu'il y parviendrait lorsque ses adversaires engagèrent une campagne hostile à son égard, en s'appuyant sur le fait que le président du Bundestag a été membre du parti national-socialiste. Bien que toutes les discussions sur ce sujet embarrassant ne soient pas closes, il semble toutefois que l'appartenance du jeune étudiant Carstens au parti nazi n'ait été qu'épisodique, et même — si l'on en croit du moins son propre témoignage — involontaire.

Le fait que M. Walter Schel lui-même se soit également vu attribuer jadis la carte de membre du parti national-socialiste sans l'avoir sollicitée, comme il a été récemment révélé par *Die Welt* (*le Monde* daté 12-13 novembre), a probablement contribué à mettre un terme à la campagne engagée contre M. Carstens. Mais la *Suddeutsche Zeitung* rappelle que, dans cette affaire, il est impossible de négliger les réactions qui pourront se produire à l'étranger...

Dans leur immense majorité, les Allemands de l'Ouest voient en M. Scheel un bon président ». Il reste donc à savoir si la C.D.U. et la C.S.U. ne vont pas nuire à leurs propres intérêts électoraux en imposant leur candidat contre un homme qui bénéficie du respect et du soutien de la plupart des citoyens de la République fédérale.

JEAN WETZ.

● *M. Willy Brandt*, ancien chancelier fédéral et président du parti social-démocrate ouest-allemand, qui avait récemment été hospitalisé à la suite de troubles circulatoires, devra observer une convalescence de plusieurs semaines, a-t-il été annoncé, lundi 27 novembre, à Bonne. — *(A.F.P., Reuter.)*

هكذا من الإصل

AMÉRIQUES

États-Unis

Le maire de San-Francisco et un de ses collaborateurs sont assassinés par un ancien conseiller municipal

Correspondance

Los Angeles. — Décidément, l'automne californien est sanglant. Tandis que San-Francisco, ville d'origine de la plupart des adhérents du Temple du peuple enterre encore ses morts, victimes en Guyana du suicide collectif ordonné par le « révérend » Jim Jones, une nouvelle tragédie frappe ses habitants : le lundi 27 novembre, vers 11 heures du matin, le maire de la ville, M. Georges Moscone, et M. Harvey Milk, d'un des onze membres du conseil municipal, ont été assassinés dans leur bureau, par M. Dan White, lui-même ex-conseiller municipal de la ville.

M. Dan White, âgé de trente-deux ans, qui siégeait au conseil municipal depuis novembre 1977, avait démissionné de son poste le 10 novembre. Son maigre salaire — 9 600 dollars par an — ne lui permettait pas, disait-il, de faire vivre sa famille. Pourtant, dix jours plus tard, affirmant qu'il avait résolu ses problèmes financiers, il demandait à M. Moscone de le réintégrer dans ses fonctions. Le maire avait d'abord assuré M. White de son soutien, mais ce 27 novembre, cédant notamment aux pressions de M. Milk, hostile à la politique ultra-conservatrice de M. White, M. Moscone s'apprêtait, à annoncer, dans une conférence de presse, la nomination d'un autre candidat, M. Don Lorenzo, au poste vacant de M. White.

Une heure avant la conférence de presse, M. White, reçu dans le bureau du maire, tuait M. Moscone de trois coups de pistolet, puis assassinait M. Milke dans le bureau voisin. Trente-cinq minutes plus tard, il se livrait à la police de San-Francisco. Malgré ce qu'on a pu redouter, il ne semble pas y avoir de lien entre la tragédie de Jonestown et l'assassinat des deux personnalités politiques. Même si, selon Me Lane, avocat défenseur des adeptes du Temple du peuple, le bruit courait dans la colonie religieuse, en Guyana, que des fidèles de Jones avaient l'intention de déclencher une série d'assassinats politiques aux Etats-Unis. Seule la nomination, en 1976, par M. Moscone, de M. Jones à la tête de la commission du logement de San-Francisco, a permis de faire le rapprochement entre les deux noms.

Il s'agit apparemment d'une vengeance personnelle. Courroucé de n'avoir pas été rappelé à son poste, M. Dan White, qui s'est illustré dans la lutte contre les homosexuels, aurait du même coup réglé son compte à un maire célèbre pour ses positions libérales et humanitaires, et à M. Milk, la seule personnalité politique des Etats-Unis à avouer publiquement son homosexualité. Sa disparition a suscité de l'émotion dans une ville qui compte une importante proportion d'homosexuels. Le soir du 27 novembre, plusieurs milliers de personnes ont défilé silencieusement dans les rues, à la lueur de chandelles.

Quant à M. Moscone, d'origine italienne, il faisait figure de dirigeant respectable de l'establishment libéral de la ville. Il siégea lui-même au conseil municipal de 1963 à 1966, année où il fut élu au Sénat de Californie, et devint chef du groupe démocrate dans cette assemblée. Effleuré par la tentation de briguer le poste de gouverneur en 1974, il se dédit avant de descendre dans l'arène et reporta ses ambitions sur la mairie de San-Francisco. La stature et les états de service de M. Moscone en faisaient une personnalité que le parti démocrate cherchait à « pousser » pour consolider ses positions et — qui sait ? — pour pouvoir aligner une galerie de candidats convaincants aux plus hautes charges de la Fédération.

SYLVIE CROSSMAN.

Séjournant à Paris

M. NIXON FAIT L'ÉLOGE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

L'ancien président Richard Nixon, qui séjourne à Paris depuis samedi, a déclaré, au cours d'une interview diffusée lundi 27 novembre dans la soirée par Antenne 2, que le suicide collectif de Guyana ne devait pas être considéré comme *« le reflet de la société américaine ou de la société occidentale »*.

M. Nixon s'est rendu lundi après-midi à l'Institut Charles-de-Gaulle, à Paris, où il a été accueilli par le vice-amiral Philippe de Gaulle. M. Nixon a fait l'éloge de l'ancien chef de l'Etat français.

M. Nixon a rappelé qu'il avait été très bien reçu par ce dernier lors d'une visite à Paris en 1964, alors qu'il venait d'être battu à l'élection pour le poste de gouverneur de Californie, et que son avenir politique paraissait très incertain. *« De Gaulle m'a dit que j'avais une chance de retourner au pouvoir. A l'époque, je n'ai pas pensé qu'il avait raison. En fait, il s'est révélé qu'il avait raison »*, a précisé M. Nixon.

L'ancien président, qui participe ce mardi soir à partir de 20 h. 30 à l'émission « Les dossiers de l'écran », sur Antenne 2, doit quitter Paris mercredi pour la Grande-Bretagne, où il prendra la parole à l'université d'Oxford.

L'Organisation interaméricaine des travailleurs décrète un boycottage du Chili, du Nicaragua et de Cuba

De notre envoyé spécial

Santiago. — La décision de boycottage prise le dimanche 26 novembre à Lima par l'ORIT (Organisation régionale interaméricaine des travailleurs) contre le Chili, le Nicaragua et Cuba a fait l'effet d'un coup de tonnerre à Santiago. Les quotidiens de la capitale, favorables au gouvernement, ont exprimé sous de grands titres leur *« indignation »*.

La décision est attribuée, comme il est de coutume, à la *« campagne internationale marxiste »* contre le Chili. Mais les accusations sont dirigées aussi contre la démocratie chrétienne, l'Eglise chilienne et le Vicariat de la solidarité, *« responsables »* de la *« mauvaise image »* du pays à l'étranger. Le fait que la décision de boycottage touche aussi Cuba, et qu'elle émane en fait de la centrale syndicale américaine A.F.L.-C.I.O., qui peut difficilement être suspectée de sympathies procommunistes, rend plus difficile à défendre la thèse du *« complot soviétique »*.

Dans une longue déclaration publiée le lundi 27 novembre, le ministre de l'intérieur, M. Sergio Fernandez, a attribué cette mesure à *« la campagne orchestrée par de mauvais Chiliens, ex-dirigeants de partis politiques, et d'anciennes oligarchies syndicales »*. Aura-t-il réussi à rassurer les inquiets en n'y voyant que *« l'attitude désespérée de nos adversaires devant l'évident succès de notre rétablissement économique ? »* Toujours est-il que, selon ce texte, *« les Chiliens peuvent être tranquilles, la stratégie économique ne sera pas modifiée puisqu'elle bénéficie du soutien de la majorité de la population »*.

Ces déclarations n'empêchent pas une certaine inquiétude. La mesure devrait affecter les échanges extérieurs du Chili avec le reste du continent, à un moment où la tension avec l'Argentine reste grande. Le rôle joué dans cette affaire par l'A.F.L.-C.I.O. confirme, en outre, que la grande centrale syndicale américaine est décidée à poursuivre l'offensive contre le régime de Santiago. La visite au Chili en mai dernier d'une délégation de l'A.F.L.-C.I.O., qui avait été reçue par le général Pinochet, s'était achevée sur un constat de désaccord total. La dissolution, en octobre, de sept fédérations regroupant quelque cinq cents syndicats et l'« organisation » d'élections syndicales excluant tous les dirigeants en place ne sont évidemment pas faites pour arranger les choses.

THIERRY MALINIAK.



Mme LETELIER DEMANDE QUE LA NATIONALITÉ CHILIENNE SOIT RESTITUÉE A SON MARI

Santiago-du-Chili (A.F.P.). — Mme Orlando Letelier, la veuve du ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, a demandé, lundi 27 novembre, au gouvernement chilien de redonner la nationalité chilienne à son mari.

Celui-ci avait été déchu de sa nationalité, dix jours avant d'être assassiné, le 21 septembre 1976, à Washington, où il s'était réfugié après la chute d'Allende.

Les Etats-Unis ont demandé, en septembre dernier, au Chili l'extradition de l'ancien chef de la police secrète, le général Manuel Contreras, ainsi que de deux autres officiers, impliqués dans cet assassinat et actuellement emprisonnés à Santiago.

Mme Isabel Letelier a indiqué que, si le Chili n'extradait pas les trois officiers, ces derniers, selon ses informations, seraient jugés par Santiago. Mais, a-t-elle ajouté, si l'accusation portée contre eux concerne une victime « non chilienne », le procès n'aura pas lieu. On peut penser, a noté la veuve de Letelier, que quelqu'un a décidé de priver mon mari de sa nationalité afin de le faire assassiner en toute impunité. Mme Letelier est arrivée vendredi à Santiago pour une visite de cinq jours avant de regagner Washington.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Du rêve américain au cauchemar de la Guyana

La tragédie de Jonestown, en Guyana, aura fait plus de neuf cents victimes. Un tel massacre est-il explicable ? Les commentateurs de la presse hebdomadaire s'efforcent d'apporter quelques éléments de réponse, notamment en se penchant sur le fonctionnement du Temple du peuple et sur la vie de son chef, Jim Jones.

Pour François Lebrette, dans *VALEURS ACTUELLES*, *« il n'y a sans doute pas d'explication logique à l'holocauste de la Guyana, hors la folie d'un homme : Jim Jones, quarante-six ans, fondateur du Temple du peuple »*.

Dans *HEBDO-T.C.*, qui consacre son dossier de la semaine aux sectes, Georges Baguet note : *« La Californie est le lieu où Eglises et sectes abondent. Parce que la tolérance y est plus grande qu'ailleurs ? Peut-être... Mais aussi parce qu'après la Californie il n'y a rien. L'Etat le plus à l'Ouest est aussi celui qui se situe au bout du rêve américain. Quand on a raté sa vie en Californie il n'y a plus rien à faire ni à espérer. Sauf s'en remettre totalement à celui qui vous assure que viendra le jour où tous ensemble vous retournerez vers la Terre promise américaine. Pour y régner en dieu, parce que vous êtes l'Elite. Plus rien à faire... Sauf à fermer les yeux sur le réel externe, devenu insupportable, et se perdre dans le groupe. Et s'enfoncer avec lui dans la nuit et la mort. »*

Avant de conclure : *« Ainsi finissent les religions dévoyées. La folie de leurs prophètes les renvoie à l'argile dont sont faits, humblement, les hommes. »* Claude Bonjean, dans *LE POINT*, s'interroge sur la personnalité de Jim Jones. Il estime : *« Il y a deux hommes en lui. Et le mauvais ne l'a pas toujours emporté sur le bon. »* Claude Bonjean considère : *« Devant une telle horreur — la plus grande immolation de l'histoire moderne — l'esprit vacille et le quotidien paraît soudain dérisoire. De quelles profondeurs de la société post-industrielle surgissent ces dieux barbares ? »*

Le correspondant à New-York du *FIGARO MAGAZINE*, Jean-François Vallée propose cette réponse :

« Dans les années 50, l'image idyllique du rêve américain — une jolie maison, deux beaux enfants, deux voitures, un ice cream dans chaque assiette — n'était menacée que par des monstres mythiques, d'origine végétale ou animale : fourmis géantes ou arbres étrangleurs. Mais ce n'était encore que du cinéma. Puis vint Charles Manson et ses mots d'amour écrits dans le sang. Le rideau venait de tomber sur la fête des fleurs de l'été hippie. L'antéchrist soulevait le couvercle de la boîte de Pandore californienne. Au bout du rêve américain, on connaissait le flirt de certaines stars comme Kim Novak avec les cultes sataniques, mais cela n'allait pas beaucoup plus loin que la voyante du coin. Seule la mise en scène changeait. Et voilà que brusquement un monstre, surgi du désert avec ses disciples illuminés, soufflait un vent d'apocalypse. » Charles Manson est à *« l'origine de la résurgence du cauchemar de l'irrationnel et de la vague des techniques spiritualistes et de bien-être physique »*, assure Jean-François Vallée.

Si Jacqueline Rémy et Alain de Pénanster, évoquent dans *L'EXPRESS*, l'assassin de Sharon Tate et de ses invités, c'est pour relever qu'aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne des sectes se réclament de lui. D'autre part, ils expliquent : *« Les sectes rassurent ceux qu'elles attirent, en donnant un sens à la mort. Elles les délivrent de leur culpabilité, en ritualisant l'aveu des fautes et l'administration des châtiments. L'angoisse individuelle, prise en charge par le groupe, comme recyclée par l'exaltation collective, est mise au service de la survie de la secte. (...) En refusant d'affronter ce que les sectes nomment l'Inquisition — la morale, la police — [Jim Jones] a cru, dans son délire, réhabiliter sa cause, fonder sa légende. (...) Avant de tuer, avant de mourir, Jones a invoqué — « Mother ! Mother ! » — la Mère cosmique, qui justifie tout. Les suicidaires du Temple du peuple ont compris — à tort ou à raison — que la mort était leur seule chance de ne pas dissoudre leur secte, de persister dans l'imaginaire collectif. »*

A la suite du reportage de Marie-Gisèle Landes, qui avait visité, avant le drame de la Guyana, le sanctuaire de Jim Jones, Jean-Francis Held, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, qui s'appuie sur les réflexions du professeur Georges Devereux, ethnopsychiatre, ethnopsychanalyste et directeur à l'Ecole des hautes études, écrit : *« La Californie, en effet, a secoué l'arbre des habitudes acquises jusqu'à en faire craquer les branches. Tout reconsidérer, tout essayer. Mais ce nettoyage, cette vaste mise en question des routines, touchent plus ou moins l'ensemble du monde occidental, où vacillent les certitudes automatiques de papa. Fini la tribu et ses règles, adaptées ou non à l'âge industriel ! Rien ne va plus de soi. La religion, la famille, la hiérarchie, la morale, les profs, les flics, le travail sacré, tout vacille et bouge. Les hommes communiquent mal ; sinon, ils ne parleraient pas tant de communication. »*

Assurant que ce qui s'est produit à Jonestown n'est pas un accident mais *« plutôt un signe »*, il cite M. Devereux, qui demande : *« Est-ce un hasard, si les gourous qui sont au premier rang de la scène intellectuelle parisienne tiennent un discours rigoureusement incompréhensible, d'autant plus dynamique affectivement qu'il est vide de tout contenu ? »*.

Dans *PARIS-MATCH*, Georges Menant explique *« ce qui, selon lui, protège encore la France des enfers américains »*. Il écrit : *« Comment expliquer que la drogue y fasse toujours, comparativement, aussi peu de ravages ? Comment expliquer que le pays qui est pourtant celui de la vieille « querelle gauloise » persiste à n'avoir ni Bande à Baader, ni Brigades rouges, ni terroristes basques ? Comment ? Eh bien, peut-être à cause d'un certain art de vivre que le laminage du métro-boulot-dodo n'arrive pas à tuer. A l'emblème du camembert et du beaujolais. Des symboles qui vont plus loin que ne le pense un vain peuple de philosophes, anciens ou nouveaux. « Pour dîner » avec le Diable, disait quelqu'un, » il faut une longue cuillère. » Et si c'était cela, cette longue cuillère, le secret français ? »*

Peut-on raisonnablement croire que certains pays sont à l'abri de tels excès ? Sans doute pas, mais alors une autre question se pose : peut-on — et comment — les prévenir ? — A. CH.

PROCHE-ORIENT

« LA FRANCE JOUERA UN ROLE ILLIMITÉ ET INCONDITIONNEL DANS L'ARMEMENT DES PAYS ARABES »

déclare le ministre saoudien de la défense

Beyrouth *(A.F.P.)*. — L'émir Sultan Ben Abdel Aziz, ministre saoudien de la défense, a affirmé que le siège social de l'organisme arabe pour l'industrialisation (O.A.I.) demeurera en Egypte et que la France *« y jouera un rôle illimité et inconditionnel »*.

Dans une interview publiée vendredi 24 novembre par l'hebdomadaire libanais *Al Hawadess*, l'émir Sultan a démenti les informations selon lesquelles l'O.A.I., fondée par l'Egypte, l'Arabie Saoudite, le Qatar et les Emirats arabes unis, transférerait son siège hors d'Egypte si Le Caire signait un traité de paix séparé avec Israël. *« Nous n'avons pas envisagé cette mesure »*, a-t-il dit, soulignant que *« l'Egypte peut encore fournir près de douze mille techniciens, ouvriers et experts »*.

« Les projets de l'O.A.I. n'ont subi aucune modification et nous en avons informé le gouvernement français. »

[Entre la France et le consortium arabe O.A.I., les discussions en cours portent sur l'achat, immédiat, de quatorze avions d'appui tactique Alpha-Jet, suivi de la fabrication sur place, en Egypte, de cent quarante-six appareils du même modèle. Ultérieurement, le projet vise l'acquisition par l'O.A.I. d'une quantité — encore non précisée — d'intercepteurs Mirage-2000 de défense aérienne.]

● RECTIFICATIF. — Un « mastic » a rendu inintelligible un passage de la déclaration de M. de Guiringaud sur les réfugiés palestiniens du Liban *(le Monde* du 28 novembre). Le ministre a déclaré : *« C'est vers une telle solution qu'il faut s'acheminer. Il y a beaucoup d'étrangers en France ainsi que dans d'autres pays du monde. Il existe une grande différence entre être résident étranger et réfugié aspirant à recouvrer une patrie. »*

En commission

Les Nations unies se prononcent pour un embargo sur la fourniture d'armes à Israël

New-York (Nations unies) *(A.F.P.)*. — L'Assemblée des Nations unies a commencé lundi 27 novembre un débat en séance plénière sur *« la question palestinienne »*.

La commission politique (qui a la même composition que l'Assemblée) avait auparavant adopté une résolution demandant au Conseil de sécurité d'ordonner un embargo obligatoire sur la fourniture à Israël d'armes et de matériel de guerre *« sans exception »*.

Elle se réfère au chapitre de la charte des Nations unies relatif aux sanctions obligatoires contre ceux qui menacent la paix et la sécurité. Elle demande qu'il soit mis fin à tout transfert en Israël de matières fissiles et de technologie nucléaire.

68 pays ont voté pour, 24 contre (Australie, Autriche, Bahamas, Belgique, Canada, Costa-Rica, Danemark, Finlande, France, République fédérale d'Allemagne, Guatemala, Haïti, Honduras, Irlande, Israël, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Paraguay, Suède, Royaume-Uni, Etats-Unis), 33 se sont abstenus (Argentine, Barbade, Birmanie, Colombie, République-Dominicaine, Chili, Equateur, Ethiopie, Fidji, Grèce, Islande, Côte-d'Ivoire, Jamaïque, Japon, Kenya, Libéria, Maurice, Mexique, Népal, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, Portugal, Rwanda, Sierra-Leone, Singapour, Espagne, Thaïlande, Trinidad et Tobago, Haute-Volta, Uruguay, Venezuela).

Iran

SELON LES EMPLOYÉS DE LA BANQUE CENTRALE

Cent quarante-quatre personnalités du régime auraient transféré en deux mois 2,4 milliards de dollars à l'étranger

Téhéran *(U.P.I.)*. — Les employés en grève de la Banque centrale de Téhéran, ont rendu publique une liste de 144 personnalités iraniennes qui auraient transféré dans des banques suisses, américaines et israéliennes, des sommes totalisant environ 2,4 milliards de dollars, soit le cinquième du revenu annuel pétrolier du pays. Des copies de cette liste ont été affichées dans les mosquées, et l'on affirme dans certains milieux gouvernementaux que, fondées ou non, ces révélations auront de graves conséquences.

Parmi les personnalités mises en cause figurent des membres de la famille impériale, d'anciens ministres, des industriels et des officiers. Toutes ces opérations auraient été effectuées au cours de la période allant de la mi-août à la mi-octobre, alors que les transferts de fonds à l'étranger étaient encore autorisés.

Selon cette liste, les deux fils de la sœur du chah, la princesse Achraf, auraient ainsi exporté 113 millions de dollars, et la princesse Chahrzad, nièce du souverain, environ 41 millions. Un des rares religieux qui appuient le régime aurait transféré une somme de 3 millions de dollars ; un ancien ministre, plus de 40 millions et un général administrateur de la loi martiale 17 millions. M. Houshang Ansari, président de la Compagnie nationale iranienne de pétrole, aurait transféré plus de 68 millions de dollars.

● *MM. Karim Sandjabi et Darioush Forouhar*, respectivement secrétaire général et porte-parole du Front national, arrêtés le 11 novembre à Téhéran et détenus depuis au siège de la police militaire, ont été transférés lundi après-midi à la prison d'Evine, contrôlée par la SAVAK et réputée comme étant l'un des *« centres de tortures »* du pays.

AFRIQUE

Angola

Selon des journalistes britanniques

L'AFRIQUE DU SUD OCTROIE UNE AIDE IMPORTANTE AUX COMBATTANTS DE L'UNITA

(De notre correspondant.)

Johannesburg. — L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), mouvement rebelle angolais, disposerait de douze mille hommes entraînés et armés, et de huit à dix mille auxiliaires, selon son président, M. Jonas Savimbi, qu'un journaliste de télévision britannique, M. Mike Nicholson, a récemment rencontré à son quartier général de Caundo, près de la ville de Serpa-Pinto, à environ 250 kilomètres de la frontière namibienne.

Parti pour un reportage de dix jours dans les maquis de l'UNITA, M. Nicholson, ainsi que son caméraman et son preneur de son, se sont vus obligés, après le déclenchement d'une offensive du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.), de rester c[illegible] dix jours dans le sud de l'Angola.

Selon l'équipe de télévision, l'UNITA contrôlerait une large portion du chemin de fer de Benguela, qui traverse le pays du nord-est au sud-ouest, et empêcherait sa réouverture par des sabotages répétés.

L'approvisionnement en vivres et en carburant de l'UNITA est, selon ces témoins, d'origine sud-africaine, et la plupart des hommes de M. Savimbi sont équipés avec des uniformes de l'armée de Pretoria. Dans l'armement disparate des troupes de l'UNITA se trouvent, entre autres, des armes antichars de fabrication française. De son côté, le M.P.L.A. emploie, selon M. Nicholson, des hélicoptères Puma français pilotés par des Allemands de l'Est.

A deux reprises l'UNITA a demandé à l'Afrique du Sud d'autoriser l'évacuation de l'équipe de télévision par la Namibie, mais celle-ci s'y est opposée. Les trois hommes ont été *« libérés »* par un jet piloté par un Portugais et deux Britanniques, affrété par I.T.N., qui s'est posé sur un petit aéroport tenu par l'UNITA. Ils sont arrivés à Johannesburg au cours de la nuit du samedi 25 au dimanche 26 novembre. — C. C.

Ethiopie

Addis-Abeba annonce la reprise de la ville érythréenne de Keren

Les forces gouvernementales éthiopiennes ont repris la ville de Keren aux Erythréens, a-t-on appris, lundi 27 novembre, à Addis-Abeba.

Keren, dont la population compte trente mille habitants, est située à 90 kilomètres au nord d'Asmara, capitale de l'Erythrée. Cette ville était tombée aux



mains des forces du Front de libération du peuple de l'Erythrée en juillet 1977. C'était la dernière place forte tenue par les guérilleros au nord d'Asmara.

A Rome, le Front de libération du peuple de l'Erythrée a reconnu, lundi, avoir effectué de *« nouveaux replis »* devant l'offensive des troupes éthiopiennes, commandées, selon le porte-parole du Front, *« par au moins treize généraux soviétiques »*, dont il a annoncé qu'il révélerait prochainement les noms. Selon le Front, Keren et de nombreux villages avoisinants sont soumis à un bombardement incessant par l'aviation éthiopienne, dont les MIG-19 et les MIG-21 utilisent, la nuit, des systèmes de visée à infra-rouges.

De son côté, l'ambassade d'Ethiopie à Rome a démenti, lundi soir, la participation de soldats étrangers à l'offensive et déclaré, en outre, ne pas avoir connaissance de raids de l'aviation éthiopienne.

D'autre part, dans la capitale éthiopienne, le coup d'envoi de la *« campagne de développement national révolutionnaire »* a été donné lundi, avec un appel lancé par haut-parleurs pour inviter tous les chômeurs de dix-huit à cinquante-cinq ans à se faire enregistrer. Cet appel, qui doit également être lancé dans les vingt villes les plus importantes d'Ethiopie, doit aboutir à *« la mise au travail massive de tous les sans-emploi, des petits délinquants et des prostituées »*, pour des projets économiques gouvernementaux. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *M. Léopold Sedar Senghor*, président du Sénégal, a déploré, lundi 27 novembre à Paris, en recevant le Prix Eurafrique 1978, le manque d'intérêt de l'Europe vis-à-vis du continent africain, qui a *« laissé le champ libre aux super-puissances »*. Le Prix Eurafrique, qui a été attribué au président sénégalais et à M. Gaston Thorn, premier ministre du Luxembourg, a été remis lundi soir à Paris aux deux lauréats, en présence de nombreuses personnalités.

● *Le commandant Jalloud*, *« numéro deux »* libyen, est arrivé lundi après-midi à Alger où affluent les messages de solidarité et de sympathie. La nouvelle, annoncée très brièvement par l'agence Algérie Presse Service, n'a pas fait l'objet d'une grande publicité. Les rapports algéro-libyens s'étaient sensiblement refroidis ces derniers mois. Le président Boumediène avait reproché semble-t-il au colonel Khadafi de tenter d'utiliser la révolution sahraouie à des fins autres que l'indépendance du Sahara occidental. — *(Corresp.)*

● *Le conflit du Sahara.* — Dans un communiqué publié dimanche 26 novembre à Alger, le Polisario a annoncé que ses forces avaient attaqué, le 23 novembre, l'ensemble du dispositif marocain de défense des mines de phosphates de Bou-Craa, au Sahara occidental. Deux stations du tapis convoyeur qui évacue le minerai vers la côte auraient été détruites, et la centrale électrique locale aurait été mise hors d'usage. Des maquisards assurent également avoir bombardé la ville de Boujdor et sévèrement accroché des convois marocains près de Tifariti et de Farsya. — *(Corresp.)*

هكذا من الإمل

Si la science vous dépasse c'est qu'elle va vite.

YVES COPPENS
GEORGES MATHÉ
ILYA PRIGOGINE
HAROUN TAZIEFF
ÉTIENNE WOLFF
ROSALYN YALOW
PRÉSENTENT

plurisciences

UN BILAN DE L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

UNIVERSALIS
FLAMMARION

Pour rattraper la science en marche, voici Plurisciences : le premier bilan de l'actualité scientifique écrit par ceux qui font la science.

La science va vite. Afin de vous permettre de progresser à son rythme, l'Encyclopaedia Universalis a réuni une équipe de spécialistes et de chercheurs. Pour vous, ils font le bilan des dernières découvertes. Pour vous, ils expliquent la science sans la dénaturer. Pour vous, ils définissent en précurseurs les principales orientations où s'engage la recherche.

Avec Plurisciences et le professeur Mathé, vous vivrez les progrès de la chimiothérapie ; avec Yves Coppens, les dernières recherches sur les origines de l'homme ; avec Lucien Laubier, les derniers développements de l'aquaculture...

En vous expliquant la science d'aujourd'hui, Plurisciences parle de votre avenir.

• Les grands thèmes d'aujourd'hui • Chronique des sciences • Idées et découvertes • Anniversaires, portraits et œuvres • La science et vous.

512 pages, 600 illustrations en noir et en couleurs. Relié pleine toile sous jaquette illustrée. 195 F. En librairie.

PLURISCIENCES
Encyclopaedia Universalis-Flammarion

DE PLACE
…emiers
…5.000"

Le Monde

politique

M. Raymond Barre confirme qu'il ne sera pas candidat aux élections européennes

M. Raymond Barre, qui était l'invité de la presse ministérielle et parlementaire, a répondu, mardi matin 28 novembre, aux questions des journalistes réunis dans la salle de conférence de l'annexe de l'Assemblée nationale. Interrogé sur ses relations avec le président de la République, le chef du gouvernement a notamment déclaré : « *Ce qui est indispensable dans le fonctionnement de la Vᵉ République, c'est l'homogénéité de l'exécutif. Il faut qu'il y ait entre le président de la République et le premier ministre un accord intellectuel d'ensemble et une certaine relation personnelle (...) sinon l'attelage ne peut pas tenir longtemps. Dans la Vᵉ République, le premier ministre n'a pas le droit de jouer une partie qui soit partisane, qui soit personnelle.* »

Evoquant ses rapports avec les partis de l'opposition, M. Barre a indiqué : « *Je regrette que de meilleures relations ne puissent exister. C'est malheureusement la conséquence d'un état d'esprit propre à la France, où les divergences de vues politiques tendent à se transformer en guerre de religion.* »

A propos du prochain départ du gouvernement de M. de Guiringaud, le premier ministre, questionné sur l'éventualité d'un remaniement plus vaste, a répondu : « *Votre curiosité sera satisfaite lorsque le président de la République aura pris cette décision.* »

Interrogé sur la situation du journal *l'Aurore* et sur les mesures immédiates qui pourraient être prises par les pouvoirs publics pour éviter la disparition de ce titre, le premier ministre a réaffirmé que « *les difficultés qui assaillent la presse sont liées à l'évolution technique, économique et financière de cette activité* ». Il a exprimé sa « tristesse » devant la disparition récente de certains titres tels *Combat* et *le Quotidien de Paris*. « *Tout ceci*, a-t-il dit, *doit nous inciter à rechercher les conditions dans lesquelles le pluralisme de la presse puisse être assuré. C'est la raison pour laquelle le gouvernement, conformément au souhait exprimé par le président de la République, a saisi le Conseil économique et social. Pour le reste, vous comprendrez que le gouvernement ne peut pas s'immiscer directement dans la gestion d'un journal. Ce serait contraire au principe même de la liberté de la presse.* »

Interrogé sur les prochaines élections à l'Assemblée européenne et sur l'éventuelle constitution d'une liste unique de la majorité, le premier ministre a déclaré : « *Il y a encore du temps pour laisser décanter les idées et mûrir les comportements.* »

En ce qui concerne sa présence sur une liste à l'occasion de ces élections, M. Barre a été beaucoup plus précis. Il a confirmé qu'il ne figurerait pas sur l'une de ces listes.

LA CONVENTION NATIONALE DES JEUNES R.P.R. EST MAINTENUE

La convention nationale des jeunes R.P.R. prévue pour le samedi 2 décembre à la pelouse de Reuilly (bois de Vincennes) est maintenue malgré l'accident dont M. Chirac a été victime. Le président du R.P.R. adressera un message — écrit ou enregistré — qui sera diffusé au cours de cette manifestation à laquelle doivent prendre part quelque quinze cents délégués.

La prochaine réunion du conseil politique du R.P.R., qui devait se tenir après le conseil européen de Bruxelles du 5 décembre, sera convoquée après la sortie de M. Chirac de l'hôpital Cochin.

Le maire de Paris, dont l'état est — selon les médecins — aussi satisfaisant que possible, ne reçoit toujours pas de visiteurs en dehors des membres de sa famille.

Une ligne téléphonique sera prochainement branchée dans la chambre de M. Chirac afin de lui permettre de suivre les affaires concernant l'hôtel de ville aussi bien que le R.P.R.

M. de Guiringaud quitte le Quai d'Orsay « sans amertume », mais « avec regret »

Il sera remplacé par M. Jean François-Poncet

Le hasard des consultations franco-allemandes a fourni lundi 27 novembre à M. de Guiringaud l'occasion d'annoncer publiquement son départ du Quai d'Orsay. Le conseil des ministres de mercredi 29 novembre devrait annoncer officiellement le remplacement de M. de Guiringaud par M. Jean François-Poncet, secrétaire général de la présidence de la République (*le Monde* du 20 octobre). M. Giscard d'Estaing doit offrir jeudi à l'Elysée un déjeuner en l'honneur de M. de Guiringaud.

A Bonn, nous téléphone notre correspondant, Jean Wetz, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, avait prévu l'événement puisqu'il offrait lundi un grand dîner en l'honneur de son collègue français. Auparavant, M. de Guiringaud avait fait « une visite d'adieu » au chancelier Schmidt.

Après avoir remercié M. Genscher pour ces « *manifestations d'amitié* », le ministre français a poursuivi : « *Il est vrai que j'arrive au terme de la mission que m'a confiée le président de la République, mission dont j'avais souhaité moi-même qu'elle fût temporaire. Que je quitte mes fonctions actuelles sans aucune amertume ne peut empêcher que je ressente certains regrets et que j'éprouve une émotion que j'aurais peine à dissimuler.* »

M. de Guiringaud a salué l'amitié franco-allemande en termes chaleureux : « *Je trouve*, a-t-il dit, *particulièrement émouvant et symbolique que le dernier acte de ma vie politique soit une visite en Allemagne, dans l'Allemagne démocrate, prospère et européenne de 1978, le pays qui nous est le plus proche, celui avec lequel nous sommes liés par un traité d'amitié et de coopération et par un réseau institutionnel de consultations et de solidarité, celui enfin dont l'accord avec la France est le plus nécessaire pour construire une véritable et durable union de l'Europe.* » Cela n'a pas empêché M. de Guiringaud d'évoquer aussi les « *frictions et les malentendus* » que l'on voit resurgir périodiquement entre les deux pays. Il n'a pas craint d'illustrer son propos d'une citation plutôt pessimiste de Renan : « *Le malheur du monde, c'est que la France ne comprend pas l'Allemagne et que l'Allemagne ne comprend pas la France.* »

● *M. Kissinger, ancien secrétaire d'Etat américain*, sera reçu par M. Giscard d'Estaing, jeudi 30 novembre, à 9 h. 30, a annoncé lundi le porte-parole de l'Elysée.

PORTRAIT

PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LOT-ET-GARONNE

Un diplomate tenté par la politique

M. Jean François-Poncet ne doit pas trouver l'existence trop monotone : il va se retrouver à la tête de la diplomatie française pour son cinquantième anniversaire (il est né à Paris le 8 décembre 1928). Cette nomination aurait été impensable s'il n'avait pris ses distances à l'égard du Quai d'Orsay il y a sept ans, n'étant pas prêt à payer d'une médiocre carrière ses idées, son engagement et ses amitiés politiques.

Quatrième fils d'André François-Poncet, normalien, ambassadeur, académicien, journaliste, industriel, qui représenta la France auprès de Hitler, de Mussolini et d'Adenauer, Jean François-Poncet, sorti « major » de l'ENA, est tout naturellement devenu diplomate en 1955. Affecté tout d'abord à la direction des affaires politiques, il entre, deux ans plus tard, au cabinet de M. Maurice Faure, alors secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. C'est là qu'il va nouer des liens d'amitié avec le député radical du Lot — liens qu'il ne répudie pas aujourd'hui, — tout en se passionnant pour les affaires européennes : il participe, en effet, aux négociations des traités du Marché commun et de l'Euratom puis dirige, jusqu'en 1961, le service du Quai d'Orsay chargé des organisations européennes.

Conscient des risques politiques qu'il y aurait, dans la période actuelle, à se définir seulement comme un « européen de la première heure », M. François-Poncet n'entend pas qu'on oublie la phase « tiers-monde » de sa carrière : chef de la mission d'aide et de coopération au Maroc, il est ensuite nommé à la direction d'Afrique-Levant, à l'administration centrale, avant d'être envoyé comme premier conseiller à Téhéran, en 1969. Cette dernière nomination, qui ne constitue pas une promotion à clairement parler, s'explique par l'entrée en politique tentée en 1967 et 1968 par M. Jean François-Poncet : élu en 1967 conseiller général du canton de Laplume, dans le Lot-et-Garonne, où il a acheté une maison, il se présente à deux reprises aux élections législatives, avec le soutien d'hommes comme Maurice Faure et Jean Lecanuet. Il sera battu les deux fois, et de cette période datent sans doute ses « problèmes » avec les plus purs et les plus durs des gaullistes.

Sentant sa carrière diplomatique passablement compromise, M. François-Poncet se fait mettre en disponibilité en 1971. Commence alors sa seconde vie, celle d'un industriel dynamique, qui va en quelques années consolider les Etablissements J.-J. Carnaud et Forges de Basse-Indre, héritage familial, dont il devient P.-D. G. en 1973.

Paraître rassurant

Après l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République, M. Jean François-Poncet retourne au service de l'Etat, d'abord, en janvier 1976, comme secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères — à l'époque, M. Sauvagnargues, — puis, six mois plus tard, comme secrétaire général de l'Elysée. A ce titre, et à la demande de M. Giscard d'Estaing, il va consacrer une grande partie de son temps aux affaires étrangères (« *Un bon tiers de mes activités* », dit-il), accompagnant le président dans tous ses déplacements et effectuant à l'occasion des missions ponctuelles, à Londres pour rencontrer M. Begin, par exemple (décembre 1977), ou à Tripoli, pour tenter de convaincre le colonel Kadhafi de ne pas s'opposer à un règlement au Tchad (février 1978).

Ces activités n'empêchent nullement M. François-Poncet d'assumer ses responsabilités locales. Se définissant comme de « centre gauche », il est élu en mai 1978, grâce au soutien de certains radicaux favorables à la majorité, président du conseil général de Lot-et-Garonne. Il n'envisage nullement, une fois installé à la direction du Quai d'Orsay, de renoncer à ce mandat. En bon Parisien, il paraît séduit par la province, ses jeux politiques, parfois aussi feutrés qu'ambigus, par la possibilité d'y exercer une influence durable, d'y bâtir du solide, loin des modes éphémères de la capitale. Il n'empêche : le nouveau ministre des affaires étrangères risque un de ces jours d'avoir quelques problèmes avec certains de ses administrés lorsqu'il devra leur expliquer les bienfaits pour l'agriculture du Sud-Ouest de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun...

Des problèmes, M. François-Poncet s'attend, de toute façon, à en avoir, notamment avec ceux qui s'érigent en exécuteurs testamentaires du général de Gaulle, et qui verront dans sa nomination une « revanche ». Son urbanité, son sens des relations humaines, son esprit de méthode, sa connaissance des dossiers, devraient l'aider dans sa nouvelle tâche comme ils l'ont aidé dans les fonctions qu'il va abandonner demain. N'affirme-t-il pas, d'ailleurs, que sa nomination au ministère des affaires étrangères « *n'est pas et ne peut pas être politique* », puisqu'il appartient au président de la République de définir les grandes options diplomatiques de la France ? Et que sa seule ambition est de faire du Quai d'Orsay le grand et efficace instrument d'une diplomatie moderne ? Des propos rassurants, tout comme veut le paraître celui qui les prononce.

JACQUES AMALRIC.

Après la convention du P.S.

M. LECANUET : c'est la confusion.

M. Raymond Barre a reçu, lundi matin 27 novembre, les membres du bureau exécutif de l'Union pour la démocratie française, avec lesquels il s'est entretenu notamment de la situation économique et sociale et des prochaines élections européennes. Avant de quitter l'hôtel Matignon, M. Jean Lecanuet, président du conseil de l'U.D.F., a souligné la « *très grande convergence de vues entre l'U.D.F. et les orientations de la politique gouvernementale* ».

Interrogé sur le débat au sein du parti socialiste, M. Lecanuet a déclaré : « *Tout le monde s'y perd, pour la bonne raison que c'est la confusion. Confusion, au plan stratégique, entre les socialistes et les communistes qui ont fait la démonstration, et qui continuent de la faire chaque jour, qu'ils sont incapables de gouverner la France. Maintenant, une deuxième confusion apparaît à l'intérieur même du parti socialiste qui se présente comme un parti révolutionnaire et qui, par ailleurs, voudrait apparaître comme un parti social-démocrate. Le rôle de l'U.D.F. est précisément, non pas de polémiquer, mais de manifester, par sa politique sociale, son ouverture à tous les Français qui veulent une démocratie de caractère social, mais qui soit totalement à l'abri des impossibles combinaisons avec le collectivisme et le parti communiste.* »

● « *La Lettre de l'Unité* », publiée par le P.S., note, dans son numéro du 27 novembre, à propos de la convention nationale de ce parti : « *Si l'ensemble de la majorité actuelle du parti est bien toujours d'accord sur la ligne que François Mitterrand a rappelée samedi, elle se retrouvera sur un seul texte. S'il y en a un autre, c'est que ses auteurs auront voulu présenter un autre choix. Et chacun alors dans le cadre d'un débat parfaitement normal devra prendre ses responsabilités.* »

Une lettre de M. et Mme Kehayan à propos de « l'U.R.S.S. et nous »

Mis en cause par M. Claude Frioux (le Monde du 17 novembre), Nina et Jean Kehayan, auteurs de Rue du prolétaire rouge *(le Seuil), nous adressent les réflexions suivantes :*

Il n'a jamais été dans nos intentions de polémiquer avec des auteurs qualifiés par d'aucuns d' « officiels » de notre parti. Mais depuis « Apostrophes » du 10 novembre, consacrée à » l'U.R.S.S. et Vous », il semble que les problèmes des rapports du P.C.F. avec l'U.R.S.S. occupent enfin le devant de l'actualité et montrent qu'ils sont le nœud des avancées, des stagnations ou des reculs de la gauche tout entière.

Est-il fini le temps où l'union sacrée des penseurs de la gauche assassinait sans retenue *le Retour d'U.R.S.S.*, encore très actuel d'André Gide ? Nous osons l'espérer. Sans grande illusion. Que l'agence Tass mette en branle ses chars pour écraser deux fourmis, voilà qui prouve que la diplomatie des *bulldozers* n'a rien compris aux finesses de l'Occident. Qu'elle félicite la fédération des Bouches-du-Rhône du P.C.F. pour une dérisoire prise de position qui déshonore *ses auteurs, voilà qui* ne laisse pas de nous inquiéter sur les marges de manœuvre d'un parti affirmant *sa* volonté de se démarquer du grand frère soviétique, ne serait-ce qu'à petits pas très prudents dont une des étapes serait la publication de *l'U.R.S.S. et nous* aux Editions sociales.

Il est vrai que la courte histoire de notre parti baigne entièrement dans sa fidélité à l'U.R.S.S. et qu'il est tactiquement difficile de renverser la vapeur d'un seul coup. Mais avant de nous reprocher notre hâte à vouloir brûler les étapes, ne pourrait-on condamner une bonne fois pour toutes cette pratique qui a consisté à temporiser et à mentir de façon permanente depuis le 20e Congrès du P.C.-U.S. ? Nous le disons dans notre prologue, n'avons-nous pas pour notre tranquillité de communistes occidentaux sacrifié le peuple soviétique en emboîtant systématiquement le pas de la propagande des officiels du P.C.-U.S. ?

Il serait indigne pour des marxistes d'entrer dans le faux débat de la primauté de la théorie sur la pratique et vice versa. La complémentarité des deux est évidente sous peine de ruiner tout schéma de pensée cohérent. Cela étant, peut-on rejeter complètement, interdire dans une fête du parti, couvrir d'anathèmes, un ouvrage qui se veut témoignage, interrogations non pas « larmoyantes » mais noyées dans les larmes.

Les « touristes attardés » que nous sommes ont vu avec angoisse le drame d'un grand peuple qui se débat dans un quotidien médiocre, sans l'espoir d'un quelconque changement entre les congrès ou les décès des dirigeants. Piètre vie démocratique et piètre leçon de lutte pour être maître de son destin.

Nombreux sont ceux aujourd'hui qui peuvent se sentir à juste titre complices d'une imposture de l'histoire. Le peuple soviétique a été dépossédé de lui-même par un appareil de propagande qui a failli faire oublier que les hommes avant d'avoir des statistiques dans la tête avaient un cœur dans la poitrine.

Nous nous réjouissons que des auteurs soviétiques courageux décrivent sans complaisance la réalité de leur pays. *Nous pouvons* lire leurs traductions sans problème, mais quelle adresse doit *déployer le lecteur soviétique pour* les acquérir !

Nous nous réjouissons que des citoyens courageux défendent les libertés élémentaires, mais sur combien de doigts peut-on compter ceux qui restent à l'intérieur et combien de milliers sont inexorablement bannis d'U.R.S.S. A cet égard, le cas de Mme Doucia Kaminskaia, qui défendit Vladimir Boukovski avant d'être expulsé, n'est-il pas exemplaire ?

Et n'avons-nous pas la certitude par les informations qui nous parviennent — à nous tous qui sommes passionnés d'U.R.S.S. — que Moscou sera purifié par l'arrivée de la flamme olympique ?

La théorie peut faire de la notion d' « énormes crimes » une catégorie de l'histoire à explorer de façon abstraite, mais le crime ordinaire de la vie morne imposée à des millions de citoyens, même en tant que sous-produit de l'histoire au même titre que l'alcoolisme, ne méritait-il pas d'être exploré par qui a décidé de militer pour la justice sociale à travers les indignations de l'injustice du quotidien ?

Quel bonheur que le « premier pays socialiste du monde » dispose d'un code civil pour que les citoyens se défendent eux-mêmes. Mais ne doit-on pas dire en quittant la théorie pour les faits qu'il est impossible de se le procurer et que le K.G.B. tombe sur le dos de qui se montre trop insistant ?

Et en entrant dans ce juridisme, cette énumération de cas particuliers, ne tombons-nous pas dans le piège qui consiste à accréditer l'idée que, malgré tout, les choses avancent dans le bon sens en U.R.S.S. ?

Les observateurs sérieux savent au contraire que la crise de la société soviétique montre d'inquiétants signes de restalinisation, que — témoignage de temps difficiles — l'antisémitisme n'a jamais été aussi vivace et que dans certaines villes plane l'ombre des pogroms.

Théorie et pratique imbriquées, il est grand temps que les hommes de bonne volonté jouent enfin leur rôle internationaliste concernant le peuple soviétique. Que *l'U.R.S.S. et nous* aide en ce sens, tant mieux.

Que l' « assez fade » *Rue du prolétaire rouge* incite à voir la réalité, nous l'espérons. Mais en définitive, bien malin et bien peu scientifique serait celui qui pourrait énoncer péremptoirement qu'un siècle de capitalisme ou que soixante et un ans de socialisme se soldent par un bilan global positif. Ou négatif.

Dans « l'Humanité »

M. JEAN BURLES SE PRONONCE EN FAVEUR DE LA RÉHABILITATION DE BOUKHARINE

M. Jean Burles, membre du comité central du P.C.F., évoque dans *l'Humanité* du 28 novembre les démarches effectuées auprès du parti communiste en faveur d'une réhabilitation de Nicolas Boukharine *(le Monde* du 14 novembre). Il relève notamment que le fils du révolutionnaire russe « *s'efforce d'obtenir cet acte humanitaire et de justice* ». Il ajoute :

« *Les motifs de l'accusation — complot et haute trahison, — qui étaient faux, comme cela est prouvé aujourd'hui, ont cependant, il y a quarante ans, servi de justification pour écarter, éliminer, exécuter les dirigeants et des centaines de milliers d'autres communistes opposés à la politique de Staline.*

» *Après la dénonciation par Khrouchtchev, lors du vingtième congrès du parti communiste de l'Union soviétique, en 1956, des crimes de la période stalinienne, si plusieurs dirigeants condamnés à l'époque furent réhabilités, beaucoup d'autres ne le furent pas. Boukharine, pourtant l'une des figures les plus marquantes, est de ceux-là.*

» *Aujourd'hui, puisque la thèse du complot n'est plus officiellement soutenue en U.R.S.S., nous comprenons d'autant moins que la réhabilitation de Boukharine, comme réparation morale, soit refusée.* »

M. Jean Burles, qui retrace dans son article la vie de Nicolas Boukharine (1), en rendant hommage à ses capacités d'analyse, ne dit, en revanche, pas mot de l'attitude du P.C.F. en 1956 lorsque Khrouchtchev s'engagea dans un processus de réhabilitation des victimes de Staline. A l'époque, selon le témoignage de Jaurès Medvedev *(le Monde* du 6 septembre), Maurice Thorez, alors secrétaire général du P.C.F., aurait convaincu Khrouchtchev de renoncer à la réhabilitation de Boukharine. M. Burles se borne à noter qu'« *apprécier le rôle qu'a joué Boukharine en U.R.S.S. et dans l'histoire de l'Internationale communiste est une question qui concerne le parti communiste français qui a été une section de l'Internationale communiste.* »

(1) Nicolas Boukharine, qualifié par Lénine de brillant théoricien, fut d'abord un « communiste de gauche ». Après la révolution, il prit position contre la paix de Brest-Litovsk. Ensuite, il fut un des représentants de la tendance dite de droite. Il mit en garde ses collègues de la direction contre l'industrialisation à outrance et la collectivisation forcée. Après avoir aidé Staline à chasser du pouvoir Trotski, Kamenev, Zinoviev, il fut à son tour épuré. Exclu du bureau politique en 1929, il fut jugé pour « crime contre-révolutionnaire » et exécuté en 1938, à l'âge de cinquante ans.

Gide et le « Retour d'U.R.S.S. »

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Pierre Pascal :

Il est fort heureux que Gallimard ait réimprimé le *Retour d'U.R.S.S.* d'André Gide et que *le Monde* ait consacré à cet événement un excellent article de Raymond Jean « le Monde des livres » du 6 octobre 1978). Mais dans cet article une explication manque : comment se fait-il qu'un homme comme Gide, en 1933, déclare son admiration pour l'U.R.S.S., et, trois ans après, en 1936, la voie d'un tout autre œil ? Le régime imposé au pays n'a pas changé de nature, il n'a fait que persévérer dans l'être. C'est notre voyageur qui l'observe cette fois de plus près et qui découvre cette fois ses vices. D'où vient cette clairvoyance tardive, inattendue ? La question doit être posée.

La réponse m'a été donnée à l'époque par Victor Serge, qui connaissait très bien les milieux littéraires de Leningrad. Le second voyage de Gide, m'a-t-il confié, a été documenté et suivi par l'Internationale des homosexuels. Représentée en Russie, elle était mal disposée pour le régime à cause d'une loi condamnant les homosexuels à la déportation pour cinq ans (Gide signale le fait page 52 en note, dans la réédition présente). Ce sont les frères de Gide qui lui ont expliqué l'état de choses véritable qui, aujourd'hui encore, est difficilement perceptible à un étranger non préparé.

POLITIQUE

L'eurocommunisme à l'épreuve des élections

(Suite de la première page.)

Cette Assemblée européenne peut tirer de la faiblesse de ses pouvoirs réels une autorité politique considérable. Elle sera le lieu de rencontre et de confrontation des grandes tendances organisées à l'échelle d'une Europe occidentale dont l'intégration économique est déjà à ce point avancée que l'on voit mal comment des solutions proprement nationales à la crise pourraient s'imposer sans concertation entre les différents pays qui la composent.

La gauche européenne n'est pas mal placée pour jouer un rôle, peut-être décisif, dans cette Assemblée. En tout état de cause, elle pourra y avoir un grand pouvoir de proposition. Porteuse des intérêts du mouvement ouvrier européen, elle a devant elle quelques problèmes d'importance. La crise d'abord, qui a permis sa spécificité, celle de faire courir le risque de la décomposition de la classe ouvrière elle-même, risque qui en menace l'expression politique et syndicale ; la situation internationale, caractérisée par un recul de la détente avec comme corollaire un raffermissement des blocs (la bombe à neutrons n'est pas une plaisanterie) ; enfin, le rapport avec le tiers-monde, qui, s'il ne trouve pas de solution juste, peut devenir catastrophique avant la fin du siècle. Si la gauche européenne n'est pas en état de gérer l'adaptation de cette partie du monde où est né le mouvement ouvrier aux nouvelles conditions mondiales, cela en sera fait pour longtemps de l'espérance socialiste. D'autant que se développe à la faveur de la crise une idéologie de droite qui, pour la première fois depuis le fascisme (la comparaison s'arrête là), semble capable de pénétrer la gauche elle-même et la mettre en question.

La gauche européenne telle qu'elle est, le mouvement ouvrier occidental tel qu'il est. Pour reprendre les termes des communiqués communs signés lors des rencontres Berlinguer - Brejnev et Berlinguer - Tito, au début octobre, « *le mouvement ouvrier des pays de l'Europe occidentale, dans la collaboration entre communistes, socialistes, sociaux-démocrates et toutes les forces démocratiques, d'inspiration chrétienne et laïque...* » Cette collaboration, c'est peu de dire qu'elle rencontre de sérieux obstacles. Le plus important serait l'anticommunisme, si toutefois l'anticommunisme n'était souvent que l'expression de l'abandon des objectifs socialistes. Quand la social-démocratie allemande a fait massacrer les spartakistes en 1919, le stalinisme ni même le léninisme, tel qu'on le présente aujourd'hui, ne lui fournissaient la moindre justification. Autre obstacle : quelques pays d'Europe ont des gouvernements socialistes. Ce qui est un bien, absolument. Mais si, comme le dit Claude Estier (*l'Unité* n° 311), « *la social-démocratie... se trouve bloquée lorsqu'il s'agit de s'attaquer véritablement aux structures profondes de la société capitaliste* », au niveau de l'exercice du pouvoir d'Etat, cela se traduit par la prise en charge d'intérêts proprement *impérialistes*. L'attitude du gouvernement Callaghan sur l'Iran, certains aspects de la politique extérieure ouest-allemande, le prouvent.

Un détour coûteux

Cela étant, les grandes social-démocraties européennes ont su garder la confiance de l'immense majorité des travailleurs dans leur aire nationale respective et se sont révélées capables de soustraire durablement le pouvoir à la droite (comme à le lui rendre sans traumatisme). Les capitalismes anglais, allemand ou suédois s'accommodent de gouvernements sociaux-démocrates, mais les social-démocraties accèdent au pouvoir, le gèrent ou le perdent à travers des luttes qui sont des luttes de classes. L'échec des sociaux-démocrates suédois a été un échec du mouvement ouvrier suédois. Sauf à supposer, ce qui poserait plus de problèmes que cela n'en résoudrait, la disparition de toute conscience de classe et de toute aspiration au socialisme dans les pays à social-démocratie hégémonique, il faut admettre que les avant-gardes ouvrières dans les pays se reconnaissent dans la social-démocratie.

La question se pose évidemment de savoir si la tendance est à l'intégration de plus en plus poussée des social-démocraties au système capitaliste. Il serait simpliste de répondre par oui ou par non. A l'apogée du « *miracle allemand* », Bad-Godesberg a exprimé pour le S.P.D. un choix effectivement grave de conséquences. Mais Bad-Godesberg n'a pas empêché l'*Ostpolitik* du chancelier Brandt, laquelle a fait baisser la tension au centre de l'Europe d'une façon tout à fait positive, et l'actuel gouvernement de la R.F.A. reste fidèle à cette *Ostpolitik*, quitte à s'opposer sur certains points à l'actuelle politique américaine. La fortune politique du S.P.D. est liée à la détente internationale d'une façon que l'on ne saurait réduire mécaniquement à un choix du grand capital allemand dont le S.P.D. serait purement et simplement l'instrument.

Au surplus, il faut distinguer et à l'intérieur des grands partis sociaux-démocrates et entre les partis. *Rinascita*, l'hebdomadaire du P.C.I., sous la plume d'un des théoriciens marquants du marxisme italien, Léonardo Paggi, a publié une enquête sur « le modèle travailliste » dans laquelle est mis en lumière le fait que « *le mouvement ouvrier d'Europe occidentale est aujourd'hui contraint d'affronter des problèmes identiques* », et qu'en ce qui concerne le parti travailliste « *il représente une tentative de résistance du mouvement ouvrier à l'égard de laquelle il serait injuste de faire preuve de suffisance* ». Le même hebdomadaire a souligné l'importance de la présence de représentants des partis de l'eurocommunisme au congrès travailliste à titre d'invités, ainsi que de la création par le parti travailliste d'une commission pour les rapports avec l'eurocommunisme.

L'histoire du mouvement ouvrier européen aura fait le détour, à maints égards coûteux, par la division en deux partis fondamentaux. Trop tard pour s'en réjouir ou pour le déplorer. Trop tard pour ouvrir la querelle sur le léninisme ou sur la trahison de la social-démocratie. Aujourd'hui, admettons, les uns et les autres, que les frontières du socialisme ne coïncident ni avec l'aire d'influence des partis communistes ni avec celle des partis socialistes et sociaux-démocrates. Au surplus, dans les aires d'influence, agissent des composants différenciés. Les communistes italiens ont raison de ne pas identifier l'opération passablement peu scrupuleuse de Bettino Craxi contre leur parti à la social-démocratie *en général*.

La troisième voie

L'eurocommunisme est pour les partis socialistes à influence dominante, comme l'a dit un théoricien du S.P.D., « *un défi et une espérance* ». Il constitue d'ores et déjà un point de référence pour les éléments qui s'emploient à l'intérieur des social-démocraties à la redéfinition d'objectifs socialistes. Il n'est sans doute pas, à lui seul, la troisième voie déjà opératoire entre social-démocratie et stalinisme. Cette troisième voie n'est du reste pas l'affaire seulement des partis de l'eurocommunisme, mais de l'ensemble de la gauche qui se propose des objectifs socialistes. Qu'on ne fasse pas semblant de comprendre que la troisième voie en question (la *terza via*, comme disent les communistes italiens) serait une médiance impossible entre capitalisme et socialisme. La troisième voie, c'est celle qu'il faut tracer si l'on est convaincu, d'une part que la gestion social-démocrate ne parvient pas à mettre en échec la logique capitaliste et, d'autre part, que les pays dits du « socialisme réel » ne fournissent aucun modèle valable pour l'Occident européen. Mais ne nous dissimulons pas que cette constatation banale aujourd'hui nous place sur un terrain partiellement balisé, mais encore à peu près entièrement à défricher.

La gauche dans son ensemble est formidablement en retard par rapport au monde réel. Et n'est pas un des moindres facteurs de ce retard le maintien d'une polémique portant sur ces essences intemporelles que seraient la social-démocratie ou le léninisme. Les partis de l'eurocommunisme ont préservé mieux que les partis de la IIe Internationale une potentialité révolutionnaire qui explique pour l'essentiel la très forte résistance du système capitaliste dans son ensemble quand s'ouvre à un de ces partis la perspective de la participation au pouvoir (l'affaire Moro en dit long là-dessus). Résistance que n'a jamais suscitée l'accès au pouvoir d'un parti socialiste.

La fonction et la responsabilité des partis de l'eurocommunisme sont donc très importantes. Peut-être dira-t-on un jour qu'ils ont préservé la perspective socialiste contre les tendances très fortes et spontanées à l'adaptation. Tout ce qui les affaiblit affaiblit les chances de la classe ouvrière de devenir classe dirigeante.

Ils peuvent constituer dans l'Assemblée européenne un pôle qui sera d'autant moins isolé que l'on peut supposer que les élus socialistes de différents pays (dont le nôtre) partageront quelques-unes de ses aspirations. A terme, la recomposition d'une gauche unie porteuse d'un projet réaliste de transformation socialiste pourrait créer les conditions de l'Europe des travailleurs. L'Assemblée européenne peut être, en effet, le moyen de faire entendre les propositions communistes dans des pays où depuis longtemps elles ne sont plus entendues. En ce sens elle peut être un moyen de l'internationalisme. Cela implique évidemment un renoncement au langage essentialiste (le léninisme, la social-démocratie) et une conception de l'Assemblée européenne qui en fasse autre chose que le lieu de défense d'intérêts strictement nationaux. Sans des partis communistes forts de l'expérience internationaliste et anti-impérialiste (qu'ils ont acquise souvent contre les partis socialistes ou sociaux-démocrates), l'Assemblée européenne ne pourra évidemment pas jouer ce rôle. Grande est donc là encore leur responsabilité.

Mais les partis se trouvent aujourd'hui au moment *décisif* de leur histoire. Ils ont été portés pendant des décennies par deux expériences qui prenaient le caractère de « certitude scientifique ». Celle du rôle de plus en plus positif joué par l'exemple des pays socialistes, celle de l'inéluctabilité du passage de la classe ouvrière de l'ensemble des pays capitalistes de la social-démocratie au communisme. La première de ces expériences pour une période indéterminée s'est évanouie. La deuxième a été également frustrante. Les partis de l'eurocommunisme ne pourront jouer leur rôle et assumer leur responsabilité que s'ils tirent les conclusions de cet état de fait. Composante minoritaire du mouvement ouvrier européen, mais forts de l'appui de la plus grande partie de la classe ouvrière dans deux pays, ils peuvent être le ferment actif qui rendra possible ou accélérera les évolutions perceptibles à l'intérieur du courant dominant dans le mouvement ouvrier européen qui reste le courant social-démocrate et socialiste.

Que cela implique le réajustement d'ambitions qu'avait rendues légitimes l'histoire glorieuse de la résistance au fascisme, c'est hors de doute. Et ce réajustement est d'autant plus douloureux qu'il peut être vécu comme une injustice. Mais le potentiel accumulé par ces partis ne pourra être valorisé que si ce réajustement a lieu et est conduit jusqu'au bout. Dans le cas contraire, c'est la stérilisation et le déclin.

A ceux qui seraient tentés de voir une capitulation dans cette proposition de réajustement, il est possible de répondre que l'on y puise de plus sérieuses raisons d'être communiste que dans le plaisir solitaire, dont il faut laisser le privilège aux sectes, d'avoir toujours raison seul contre tous.

JEAN RONY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	125 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

POLITIQUE

AU CONSEIL DE PARIS

L'opposition craint une forte augmentation de la pression fiscale

Le Conseil de Paris, réuni lundi 27 novembre, a adopté le plan de relance des activités industrielles et artisanales proposé par M. Jacques Chirac et défendu, en son absence, par M. Gabriel Kaspereit (R.P.R.), adjoint chargé de l'industrie. Les élus communistes et socialistes ne se sont pas opposés au texte proposé, mais ils se sont abstenus parce que, d'une part, aucun de leurs amendements n'a été retenu par la majorité, et parce que, d'autre part, ils ont jugé le dispositif prévu insuffisant. Ce dispositif « ne répond globalement ni aux besoins ni aux possibilités de la Ville », a dit Mme Schwartzbard (P.C.) ; il comporte « trop peu de garanties d'efficacité », a estimé M. Sarre (P.S.).

Les réalisations de la Ville dépendent en fait du volume de crédits que la municipalité sera à même de dégager dans le budget pour 1979. Sur ce point, le P.C. et le P.S. ont décidé, chacun pour son compte, d'alerter l'opinion publique sur l'importance de la hausse prévisible des impôts locaux. Une hausse que M. Henri Fiszbin, président du groupe communiste, évalue à « au moins » 25 %, tandis que M. Georges Sarre relève que la participation de la Ville au budget du département de Paris augmente de 40 %.

Ces chiffres alarmants sont, pour le P.C. et le P.S., autant d'arguments qui justifient leurs critiques à l'enconrte de l'accord financier conclu entre la Ville et l'Etat (« le Monde » du 18 octobre). Selon M. Fiszbin, l'aggravation de la pression fiscale est la conséquence de la « capitulation » du maire ; à ce dernier, le chef de file des communistes parisiens conseille de s'opposer aux demandes de l'Etat pour le financement du déficit des transports en commun. Rien n'oblige la municipalité, selon lui, à inscrire à son budget une subvention destinée à couvrir les dépenses de transport à la charge du département.

Quant à M. Sarre, il explique que, dans le projet de budget départemental, le préfet de Paris « présente la note que le Conseil de Paris a refusé de payer en 1978 ». Il conclut que le maire est « prisonnier » et que, malgré la « trêve » décidée par le R.P.R., la querelle entre la Ville et l'Etat risque de « rebondir au détriment des Parisiens ».

Même si les conseillers du P.C. et ceux du P.S. font de la gestion de la capitale des analyses semblables, même s'ils émettent des votes le plus souvent identiques, ils restent plus que jamais désunis. Certes, M. Sarre a souhaité devant la presse municipale « renouer le contact » avec le P.C., mais il ne nourrit guère d'illusions ».

Pour M. Fiszbin, le comportement des élus socialistes au Conseil de Paris apporte chaque jour la preuve que le P.S. « *tourne* le dos à l'union de la gauche » et fait ainsi obstacle aux initiatives communes qu'il propose lui-même.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Le plan de relance des activités économiques est adopté

A l'ouverture de la séance, M. Christian de La Malène (R.P.R.), premier adjoint, remercie les élus pour les témoignages de sympathie et les voeux de prompt rétablissement qu'ils ont adressés à M. Jacques Chirac.

Interrogé par M. Bertrand Delanoë (P.S.), M. Pierre Somveille, préfet de police, confirme l'interdiction de la manifestation prévue le 2 décembre pour soutenir les marcheurs du Larzac. Il indique toutefois que des pourparlers sont en cours en vue de l'organisation d'un rassemblement aux portes de Paris.

Les conseillers entendent ensuite le rapport de M. Gabriel Kaspereit sur l'emploi et les activités économiques dans la capitale. Ce texte, qui reprend les indications données mercredi 22 novembre par M. Chirac (*le Monde* du 23 novembre), dresse le bilan de la désindustrialisation de la capitale : depuis 1972, Paris a perdu vingt mille emplois par an. La délibération proposée par le maire prévoit, pour stopper cette hémorragie, d'une part, le maintien sur place des industries existantes, et, d'autre part, la création de zones susceptibles d'accueillir de nouvelles activités. La politique de maintien des activités existantes doit être affirmée au fur et à mesure des opérations d'urbanisme et de rénovation. Cinq zones de rénovation vont être ainsi révisées : il s'agit des secteurs Baudricourt, Bisson-Palikao, Rebéval, Saint-Baise et les Amandiers. Il est également prévu que la réhabilitation du Marais ne doit pas entraîner le départ des artisans.

Enfin, la zone de Tolbiac et des Gazomètres doivent accueillir des implantations industrielles.

Ouvrant la discussion générale, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste, indique : « *Lorsque j'entends parler de politique de l'emploi artisanal et industriel par ceux-là mêmes qui sont responsables du fiasco actuel, je dis : mieux vaut tard que jamais, mais je reste sceptique.* » M. Sarre évoque la disparition, de 1968 à 1975, de cent dix mille emplois ouvriers et la création, dans le même temps, de cinquante mille emplois occupés par des professions libérales et des cadres *supérieurs.*

M. Sarre voit dans la spéculation immobilière « *la cause prépondérante de la désindustrialisation* ». Il indique : « *Tant que le pouvoir central continuera à prendre son parti d'un chômage national élevé, il sera fallacieusement démagogique de prétendre réduire de façon très appréciable le sous-emploi à Paris.* » Il estime que le projet du maire comporte trop peu de garanties. Il précise que l'aménagement de la zone de Tolbiac et des Gazomètres rendra disponibles 12 à 14 hectares et permettra la création, étalée sur cinq ans, de cinq mille emplois, « *alors que nous en perdons en moyenne quinze à trente mille chaque année* ».

Après une intervention de M. Louis Moulinet (P.S.) demandant la préparation d'un programme de rénovation des trois cent mille logements « *dépourvus de tout confort* », M. Daniel Benassayat (P.S.) décèle, dans le choix des zones de rénovation, « *des considérations politiques* ». Il craint de la part du maire une opération de « *ségrégation* » à l'encontre des arrondissements dominés par les élus de gauche.

M. Georges Dayan (P.S.) évoque la situation des sept cents ouvriers de l'entreprise Gougne et Pongor, dont la fermeture paraît liée, selon lui, « *à une opération immobilière préjudiciable aux intérêts du troisième arrondissement* ».

Après que M. Jean Gajer (P.C.) eut dénoncé l'inaction de la municipalité face aux menaces de transferts hors de Paris des imprimeries de *France-Soir* et du *Figaro*, évoqué le sort des ouvriers de l'imprimerie de *l'Aurore* et demandé l'organisation, par la municipalité, d'une table ronde sur ce sujet, la séance est suspendue.

Lundi après-midi, sous la présidence de M. Roger Romani (R.P.R.), adjoint au maire, questeur, M. Raymond Long (P.R.), président du groupe Paris-Renouveau, souhaite que l'Etat ait « *une autre politique* ». Il indique : « *A force de vouloir décentraliser, le seuil acceptable a été dépassé.* »

Mme Christiane Schwartzbard (P.C.) observe que « *la stratégie de décentralisation a servi au démantèlement des entreprises petites et moyennes* » et que « *43 % des emplois perdus par Paris l'ont été définitivement, sans bénéfice pour la province* ». L'orateur communiste qualifie de « *velléitaire* » le texte proposé par le maire. Elle estime que toutes les ZAC dont la réalisation n'est pas encore entamée pourraient être revues pour favoriser la création d'emplois. Mme Schwartzbard fait quatre propositions : le maintien de ce qui existe ; une politique d'incitation, notamment par la suppression de la taxe généralisant l'installation et l'agrandissement d'entreprises à Paris ; une politique démocratique, notamment par la création de comités paritaires d'urbanisme ; l'élaboration d'un plan de cinq ans de développement industriel de Paris.

Après les interventions de plusieurs orateurs communistes évoquant la situation de leur arrondissement, M. Tiélès (C.D.S.) met en garde les conseillers contre les encouragements qui pourraient être prodigués aux industries classiques, et préconise une aide aux sociétés dynamiques et innovatrices. M. Burries (P.R.) craint « *un effort trop disséminé* », et demande la création d'un office municipal pour recenser les terrains, accueillir les professionnels et les aider. M. Mithouard (C.D.S.) approuve le dispositif prévu par le maire et fait quelques réserves sur le plan de sauvegarde du Marais.

Au cours de la discussion par article, la majorité repousse tous les amendements proposés par l'opposition. Finalement, la délibération est approuvée par 69 voix (celles de la majorité) contre 0, les groupes socialiste et communiste s'abstenant.

Le déséquilibre prévisionnel du budget départemental

Hôte lundi 27 novembre de la *presse municipale*, M. Georges Sarre a évoqué la préparation du budget départemental de Paris pour 1979, alimenté pour l'essentiel par une subvention municipale. Il a donné ces précisions :

« *Le budget du département de Paris connaîtra en 1979 une forte progression puisqu'il augmentera de 21,4 % par rapport à l'an dernier, passant de 2,6 milliards à 3,1 milliards de francs (...).*

» *La forte hausse du budget départemental est due essentiellement aux dépenses relatives aux transports qui augmenteront de 238 millions, soit une hausse de 45,4 %, l'autre poste important du budget, à savoir les frais de séjour et d'aide sociale, enregistrant une augmentation beaucoup plus modérée de 16,7 %.*

» *Pour équilibrer ce budget, le préfet de Paris a indiqué qu'il ne fallait pas compter sur les recettes propres au département, qui subiront une stagnation, voire une diminution. C'est donc la contribution de la commune de Paris qui devra couvrir l'augmentation des dépenses.*

» *La Ville de Paris, à ce titre, devra débourser 570 millions de plus que l'an dernier, soit une hausse de 40 %.* »

M. Sarre a souligné : « *Il n'est pas certain que cet effort considérable soit suffisant, car les dépenses sont largement sous-estimées ; en ce qui concerne les transports parisiens, je rappelle que le département doit encore une somme de 310 millions, qui n'a pas été versée au Syndicat des transports parisiens, au titre des années 1975, 1976 et 1977 ; en ce qui concerne les dépenses de frais de séjour, les retards dans le paiement des sommes dues par le département à l'Assistance publique, au BAS et aux oeuvres privées sont évalués à 440 millions. Au total, les dettes exigibles du département s'élèvent à 750 millions, soit près du quart de son budget. Elles constituent une lourde menace pour l'équilibre des finances départementales, qui n'est donc qu'un équilibre en « trompe-l'œil ». (...)*

» *Les liaisons financières actuelles entre le budget départemental et le budget communal mettent le préfet, c'est-à-dire le représentant de l'Etat, dans une situation privilégiée par rapport aux élus parisiens. Pour reprendre le mot du secrétaire général de Paris, le budget départemental est en « déséquilibre prévisionnel », ce qui n'incite pas à la bonne gestion et qui peut constituer un moyen subtil et peu voyant, entre les mains de l'Etat, pour peser sur les finances et donc la politique de la Ville de Paris.*

» *C'est pourquoi nous pensons que le département doit avoir une fiscalité propre, même si elle pèse sur les mêmes contribuables, les Parisiens, ce qui, par parenthèse, n'alourdirait pas la charge fiscale...* »

M. ORVOEN EST ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE

M. Louis Orvoën a été élu, lundi matin 27 novembre, président du conseil général du Finistère, en remplacement d'André Colin, décédé le 28 août dernier. M. Orvoën a obtenu trente voix sur quarante-sept votants. Sénateur (Union centriste), membre du C.D.S., M. Orvoën était vice-président du conseil général au sein duquel il présidait la commission des finances. — *(Corresp.)*.

[Né le 9 décembre 1919 à Moëlan-sur-Mer (Finistère), M. Louis Orvoën, ingénieur agricole, a siégé dans la deuxième Assemblée nationale constituante, élue en 1946. Député du Finistère de 1946 à 1951 puis de 1956 à 1968. Il est conseiller général du canton de Pont-Aven depuis 1958 et maire de sa commune natale depuis 1959. M. Orvoën est sénateur depuis 1971.]

AU SÉNAT

Industrie, universités, Plan : les crédits sont votés

Le Sénat a voté lundi 27 novembre, en séance de nuit, les crédits du ministère des universités, puis ceux du commissariat du Plan. Il avait auparavant adopté les dispositions concernant l'industrie.

Pour M. DESCOURS DESACRES (R.I., Calvados), rapporteur de la commission des finances, le ministère de l'industrie est avant tout celui de l'énergie : 69,6 % des crédits lui sont consacrés, le nucléaire et le charbon représentant chacun 33 % du total. Il déplore que les P.M.E. n'aient pas dans ce budget la place qu'elles méritent.

M. COLLOMB (non inscrit, Rhône) exprime l'avis de la commission des affaires économiques, selon lequel le véritable point noir reste la faiblesse de l'effort d'investissement. Pourquoi, notamment, n'avoir pas mieux exploité les créneaux tels que celui de la fabrication des deux-roues, où la demande intérieure est forte ?

M. PINTAT (R.I., Gironde) estime qu'il est du devoir du Parlement d'alerter le pays au sujet de la menace qui pèse sur son approvisionnement énergétique.

M. ANDRE GIRAUD, ministre de l'industrie, souligne l'importance du choix qui a été fait par le pays du régime de la libre entreprise.

Puis M. JEAN-PIERRE PROUTEAU, secrétaire d'Etat chargé des P.M.I., estime que les moyennes industries devraient mieux accéder à l'innovation. « *Il faut créer,* déclare-t-il, *des guichets technologiques dans les régions.*

M. BRACONNIER (R.P.R., Aisne) est préoccupé par la situation de l'industrie des deux-roues, qui est en crise malgré le succès de ce mode de transport. Que fait-on pour rendre cette industrie compétitive ?

MM. LE PORS (P.C., Hauts-de-Seine) et HUBERT MARTIN (R.I., Meurthe-et-Moselle) regrettent l'insuffisance de financement de l'Institut de recherche de la sidérurgie (IRSID), qui centralise la recherche collective. M. BOHL (Un. centr., Moselle) voudrait que l'on oblige les industries sidérurgiques à se réinstaller auprès des cokeries françaises.

MM. GRIMALDI (P.S., Nord) et SCHUMANN (R.P.R., Nord) demandent que l'on applique intégralement l'accord multifibre, qui n'est pas totalement respecté. Certaines productions importées du Brésil, d'Argentine et d'Espagne, qui devraient être contingentées, ne le sont pas.

M. SCHMAUS (P.C., Hauts-de-Seine) s'inquiète pour l'avenir de la production automobile, en particulier celle des poids lourds, et M. DUMONT (C.N.I.P., Pas-de-Calais) réclame une nouvelle politique charbonnière.

« *Quel est l'avenir du poids lourd chez nous ?* », demande notamment M. RAUSCH (Un. centr., Moselle), qui déplore aussi l'abandon par la France des créneaux de grande consommation : matériel de cinéma amateur, machines à écrire, etc.

MM. MOREIGNE (P.S., Seine) et NOE (P.S., Essonne) soulignent les difficultés financières des P.M.I. M. Noé réclame, d'autre part, la création d'une taxe parafiscale pour financer l'IRSID.

M. GIRAUD reconnaît que les Japonais ont envahi le marché de la moto, dont ils occupent 72 % contre 0,66 % pour nous. Le ministre précise également que :

— Le Fonds de garantie pour les entreprises nouvelles recevra 20 millions de francs de l'Etat. Ce sont 100 ou 150 millions de prêts qui pourront, en définitive, être consentis ;

« *La recherche sidérurgique,* déclare encore le ministre, *a une vitalité indéniable, et il n'est pas question de la laisser dépérir. Mais je ne puis prendre position dès aujourd'hui sur ce que doit faire l'IRSID. (...) Ce qui est difficile, dans la recherche, c'est moins de faire des découvertes que de les faire passer dans la réalité. Pour aller jusqu'au bout de ma pensée,* conclut M. Giraud, *je dirai ceci : nous n'avons pas besoin de chercheurs, nous avons besoin de trouveurs.* »

L'aide à l'enseignement supérieur privé sera majorée

Après avoir adopté les crédits du ministre de l'industrie, le Sénat a discuté, puis voté en séance de nuit, ceux des universités dont le rapporteur M. CHAZELLE (P.S., Haute-Loire) a souligné la progression. « *Les chiffres budgétaires,* a-t-il notamment déclaré, *traduisent une priorité réelle, bien qu'insuffisante, en faveur du personnel.* »

M. EECKHOUTTE (P.S., Haute-Garonne), président de la commission des affaires culturelles, veut élever le débat et exprimer sa déception après les grandes espérances de 1968.

« *Tout se passe,* dit-il, *dans le monde d'enseignants et d'enseignés comme si les uns étaient obnubilés par leurs préoccupations corporatistes, les autres par la recherche future d'un emploi problématique, au milieu de l'opinion indifférente. Or, vivant quotidiennement au milieu des étudiants, je connais leur angoisse et celle de leurs familles : avant que tout ne saute, il faudra bien une solution, qui devra commencer par le courage de dire la vérité.* »

Mme Alice SAUNIER-SEITE, ministre des universités, après avoir repris l'exposé introductif qu'elle avait fait devant l'Assemblée nationale, a apporté plusieurs précisions nouvelles aux sénateurs.

● L'enveloppe pour la recherche a progressé de 73 % entre 1975 et 1979, passant de 2 183 millions à 3 767 millions. « *Il n'y aura pas de licenciements,* a-t-elle déclaré, *mais il n'y aura pas non plus d'oisifs qui se dispensent de toute recherche, et j'espère que, dans l'intérêt des étudiants, les universités sauront rechercher un personnel de qualité.* »

● La formation des maitres est une des missions de l'université. C'est dans les universités qu'on prépare CAPES et agrégations. Mais il faut aller plus loin et y organiser une sorte de formation continue, déjà en cours pour les mathématiques ou les langues. Même chose pour les instituteurs qui demandent à recevoir une formation de premier cycle : la concertation est engagée au niveau des présidents d'université, mais pas encore à celui du ministère.

● Il n'y a pas un enseignant pour vingt étudiants, en raison du fait que beaucoup de ceux-ci sont inscrits pour ordre et qu'il y a des enseignants vacataires ou rémunérés comme chercheurs. Le taux d'encadrement est donc analogue à celui des universités étrangères.

« *Les établissements privés,* a conclu Mme SAUNIER-SEITE, *contribuent au rayonnement de la France, et le rôle de l'Institut catholique de Paris est irremplaçable. Complémentarité et apport à la culture et à notre rayonnement sont les critères que nous retenons pour notre aide, qui sera majorée.* »

Les sénateurs ont ensuite adopté ces crédits puis ceux du commissariat du Plan. — A. G.

● *La fédération du Val-de-Marne du Mouvement des radicaux de gauche* a élu, dimanche 26 novembre, à sa présidence M. Daniel Julien Noël, en remplacement de M. Patrice Gassenbach, démissionnaire, exclu du M.R.G. par la direction nationale en raison de son appartenance à la Fédération pour une démocratie radicale. Le nouveau président se situe, comme son prédécesseur, dans le courant minoritaire du M.R.G.

● *Le club des droits socialistes de l'homme*, que préside M. Pierre Bergis, a publié un appel dans lequel les signataires « *en appellent à la conscience des partis de gauche pour qu'ils relancent la dynamique unitaire en fondant l'union, non plus seulement sur un programme de gouvernement, mais d'abord sur un projet de société commun, qui sera suivi de plusieurs programmes de gouvernements, paliers destinés à sa réalisation, comme le souhaite la majorité du peuple français* ». Se sont notamment associés à cette démarche M. Jean-Claude Barreau, le général Bécam, MM. Maurice Buttin, Jean-Marie Domenach, Jean Elleinstein, Roger Garaudy, Claude Gault, Mme Cécile Goldet, MM. Jacques Madaule, André Mandouze, Georges Montaron, l'amiral Antoine Sanguinetti, M. Georges Sauge.

Le Monde

société

JUSTICE

Une nuit de novembre

Un jeune homme est mort. A deux pas des tours du quartier d'Italie, à Paris, il s'est suicidé par le feu, sous un arbre, non loin du bourdonnement sans fin du boulevard périphérique (nos dernières éditions datées 28 novembre).

La nuit devait être déjà bien avancée, dimanche 26 novembre, quand il a franchi l'entrée du parc Kellermann, dans le treizième arrondissement. A l'abri d'un mur de soutènement, face à un petit bassin, il s'est aspergé d'un liquide inflammable, sans doute de l'essence, et il y a mis le feu après avoir regardé une dernière fois les lumières des immeubles d'Ivry-sur-Seine.

A-t-il voulu, dans un dernier sursaut de vie, éteindre les flammes ou, dans son inconscience, a-t-il roulé sur l'herbe rase ? Nul ne pourra jamais le dire. Il est mort, seul, à quelques mètres de l'arbre qu'il avait choisi.

C'est une femme qui a découvert le lendemain matin, vers 8 h. 30, le corps entièrement carbonisé, les mains recroquevillées. Sous l'arbre, il ne restait que du plastique fondu provenant vraisemblablement du récipient qui avait contenu le produit inflammable. A quelques pas de là, il y avait sous une pierre une demi-feuille de carnet à spirale. Le jeune homme avait écrit quelques phrases au stylo vert dans un français mélangé d'un patois du sud de la France. Quelques mots difficiles à comprendre dans lesquels il disait adieu à sa famille. Le reste du texte est resté dans le carnet et a brûlé avec lui.

Pourquoi, une nuit de novembre, un jeune homme a-t-il choisi de mourir ? L'enquête ne fait que commencer. Les policiers ont déjà pu identifier la victime : Stéphane Boutin, vingt ans environ, originaire de Paris, et qui vivait non loin de l'endroit où il s'est immolé, dans le quartier Italie. Après de brillantes études, il s'était présenté à plusieurs concours d'entrée aux grandes écoles. Mais nul ne paraît savoir ce qu'il faisait. Alors, pour les enquêteurs, il va falloir essayer de comprendre. Lundi soir, un homme que l'attroupement des policiers avait intrigué s'est approché. Son chien a renifié l'odeur du terrain brûlé. A haute voix, l'homme s'est demandé : « Comment peut-on en arriver là ? »

M. BOLE-RICHARD.

AUX ASSISES DE L'OISE

Un commerçant meurtrier d'un voleur est acquitté

Beauvais. — La cour d'assises de l'Oise, présidée par M. Guy Tabardel, conseiller, a acquité, lundi 28 novembre, M. Henri Lanvin, soixante-neuf ans, un commerçant de Compiègne qui, le 7 novembre 1977, avait tiré dans le dos et tué net un voleur surpris dans son atelier de bricolage. L'avocat général, M. Louis Wallon, avait requis une peine de principe de deux à cinq ans de prison assortie du sursis, précisant même : « Il faut attacher plus d'importance à la déclaration de culpabilité pour meurtre qu'à la peine. »

De notre correspondant

Trop, c'était trop. « *Le dimanche, je me suis aperçu qu'on m'avait volé ma perceuse. Alors, j'ai installé une roulette dans la feuillure de la porte de mon garage, raccordée par un fil aérien à une sonnette à la tête de mon lit. Le lundi soir, elle a fonctionné.* » M. Henri Lanvin explique en bégayant comment il est devenu le meurtrier de Guy Leroy, vingt ans, revenu cette nuit-là voler des forets « oubliés » la veille. Le signal donné, M. Lanvin monte une embuscade. Un taxi hélé dans la rue braque ses phares sur la porte de l'atelier. Armé de son fusil de chasse Remington automatique à cinq coups, dont la crosse et le canon avaient été sciés, le commerçant de Compiègne entre et surprend le voleur.

« *Celui-là, je le tenais* », expliquera-t-il plus tard. Le voleur sort le premier, les mains en l'air. « *Il a fait trois ou quatre pas, puis s'est mis à courir* », a déclaré le chauffeur de taxi. Instantanément, c'est le coup de feu. Le jeune garçon poursuit sa course quelques mètres et s'effondre. « *Le coup a été tiré d'une distance de 2 m 50 à 3 mètres* », a expliqué le médecin expert, le docteur Jean Bouton, qui au cours de l'autopsie a relevé des traces de poudre sur la peau de la victime et a même retrouvé la bourre de la cartouche fichée dans le cœur, dont le ventricule gauche avait été broyé.

Après s'être assuré que le voleur est bien mort, M. Lanvin retourne demander à sa femme de prévenir l'hôpital et le commissariat, mais avant l'arrivée de la police il prend une bêche dans sa remise et la place non loin du corps pour une mise en scène de légitime défense qui ne résistera pas au témoignage du chauffeur de taxi.

M. Lanvin est un « brave type ». Commerçant à Compiègne depuis 1930, il exerce d'abord dans la charcuterie, ensuite dans le charbon de bois. Failli vers la fin des années 40, il reprend, quelques années plus tard, un commerce au nom de sa femme. A cela vient s'ajouter une « Supérette » construite de ses mains car, chez les Lanvin, on travaille.

De la victime, Guy Leroy, on dira peu de chose : « *Il aime la moto, il vient de terminer son service militaire. Orphelin de père et de mère, il vit chez sa sœur, pas très loin de la maison des Lanvin.* » « *Il avait une vie nocturne qui n'était pas exempte de reproches* », selon le président. Chez la sœur du mort, les enquêteurs retrouveront la fameuse perceuse volée à M. Lanvin. « *On ne va pas demander à ce que vous soyez inculpée de recel* », lui lance, à l'audience, l'avocat de la défense, M[e] Paul Quemoun, du barreau de Paris.

Mais voilà, les magasins de M. Lanvin avaient été cambriolés quatorze fois, son épouse avait été victime d'un vol avec violences chez elle. Deux individus l'avaient ligotée, battue et étaient repartis avec 6 000 francs. Les plaintes successives du commerçant étaient restées sans suite au commissariat de Compiègne. En 1973, M. Lanvin avait acheté une arme.

Peu de temps avant l'affaire, M. Lanvin avait été poursuivi pour faillite frauduleuse. Ses biens avaient été mis en liquidation. C'était la ruine au terme d'une vie de labeur. « *Vous n'étiez pas de taille à lutter avec tous ces requins* », suggère le président, compréhensif quand on évoque ses revers commerciaux.

« *C'est ça* », approuve l'accusé, qui a estimé : « *Toute ma vie on m'a pillé, on m'a dévalisé.* »

MAURICE LUBATTI.

Un détenu permissionnaire accusé de meurtre devant la cour d'assises de l'Allier

Moulins. — Jean-Philippe Dubreuil, vingt-huit ans, accusé d'avoir, le 2 janvier 1975, au cours d'une permission de sortir accordée à la fin d'un séjour de deux ans en prison, pour vol, tué, à Cusset (Allier), un agent payeur des allocations familiales, Claude Barnabé, afin de lui dérober l'importante somme d'argent qu'il détenait — le vol n'a d'ailleurs pas eu lieu — comparaît, depuis le lundi 27 novembre, devant la cour d'assises de l'Allier. Près de lui, dans le box des accusés, Antonio Rodriguez-Pena, cinquante-deux ans, ancien légionnaire, présent à ses côtés lors des faits, inculpé de tentative de vol qualifié, François Viala, trente-quatre ans, le « chauffeur », et Philippe Magnard, vingt-six ans, cité, de vol qualifié et de recel de malfaiteur. Un cinquième homme, Gérard Jacques, aurait dû se trouver présent avec eux pour avoir fourni l'arme du meurtre. Il a péri, sans doute victime d'un règlement de comptes, le 7 décembre dernier, à Saint-Laurent-du-Var.

Signe particulier : un mort

De notre envoyé spécial

S'il n'y avait eu la mort d'un brave homme, on ne saurait par quel côté de la triste comédie française aborder l'affaire. Car il y a ceci, il faudra bien s'en souvenir tôt ou tard : dans le petit matin brumeux de Cusset, le 2 janvier 1975, Claude Barnabé, cinquante-sept ans, agent payeur des allocations familiales, vient de sortir son vélomoteur. Il va bientôt partir en tournée. « *Qu'est-ce que tu veux pour déjeuner ?* », interroge sa femme, quand deux hommes pénètrent dans l'enceinte de son petit pavillon et s'en vont droit le « braquer » dans son garage.

« *Les gars... Les gars... Faites pas les cons !* »

Il a parfaitement compris, Claude Barnabé, quelqu'un va, dans une seconde, lui trouer les poumons et lui faire éclater l'aorte d'une balle de 7,65. Après : la fuite. Qui ? Pour commencer à le savoir ou pour apprendre à l'ignorer il faut faire le tour du polygone de la banalité, celui devant lequel se trouvent la majorité des cours d'assises dans la plupart des affaires qu'elles jugent. Ou bien Jean-Philippe Dubreuil, le brocanteur trapu et bourru, amateur de châteaux à piller, posé sous la chape noire des cheveux, des moustaches et de la barbe. Ou bien Antonio Rodriguez-Pena, Espagnol, profil aquilin et lèvres minces, l'exil, la légion, les métiers impossibles dans le Sahara des pétroliers, l'impossibilité de revenir à une vie banale.

Tirer, lui, « Tonio », avec son 6,35 d'emprunt, abîmé et dangereux pour l'utilisateur ? C'est comme si Don Quichotte s'en allait vendre Dulcinée. Dix condamnations pour vols, oui, mais pas ça.

Alors c'est Dubreuil qui s'attribue le 6,35 inoffensif et charge Rodriguez-Pena du port du 7,65... et du meurtre ? Parler bref, épaules larges. Premiers « coups » à Paris. « *J'étais tombé dans une époque, 68, où j'étais un peu contestataire et tout. J'étais contre une société, à l'époque, qui ne me plaisait pas.* »

Comme d'autres deviennent « métallos », lui devient « margino ». Puis c'est la venue dans l'Allier, le « travail » avec Gérard Jacques, descendu à vingt-neuf ans avec une imposante auréole d'antiquaire — pilleur de châteaux — racketteur.

Ce dernier savait y faire, paraît-il, et n'avait pas été pour rien dans l'obtention de la permission de sortir de la prison de Montluçon accordé à Dubreuil, du 31 décembre 1974 au 2 janvier 1975 au soir. Au fait, cette permission mise à profit pour participer au mauvais coup que l'on sait (après un vol de cave chez un dentiste à Vallon-en-Sully), n'est-ce pas le côté lumineux du polygone ? Comme symbole des fameux 0,03 % de permissionnaires-criminels, Dubreuil ne fait pas le poids. On ose à peine le dire : cela aurait pu arriver avant l'emprisonnement à Montluçon ou au cours de la permission ultime, en février, ou encore un mois plus tard après la libération conditionnelle. Mêmes causes...

Voilà pourquoi il n'a pas été un seul instant question, au cours de la première journée des assises de l'Allier, de ce côté-là. Ni du retour à l'heure à la prison de Montluçon, non sans avoir bu un coup chez le gardien. Non, il n'a été question que de quelques autres côtés du polygone.

Ainsi tour à tour minaudant et pleurnichant, hypocrite puis effondrée, tantôt trahissant son rôle d'égérie, tantôt avouant celui de « donneuse », l'épouse de Viala, le chauffeur, qui a fini par dénoncer tout le monde : chacun a vu à travers elle ce qui a pu lier à l'association baroque des deux brocanteurs son raté de mari. Ainsi, Philippe Magnard, le peintre à la vocation contrariée : la « dèche », les petites combines tout cela sur fond d'histoires ou de mythes de fabuleux déménagements de châteaux.

Et puis, le petit côté, à ne pas exhiber de préférence, l'invraisemblable logique d'un gendarme qui veut « sortir » une affaire : indices véritables, soupçons vagues, simples associations d'idées, tout y passe. Conclusion : le maréchal des logis chef Jolicart s'est demandé si le meurtrier n'était pas Rodriguez-Pena ; son confrère Sac n'a jamais douté que ce fut Dubreuil. Aussi, quand le maréchal des logis chef Jolicart parle avec insistance « d'orientation » d'une enquête, frémit-on de voir quelle ambiguïté peut revêtir le mot.

Brèches ou remparts, tous les côtés peuvent servir à tout. Mais comment les organiser dans l'espace d'une cour d'assises pour que nul n'ignore qui, de Dubreuil le massif ou de Rodriguez-Pena l'incisif, a un peu plus — irrémédiablement — « *fait le c...* » ?

MICHEL KAJMAN.

UN TUNISIEN BRUTALISÉ PAR UN POLICIER A MARSEILLE

(De notre correspondant

Une double plainte pour coups et blessures volontaires et injures a été déposée, lundi 27 novembre, auprès du procureur de la République de Marseille, par M. Amer Hadjkhalifa, un juriste tunisien demeurant à Marseille, ainsi que par la LICA, dont le président à Marseille est M[e] Isidore Aragonès.

M. Hadjkhalifa, trente-six ans, se trouvait samedi soir à son domicile, 60, rue de la République, à Marseille, lorsqu'il entendit des cris de femme provenant de la rue. Un homme tentait de faire monter de force une jeune femme dans sa voiture. Le témoin prévint la police et descendit s'interposer. La femme s'enfuit avant l'arrivée du fourgon de police, mais l'homme fut interpellé, et M. Hadjkhalifa invité à faire entendre son témoignage.

L'un des trois policiers en tenue qui se trouvaient à l'intérieur du fourgon interrogeant le témoin en le tutoyant, ce dernier répondit : « *Je préférerais que vous ne me tutoyiez pas.* » C'est alors, selon ses dires, qu'il reçut plusieurs coups au visage, dont l'un provoquera, ainsi que le précise un certificat médical, « *une ecchymose dans la région temporale gauche* ».

Il s'agit, précise le plaignant, d'une attitude individuelle, les deux autres fonctionnaires ayant, au contraire, fait preuve de modération. Pour M[e] Isidore Aragonès, « *il ne s'agit pas d'une bavure policière, mais de l'acte isolé d'un élément qui n'a pas sa place dans la police. C'est un acte raciste caractérisé puisque, avant les coups, le tutoiement a été utilisé en raison de l'origine raciale du plaignant* ».

AU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

L'élection-démission de M. Lyon-Caen

Elu, dimanche 26 novembre, au conseil syndical du Syndicat de la magistrature, M. Pierre Lyon-Caen, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, secrétaire général du Syndicat de la magistrature de 1970 à 1972 (*le Monde* du 28 novembre), a démissionné de ses fonctions à ce conseil. Mme Madeleine Sabatini, juge des enfants à Paris, qui avait recueilli 301 voix, va également remettre sa démission. Tous deux étaient les seuls élus de la tendance dite « modérée ».

« *Ce geste*, nous a déclaré M. Lyon-Caen, *est la conséquence logique du résultat des élections.* » Alors que le onzième congrès du syndicat, qui s'est réuni du 24 au 26 novembre à Paris (*le Monde* daté 26-27 et 28 novembre), a vu d'incessants rappels à la volonté de pluralisme, au respect des divers courants — au moins deux — qui existent dans le syndicat : deux seulement sur les six candidats de la tendance « modérée » ont été élus. « *Nous ne voulons pas être des otages* », conclut M. Lyon-Caen. Il estime que la présence de deux modérés au conseil syndical aurait servi de caution à cet organe ; au contraire, « *un conseil monocolore fera plus attention à ce qu'il fera* ».

Cette démission peut créer une situation nouvelle au terme de laquelle les engagements de M. Joinet de ne pas être au bureau du syndicat pourraient être remis en question. « *En aucun cas je ne serai candidat au bureau*, avait déclaré M. Joinet au congrès, *d'abord pour des raisons personnelles, puis parce que ce serait une régression. Enfin parce que je serais tenté par des phénomènes de pouvoir, alors il vaut mieux prendre des assurances publiques.* »

M. Louis Joinet nous a indiqué qu'il n'avait aucun commentaire à faire sur cette décision, n'ayant aucun avis personnel à exprimer et n'ayant encore pu rencontrer les autres membres du conseil syndical.

● *Un nouveau conseil syndical de seize membres* élus pour deux ans a été mis en place. Il est chargé de désigner un bureau de sept membres pour la même période. Il est composé de : Mmes Mireille Imbert-Caretta, substitut à Dijon ; Martine Comte, juge à Grenoble ; MM. Patrice de Charette, juge d'instruction à Béthune ; Louis Joinet, administration centrale ; Mmes Sylvie Perdriolle, juge des enfants à Rouen ; Madeleine Sabatini, juge des enfants à Paris ; MM. François Roger, premier juge à Nantes ; Dominique Coujard, juge d'instruction à Evry ; Mme Elisabeth Vieux (sortante), substitut à Paris ; MM. Michel Marcus (sortant), juge d'instance à Tourcoing ; Dominique Sshaffhauser, juge d'instance à Rambouillet ; Pierre Lyon-Caen, administration centrale, Renaud Blanquart, juge des enfants à Brest ; Maurice Zavaro (sortant), juge à Béthne. Deux auditeurs (élèves magistrats) ont été, d'autre part, élus : MM. Pierre Moreau et Yves Rabineau.

Faits et jugements

M. Pierre-Désiré Allaire ferait la grève de la faim.

M[e] Marcel Ceccaldi, l'avocat de l'entraîneur-driver M. Pierre-Désiré Allaire, inculpé d'escroquerie et d'infraction à la législation sur les courses, envisage de déposer une demande de mise en liberté provisoire en faveur de son client auprès de M. Raymond Gazan-Vilar, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Grasse (Alpes-Maritimes), chargé de l'enquête sur les courses truquées de Cagnes-sur-Mer (*le Monde* du 24 novembre). Incarcéré pour des raisons de santé à la prison de Nice, M. Pierre-Désiré Allaire a commencé, selon son épouse, jeudi 23 novembre, une grève de la faim pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur son cas. L'entraîneur aurait également l'intention de procéder à la vente des onze chevaux qu'il possède en association avec le chanteur Michel Sardou. Après l'incarcération de M. Allaire, le chanteur s'était adressé à la justice pour obtenir cette vente, que l'entraîneur avait d'abord refusée. Le tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine) doit faire connaître, le 5 décembre prochain, le nom du commissaire-priseur qui procédera à la vente aux enchères des chevaux de ces anciens associés.

● *Nouvelles inculpations.* — M. Maurice Sinibaldi, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Marseille, chargé de l'enquête sur les courses truquées de cette ville, a inculpé, vendredi 24 novembre, deux nouveaux drivers, MM. Jean-Louis Feretti et Christian Bossi, d'escroquerie et d'infraction à la législation sur les courses. M. Christian Bossi a été laissé en liberté tandis que M. Jean-Louis Feretti a été placé sous mandat de dépôt. Ces deux drivers sont soupçonnés d'avoir participé à la fraude du prix de Vaufrèges couru le 31 juillet 1976 sur l'hippodrome de Pont-de-Vivaux à Marseille, en compagnie, semble-t-il, de plusieurs professionnels déjà inculpés pour le truquage du prix de Nîmes (*le Monde* du 25 novembre). Un parieur, M. Marcel Ollive, a également été inculpé.

● *La voix de Hitler « interdite ».* — Comme elle l'avait fait le 21 novembre à l'annonce d'une vente publique d'objets personnels ayant appartenu à Adolf Hitler (*le Monde* du 23 novembre), la préfecture de police a interdit le 24 novembre que figure dans la vente de la discothèque de Radio-Cité, ce samedi 25 novembre à l'Hôtel Drouot-Rive gauche, un disque 78 tours reproduisant le discours prononcé par Hitler à Nuremberg en 1933.

L'affaire de Broglie : Guy Simoné interrogé

Mlle Martine Anzani, juge d'instruction chargée, depuis la nomination à la cour d'appel de M. Guy Floch, juge d'instruction, initialement désigné, du dossier concernant l'assassinat, le 24 décembre 1976, de M. Jean de Broglie, a interrogé, lundi 27 novembre, M. Guy Simoné, inspecteur principal (*le Monde* du 24 septembre). Ses défenseurs, M[es] Roland Dumas et Christian Erien, avaient demandé qu'il soit procédé à un certain nombre d'investigations, négligées selon eux, par l'enquête policière.

L'inculpé s'est expliqué notamment sur les filatures et les écoutes téléphoniques dont il dit avoir été l'objet de la part de ses collègues. M. Simoné continue à soutenir que la police était au courant plusieurs semaines avant le crime de ce qui se préparait cotre M. de Broglie, et que rien n'a été fait pour éviter le drame.

Mme Challe devient premier président de la cour d'appel de Nîmes.

Mme Suzanne Challe, président de la chambre de cour d'appel d'Aix-en-Provence, a été nommée premier président de la cour d'appel de Nîmes sur décision du Conseil supérieur de la magistrature qui s'est réuni, lundi 27 novembre, à l'Elysée sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. C'est la première fois qu'une femme accède au poste de premier président d'une cour d'appel.

Ont été également nommés premiers présidents de cour d'appel : à Nouméa, M. Pierre Deroure, président du tribunal de grande instance de Saint-Etienne ; à Douai, M. Pierre Certin, premier président de la cour d'appel de Bastia.

D'autre part, ont été nommés conseillers à la Cour de cassation : MM. Gilbert Mangin et Pierre Chabrand, présidents de chambre à la cour d'appel de Paris ; M. Jean Delmas-Goyon, premier vice-président du tribunal de Paris, M. Raymond Bronner, avocat général près la cour d'appel de Paris, maintenu détaché en qualité de chef du contentieux S.N.C.F.

● *Une dizaine de personnes* ont saccagé samedi 25 novembre en fin d'après-midi la Librairie française, située 27, rue de l'Abbé-Grégoire (sixième arrondissement). Cette attaque du Foyer de la pensée antisémite en France a été revendiquée quelques heures plus tard dans un communiqué par des membres des « Brigades juives ».

L'État ne remboursera pas à Air Inter une Caravelle plastiquée.

Le tribunal administratif de Nice a rejeté samedi 25 novembre la requête introduite par la compagnie Air Inter (*le Monde* du 17 novembre) réclamant à l'Etat le remboursement d'une Caravelle détruite par un attentat sur l'aéroport de Bastia-Poretta dans la nuit du 21 au 22 mars 1974 (*le Monde* des 23 et 24-25 mars 1974). Cet attentat avait été revendiqué par « Giustizia Paolina ». Air Inter, à qui les assurances refusaient le remboursement de l'appareil estimé à quelque 12 millions de francs — le risque de destruction d'avion consécutif à des actes de malveillance et de sabotage n'étant pas garanti à l'époque, — s'était alors retournée contre le ministre de l'intérieur. La compagnie mettait en cause le préfet de la Corse, l'accusant de ne pas avoir pris en compte, lors des événements de 1974, les instructions relatives à la protection des aéroports.

Le tribunal a fondé sa décision, d'une part, sur le fait que « *rien ne permettait d'affirmer que l'attentat aurait été évité si des mesures de protection avaient été prises — seule une garde rapprochée aurait pu constituer une mesure dissuasive*, précise-t-il, — » et, d'autre part, qu' « *aucune menace n'avait laissé présumer un acte hostile contre la compagnie Air Inter* ». — (*Corresp.*)

● « *L'Unité* » *poursuivie en diffamation.* — Dans le numéro du 3 mars dernier, l'hebdomadaire socialiste *l'Unité* paraissait un article signé sigé de Mme Emmanuelle Pias qui, évoquant la gestion du château de Chamarolles (Loiret) — devenu centre de repos — avait mis en cause M. Paul Reverdy, inspecteur générale des finances à la direction des affaires économiques de la Ville de Paris.

Mme Pias reprochait notamment à ce haut fonctionnaire « *d'avoir fermé les yeux sur certaines anomalies* ». L'intéressé riposta en engageant un procès en diffamation qui a été soumis lundi 27 novembre à la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris. La journaliste a soutenu qu'elle n'avait pas diffamé M. Reverdy, qui a répondu : « *En ma qualité de fonctionnaire je suis tenu à une obligation de réserve, mais je ne pouvais laisser passer un article aussi insultant.* »

Le jugement sera rendu le 18 décembre.

L'ÉVÉNEMENT

LES FORCES NUCLÉAIRES EN 1980

L'ARRIVEE à Cuba d'avions modernes Mig-23 de conception soviétique, capables ou non de larguer une bombe nucléaire, a parfois été interprétée comme une nouvelle « affaire des missiles », à l'instar de la tentative d'introduction à Cuba, en 1962, par les Soviétiques, de missiles nucléaires pouvant atteindre le sol américain.

On se souvient de la très vive tension internationale qui survint alors et des *mesures de rétorsion — le blocage de l'île* par la flotte de guerre américaine — prises à l'époque par le président Kennedy en réponse aux menaces exprimées à Moscou par M. Khrouchtchev. Entre les deux grandes puissances concernées, le défi lancé a revêtu la forme d'un chantage nucléaire, et le monde s'est cru, à tort ou à raison, au seuil d'un conflit planétaire.

Aujourd'hui, la présence de Mig-23 dans les forces aériennes cubaines ne semble pas donner lieu à une crise comparable entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, même si, pour d'autres raisons, on note une certaine dégradation des relations Moscou-Washington, liée principalement à la situation au Proche-Orient.

Le rapport des forces nucléaires entre l'Est et l'Ouest s'est très sensiblement *modifié depuis le temps des « missiles de* Cuba ». Globalement, on peut dire que les Etats-Unis et l'Union soviétique, avec loin derrière eux la Grande-Bretagne, la France et la République populaire de Chine, se retrouvent, seize ans après, pratiquement à parité, mais que les experts enregistrent des signes d'un certain relâchement de l'effort américain se traduisant par l'abandon de programmes importants — comme le nouveau bombardier B-1 — ou par l'absence de décisions sur d'autres projets qui prennent du retard.

Devant les progrès impressionnants de la technologie, on observe, principalement aux États-Unis, l'ouverture d'un grand débat public sur la politique de défense et les moyens de la servir, tandis que les pays européens s'interrogent sur l'attitude américaine dans un *conflit éventuel et que la réapparition*, sur la scène internationale, d'une Chine populaire franchement hostile à l'Union soviétique crée de nouvelles inquiétudes à Moscou.

Page établie par Jacques Isnard

Une compétition technologique entre l'Est et l'Ouest

EN dépit des négociations bilatérales (Etats-Unis et Union soviétique) sur la limitation des armements nucléaires stratégiques et des discussions internationales sur la réduction équilibrée des forces classiques, notamment en Europe, ou sur un contrôle accru des ventes d'armes par les pays exportateurs, les potentiels militaires dans le monde ne cessent de s'accroître, en quantité, et de se moderniser, en qualité. A l'Est comme à l'Ouest, dans les pays industrialisés comme dans les Etats en voie de développement, les panoplies de défense se diversifient chaque jour davantage, et, dans les laboratoires militaires, la course à l'armement est sans cesse relancée.

Cette constatation est vraie dans le domaine des armes classiques, où la sophistication et la « gadgétisation » vont croissant, mais elle est vraie aussi dans le domaine des matériels nucléaires, là où, *a priori*, on aurait pu croire que les ingénieurs et les techniciens œuvrant pour les militaires étaient déjà parvenus au terme de leurs découvertes. En réalité, dans le domaine des armes nucléaires, on assiste plutôt à une nouvelle relance des recherches technologiques dont certaines ont des effets directs sur l'équilibre des forces Est-Ouest.

Une telle réactivation des études d'armements, comme on l'observe à l'heure actuelle dans les pays qui ont accédé à la puissance nucléaire, rend sinon impossible, du moins très difficile tout effort de réduction des dépenses militaires, tandis que l'absence de tout moyen réel et sûr de vérification et de contrôle, y compris par la reconnaissance de satellites dans l'espace, contribue indirectement au développement de nouveaux systèmes d'armes et consacre l'hégémonie nucléaire, dans le monde, des Etats-Unis et de l'Union soviétique.

La fin de la suprématie américaine ?

L'équilibre nucléaire entre l'Est et l'Ouest — c'est, du moins, l'expression habituellement retenue pour définir la situation présente, même si les développements technologiques ont sensiblement modifié les rapports de forces établis de longue date — est profondément menacé.

On constate, en réalité, une disparition progressive de la prééminence des Etats-Unis dans le domaine des armes nucléaires et une sérieuse reprise de l'effort de recherche en Union soviétique, principalement sur les missiles. A *cet effort d'études en matière* nucléaire il convient d'ajouter la volonté des Soviétiques d'appliquer des mesures actives de défense civile, avec la construction d'abris, des exercices de protection des populations ou des stockages préventifs qui paraissent avoir pour effet de sensibiliser les civils à l'éventualité d'un conflit.

Toutes ces considérations expliquent que les experts prévoient, pour les décennies prochaines, une nouvelle période de « déstabilisation » des équilibres nucléaires, dans le monde, du fait même de l'apparition d'armes technologiquement très développées, aux effets redoutables.

Ainsi, les bombardiers, qui ont été la première génération des lanceurs (ou vecteurs) d'armes nucléaires, retrouvent, pour ainsi dire, un nouvel usage avec l'entrée en service, probable, des missiles de croisière. Il s'agit d'un engin sans pilote, volant à vitesse subsonique (dans un premier temps des recherches déjà entreprises) à basse altitude et largué d'un avion, d'une plate-forme de tir au sol ou d'un navire de guerre. Le missile de croisière a, pour lui, d'avoir un grand pouvoir de pénétration des défenses adverses et d'être d'un coût relativement faible, ce qui permet d'en posséder des quantités.

Les missiles balistiques connaissent, eux aussi, des perfectionnements, dont la plus évident est la capacité pour un même engin de portée intercontinentale (10 000 kilomètres et plus), d'embarquer plusieurs têtes nucléaires, jusqu'à quatorze charges explosives à bord du missile Trident, conçu pour les nouveaux sous-marins américains.

Mais les charges multiples, qui offrent l'avantage de saturer et de dérouter un dispositif adverse de défense anti-aérienne, sont d'ores et déjà entrées dans la panoplie nucléaire de base des grandes puissances. En réalité, les missiles intercontinentaux vont enregistrer de nouveaux progrès dans le domaine de la précision et celui de la mobilité.

Des engins soviétiques précis

La précision de la « frappe » nucléaire peut bouleverser les données de la stratégie. A ce jour, par exemple, l'écart circulaire probable (c'est-à-dire le rayon d'un cercle centré sur l'objectif et à l'intérieur duquel devraient tomber 50 % des projectiles visant cet objectif) des missiles soviétiques est passé de 2 000 à 500 mètres. Les derniers essais ont été, pour les Occidentaux, l'occasion d'observer que cette précision des engins soviétiques pouvait être de 200 mètres environ.

A moins d'un développement très significatif, et pour l'instant assez improbable, des réseaux de défense par antimissiles, la quasi-totalité des silos de missiles offensifs, qui constituent la capacité de riposte d'un pays pourvu d'armes nucléaires, sont à la merci d'une bordée d'engins intercontinentaux assaillants tirée avec précision.

C'est la raison pour laquelle les états-majors des pays qui ont à redouter de telles attaques par *surprise songent à mettre* au point des missiles intercontinentaux mobiles, échappant en permanence à toute détection et prêts à être mis à feu instantanément.

Les Etats-Unis, l'Union soviétique et, dans une moindre mesure, la France étudient un tel programme de missiles mobiles ou semi-mobiles. L'engin est installé sur un rail au fond d'une galerie creusée dans la montagne et il n'est visible qu'au moment du lancement sur l'ordre des autorités. Ou bien le missile se déplace à bord d'un train, d'un camion, ou il est dispersé dans le fond de piscines dont l'eau est un amortisseur des coups adverses. Ou encore les silos dans lesquels les missiles sont enfouis sont en nombre très supérieur aux engins opérationnels et l'adversaire ignore à l'avance d'où le tir aurait *lieu éventuellement*, le *silo* dit « actif » n'étant armé qu'au dernier moment.

Les progrès des charges explosives

Moins vulnérable à la première « frappe » d'un adversaire qui aurait pris l'initiative de déclencher les hostilités, le missile mobile ou semi-mobile redonne à son détenteur une capacité de riposte.

Une telle panoplie — c'est le programme MX aux États-Unis et ce sont les missiles SS-16 et SS-20 en Union soviétique — viendrait s'ajouter à la force de représailles que constituent, depuis de longues années, les sous-marins lance-missiles dans le monde. Ces bâtiments enregistrent, eux aussi, des progrès importants qui tiennent à leur discrétion de déplacement, à la longévité d'emploi de leur chaufferie nucléaire, à leur *possibilité* d'emport (jusqu'à vingt-quatre missiles à têtes multiples pour les prochains sous-marins Trident américains), à leur capacité accrue d'immersion.

Dans le domaine des sous-marins stratégiques également, la précision des missiles embarqués a été améliorée grâce, notamment, à une possibilité de recalage de la trajectoire à mi-course.

A tous ces perfectionnements des lanceurs, il convient d'ajouter les progrès constatés dans la géométrie des charges nucléaires dont ils sont équipés. Selon les résultats qui sont attendus de l'explosion de ces têtes sur le territoire adverse, les charges nucléaires sont différentes. Ainsi, les effets mécaniques, thermiques ou radiologiques qu'elles produisent changent d'une bombe à l'autre — on l'a vu avec l'annonce que certains pays étaient en mesure de concevoir des armes à neutrons — et les puissances mêmes de ces charges peuvent varier à l'exemple de ces engins, d'origine américaine, dont la capacité de destruction est réglable et donc programmée selon l'objectif.

Le durcissement, c'est-à-dire la possibilité pour une arme nucléaire de résister à l'action neutralisante d'un missile anti-missile, et la miniaturisation des charges nucléaires ont aussi été améliorés.

Il reste, cependant, quelques domaines de l'activité de recherche à des fins stratégiques, à propos desquels les pays concernés, à l'Est comme à l'Ouest, maintiennent une très grande discrétion. Il s'agit principalement de l'espace et de l'utilisation du laser.

Une mise à jour de la doctrine

Tant les Américains que les Soviétiques poursuivent activement leurs études fondamentales sur les faisceaux de particules chargées et sur les systèmes d'armes qui font appel à des lasers de puissance. On peut penser qu'en la matière, les techniciens sont à la recherche de méthodes nouvelles pour le guidage de missiles anti-missiles avec précision, sans recourir à l'explosion d'une charge nucléaire. On peut ainsi imaginer des missiles sol-air de défense contre les engins assaillants, équipés de charges explosives classiques.

De même, la recherche s'intensifie à des fins militaires dans l'espace. Outre la possession de satellites de reconnaissance, de surveillance avancée ou de télécommunications, les Soviétiques *paraissent, si l'on en juge par* certaines expériences, avoir maîtrisé le problème de l'interception de satellites croisant en orbite basse.

La plupart de ces innovations techniques, si elles voient le jour, vont très nettement modifier le rapport des forces existant dans le monde et, plus précisément, le « blocage » nucléaire constaté entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. La prolifération des armes nucléaires, avec l'arrivée sur la scène internationale de pays du tiers-monde ayant accédé à cette technologie, ajoutera à la « déstabilisation ».

En se diversifiant sous la pression conjuguée des états-majors et des techniciens, les arsenaux nucléaires requièrent des pays qui les détiennent un constant effort de mise à jour de la doctrine d'emploi.

De la dissuasion fondée sur la stratégie d'interdiction ou sur la *menace d'utiliser l'arme nucléaire* en représailles contre un adversaire qui aurait attenté à l'intérêt vital d'une nation, on est passé insensiblement à la stratégie d'emploi proprement dit de la panoplie nucléaire tactique pour tenter de contenir une crise qui, sans le déclenchement du feu nucléaire, pourrait se prolonger indéfiniment.

Peu à peu, comme si l'arme nucléaire se « banalisait » en se répandant ou comme si elle avait cessé de faire peur à cause ou malgré ses perfectionnements, la distinction entre armements nucléaires et armements classiques s'efface au mépris d'une conception globale de la sécurité.

Des puissances de destruction variables

LA puissance des têtes nucléaires dans chaque panoplie est très variable. D'une manière générale, il apparaît que l'Union soviétique a cessé, comme elle l'a longtemps fait, de donner la préférence aux armes de forte puissance de destructions pour imiter les Etats-Unis, dont l'arsenal comprend toute la gamme des explosifs.

Voici quelques exemples empruntés aux arsenaux des deux grands pays. La kilotonne est l'équivalent de l'énergie produite par l'explosion de 1 000 tonnes de T.N.T. (le trinitrotoluène utilisé pendant la seconde guerre mondiale) et la mégatonne équivaut *à 1 million de tonnes de* T.N.T. La bombe qui a explosé à Hiroshima était de 18 à 20 kilotonnes.

Un missile intercontinental sol-sol balistique Minuteman III emporte trois têtes de 170 kilotonnes à trajectoire indépendante, tandis que le missile Titan II, déjà ancien, transporte une tête nucléaire de 5 à 10 mégatonnes. Un missile Poséidon C-3 de la marine américaine embarque entre dix et quatorze charges de 50 kilotonnes à trajectoire indépendante.

En Union soviétique, les missiles SS-9 modifiés récemment transportent trois à quatre têtes de 5 mégatonnes chacune. A bord du missile SS-18 pourraient se trouver jusqu'à huit têtes de 2 mégatonnes, alors que le missile intermédiaire SS-20 (*probablement mobile et destiné aux* forces soviétiques du théâtre d'opérations européen) emporte trois têtes de 150 kilotonnes.

Des arsenaux diversifiés selon les pays

	ETATS-UNIS	UNION SOVIETIQUE	GRANDE-BRETAGNE	FRANCE	CHINE POPULAIRE
Bombardiers (nombre)	415	180	50	37	65
Missiles sol-sol stratégiques nombre	1 054	1 488	0	9 (18 en 1982)	50 à 80 (d'une portée de 2 200 à 4 200 km)
têtes	2 154	2 070	0	9 (18 en 1982)	
Missiles sous-marins nombre de missiles/nombre de sous-marins	656/41	909/89 (1)	64/4	48/3 (5 en 1980)	
têtes	5 540	1 015	192	48 (80 en 1980)	
Capacité nucléaire tactique nombre de vecteurs	tous types	1 200 rampes sol-sol 1 400 avions	1 régiment de missiles Lance 2 régiments d'artillerie 110 avions	5 régiments de missiles Pluton 2 escadrons de Mirage III-E 2 escadrons de Jaguar (2)	
têtes	7 000				

(1) Dont soixante à propulsion nucléaire.
(2) En 1980, les porte-avions « Foch » et « Clemenceau » transporteront chacun une dizaine de Super-Etendard capables de larguer une bombe nucléaire tactique.

Il faut désormais établir une distinction entre le nombre de missiles appartenant à une puissance nucléaire et le nombre des charges explosives à bord de ces missiles. En effet, un même missile peut transporter plusieurs têtes nucléaires, dont chaque trajectoire est autonome. Dans l'arsenal américain, par exemple, un missile peut embarquer jusqu'à quatorze charges.

ÉDUCATION

Des instituteurs pour le troisième millénaire

La France du troisième millénaire sera ce qu'en feront les adultes de l'an 2000. Ceux-ci, aujourd'hui, sont à l'école primaire. La responsabilité des instituteurs est donc capitale. Le chef de l'Etat l'a dit récemment à l'UNESCO : « L'avenir du pays dépend des maîtres. » Peut-on, dès lors, se contenter de la formation qu'ils reçoivent aujourd'hui et qui a été conçue, pour l'essentiel, il y a trente ans ?

Des négociations s'engagent sur ce sujet dès jeudi, au ministère de l'éducation, entre M. Christian Beullac et le Syndicat national des instituteurs et professeurs d'enseignement général de collège (SNI-P.E.G.C.). La manière dont elles se concluront aura des conséquences politiques, financières, sociales et pédagogiques.

Sur le plan politique, l'amélioration de la formation des instituteurs peut être considérée comme un test de la réalité de l'ouverture en direction des syndicats de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) tentée depuis avril 1978. Un échec renforcerait — au sein de la FEN — ceux qui ne croient pas à l'utilité des négociations avec le « pouvoir » giscardien.

Socialement et financièrement, un allongement de la durée des études bouleverserait, à terme, la grille de la fonction publique et aurait de sérieuses répercussions budgétaires.

Le ministre de l'éducation insiste plutôt sur l'importance pédagogique de ce dossier. Il y va, selon lui, de la réussite du « collège unique » créé par la réforme Haby. Si, en effet, les élèves que reçoit le secondaire restent d'un niveau trop variable — certains ne savent pas lire, — le collège unique restera un slogan.

Chacun est d'accord sur le principe d'une réforme. Dans l'enquête dont nous commençons la publication, Charles Vial montre tous les obstacles qui se heurtent à sa mise en pratique.

I. — Destins liés

par CHARLES VIAL

Les premières années de la vie d'un petit d'homme sont décisives pour son développement. Toutes les recherches récentes l'attestent : le climat affectif, le tissu culturel qui entourent la lente construction de sa personnalité commandent en partie son destin. Il n'est pas jusqu'à la vie du fœtus et jusqu'au passé de ses géniteurs qui ne jouent un rôle dans le destin d'un individu.

C'est dire que, sans verser dans un déterminisme rigide, le devenir d'un adolescent est déjà quasiment scellé par les premières étapes de sa vie sociale, affective, intellectuelle. Or, dès l'âge de trois ans, 72,8 % des enfants fréquentaient, en 1976-1977, l'école maternelle. Ce taux s'élève à 99,2 % pour les quatre ans, il atteint 100 % pour les écoliers de cinq ans. Que se passe-t-il au cours des huit années capitales jusqu'à la fin du primaire ? A onze ans, pour l'immense majorité des écoliers, si la route n'est pas exactement tracée, la direction est fixée. Avant même d'aborder aux terrasses des choix professionnels, certaines voies sont ouvertes, d'autres fermées.

Les chiffres le prouvent. Parmi la population scolaire de 1976-1977, sur sept cent cinquante-deux mille deux cents élèves des classes de sixième de l'enseignement public, trois cent soixante-dix mille comptaient un an de retard ou plus (1), soit 49,18 %. Presque un sur deux ! Certes, on peut se demander si, dans ces conditions, le niveau de la sixième est correctement défini : on peut aussi se consoler à la pensée qu'un retard à l'entrée en sixième n'interdira pas forcément toute réussite ultérieure... Il n'empêche, le système scolaire et son rôle dans la société étant ce qu'ils sont, ce décalage pèsera lourd.

Autre symptôme : la plupart des professeurs de sixième, lors de la mise en place de la réforme Haby, en septembre 1977, ont vu arriver dans leur classe des élèves sachant à peine lire et tout juste écrire. Que dire enfin des quinze mille élèves de cours moyen deuxième année qui, en dépit d'un ou de plusieurs redoublements, n'ont pas été jugés capables, à cette même rentrée de 1977, d'accéder à la classe de sixième du collège unique prévu pourtant pour tous les petits Français (2) ? Ces adolescents traîneront une ou deux années dans une section d'éducation spécialisée (S.E.S.) avant de partir, à quatorze ans, vers un hypothétique apprentissage. En 1975 — et l'on peut douter que les choses aient beaucoup changé, — les sociologues Baudelot et Establet avaient établi que l'école primaire opère la dislocation de chaque génération d'enfants par le jeu des redoublements et des sauts de classe (3).

L'échec du primaire

A la sortie de la communale, le tri est fait : les futurs cadres sont séparés de ceux qui ne le seront pas. Cette discrimination recouvre une sélection sociale : *« Si tous les enfants avaient eu la même scolarité primaire que les enfants de cadres, c'est environ cent mille enfants supplémentaires qu'il faudrait scolariser en sixième de filière 1 (type lycée) »*, écrivaient les auteurs.

Qui peut nier aujourd'hui que l'école primaire échoue à donner à tous les enfants une formation commune, élémentaire, comme le suppose sa véritable dénomination ? Pas le ministère de l'éducation qui en prend acte en développant les S.E.E., ces classes qualifiées parfois — le mot dût-il plus choquer que la réalité — de « poubelles », pour recueillir des enfants abandonnés sur la rive par l'« école de tout le monde ». A la rentrée dernière, quatre-vingt-trois S.E.S. ont été créées dans le premier cycle des collèges. Quatre mille cinq cents élèves supplémentaires y seront admis, alors que le nombre d'élèves des collèges a baissé de dix-huit mille. Les syndicats d'enseignants ne peuvent pas non plus nier ce phénomène. A plusieurs reprises le Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) a posé le problème. A ses yeux, les pouvoirs publics n'ont jamais tiré la conséquence de l'ordonnance du 6 janvier 1959 qui portait à seize ans le terme de la scolarité obligatoire et entraîna, à partir de 1961, la suppression de l'examen d'entrée en sixième.

« *Depuis vingt ans*, déclarait M. Guy Georges, secrétaire général du SNI-P.E.G.C., en clôturant une session d'études le 17 mai 1978, *on a demandé la quadrature du cercle à l'école élémentaire.* » Tous les enfants doivent, à la fois, s'y éveiller aux apprentissages fondamentaux et atteindre un niveau réservé naguère à 30 % des élèves, ceux qui réussissaient le concours d'entrée en sixième.

Pour le SNI, ouvrir la sixième à tous les enfants nécessite une continuité des programmes et des méthodes entre l'école élémentaire et le collège, et surtout entre le CM 2 et la sixième.

Il aurait donc fallu effacer les clivages entre le primaire et le début du secondaire qui cessait — selon les textes — d'être réservé à une élite. Tout le parcours de la scolarité obligatoire, de la maternelle à la fin de la troisième — ce que le SNI appelle « *l'école fondamentale* » — devrait faire appel à un nouveau type d'enseignant dont la formation serait complètement revue. Le destin des élèves est lié à celui des maîtres. Faute d'avoir compris cela, les pouvoirs publics ont contraint l'enseignement dans les collèges à demeurer « *ce qu'il était au temps de la sélection* ».

« *Alors*, conclut M. Guy Georges, *il est facile de mettre en accusation les maîtres, et l'on comprend leur trouble ou leur désarroi.* »

« L'impression d'être des O.S. »

Car l'instituteur ressent souvent comme son propre échec l'échec de l'école. Qu'il en analyse ou non les raisons dont les racines plongent dans une multitude de causes : maturité psychologique de l'élève, pression qu'exerce sur le primaire le reste du système éducatif (le baccalauréat C et les grandes écoles, en particulier, exigent, pour être atteints, un parcours devenu « la » référence pour tous les élèves) et enfin la fonction assignée à l'école par la société qui consiste à donner à tous les enfants une formation identique en apparence, tout en triant les intellectuels et les manuels. L'instituteur se sent incapable d'échapper à l'ambiguïté de sa mission. D'autant plus qu'il est mal considéré, mal payé, insuffisamment formé.

« *Je me sens plus respecté comme secrétaire de mairie que comme instituteur* », avoue Serge M..., quarante-deux ans, fils d'instituteur, venu à l'enseignement après un début d'études d'ingénieur. Serge enseigne dans une petite commune de l'Oise ; avec une poignée de collègues, il suit un stage de formation continue à l'école normale de Beauvais. Tous sont d'accord : « *On a l'impression d'être des O.S. sans poids sur la vie des gosses. Autrefois, on savait qu'un bon élève trouverait sa place. Aujourd'hui, on voit nos anciens bons élèves chômeurs. On a honte de leur avoir appris qu'en travaillant à l'école ils arriveraient à quelque chose.* »

Le malaise prend sa source aussi dans l'isolement. Les occasions de se rencontrer ont diminué. « *Le certificat d'études, c'était bien : on se retrouvait tous du canton ! Les conférences pédagogiques ? Elles se font rares et se passent sans échanges. Elles ne servent plus qu'à nous inculquer la bonne parole.* » Dans les régions rurales surtout, beaucoup se plaignent que les parents « *tirent l'école vers le passé en ne la jugeant que par comparaison avec celle de leur enfance, alors que la société avance* ». Décalage avec la vie moderne : « *On enseigne la table de multiplication et les élèves ont des calculatrices.* » Méconnaissance du monde extérieur qu'ils voudraient rencontrer pourtant : « *Pourquoi*, demandent les stagiaires de Beauvais, *ne peut-on passer quelque temps dans une entreprise ?* »

La modicité des revenus n'est pas à leurs yeux la seule « tare » de leur métier. Elle découle des autres. « *Ce que l'on veut, c'est ne plus être considérés comme des petits maîtres.* » Les traitements cependant ne volent guère dans les altitudes. Un instituteur débutant, titulaire du certificat d'aptitude pédagogique (C.A.P.) reçoit 2 635,79 F nets, auxquels s'ajoutent une indemnité de résidence de 156,69 F à 250,70 F selon la zone, et, s'il a des enfants, un supplément familial. En fin de carrière, l'instituteur adjoint perçoit 4 455,92 F, plus 251 F à 401 F d'indemnité de résidence.

Dans son rapport présenté au nom de la commission des finances lors de l'examen du budget de l'éducation par les députés, le 13 novembre, M. Jean Royer (non-inscrit) a rappelé qu'un instituteur commence sa carrière au niveau de traitement d'un sergent-chef à l'échelle minimum pour la terminer en dessous d'un lieutenant. « *La condition des enseignants*, a-t-il écrit, *tout au moins jusqu'au niveau des certifiés, mérite d'être sensiblement améliorée comme la Ve République a revalorisé depuis plusieurs années la condition des sous-officiers et des officiers...* »

Une étude — non publiée — du ministère de l'éducation a établi que de 1948 à 1978, le profil de carrière d'un instituteur n'a pas changé, alors que celui d'un commissaire passait de la base 138 à 162. Comment s'étonner, alors, qu'un traitement d'instituteur apparaisse comme un « salaire d'appoint », et que la féminisation de la profession ait pris des proportions excessives ? 72,7 % des 318 379 instituteurs recensés au 31 décembre 1977 étaient des femmes.

On comprend ainsi pourquoi l'enseignement n'a plus l'attrait d'un moyen privilégié d'ascension sociale, comme ce fut le cas jadis. Aujourd'hui, les écoles normales d'instituteurs et institutrices recrutent en majorité dans les classes moyennes. 48,6 % des candidats reçus au concours d'entrée des E.N. en 1977 avaient passé au moins un an dans l'enseignement supérieur ; 10,4 % possédaient un diplôme universitaire (Diplôme d'études universitaires générales, licence, maîtrise...). Pourquoi, alors, ont-ils postulé un emploi d'instituteur ? Faute d'étude élaborée, enregistrons les réponses avancées par de jeunes normaliens : « *Intérêt pour les enfants, sécurité d'emploi, possibilité de continuer des études, refus de l'univers de la production industrielle...* Rares sont ceux, toutefois, qui envisagent de faire ce métier « *toute leur vie* ».

Sept ans pour le corps deux pour l'esprit

Peu considérés, mal payés, les instituteurs se sentent, en outre, mal préparés à leur métier. L'agitation qui secoua plusieurs écoles normales au printemps dernier en fut un signe. Pour l'essentiel, le contenu actuel de la formation date de 1946 et 1947. Le rapport de la commission des finances l'a noté : « *Malgré le mouvement qui a transformé structures, programmes et méthodes pédagogiques depuis plus de trente ans, aucune évolution importante n'a marqué la formation des maîtres. C'est à peine si quelques circulaires ont superficiellement modifié le fonctionnement des écoles normales.* » Les dirigeants du SNI rappellent à l'envi que « *l'on consacre sept années à préparer un médecin des corps, et deux seulement pour l'éducateur de l'esprit* » (et cela depuis 1969, car, auparavant, les normaliens ne bénéficiaient que d'un an de formation après le baccalauréat).

Insuffisante, la formation des futurs instituteurs est inadaptée. Si la plupart des maîtres conviennent que le « stage en situation » de trois mois effectué au cours de la seconde année est profitable, tous s'accordent à reconnaître qu'il le serait encore plus par une meilleure exploitation au retour. Mais les professeurs d'écoles normales ne sont guère armés pour les y aider : recrutés parmi les professeurs du second degré, ils n'ont reçu aucune « formation de formateur ».

Selon le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), trente-trois places seulement sont offertes chaque année à l'école d'Auteuil, où sont formés les professeurs du secondaire nommés dans les écoles normales d'instituteurs. Les autres (les trois quarts du total) n'ont aucune chance d'approcher les problèmes de l'école primaire avant de commencer à préparer... les futurs instituteurs à leur métier.

Cela ne peut durer. Un an après la mise en place d'une réforme qui a pour ambition d'adapter l'enseignement au dernier quart du siècle, l'affirmation du psychologue Jean Piaget, dans *Où va l'éducation ?*, retentit cruellement : « *Le problème de la formation des maîtres constitue, en fait, la question préalable de toutes les réformes pédagogiques à venir.* » M. René Haby a quitté le ministère de l'éducation sans avoir fait avancer la solution de ce problème.

Dès son arrivée, son successeur, M. Christian Beullac, a proclamé sa volonté de le prendre à bras-le-corps. D'autant plus que le premier ministre l'avait inscrit au « programme de Blois ». Depuis six mois, beaucoup de contacts, d'échanges de vues, de discussions ont eu lieu, de la rue de Grenelle à l'Elysée, en passant par Matignon. Le discours du pouvoir ne laisse aucun doute : la formation des maîtres le préoccupe. Les enseignants et leurs syndicats sont catégoriques : c'est un problème fondamental. Des parents se demandent si les maîtres de leurs enfants disposent des moyens, non seulement matériels mais humains, d'assurer un enseignement de qualité. Alors, puisque tout le monde est d'accord, pourquoi la scène ressemble-t-elle tant aux chœurs de l'Opéra qui s'immobilisent pour mieux chanter : « *Marchons marchons* » ?

Prochain article :

II. - LES HOMMES ET LA GRILLE

(1) Tableaux des enseignements et de la formation (édition 1978). Service des études informatiques et statistiques du ministre de l'éducation et du ministère des universités.

(2) Rapport annuel devant le Parlement sur l'application de la loi du 11 juillet 1975 relative à l'éducation. Ministère de l'éducation, mai 1978.

(3) *L'Ecole primaire*, par Christian Baudelot et Roger Establet. « Cahiers libres », François Maspero, 1975.

DÉMOCRATISATION... A REBOURS

Le métier d'instituteur est de moins en moins une voie de promotion sociale pour les enfants des milieux modestes.

Le service des études informatiques et statistiques du ministère de l'éducation et du ministère des universités a comparé l'origine socio-professionnelle des élèves-maîtres admis dans les écoles normales en 1977 et celle des instituteurs en fonctions en 1970 (instituteurs nés entre 1918 et 1935).

On constate que :

● En 1970, un tiers des instituteurs (hommes) étaient d'origine ouvrière. Il n'y en a plus qu'un sur sept parmi la promotion (jeunes gens et jeunes filles) qui sortira des écoles normales en juin prochain.

● De 1970 à 1977, un fort glissement du recrutement des instituteurs s'est opéré vers les classes moyennes (de 12,7 % à 22,1 %) et supérieures (de 6,8 % à 19,8 %) et, compte tenu des « modifications importantes de la structure des catégories socio-professionnelles sur les trois dernières générations ».

LES NÉGOCIATIONS DÉBUTERONT JEUDI

« Un acte positif », estime le syndicat des instituteurs

Les négociations sur la réforme de la formation des maîtres du primaire s'engageront, jeudi 30 novembre, au ministère de l'éducation. Après le communiqué publié vendredi 24 novembre par l'Hôtel Matignon (*le Monde* daté 26-27 novembre), les dirigeants du Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) nous ont déclaré :

« *Le fait même qu'un communiqué du premier ministre — après deux mois de silence de Matignon — donne enfin mandat au ministre de l'éducation d'envisager la mise en place d'une nouvelle formation des maîtres constitue en soi un acte positif et donne la mesure des obstacles rencontrés par le SNI-P.E.G.C. Pour la première fois, en effet, est officiellement envisagé un changement dans la durée de la formation des instituteurs et l'intervention à ce niveau de l'enseignement supérieur. Il s'agit bien là d'une première étape nécessaire, susceptible d'ouvrir la voie à une formation initiale en trois ans, sanctionnée par une certification universitaire.*

» *C'est à cette seule condition que peut, en effet, être envisagée à terme l'unification des situations de l'ensemble des maîtres de l'école fondamentale. Les responsables du SNI-P.E.G.C. ne manqueront pas, jeudi 30 novembre, lors de la première séance de discussions techniques, de rappeler qu'il s'agit, pour eux, d'une exigence prioritaire, car c'est la seule interprétation qui donne un sens au communiqué officiel, compte tenu des discussions qui se sont déroulées jusqu'alors.* »

M. JACQUES VAUDIAUX PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE DIJON

(De notre correspondant.)

Dijon. — M. Jacques Vaudiaux a été élu, samedi 25 novembre, président de l'université de Dijon par 28 voix (sur 44 votants). Il succède à M. Pierre Feuillée dont le mandat est arrivé à expiration.

M. Vaudiaux étant maître-assistant, sa nomination devra être approuvée par le ministre des universités après avis du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, comme le prévoit l'article 15 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur.

[M. Jacques Vaudiaux est né le 8 septembre 1934 à Nolay (Côte-d'Or). Docteur en sciences politiques en 1966, il est chargé de cours à la faculté de droit de Dijon en 1967. Maître-assistant depuis 1970, il a été doyen de la faculté de droit, puis directeur du service universitaire de formation continue de Bourgogne en mars 1977, poste qu'il occupe actuellement. M. Vaudiaux est, d'autre part, membre du comité consultatif des universités et du comité régional de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi. Il a écrit deux ouvrages : *le Progressisme en France sous la IVe République* et *la Formation permanent, enjeu politique*.]

● *Le calendrier des concours d'entrée aux grandes écoles* pour 1979 est publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation du 23 novembre, n° 42.

L'ARPEJ COMMENTE LES PROPOS DE M. BEULLAC SUR LA PRESSE A L'ÉCOLE

Après les déclarations de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, sur la presse à l'école (*le Monde* du 18 novembre) l'association régionale presse, enseignement, jeunesse (ARPEJ) qui regroupe quarante-deux titres adhérents au Syndicat national de la presse quotidienne régionale (S.N.P.Q.R.) et au syndicat des quotidiens régionaux (S.Q.R.) souligne « *les aspects positifs du communiqué ministériel — recours à la presse comme moyen ou sujet d'enseignement, encouragement des initiatives prises pour faciliter entre l'enseignement et la presse une meilleure connaissance réciproque* » (...) Elle « *regrette toutefois que la création de structures de concertation — Comité national paritaire permanent, commissions académiques paritaires — n'ait pas retenu l'attention du ministre. L'ARPEJ pense, en effet, que de tels organismes — recevant ou non dotation budgétaire — sont nécessaires à la généralisation des expériences et à leur officialisation. L'ARPEJ espère que la discussion sur l'établissement de ces structures de concertation n'est pas interrompue (...) et qu'elle débouchera finalement sur une solution satisfaisante.* »

★ ARPEJ, 8, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 073-61-40.

UNESCO

La conférence générale a rempli son contrat

estime la délégation française

« *Ce fut une conférence non pas paisible mais positive* », a déclaré M. François Valéry, ambassadeur et chef de la délégation française, à la veille de la clôture des travaux de la vingtième conférence générale de l'Unesco, ce mardi 20 novembre.

Le représentant de la France a expliqué que, après la sérénité retrouvée en 1976 à la conférence de Nairobi, on pouvait craindre de durs affrontements. « *Les choses se sont passées relativement facilement. Il n'y a pas eu d'agressions des uns ni des autres.* »

Sur les sujets « politiques », M. Valéry a observé que les pays les plus « militants » — certains Etats arabes ou socialistes — s'étaient montrés plus modérés qu'à Nairobi. « *Le projet de déclaration sur la race et les préjugés raciaux faisait problème*, a-t-il dit, *mais les pays arabes ont spontanément renoncé à y introduire le sionisme, de sorte que l'on est parvenu à un assez bon texte.* »

« Un abcès de fixation... »

Quant au projet de déclaration sur l'information, « *qui représentait un abcès de fixation depuis quatre ans* », la délégation française estime que « *la conférence a rempli son contrat* » en adoptant un texte sans attendre le rapport définitif de la commission Mac Bride.

M. Valéry a fait état du différend qui s'est élevé samedi 25 novembre entre la délégation américaine et le rapporteur — français — de la commission culture et communication, M. Bernard Blin. Les Américains n'ont pas apprécié que, dans son introduction, M. Blin s'interroge sur « *les devoirs et les obligations des entreprises d'information* » et ils ont considéré qu'il s'agissait là de « *vues personnelles qui ne reflètent pas les débats de la commission* ». Il a fallu, pour régler ce différend, considérer l'introduction de M. Blin comme une « *présentation orale* ».

● *L'Amitié judéo-chrétienne de France* (11, rue d'Enghien, Paris-10e) « *exprime sa vive préoccupation devant le nombre croissant des manifestations ouvertement ou sournoisement antisémites et les tentatives d'un style nouveau pour faire oublier les crimes nazis ou même les nier* ». Elle insiste encore une fois pour que, « *dans toutes les écoles de France, soit donnée au rappel du génocide la place capitale qui est la sienne dans l'histoire contemporaine* ». Elle rappelle que « *le film* Holocauste *est déjà programmé dans presque tous les pays d'Europe, notamment en Allemagne fédérale* ». Elle exige que « *les téléspectateurs de France, pays qui a tellement souffert de la déportation, ne soit pas plus longtemps frustré de cette tragique évocation* ».

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

L'atmosphère sous surveillance pendant douze mois

par YVONNE REBEYROL

Le 1er décembre va commencer, sous la double égide de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.) et du Conseil international des unions scientifiques (I.C.S.U.), la plus vaste étude de l'atmosphère qui ait jamais été entreprise. Ce jour-là, en effet, marque le début de la première expérience mondiale du GARP (Global Atmospheric Research Programme) qui se poursuivra jusqu'au 30 novembre 1979. Pendant ces douze mois, soixante-quinze pays membres de l'O.M.M. vont contribuer de façon plus ou moins importante à la première expérience mondiale du GARP (P.E.M.G.) (étant entendu que les soixante-douze autres membres de l'O.M.M. continueront à fournir leurs observations de routine).

Pour des raisons financières évidentes, il est impossible d'étudier l'atmosphère dans le monde entier pendant douze mois. Le coût journalier d'un seul bateau océanographique de bonne taille est de l'ordre de 25 000 francs et le prix unitaire d'une bouée est d'environ 30 000 francs... La P.E.M.G. sera donc marquée du 5 janvier au 5 mars et du 1er mai au 30 juin par deux « périodes spéciales d'observation » pendant lesquelles auront lieu, *sur des zones* sélectionnées pour leur importance météorologique, des campagnes intensives de mesures dans la mer et dans l'air.

Le traitement des innombrables données recueillies pendant la P.E.M.G. prendra, au moins, un ou deux ans. Viendra ensuite la période consacrée à la synthèse et à l'élaboration des *premiers modèles globaux de l'atmosphère* ; ainsi, vers 1985, sera-t-on — peut-être — en mesure de prévoir le temps à l'échéance de dix jours avec une fiabilité raisonnable. Peut-être aussi sera-t-on capable de commencer à entrevoir quels paramètres interviennent dans les mécanismes régissant les variations climatiques.

Il est évidemment impossible de chiffrer l'effort humain et financier d'une aussi vaste entreprise. Chaque pays participant à la P.E.M.G. payant ses bateaux et son personnel qui, le plus souvent d'ailleurs, fait déjà partie des services météorologiques nationaux ou de *laboratoires existants*.

Un effort sans précédent

L'IDÉE du GARP est née, *il y a vingt ans, dès que le* premier satellite météorologique, Explorer 7, a été lancé. Pour la première fois, en effet, l'homme avait accès à une vision globale de l'atmosphère terrestre dont il n'avait eu jusqu'alors que des aperçus ponctuels. L'atmosphère est, pourtant, la machine thermique dont dépendent les climats, le temps de chaque jour et donc la vie... ou la mort de l'humanité.

Depuis 1873, certes, la coopération internationale existe dans le domaine de la météorologie, et cette cooopération a été rendue *de plus en plus étroite depuis* la première guerre mondiale, grâce aux progrès de la transmission par radio des données puis des fac-similés. L'arrivée, après la deuxième guerre mondiale, des ordinateurs à grande capacité a marqué une étape importante pour le développement de la prévision météorologique. On était enfin en mesure de prévoir le temps à partir d'équations mathématiques fondées sur les lois physiques de la dynamique des fluides. Peu après la première guerre mondiale, le météorologiste britannique, L. F. Richardson, avait *bien conçu les principes de cette* prévision numérique. Mais à l'époque, *soixante-quatre* mille mathématiciens auraient dû travailler jour et nuit pendant un an pour faire, à partir des données recueillies à un moment donné par deux mille stations réparties *sur toute la Terre*, les calculs nécessaires à la prévision... à vingt-quatre heures.

Les radars et les radios sondes ont, eux aussi, contribué à élargir le champ de l'activité des météorologistes, puisque, grâce à eux, on pouvait mesurer jusque vers 30 kilomètres d'altitude la vitesse et la direction du vent, la température et l'humidité de l'air. Enfin, comme nous l'avons dit plus haut, les satellites ont permis d'avoir une vue globale et répétitive de l'atmosphère. Au début, ils ne donnaient guère qu'une image de la couverture nuageuse. Maintenant, ils savent en plus mesurer la température de *surface* de la mer, la température et l'humidité de l'air à différentes altitudes, de jour comme de nuit, et la répétition des images de la couverture nuageuse permet de calculer la vitesse et la direction du vent.

Les satellites, aussi indispensables soient-ils à la météorologie moderne, n'ont pas supprimé l'utilité des stations terrestres. Celles-ci sont toujours irremplaçables pour obtenir les données locales au sol qui sont indispensables à l'aéronautique, pour contrôler dans le milieu réel les données recueillies par satellites et pour mieux « voir » sous les nuages.

Des déserts météorologiques

Grâce à la mise sur pied progressive par l'O.M.M., à partir de 1968, de la Veille météorologique mondiale, on compte actuellement dans le monde 9 217 stations faisant effectivement ces observations au sol et, parmi celles-ci, 848 seulement font des mesures en altitude (1). Mais, comme le montre le graphique ci-contre ces stations sont très inégalement réparties selon les latitudes et les hémisphères. En outre, la quasi-totalité de ces *stations sont* installées sur les terres émergées qui ne couvrent, pourtant, que 29 % de la surface du globe. Sur l'ensemble de l'océan mondial, il n'y a que six navires météorologiques fixes, tous stationnés dans l'Atlantique nord et dans le Pacifique nord, et moins d'une centaine de stations installées sur des bouées ou plates-formes. Les océans — beaucoup plus étendus dans l'hémisphère sud que dans l'hémisphère nord — sont donc de vrais déserts météorologiques, alors que les mers, surtout celles de la zone intertropicale, sont la *source* chaude de la machine thermique atmosphérique.

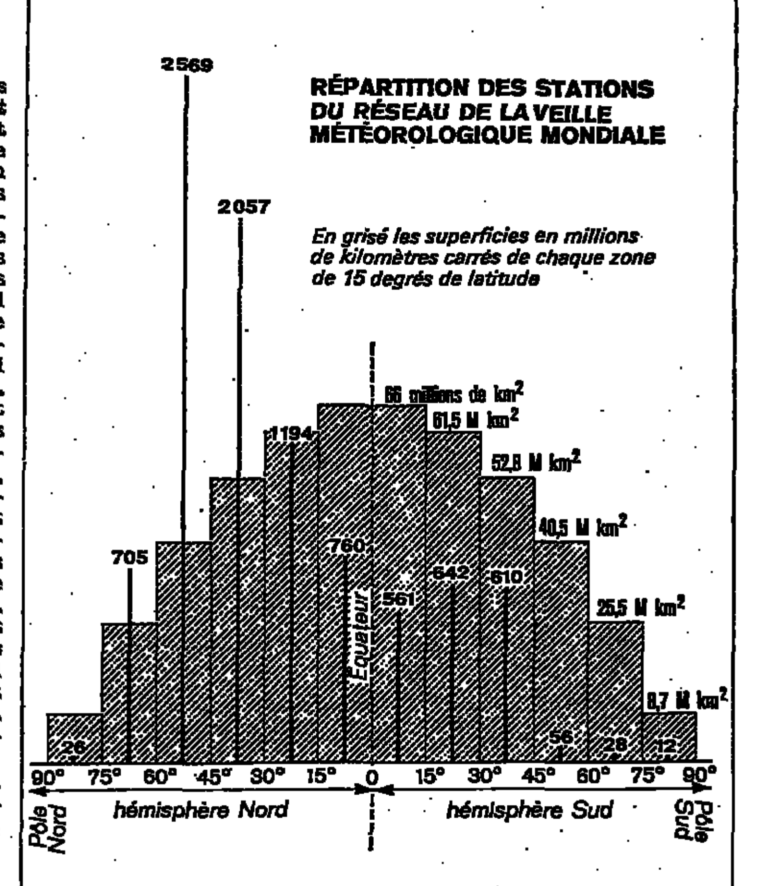
Même avec les satellites, les météorologistes ne disposent donc pas du réseau de stations *de mesures dont ils auraient* besoin. Les météorologistes ont établi, certes, des modèles de l'atmosphère. Mais, faute d'un réseau régulier, ils sont dans l'incapacité de faire la distinction entre les erreurs venant de l'imperfection de leurs modèles et celles imputables aux lacunes des observations. En l'état actuel des choses, ils doivent donc se contenter de suivre les phénomènes à court terme. Ce qui explique qu'en toutes saisons, sous nos latitudes moyennes et pendant la saison des pluies sous les basses latitudes, les prévisions météorologiques couvrent, au grand maximum, les quatre-vingt-seize ou les cent vingt heures à venir (2) : les dépressions qui « font » le temps pluvieux n'ont en effet qu'une durée de vie de six à sept jours, et leurs trajectoires peuvent *toujours s'infléchir un peu vers* le nord ou un peu vers le sud pour des raisons qui ne sont pas toujours prévisibles au-delà de vingt-quatre ou de quarante-huit heures.

La nécessité de mieux connaître l'atmosphère et de prévoir le temps à plus *de quatre* ou cinq jours a été comprise dès 1961 par la seizième Assemblée générale des Nations unies.

(Lire la suite page 16.)

(1) A ces 9 217 stations, il faut ajouter d'innombrables postes auxiliaires où un non-professionnel relève régulièrement la température, la hauteur des précipitations et, éventuellement, la vitesse et la direction du vent. Il faut aussi ajouter des stations automatiques installées dans des endroits reculés et les mesures faites en cours de route par 7 400 navires de commerce et les 1 500 rapports quotidiens envoyés par des avions commerciaux ou spécialisés.

(2) Déjà à quatre ou cinq jours, les *prévisions météorologiques sont* assez incertaines, surtout lorsque l'on est, *sous* nos latitudes moyennes, à un moment de changement de type de temps. Et même, à échéance de vingt-quatre heures, les météorologistes français reconnaissent modestement que leurs prévisions ne sont correctes que pour 80 % du territoire.



UNE RÉPÉTITION GÉNÉRALE

Le 15 juin 1974 commençait *dans l'Atlantique tropical la plus* importante campagne internationale de recherche météorologique qui ait jamais été entreprise (*le Monde* du 19 juin 1974). Organisée sous les auspices de l'O.M.M. et de l'I.C.S.U., cette campagne, baptisée GATE (Global Atmospheric Research Programme Atlantic Experiment) faisait partie du GARP dont elle était une sorte de répétition générale.

GATE s'est poursuivie pendant cent jours depuis le sol jusqu'à 30 kilomètres d'altitude, dans la *zone comprise d'une part* entre le 10° parallèle sud et le 20° parallèle nord (avec, en plus, un petit rectangle incluant Cuba), d'autre part, entre les méridiens 47° est et 95° ouest. Quarante navires, douze *avions*, huit satellites (en particulier S.M.S.-1, satellite météorologique américain stationnaire à 36 000 kilomètres d'altitude au-dessus du point 0° de latitude — 45° de longitude ouest, mis en place spécialement pour GATE), plusieurs milliers de spécialistes et des dizaines de stations météorologiques terrestres — au total soixante-douze pays — *on pris* part à cette campagne.

Cinq centres de regroupement

Pourquoi avoir choisi une région océanique intertropicale ? Parce que les zones chaudes de l'océan mondial constituent la pièce maîtresse du moteur thermique qui régit le temps de l'ensemble de la planète : là, en effet, la plus grande partie de l'énergie solaire arrivant sur notre *planète est reçue et stockée* dans les couches *supérieures* de l'océan avant d'être renvoyée dans l'atmosphère selon les mécanismes complexes et encore mal compris des échanges d'énergie entre la mer et l'air.

Des quantités énormes de données ont été recueillies au cours de GATE. Mais, chaque pays a utilisé son mode le plus habituel d'enregistrement : bandes magnétiques à sept, neuf ou seize pistes, mini-cassettes, bandes perforées, etc. Il a donc fallu homogénéiser toutes ces données très hétérogènes avant *de pouvoir les exploiter. En fait*, la difficulté des problèmes posés par l'homogénéisation des données avait été sous-estimée : chaque pays ayant participé à GATE n'avait pas fini de vérifier et de transcoder les données recueillies par ses ressortissants avant mars 1976. Une fois homogénéisées, les données ont été envoyées, selon la discipline concernée, à l'un des cinq centres de regroupement : Bracknell (en Grande-Bretagne, météorologie synoptique), Leningrad (mesures des rayonnements), *Washington (convection)*, Hambourg (« *couches-limites* ») et Brest (océanographie). En 1977, chacun de ces cinq centres a fait parvenir aux deux centres mondiaux de l'O.M.M. (Moscou et Washington), les données « digérées ». Ceux-ci ont alors constitué deux banques jumelles de données qui sont accessibles — contre paiement — aux services météorologiques ou aux spécialistes intéressés.

Des enseignements

Bien que la synthèse globale de toutes les informations recueillies pendant GATE n'ait pas encore été faite, on a pu en dégager un certain nombre d'enseignements, notamment :

— La *très courte* durée de vie des perturbations tropicales a été confirmée, ce qui explique pourquoi, en l'état actuel des connaissances, la prévision du temps dans les régions tropicales donne des résultats encore contestables pendant les saisons humides.

— Le sable du Sahara qui retombe sur les Antilles « s'envole » d'Afrique entre les latitudes 10° et 20° nord depuis les régions situées à quelque 500 kilomètres en arrière des zones de mauvais temps (rappelons que sous ces basses latitudes, les zones de mauvais temps progressent d'est en *ouest* et *non* d'ouest en est comme le font les perturbations des latitudes moyennes).

La convergence intertropicale a, au-dessus de l'Atlantique orientale, une configuration identique à celle qu'elle a au-dessus *du continent africain* : les deux masses d'air, venant de chacun des deux hémisphères, sont séparées par une surface inclinée dont l'altitude décroît depuis le sud vers le nord.

GATE a donné l'occasion d'essayer plusieurs nouveautés techniques :

— pour la première fois le réseau de radio-navigation OMEGA a été utilisé pour localiser les ballons-sondes indispensables à la mesure des vents soufflant en altitude ;

— des sondes françaises, lâchées depuis des avions et tombant en chute libre à la vitesse de 20 mètres/seconde, ont mesuré, toutes les demi-secondes, la température et le degré hygrométrique des couches d'air traversées. Ainsi a-t-on pu obtenir des courbes quasi continues de la température et de *l'humidité d'une « tranche » d'air* de 3 à 4 kilomètres d'épaisseur.

Enfin GATE a aussi permis de planifier et d'organiser la première expérience mondiale du GARP. — Y. R.

Monex, Wamex et Polex

En plus de la première expérience mondiale du GARP, trois programmes régionaux associés vont étudier des zones bien particulières.

● MONEX (Monsoon Experiment) va tenter d'élucider le mécanisme, unique en son genre, de la mousson de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est. Monex comportera deux phases, une d'hiver (du 1er décembre au 28 *février* 1979), une *d'été* (du 1er mai au 31 août). La première se déroulera entre les parallèles 50° sud - 60° nord et entre les méridiens 40° - 180° est. La deuxième couvrira une zone un peu plus petite : 25° sud à 40° nord, 25° à 155° est.

Monex sera surtout conduite par l'Inde et l'U.R.S.S. mais les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Malaisie et la France (avec une centaine de ballons lancés des Seychelles et de Diégo-Suarez (Madagascar) dérivant à altitude constante) y participeront.

● WAMEX (West African Monsoon Experiment) étudiera du 15 juin au 31 août, entre les méridiens 25° est — 25° ouest et entre les parallèles 10° sud-25° nord, la mousson, plus limitée que celle de l'océan Indien, qui se produit dans le golfe de Guinée et sur les régions d'Afrique occidentale situées au nord de ce golfe. Bien qu'elle doive se dérouler essentiellement sur le continent africain, Wamex peut être considérée comme le prolongement de l'expérience GATE de 1974. Y participeront la plupart *des pays francophones* et anglophones de cette région (plus Sao-Tome et Principe), l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne qui a en charge les services météorologiques des pays francophones d'Afrique et de Madagascar, la Météorologie nationale française ainsi que le Laboratoire de dynamique et de microphysique de l'atmosphère de Clermont-Ferrand.

● POLEX (Polar Experiments) sera, bien évidemment, divisée en deux zones géographiques, celle de l'Arctique et celle de l'Antarctique. De même que les régions intertropicales sont la source chaude de la machine thermique atmosphérique, les deux régions polaires en sont les sources froides.

Polex - Nord consistera, pour l'essentiel, à mettre à l'eau, vingt et une bouées dérivantes américaines et sept norvégiennes. Ainsi pourront être mesurés les courants et la dérive de la banquise. Les deux stations soviétiques installées depuis plusieurs années sur des îles de glace dérivantes et les *stations terrestres participeront* elles aussi à Polex-Nord.

Polex - Sud sera l'occasion, pour les Américains, de poser sur la calotte glaciaire antarctique huit stations automatiques et mettre dix-huit bouées dans la mer de Weddell. Bien entendu, *trente-deux bases permanentes* antarctiques (américaines, néo-zélandaises, australiennes, soviétiques, britanniques, japonaises, argentines, chiliennes, sud-africaine et française) poursuivront leurs observations météorologiques de routine et quinze d'entre elles continueront à faire leurs radiosondages habituels, la France en faisant deux par jour au lieu d'un depuis la base de Terre-Adélie. — Y. R.

L'atmosphère sous surveillance

(Suite de la page 15.)

L'année géophysique internationale 1957-1958 venait de démontrer l'utilité de la coopération internationale pour l'étude globale de notre planète. L'OMM et l'ICSU avaient commencé, chacune de son côté, à penser à un programme météorologique de très vaste envergure. En 1967, les deux comités *ad hoc* se sont réunis : ainsi est né le GARP.

Permanents...

Puisqu'il est impossible, pour des raisons pratiques et financières, d'avoir en permanence le réseau idéal de stations météorologiques, il a été décidé de se limiter à un programme raisonnable qui privilégie l'hémisphère sud et, pour des périodes limitées, des régions considérées comme essentielles. La P.E.M.G. disposera ainsi de deux sortes de moyens de mesures : les permanents et les temporaires.

Les principaux moyens permanents sont évidemment les satellites qui, presque tous, font partie des systèmes météorologiques « habituels ». Cinq satellites géostationnaires, tous situés au-dessus de l'équateur vers 36 000 kilomètres d'altitude, sont en place : Météosat de l'Agence spatiale européenne, trois GOES américains (dont GOES I qui a été réactivé et déplacé pour remplacer le satellite soviétique prévu mais non lancé) et un satellite japonais. A peu près régulièrement espacés, ces cinq satellites surveillent en permanence les régions intertropicales et « voient » même jusqu'au 50° parallèle au nord et au sud. Sur les quatre satellites polaires, trois tournent déjà : deux Meteor soviétiques et le Tiros-N américain, qui est équipé du système français Argos de localisation et de collecte de données. Le NOAA-A américain (où sera aussi installé le système Argos) ne sera lancé qu'en janvier 1979.

Un satellite scientifique, Nimbus-G, lancé par les Américains le 24 octobre, participera aussi à la P.E.M.G. Tournant sur une orbite presque polaire, il est équipé, en plus des capteurs habituels de températures, d'humidité et de vent, d'appareils destinés à mesurer le bilan radiatif de la Terre, la teneur et la distribution de l'ozone de l'atmosphère.

Les bouées peuvent être, elles aussi, considérées comme des moyens de mesures permanents puisqu'elles collecteront et transmettront les données (pression atmosphérique, température superficielle de la mer, et parfois, en plus, température de l'air, direction et vitesse du vent), pendant toute la P.E.M.G. La France, le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, la Norvège, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis (et officieusement l'Afrique du Sud) mettront ou feront mettre à l'eau, entre les 20° et 65° parallèles sud, quelque trois cents bouées. Une bonne centaine d'autres bouées seront également « déposées » dans les mers équatoriales.

...et temporaires

Pendant les deux « périodes spéciales d'observation », des moyens de mesures temporaires seront mis en œuvre. Une soixantaine de navires (de vingt-quatre nationalités), entre le 10° parallèle nord et le 10° sud, — en particulier sur l'équateur — « travailleront » dans la mer (de 0 à 500 mètres de profondeur) et dans l'air (de 0 à 25 ou 30 kilomètres d'altitude).

Ces deux périodes seront aussi marquées par des lancements de ballons américains. Les Etats-Unis lanceront pendant chaque période 80 ballons depuis l'île de l'Ascension (dans l'Atlantique à 7° 57, sud et 14° 22, ouest) et 80 ballons depuis l'île Canton (dans le Pacifique à 2° 50, sud et 71° 40, ouest). Ces ballons, qui pourront rester en l'air pendant six mois, dériveront d'est en ouest près de l'équateur à une altitude d'environ 15 000 mètres, c'est-à-dire plus haut que ne volent les avions commerciaux à l'exception des Concorde. S'ils descendent au-dessous de 13 800 mètres, ou s'ils dévient de la route prévue, ils seront détruits. Leurs trajectoires seront suivies par le système Argos, qui collectera aussi des données de température et renverra toutes ces informations à Toulouse (Centre national d'études spatiales).

En outre, pendant un mois de chacune des deux périodes spéciales d'observations, une dizaine d'avions américains basés à Hawaï, Acapulco (Mexique), Recife (Brésil) et Diego-Garcia (Océan Indien) compléteront les « trous » entre le 10° nord et le 10° sud. A l'altitude d'environ 10 000 mètres, ils lâcheront des sondes parachutées (analogues à celles utilisées en 1974 pour GATE) qui, au cours de leur descente (300 mètres par minute) mesureront la pression, la température et l'humidité de l'air toutes les dix secondes, la direction et la vitesse du vent, étant repérées toutes les minutes par le système de localisation OMEGA.

Enfin quatre-vingts avions commerciaux réguliers feront, en cours de route, des mesures de température et de vent, ce qui contribuera aussi à boucher des « trous » du réseau d'observation.

Le traitement des données ne sera pas aisé. Il faudra transcrire, en effet, toutes ces mesures de façon à les rendre utilisables par tout le monde, et l'on s'est aperçu, à l'occasion du GATE, que cette standardisation pose des problèmes extrêmement complexes. Après un premier contrôle, les bandes magnétiques seront envoyées dans différents centres spécialisés. Ainsi, le centre du CNES de Toulouse rassemblera-t-il les données captées par les bouées et celui de Stockholm celles qui seront prises dans l'air. En outre, les données collectées à la surface de la mer et de la terre seront, d'une part, diffusées en temps réel par le système de télécommunications habituel reliant les uns aux autres tous les services météorologiques (système qui a été développé par la Veille météorologique mondiale), et d'autre part stockées dans quatre centres régionaux (au Japon, en U.R.S.S., en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis). Là, elles seront vérifiées et mises en format standard, un circuit particulier étant prévu pour chaque type de données. Une fois que tout aura été contrôlé et standardisé, l'ensemble des informations accumulées pendant la P.E.M.G. sera envoyé dans les deux centres météorologiques mondiaux (Washington et Moscou) où toutes les institutions et tous les spécialistes intéressés pourront obtenir (à prix coûtant) une copie des bandes magnétiques sur lesquelles ils veulent travailler.

YVONNE REBEYROL.

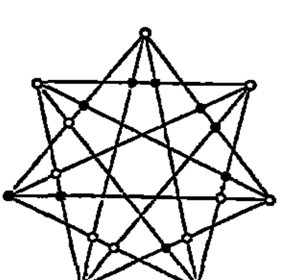
En toute logique

Noirs et blancs s'alignent

PROBLEME N° 135

Cette figure, publiée ici il y a un an, donnait une manière de disposer 21 points en 14 alignements de 2 points noirs et 2 points blancs chacun.

Sur ces données, MM. Faventinès et François ont fait mieux, en construisant des solutions symétriques. Les trouverez-vous ? Faventinès obtient même 21 alignements de 2 points noirs et 2 points blancs chacun en ajoutant un point. Comment ?



(Solution dans le prochain « *Monde des sciences et des techniques* ».

SOLUTION
DU PROBLEME N° 134.

Puisqu'il produit 1/50 de page par jour lorsqu'il lui reste une page à écrire, sa vitesse d'écriture est 1/50 de ce qui lui reste à faire, d'une manière générale. Or il débute avec une vitesse de 1/10, ce qui donne un volume de 5 pages.

La première page lui a pris 10 jours ; la seconde page : 4/50 par jour, soit 12 jours 1/2 ; la troisième page : 3/50 par jour, soit 16 jours 2/3 ; la quatrième page : 2/50 par jour, soit 25 jours ; la cinquième page : 50 jours.

Au total : 114 jours 1/6.

PIERRE BERLOQUIN.

Deux axes dans le projet de réforme du C.N.R.S.

• Déconcentrer la gestion
• Donner plus de poids au conseil d'administration

Le projet de réforme du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) aurait dû faire l'objet, vendredi 17 novembre, d'un comité interministériel. Celui-ci a été repoussé à une date qui n'est pas encore précisée. L'emploi du temps du premier ministre en est une raison et, d'autre part, diverses options sont encore débattues. Certains aspects, comme les conséquences financières des mesures qui pourraient être prises, notamment, n'ont pas encore été sérieusement étudiés. Il n'est guère possible dans ces conditions d'attendre des décisions à bref délai.

DEUX idées sous-tendent le projet de réforme qui, comme on le lira ci-dessous, provoque de vives réactions de la part des principales organisations syndicales : déconcentrer la gestion du C.N.R.S., et faire de son conseil d'administration, actuellement très effacé, un organisme plus représentatif des utilisateurs de la recherche, et donc d'un plus grand poids.

La première idée conduit à renforcer le pouvoir des directeurs scientifiques. Ceux-ci sont actuellement des conseillers du directeur général et n'ont en droit pas de pouvoir, même s'ils en ont parfois acquis en pratique. Les différentes directions scientifiques, éventuellement remodelées, pourraient acquérir une autonomie proche de celle qu'ont certains instituts dépendants du C.N.R.S.

Simultanément une part de la gestion actuellement prise en charge par l'administration centrale du C.N.R.S. pourrait être confiée à des administrateurs placés auprès des laboratoires ou des universités.

Bien que le C.N.R.S. fasse surtout de la recherche de base, dont les applications ne sont pas immédiates, et sont parfois invisibles, les options qu'il prend ont des conséquences à court terme sur la possibilité de recherches plus appliquées, à moyen et long terme sur toutes les activités productives. La réforme du conseil d'administration devrait matérialiser ces implications. L'objectif est d'en faire un organe politique et non de simple contrôle où siégeraient des responsables de haut niveau, qui puissent traduire les besoins des utilisateurs et soient à même, par leurs autres fonctions, de faire retomber les acquis de la recherche. Bien que nul ne conteste l'importance de la recherche, beaucoup l'ignorent en pratique, surtout si elle n'est pas directement applicable. Le renforcement du conseil d'administration doit amener les organismes et les administrations qui y sont représentés à mieux apprécier l'importance des ressources du C.N.R.S. et de ses travaux.

Ces modifications auront des conséquences sur le statut du directeur général qui, en partie déchargé de certaines tâches de gestion, bénéficierait à l'intérieur du C.N.R.S. de l'autorité accrue du conseil d'administration et serait mieux armé pour le représenter à l'extérieur. Il avait été envisagé que le directeur général ne soit plus un scientifique, mais un administratif, ayant évidemment une formation scientifique. Il semble maintenant acquis que le poste restera occupé par un scientifique. Outre qu'un administratif aurait du mal à se faire entendre, et accepter des chercheurs, le directeur général doit prendre des décisions de caractère spécifiquement scientifique, dont les implications à très long terme échapperaient facilement à qui ne serait pas du « métier ».

A côté de ces modifications structurelles des organes de direction, qui paraissent acquises dans leurs grandes lignes, d'autres mesures paraissent moins « mûres ». Le caractère consultatif du comité national sera probablement réaffirmé. Mais sa structure et sa composition seront-elles changées ? Quant au directoire, il a été envisagé de le scinder en deux instances pour dissocier la gestion des personnels de la détermination des programmes scientifiques.

Une réforme du C.N.R.S. devrait aussi toucher au statut des personnels, mais il est improbable que des décisions importantes soient prises sur ce point avant la fin de l'année. A cette date, M. Michel Massenet doit remettre au premier ministre son rapport sur l'emploi scientifique. C'est ensuite que seront éventuellement prises des décisions sur l'obligation de mobilité et l'obligation de disponibilité, qui, pour les chercheurs, doivent devenir, aux yeux du gouvernement, la contrepartie de la sécurité d'emploi ; ces décisions pourraient modifier considérablement le statut des chercheurs.

On envisage, en particulier, conformément au souhait de plusieurs directeurs successifs du C.N.R.S., de fusionner les catégories de chargé de recherche et d'attaché de recherche. Et une révision des procédures d'avancement pourrait inciter les chercheurs à plus de mobilité.

Bien des points restant en discussion, il serait prématuré de porter un jugement d'ensemble sur ces projets. Quel sera, en particulier, le poids respectif des scientifiques et du pouvoir administratif et politique dans la définition des priorités de la recherche ? Tout en se défendant de faire du corporatisme, les chercheurs craignent fort — ont-ils tort ? — de perdre le peu d'influence et d'indépendance qui leur reste.

MAURICE ARVONNY
et XAVIER WEEGER.

LES INQUIÉTUDES DES SYNDICATS

Les décisions annoncées au milieu du mois de septembre par M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche, notamment les projets de réforme du C.N.R.S. et la préparation d'un nouveau statut du chercheur, soulèvent de grandes inquiétudes au sein des organisations syndicales.

Ainsi, les responsables du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) ont-ils, au cours d'une récente conférence de presse, affirmé que le « *plan Aigrain* » est « *directement déterminé par la politique du gouvernement et du patronat, qui est une politique de créneau* ». La politique de « *commande par l'aval* » de la recherche, estiment-ils, profitera uniquement aux très grandes entreprises, et essentiellement aux sociétés multinationales, en se pliant à leurs intérêts à court terme. Et c'est dans le même esprit, affirment-ils, que le secrétaire d'Etat à la recherche plaide pour la mobilité des personnels.

D'autre part, affirment les responsables du S.G.E.N.-C.F.D.T., « *en faisant éclater le C.N.R.S. et en confiant l'évaluation des travaux des unités éclatées à des commissions d'audit, qui renforceront un contrôle financier par l'aval (...), le plan Aigrain dépouille le comité national de la recherche, instance en grande partie élue, de son rôle d'orientation de la recherche. Le S.G.E.N.-C.F.D.T., qui ne ménage pas ses critiques au fonctionnement actuel du comité national de la recherche, pense que les projets actuels vont dans une direction inverse de celle qu'il souhaiterait : ils éloignent, encore plus, de tout contrôle de la recherche par la population et les travailleurs en établissant le seul règne de ceux qui peuvent financer* ».

De son côté, le Syndicat national des chercheurs scientifiques (S.N.C.S.-FEN) a publié une brochure d'une trentaine de pages, intitulée « *Pour la recherche, sa nécessité sociale, culturelle, économique* ». Après avoir longuement affirmé la nécessité du développement des connaissances et l'importance qu'il y a à « *redonner toute sa place à la science* [ce qui] *est l'enjeu le plus important de la bataille actuelle* », les responsables du S.N.C.S. affirment que « *les projets gouvernementaux actuels mettent gravement en danger le C.N.R.S. sans agir sur les causes des graves carences de la politique de recherche industrielle* ».

Ils écrivent notamment : « *Insérer la recherche dans les activités du pays, c'est stopper l'intrusion constante et exagérée du pouvoir politique dans les débats d'ordre scientifique par le poids excessif d'un financement contractuel conduisant à l'élimination de disciplines, de thèmes de recherche ou de modes de pensée ; c'est mettre fin aux procédures autoritaires dans le fonctionnement d'organismes dont la vocation principale est le développement des connaissances.* » Selon eux, « *l'attaque contre le statut des chercheurs, contre leur métier, n'a qu'un seul but : favoriser le pilotage de l'amont et de l'aval de la recherche. Il s'agit de pouvoir imposer de nouveaux termes de recherche aux chercheurs, et donc aux équipes, par-delà les avis du comité national, des responsables de laboratoire, par-delà les projets des équipes. C'est donc bien une pièce essentielle dans le dispositif de pilotage, qui, s'il concerne en premier lieu les chercheurs, met en cause, de fait, le travail, la marge de liberté et d'initiative de tous les scientifiques, quels que soient leur grade et leur statut. (...)*

» *Il ne s'agit pas de faire disparaître le potentiel que représente le C.N.R.S., il s'agit pour le gouvernement de l'orienter, de l'utiliser, de l'asservir afin qu'il soit « rentable » dans une logique qui est celle du profit.*

Voulant « *donner toute sa place au C.N.R.S.* », les dirigeants du S.N.C.S. estiment qu'« *il revient pour l'essentiel aux scientifiques eux-mêmes, c'est-à-dire au comité national en l'état actuel des choses* », de décider des thèmes de recherche. Jugeant nécessaire la titularisation des chercheurs, qui, pensent-ils, faciliterait les échanges entre organismes et la mobilité volontaire, ils affirment qu'il est impératif de renforcer l'autonomie administrative et financière du C.N.R.S., et nécessaire d'améliorer la représentativité des instances (conseil d'administration, comité national, comités sectoriels).

Dans un communiqué, le Syndicat national indépendant de la recherche scientifique (S.N.I.R.S.-C.G.C.) estime, pour sa part, qu'« *il importe de souligner l'insuffisance des crédits accordés à la recherche. Dans cette optique, le S.N.I.R.S.-C.G.C. a proposé au premier ministre de lancer un emprunt national pour la science. De plus, il a reçu des autorités l'assurance que l'intégrité du C.N.R.S. ne serait pas remise en cause et qu'une politique de coordination interministérielle des activités scientifiques serait poursuivie (...)* ».

Enfin, le Syndicat autonome de la recherche scientifique et technique (SARSET), nouvellement créé, et affilié à la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur dénonce, pour sa part, « *les structures archaïques et mal adaptées à la recherche* » du C.N.R.S.

L'ORGANISATION ACTUELLE

Le C.N.R.S. est dirigé par son directeur général, M. Robert Chabbal, depuis août 1976. Placé sous son autorité, le directeur administratif et financier — M. Pierre Creyssel depuis janvier 1970 — dispose en pratique d'une large délégation de pouvoir qui lui donne autorité sur la gestion et les nominations des personnels techniques. Les affaires scientifiques et les nominations de chercheurs sont au contraire de la compétence propre du directeur général.

Huit directeurs scientifiques et un directeur interdisciplinaire (pour l'énergie solaire) assistent le directeur général dans la conduite de la politique de recherche. Ils forment ensemble, avec le directeur administratif et financier, les directeurs administratifs et le secrétaire du comité national, le *comité de direction* du C.N.R.S. qui prépare toutes les décisions importantes.

Un *conseil d'administration* de vingt-huit membres, présidé par un conseiller d'Etat, délibère du budget et de l'organisation des laboratoires et services actuels ou projetés. A part les représentants des ministères, des administrations, le vice-président, conseiller maître à la Cour des comptes, les autres membres viennent du C.N.R.S.

Le *comité national* est composé de quarante et une sections qui comprennent chacune vingt-six membres, seize élus et dix nommés. Les sections proposent l'attribution de moyens aux formations de recherche, donnent un avis sur leurs programmes et leurs résultats, examinent la candidature de chercheurs, et font des propositions d'avancement.

Des commissions spécialisées peuvent réunir des membres de plusieurs sections pour étudier les questions de caractère interdisciplinaire.

Les directeurs et des élus du comité national, ainsi que des personnalités externes au C.N.R.S., se retrouvent au sein d'un *directoire* de quarante membres qui fait la synthèse des propositions émanant du comité national, donne un avis sur toutes les affaires scientifiques importantes et sur la nomination des chercheurs aux postes de responsabilité. Le directoire propose des orientations scientifiques générales et des programmes au gouvernement.

هكذا من الإصل

Le développement de structures ouvertes pourrait favoriser la diminution des hospitalisations

Le premier hôpital de psychosomatique

L'hôpital de jour constitue avec les consultations externes et l'hospitalisation à domicile une des modalités d'ouverture de l'hôpital devenu un centre de soins qui ne nécessiterait plus nécessairement l'hébergement des malades. Le bilan de plus de quinze années d'activité du premier hôpital de jour ouvert en France, celui de l'association l'Elan retrouvé, qui prend en charge les malades mentaux, tout comme l'ouverture, cette année, d'un hôpital de psychosomatique pour les maladies organiques témoignent de la vitalité de ces institutions. Souvent, comme dans les deux cas cités, des associations privées sont à l'origine de la création des hôpitaux de jour, qui ont déjà permis, en partie, la diminution de la population des hôpitaux psychiatriques et qui pourraient favoriser à l'avenir la diminution du nombre d'hospitalisations dans les hôpitaux généraux.

« *C'est le poumon* », disait la servante de Molière dans le *Malade imaginaire* pour masquer son ignorance. « *C'est psychosomatique* », entend-on souvent aujourd'hui pour définir des maladies aux causes mal élucidées. L'essor de la médecine psychosomatique, discipline née il y a quinze ans de la reconnaissance de liens étroits entre les troubles physiques et l'organisation mentale des individus, a probablement été contrarié par cette mauvaise vulgarisation des thèses médicales.

Ainsi, d'après les médecins psychosomaticiens, il n'y a pas de maladies qui seraient psychosomatiques, mais des malades dont les pathologies peuvent être toutes abordées sous l'angle de la médecine psychosomatique. L'équilibre affectif et les facteurs psychiques agissent toujours, selon eux, à des degrés divers dans la naissance et le développement de presque toutes les maladies organiques.

L'ouverture récente d'un hôpital de psychosomatique à Paris (1) et son inauguration récente par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, témoignent pourtant de la vitalité de cette médecine et de l'intérêt que lui portent les pouvoirs publics. Dans cet hôpital de jour ne sont admis que des patients, adultes ou enfants, atteints de maladies somatiques et adressées par leur médecin traitant ou par un service hospitalier. Les quelque vingt médecins de ce centre et la dizaine de psychologues, tous de formation analytique, tentent, grâce à des entretiens psychothérapiques, qui ont lieu une ou deux fois par semaine, de restaurer chez le malade le meilleur équilibre affectif possible.

« *Il ne s'agit pas*, affirme le docteur Pierre Marty, *médecin chef de cet hôpital, de transformer comme dans une psychanalyse l'économie du sujet, mais le plus souvent de réanimer le fonctionnement mental de l'individu. Ces entretiens se font sur le mode de la conversation et n'utilisent en aucun cas les méthodes de frustration que l'on trouve dans les analyses.* » Cette technique apporte des résultats favorables, qu'il s'agisse de la diminution des cas de rechute chez les malades cardiaques, de variations très sensibles des doses d'insuline chez les diabétiques ou de la guérison de certaines maladies comme les ulcères, l'asthme ou l'hypertension juvénile. On peut simplement regretter que, pour l'instant, aucune étude épidémiologique systématique n'ait pu démontrer de façon incontestable l'efficacité de cette médecine qui pourrait éviter nombre d'hospitalisations ou de prescriptions médicamenteuses.

Quel type de malade a le plus besoin de cette aide psychologique ? Non les malades névrosés ou psychotiques dont le traitement relève de la psychiatrie, mais beaucoup plus des individus qui donnent l'impression d'une adaptation sociale correcte. *Chez eux*, affirme le docteur Marty, *la maladie provient des frustration dues aux écarts qu'ils ne se permettent pas avec la norme sociale, et plus généralement d'une expression insuffisante de leur inconscient* ».

« *L'adulte psychosomatique* » est celui qui face à un reproche ne répond pas par des injures, ne s'interroge pas silencieusement sur les torts qu'il a pu causer, ne s'imagine pas être la victime d'une conspiration universelle, mais répond apparemment calmement, courtoisement, avant d'être saisi par une crise d'asthme, une crise ulcéreuse ou de coronarite. Le malade psychosomatique est donc celui dont l'organisation mentale est normale, mais dont les élaborations mentales sont déficientes.

Le développement de la médecine « psychosomatique » répond à des besoins évidents à en juger par les listes d'attente de cet hôpital.

Il se heurtera pourtant à plusieurs difficultés. Tout d'abord, les capacités de formation de l'institut de psychosomatique qui ne bénéficie guère d'aides de l'État sont limitées. De plus, il est quelquefois difficile pour ses praticiens de se démarquer, auprès du public, des psychanalystes. Surtout les spécialistes de la parole que sont ces médecins psychosomaticiens se feront, qu'ils le veuillent ou non, les concurrents des généralistes de plus en plus nombreux convertis par choix ou par nécessité à une médecine lente, à une médecine de la communication. En tout état de cause, resteront pourtant aux médecins psychosomaticiens les cas particulièrement difficiles, pour lesquels les conseils de vie ne suffisent pas et qui nécessitent un accompagnement opiniâtre, plein d'écueils et de difficultés, de nature à rebuter, pour longtemps encore, la médecine de ville.

NICOLAS BEAU.

(1) Hôpital de la Poterne des peupliers, 1, rue de la Poterne-des-Peupliers, 75013 Paris, tél. 588-41-89. Heures d'ouverture : de 8 heures à 19 heures (sauf, pour l'instant, le samedi).

L'association « Élan retrouvé » un modèle de psychiatrie hors des murs

Deux mille malades pris en charge par an, quarante médecins, cent vingt *soignants, tels sont les chiffres qui* résument trente ans d'existence de l'Association l'Elan retrouvé (1). Mais ces données brutes ne suffisent pas à rendre compte de l'activité de cette association : elle est à l'origine de la première expérience française de « psychiatrie hors les murs », et de réadaptation des *malades mentaux ; la première renon*ciation manifeste aux structures asilaires.

L'idée n'était pas nouvelle, après la guerre, d'une réinsertion par le travail des malades mentaux et — *a contrario* — du rôle éminemment pathogène de l'inaction, de l'abandon de fait qu'imposaient certains traitements asilaires. Déjà Pinel, à la fin du dix-huitième siècle, visitant l'une des institutions les plus caricaturales de son temps, l'asile de Saragosse, tenu par des religieuses, avait constaté que les malades indigents, ceux qui ne pouvaient payer leur pension et étaient, de ce fait, affectés à certaines tâches matérielles, évoluaient plus favorablement que les malades de milieux favorisés, dispensés de tous travaux.

Les structures asilaires n'en ont pas moins proliféré en France tout au long du dix-neuvième siècle sans que des progrès notables des moyens thérapeutiques viennent améliorer réellement le sort des malades mentaux.

Les retombées de la seconde guerre mondiale à cet égard devaient exercer indirectement une action bénéfique par le biais de diverses influences. La découverte des camps de concentration avait provoqué un rejet émotionnel de toute structure *ségrégative et le désir était grand*, en 1945, d'ouvrir les portes des asiles. D'autre part, l'armée britannique avait favorisé en son sein l'essor de travaux de psychiatrie de groupe. La pharmacologie, enfin, progressait dans l'évolution qui allait permettre, en 1952, la mise au point des premiers psychotropes majeurs.

C'est ainsi que, en 1948, autour du professeur Paul Sivadon, s'était constitué au sein de l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard, près de Paris, un « centre de traitement et de réadaptation sociale », qui s'était fixé pour but de réinsérer les malades à leur sortie de l'hôpital, afin d'éviter les rechutes. Ce sont *les débuts de l'association*. « L'élan retrouvé » (2), dont les activités ne vont plus, dès lors, cesser de se diversifier. Après un club thérapeutique destiné à « resocialiser » les malades mentaux, sont créés le premier foyer de postcure psychiatrique, puis des consultations de postcure, un centre de psychopathologie *du travail, puis une consultation de* médecine psychosomatique. En 1962, est ouvert le premier hôpital de jour de France, une formule qui devrait être par la suite largement reproduite. (les patients y sont traités dans la journée et retournent chez eux le soir). A partir de 1963, l'association participe aux activités d'enseignement de la faculté de médecine Lariboisière-Saint-Louis.

En 1964, toutes les activités de L'Elan sont regroupées en un même lieu (1). L'association créera ensuite une « annexe » située non loin, particulièrement vouée à la sociothérapie et à la médecine psychosomatique, puis, en 1971, à Colombes, un nouvel hôpital de jour comportant un atelier de réadaptation spécialisé dans des activités semi-industrielles.

Autant qu'un ensemble de réalisations concrètes, L'Elan est un symbole : celui d'une approche non ségrégative de la maladie mentale, qu'il n'était pas facile de concrétiser il y a trente ans.

CLAIRE BRISSET.

(1) 23, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris.

(2) Autour du professeur Sivadon se sont alors groupés les docteurs Hélène Chaigneau, Claude Veil, Sven Follin et Mme Suzanne Baumé, qui dirige l'Institut de La Rochefoucauld.

Le développement de l'Institut Pasteur

Mme Simone Veil pose la première pierre du nouveau centre d'immunologie

La première pierre du bâtiment qui abritera le nouveau centre d'immunologie de l'institut Pasteur a été posée lundi 27 novembre, devant de nombreuses personnalités, par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille.

Cet événement consacre une étape essentielle du redressement et du développement de l'Institut Pasteur ; il s'agit en effet de la plus importante construction entreprise dans le campus pastorien depuis le début du siècle.

L'État assume l'essentiel du financement de cet ensemble, qui coûtera 40 millions de francs, et auquel contribuent nombre de dons privés et notamment celui de 10 millions de francs offerts par un citoyen britannique, lord Max Rayne, qui avait offert cette contribution au professeur Jacques Monod. Comme l'ont souligné les professeurs Pierre Royer, président, et François Gros, directeur de l'Institut Pasteur, les percées remarquables de la recherche immunologique de ces quinze dernières années justifient l'action ainsi entreprise, et qui complète la création en 1975 du premier centre français d'immunologie de Marseille-Luminy.

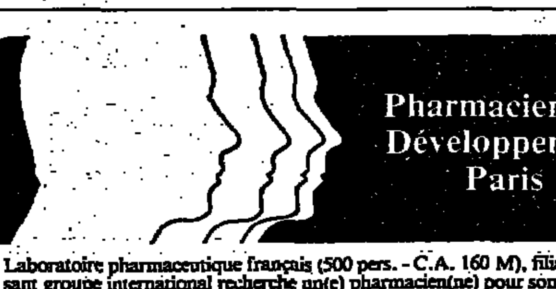
Le nouvel institut, d'une surface de 6 000 mètres carrés, sera doté d'une animalerie modèle de 2 500 mètres carrés. Il aura pour vocation le regroupement des équipes de grand renom qui travaillent à l'heure actuelle de façon dispersée et dans des locaux vétustes. Une centaine de chercheurs pourront ainsi poursuivre des travaux dont les applications pratiques, préventives et thérapeutiques, sont évidentes. Elles vont, par exemple, du perfectionnement des vaccins à la mise au point de substances stimulant les défenses naturelles ou de substances qui inhibent ces mêmes défenses pour permettre les greffes.

« *Notre pays*, a dit Mme Simone Veil, *entend par ce geste renouveler une fois encore sa confiance dans l'Institut Pasteur. Il fonde aussi de grands espoirs sur le rassemblement de multiples talents, qu'ils soient français ou étrangers, au sein de ce bâtiment nouveau.* »

Le professeur Gros reçu par le chef de l'État

Le président de la République, en recevant le mardi 28 novembre le professeur François Gros, directeur de l'Institut Pasteur, témoigne lui-même de son intérêt pour ces techniques révolutionnaires, au premier rang desquelles se trouvent les découvertes sur les manipulations génétiques, auxquelles les recherches de l'Institut Pasteur ont grandement contribué. M. Valéry Giscard d'Estaing doit en effet confier au professeur Gros la mission d'étudier « *les conséquences que les découvertes de la biologie moderne sont susceptibles d'entraîner sur l'organisation et le fonctionnement de la société moderne* ».





CARNET

Naissances

— M. et Mme Roger Ducasse ont la joie de faire part de la naissance de leurs petits-enfants,
Marie Sylvin,
fille de Sylvie et Vincent DUCASSE, née le 28 octobre 1978 à Nanterre (92),
et
Simon Georges-Marie Louis,
fils d'Eliane et Jean-Marie DUCASSE, né le 21 novembre 1978 à Pau (64).

— Brigitte, André et Matthieu ORLEAN ont la joie d'annoncer la naissance de
Thomas-Quentin,
le 21 novembre 1978, Paris.

Mariages

Michèle FAURIS et Olivier AUDEOUD
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 20 octobre 1978.
441 West End Avenue,
10024 N.-Y. (New-York).
9, rue Boussingault, 75013 Paris.

Emmanuelle WOLLMAN et Jean MARIANI
ont la joie de faire part de leur mariage, célébré dans la plus stricte intimité, le 14 novembre 1978, à Paris.

Décès

— Mme Louis Alhéritière, son épouse,
Geneviève et Henri Guido,
Marie-Françoise, Bernadette, Edouard et Hélène, Jean-Yves et Viviane, Dominique et Françoise, ses enfants,
Ses petits-enfants et toute sa famille,
ont le grand chagrin de faire part du décès de
M. Louis ALHERITIERE,
rappelé à Dieu le 20 novembre 1978.
La cérémonie a eu lieu à Melle (Deux-Sèvres), en l'église Saint-Hilaire, le 23 novembre 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue du Bourgneuf, 79500 Melle.

— Mme Françoise Barthélemy-Febrer, son époux et ses enfants,
M. Philippe Barthélemy, son épouse et ses enfants,
M. Gérard Barthélemy, son épouse et ses enfants,
Mme Denise Boissavy,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Valentine BARTHÉLEMY,
ancienne secrétaire d'administration au Centre hospitalier Sainte-Anne, leur mère, grand-mère et sœur, survenu le 25 novembre 1978.
Les obsèques ont eu lieu ce 28 novembre 1978, à l'Haÿ-les-Roses.
5, avenue Général-de-Gaulle,
94240 l'Haÿ-les-Roses.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Léon-Georges BAUDRY,
directeur de la Manufacture nationale de Sèvres de 1948 à 1963,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
officier des Arts et Lettres,
survenu le 24 novembre, dans sa quatre-vingt-unième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 28 novembre, à 11 heures, en l'église des Grandes-Ventes (Seine-Maritime), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
57, rue du Docteur-Blanche, Paris (16e).

[Né le 13 mars 1898 à Neuville-lès-Dieppe (Seine-Maritime), M. Léon-Georges Baudry était ancien élève de l'Ecole des arts décoratifs. Premier second Grand Prix de Rome en sculpture, il devint inspecteur principal de l'enseignement artistique en 1943, puis directeur de la Manufacture nationale de Sèvres jusqu'en janvier 1964. Il en était resté depuis directeur honoraire. Il a marqué par son œuvre sculpté l'architecture officielle de l'entre-deux-guerres. On lui doit, en effet, les bas-reliefs du Palais de Tokyo (ex-Musée national d'art moderne), la décoration des ministères des P.T.T. et de la marine marchande, mais aussi les décorations ou sculptures de plusieurs paquebots célèbres (« Normandie », « la Marseillaise », « Ile-de-France »). M. Léon-Georges Baudry était commandeur de la Légion d'honneur.]

— M. Michel Blin, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Rogerat, leurs enfants et petits-enfants,
Le général et Mme Max Blin, leurs enfants et petits-enfants,
Sœur Marie de la Trinité,
Mlle Marguerite-Marie Fontaine,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme René BLIN,
née Marthe Fontaine,
survenu le 17 novembre 1978.
Ses obsèques religieuses ont été célébrées à Somsois (Marne), le 21 novembre 1978.

— Nous apprenons le décès de
Mme Eugène BLOCH,
survenu le 22 novembre, dans sa quatre-vingt-seizième année.
Selon ses dernières volontés, elle a été inhumée dans la plus stricte intimité au cimetière du Montparnasse.

[Mme Eugène Bloch avait créé, en 1951, le prix des Trois Physiciens morts pour la France en mémoire de Henri Abraham, Eugène Bloch, Georges Bruhat, morts en déportation dans les camps hitlériens. Ils avaient été tous les trois directeurs successifs du laboratoire de physique de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm.
Le prix des Trois Physiciens est attribué chaque année depuis sa fondation. Parmi les lauréats figurent les physiciens Oppenheimer (Américain), Mott (Anglais) et Casimir (Néerlandais).
Grâce à une donation faite à la Fondation de France, Mme Eugène Bloch a assuré la pérennité du prix.]

— Les lauréats du prix des Trois Physiciens morts pour la France : Henri Abraham, Eugène Bloch, Georges Bruhat, ont la tristesse d'informer de la mort de
Mme Eugène BLOCH,
fondatrice du prix,
décédée le 22 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-seizième année, et inhumée dans la plus stricte intimité au cimetière du Montparnasse.

— Mme Jean Bonelli et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean BONELLI,
vice-président du tribunal de grande instance de Créteil,
chevalier de l'ordre national du Mérite.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 28 novembre, à 11 h., avenue du Général-de-Gaulle, à l'église Notre-Dame de Créteil.

— Mme Jean Chalopin, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de
M. JEAN CHALOPIN,
ingénieur général du génie maritime (C.R.),
officier de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu le 26 novembre 1978, dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 29 novembre 1978, à 13 h. 45, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
54, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

[Né en 1904 à Orléans, M. Jean Chalopin était ancien élève de l'Ecole polytechnique. Il avait commencé sa carrière d'ingénieur du génie maritime à Cherbourg en 1928. En 1939 et 1940, il est attaché naval adjoint aux ambassades de France à Berlin et à Londres. Il occupe ensuite plusieurs postes dans les ministères de l'industrie et des finances et exerce les fonctions de conseiller commercial à l'ambassade de France à Madrid de 1948 à 1956. Président de la chambre de commerce franco-espagnole depuis 1969, il a été P.-D.G. de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.) internationale de 1968 à 1973.]

— Mme Pierre Deffontaines et ses enfants, Marie-Odile Gardet, Marie-Cécile Tabuteau, Jean-Pierre et François-Noël Deffontaines,
Mme Roger Pons et ses enfants,
M. Gérard Deffontaines et ses enfants,
M. Auguste Viatte et ses enfants,
font part, dans la douleur et l'espérance, de la mort de
M. Pierre DESFONTAINES,
le 25 novembre 1978.
La cérémonie religieuse aura lieu à Paris (8e), en l'église Saint-Sulpice, le mercredi 29 novembre, à 13 h. 45.

— Saint-Chamond, Lyon, Saint-Galmier, Saint-Maur.
M. et Mme Joseph Chavanne,
M. et Mme Michel Roullet et leurs fils,
Les docteurs Jacques et Christiane Bancet et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Noël Forest et leurs enfants,
M. et Mme Benoît Gouteron, leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès de
M. Benoît FOREST,
rappelé à Dieu, le 25 novembre 1978, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
La messe de funérailles sera célébrée en l'église de Saint-Pierre de Saint-Chamond le mercredi 29 novembre, à 10 h. 30.
Ils rappellent à votre pieux souvenir son épouse,
Mme Benoît FOREST,
née Fleurie Gouteron,
rappelée à Dieu le 2 octobre 1974.
12, rue Dugas-Montbel,
42400 Saint-Chamond.

— Nous apprenons le décès de
M. Armand JUBIEN,
conseiller général,
maire de Parthenay (Deux-Sèvres), survenu vendredi 24 novembre.

[Né le 10 décembre 1905 à Sainte-Ouenne (Deux-Sèvres), Armand Jubien ancien directeur de la caisse d'épargne de Parthenay, était président de la caisse départementale de la Sécurité sociale depuis 1962, après en avoir été le vice-président. Elu maire de Parthenay en 1965, Armand Jubien (P.S.) représentait le canton de Parthenay à l'assemblée départementale depuis 1970.]

— Judith Kaszemacher, son épouse,
Jacques et Sonya Kaszemacher et leurs enfants,
Roselyne Kaszemacher ses enfants et petits-enfants,
Jacques Grosman, son neveu,
ont la douleur de faire part du décès de
Félix KASZEMACHER,
survenu le 18 novembre 1978, à l'âge de soixante-cinq ans.
Les obsèques ont eu lieu le 22 novembre 1978, au cimetière de Bagneux-Parisien.

Le Juste disparaît,
Et nul n'y fait attention.
Les hommes fidèles sont emportés,
Et nul ne comprend
Que c'est à cause du mal que le Juste est emporté.
Il entre dans la paix.
Ils reposent sur leur couche.
Ceux qui allaient droit leur chemin.
Isaïe, 57, 1.

9, rue du Maréchal-Juin,
94700 Maisons-Alfort.
13, rue Ridbaa, Safed (Israël).
99, avenue du Général-Leclerc,
94700 Maisons-Alfort.

— M. et Mme Katz et leurs enfants ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Antonia L. KATZ,
née Strauss,
ancien professeur à l'IFALIAM et UNAM,
survenu à Mexico, le 18 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
3 bis, rue Léon-Jost, 75017 Paris.

— La Supérieure générale et les sœurs missionnaires de Notre-Dame-d'Afrique (Sœurs Blanches),
Le comte et la comtesse Philippe de La Fortelle,
Le comte et la comtesse Hubert de La Fortelle et leurs enfants,
M. et Mme Jacques de La Fortelle et leur fils,
M. et Mme Jacques Giroud et leurs enfants,
Sabine, Marc et Chantal de La Fortelle,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Sœur Odile de LA FORTELLE,
survenu accidentellement à l'âge de trente-cinq ans, le 22 novembre, à Tamale (Ghana).
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu le 23 novembre, à Tamale.
Une messe sera célébrée le mardi 5 décembre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau (avenue Raymond-Poincaré).

— On nous prie de faire part du décès de
Mlle Suzanne LEMAIRE,
agrégée de l'Université,
professeur honoraire au lycée Molière,
survenu en son domicile à Charleville-Mézières (Ardennes), 107, avenue Charles-Boutet, dans sa quatre-vingtième année.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Renwez (Ardennes) le jeudi 30 novembre 1978, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part

— M. et Mme William Samama,
Le docteur et Mme Meyer Samama,
M. et et Mme Jo Adda,
M. et Mme Raymond Hassid,
ses enfants,
Mme veuve Ida Dana, sa sœur,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Charles SAMAMA,
survenu à Tunis, le dimanche 26 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-sixième année, après une douloureuse maladie.

— On nous prie d'annoncer le décès du
docteur Auguste TELLIER,
survenu à Maubeuge, le 17 novembre 1978.
Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Maubeuge, le 21 novembre 1978.
De la part de :
Mme Jeanne Tellier-Bauche,
Et de M. et Mme Claude Tellier, M. et Mme Edgar Davoise, M. et Mme Jean-Pierre Poulain, M. et Mme Pierre Tellier, M. et Mme François Petit et leurs enfants.
8, rue Lazare-Carnot,
59 Maubeuge.

Remerciements

— M. et Mme Hubert Bonnier,
Le docteur et Mme Georges Mostini,
M. et Mme François Bonnier,
M. et Mme Philippe Bonnier,
très touchés des marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur mère
Mme Léon BONNIER,
adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de leur petit
Maximilien - Balthazar,
le 28 novembre 1977, M. et Mme Ellis C. Hemsi et leurs enfants demandent à ceux qui l'ont aimé de penser à lui.

Bienfaisance

— Les Petits Frères des Pauvres lancent un appel afin d'aider leurs amis à l'occasion des fêtes de Noël.
Les dons peuvent être adressés aux Petits Frères des Pauvres, 33, avenue Parmentier, 75011 Paris. C.C.P. Paris 13430 57 A.

— La Croix-Rouge française organise une grande vente de Noël au profit de ses œuvres, les samedi 2 et dimanche 3 décembre, dans les salons de la mairie annexe du dix-neuvième arrondissement, de 10 h. à 20 h.

Communications diverses

— M. Yves Laulan dédicacera son ouvrage « Visa pour un désastre », le mercredi 29 novembre, à partir de 17 heures, à la librairie des Sciences politiques, 30, rue Saint-Guillaume, Paris 75007.

— A l'initiative des Grandes Conférences de Paris, le Club Libertés organise à Paris des débats sur les grands problèmes de ce temps avec des personnalités de toutes tendances, tous les lundis, de 18 h. 30 à 20 heures. On y a récemment débattu de l'Europe, de la politique culturelle de la France, de l'alimentation, des médicaments, de la peine de mort, de la justice, de l'énergie nucléaire, du cancer, de l'alcootest, etc. Ces prochaines semaines, les problèmes de l'armée, des sectes, de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement seront évoqués. Pour connaître les conditions de participation, écrire, en joignant enveloppe timbrée et libellée au Club Libertés, 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTE

S. 10 - Affich., docum. graphiques, peintures.
S. 13 - Grav., tabl. mod. Art 1900.
S. 19-20 - Tabl. anc. Extr.-Orient. Bel ensemble mobilier XVIIIe.

EXPOSITIONS

S. 2 - Imp. ens. de porcelaines et faïences XVIIIe et XIXe.
S. 12 - Biblioth. musicale du Cte de Toulouse. Manuscrits de Philidor.

PALAIS D'ORSAY

Tableaux anc. XIXe, objets scient., meubles et objets du XVIIIe, tapis, tapisserie.

SPORTS

AVANT L'ARRIVÉE DES PREMIERS CONCURRENTS DE LA TRANSATLANTIQUE FRANÇAISE

« Il y a un marin... »

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. — « *Il y a un marin, c'est Malinovsky ; les autres, c'est de la m...* » Dès sa descente d'avion à Pointe-à-Pitre, Eric Tabarly n'y a pas été par quatre chemins pour donner son sentiment sur la Route du rhum. Déception de ne pas être dans la course ? Règlement de comptes ?

Toujours est-il que les Guadeloupéens n'ont guère apprécié ce jugement peu amène. Car ici tout un chacun se frotte les mains. Une idée de génie, cette Route du rhum ! « *Voilà bien, en termes commerciaux, la meilleure promotion des Antilles jamais entreprise, se félicite un hôtelier, surtout si cette course devient un classique de la voile en solitaire, si, comme on le dit, tous les quatre ans cette opération se renouvelle.* »

La Martinique, île sœur tenue à l'écart ? « *On leur a proposé en premier d'organiser la Route du rhum*, dit-on à Pointe-à-Pitre. *Ils n'ont pas accroché, tant pis pour eux.* » Les professionnels du tourisme s'en félicitent : « *Maintenant, lorsqu'on pense Antilles on pense Guadeloupe.* »

Il y a deux ans, les Guadeloupéens n'en menaient pas large. Les grondements de la Soufrière avaient alarmé plus d'un agent de voyages. Une île en quarantaine. Un mal pour un bien. « Aujourd'hui, pas un touriste ne manque l'excursion au volcan désormais assoupi », constate un organisateur de « tours ».

Remise de ses émotions, l'île, ces derniers temps, était toute bruissante de rumeurs au fur et à mesure que les concurrents de la Route du Rhum approchaient du but. Pour nourrir le suspense : les comptes rendus de missions de la marine navale faits à partir des repérages quotidiens du Bréguet Atlantic, les bulletins de la météo sur la force — à venir — des alizés.

L'oreille collée à leur transistor qui ne les quitte plus, les enfants des écoles sont prêts à quitter séance tenante leurs salles de classe sitôt que le vainqueur sera en vue des côtes.

Après une aussi longue traversée, l'arrivée se fera-t-elle dans un mouchoir de poche ? Le lundi 27 novembre, vers 16 heures, le Bréguet Atlantic avait repéré à quelque 210 kilomètres de la Guadeloupe le monocoque de Michel Malinovsky, talonné par le trimaran de Michael Birch. On estimait leur passage à la pointe de la Grande-Vigie au nord de l'île, le mardi 28 novembre, à l'aube. Aucune nouvelle des deux autres favoris : Alain Colas et Olivier de Kersauson. Feront-ils la surprise ?

JACQUES DE BARRIN

هكذا من الأصل



Le Monde

Modes du temps

Joueurs à vos pièces !

Des sous dans les machines

En 1937, une loi interdisait l'exploitation en France des machines dites « à sous ». Cette loi est toujours en vigueur mais les particuliers passionnés de jeu, ou les amateurs d'objets originaux, peuvent les trouver, ces drôles d'engins, dans plusieurs boutiques où d'astucieux marchands ont flairé très tôt le regain d'intérêt qu'elles pouvaient susciter. Au milieu du bric-à-brac rétro, d'autres découvertes sont possibles : juke-boxes ou flippers.

D'importation américaine ou anglaise pour la plupart, elles peuvent être adaptées selon la volonté du client à des pièces de 10, 20, 50 centimes ou 1 franc : un fond de roulement d'environ trois cents pièces est nécessaire à une machine classique, tant pour verser aux gagnants l'intégralité des sommes prévues que pour permettre à l'excédent éventuel de pièces de tomber dans le fameux tiroir dans lequel s'accumule le bénéfice (d'ailleurs confortable !) de l'« exploitant ».

Ce sont des appareils relativement récents et assez classiques que propose Jack-pots (34, rue Richard-Lenoir, 75011 Paris, tél. : 379-08-68) : flippers de 900 à 2 500 F, garantis deux mois. Machines à fruits à trois tableaux (1 500 à 3 500 F) ou quatre tableaux (4 000 à 5 000 F), garanties un an ; juke-boxes de 1 200 à 3 000 F. Bien que certaines machines datant d'une cinquantaine d'années y soient exposées, les collectionneurs sensibles aux charmes des grandes anciennes fréquenteront plutôt deux autres magasins.

C'est en empruntant un sentier sinueux, entre les entassements de machines montant jusqu'au plafond, que l'on découvre l'univers de Bernard De Witt (7, rue de la Ferronnerie, 75001 Paris, tél. : 508-95-46). Machines garanties à vie (sauf flippers : trois mois). Les « américaines » à fruits de 1920-1930 (de 1 500 à 3 500 F) à la décoration soignée ; celles d'après-guerre en bois verni, où la couleur de la bille obtenue détermine la nature du « cadeau » offert (350 F) ; les « japonaises » d'il y a quinze ans, dont les billes refusent obstinément de rentrer dans les fleurs de lotus ouvertes à cet effet (1 000 F) et les françaises en bois de 1908 (1 600 F), sans oublier les inévitables juke-boxes (de cinquante à cent disques à partir de 2 200 F) et surtout les invraisemblables cow-boys au regard mauvais, munis d'une machine à fruits en guise de torse... et dont le revolver commande le fonctionnement (3 500 F).

Contrastant radicalement avec la précédente, la boutique Prohibition (11, rue des Deux-Ponts, 75004 Paris, tél. : 633-11-22) expose, outre des machines à sous (garanties un an), toutes sortes d'objets originaux. On y trouve des machines à fruits (environ 2 000 F) ainsi que des anglaises à billes (900 à 2 000 F) à l'encadrement en bois verni. Quant à la superbe caisse enregistreuse américaine « National » de 1900, seules des rentrées d'argent substantielles pourraient en justifier l'achat (25 000 F), bien que la dernière mode la destine plutôt à la salle à manger, pour y ranger les couverts...

NICOLAS PÉRIN.

Il y a ceux qui en portent et ceux qui n'en portent pas...

Jekyll et Mister Cuir

SUR les Champs-Elysées : elle est blonde, elle a dix-huit-dix-neuf ans, elle porte des cuissardes noires en cuir, des collants de laine rouge sans pantalon, une veste de cuir noir, sur un tricot noir. Superbe *et indifférente. Irrésistible.*

Rue des Halles. Patrick, vingt ans, s'est mis lui aussi au cuir noir : il n'a pas pris de vacances, l'été dernier, pour s'acheter l'ensemble pantalon-blouson qui lui donne un air de loulou tempéré par une physionomie bon genre. Il aime le cuir parce que c'est doux, souple, moelleux, sensuel : *« On se sent nu, alors qu'on est habillé, et puis j'aime le frottement du cuir sur ma peau. »*

Motards de l'Equipée sauvage, rockers nostalgiques d'Elvis Presley et des années 50, et leurs bâtards punks, loubards inquiétants des cités-dortoirs, prostituées fouetteuses de la rue des Lombards. C'était le paysage « classique ». Depuis, on a vu l'irrésistible ascension d'une certaine « voyoucratie-chic » : le cuir fait des ravages dans les rues de l'automne 1978. Faute d'être hors la loi, Jacques Mesrine en cavale, Marlon Brando sur sa moto ou Johnny Rotten électrocuté par sa guitare, on joue la marginalité dominatrice par peaux d'agneaux interposées.

Brillant ou mat, luxueux ou bon marché, peu importe la qualité, pourvu qu'il soit noir. La couleur blanche, en effet, est réservée aux adeptes du « clean » (« du propre »), encore largement minoritaires.

∴

Pourquoi le cuir ? Aux magasins du Printemps, il est concentré au rayon « disco » ; posters d'Elvis Presley et de John Travolta. Sous-entendu : sans cuir, par de fièvre du samedi soir, pas de « poum-poum » sur les pistes à lasers ; pas de concours du meilleur danseur sans cet attirail qui est, selon l'expression de Marshall Mac Luhan, le *véritable prolongement de la peau. Il est assez rare,* affirment les vendeuses, que l'on achète pantalon et blouson. Les *cuiromanes* avertis vous expliqueront que le pantalon, c'est plutôt pour les femmes *« et pour les pédés »* ; le blouson, lui, signifie la force, la dureté, la violence contenue. *« Dans la journée, je suis obligé de porter un complet-cravate, sinon au bureau, on me regarderait de travers,* explique un jeune employé rencontré boulevard Raspail. *Le soir, pour sortir, je fous en l'air l'attaché-case du docteur Jekyll pour revêtir la combinaison de Mister Hyde : avec le cuir, je me sens bien, libre comme une bête, je me caresse doux et moelleux, c'est bon... »* Le jeune cadre se métamorphose en voyou froid et puissant, arpentant les boulevards à la recherche d'émotions fortes : sympathique miracle du matériel.

∴

Il y a deux ans le couturier Karl Lagerfeld avait organisé une soirée cuir noir à la Main bleue, discothèque géante de Montreuil : il y régna une atmosphère décadente en diable. Chaque soir au Palace, cette gare Saint-Lazare des nuits parisiennes, les danseurs vêtus de cuir ondulent, mains en corolle autour du sexe, offrande priapique pour amours éphémères. Le cuir moule, donc dévoile et provoque : il ramène dans ses wagons cloutés toute la mythologie d'un certain vingtième siècle finissant, basé sur les rapports de forces, l'abandon des limites, le goût du confort, de la souplesse, de la sensualité tactile. *« Le cuir c'est une peau sans maquillage, sauvage et brute »,* dit un danseur.

∴

« Quelqu'un de bien » sort de chez Ted Lapidus, à Saint-Germain-des-Prés. La trentaine classique et élégante. Porterait-il des pantalons de cuir ? Oh ! non. Cri du cœur. Pourquoi ? C'est un peu... Il fait la *grimace.* Visiblement, il ne veut pas se situer dans ces étages-là. Revêtirait-il, au moins, un manteau de cuir, une veste ? A la rigueur. Dans les tons tabac, havane, peut-être. Mais surtout pas du noir. C'est un peu... C'est trop... A quelques pas de lui, rue de Rennes, les garçons à passe raccolent des sous-directeurs de banque, des P.D.G., des hommes d'affaires — de bonnes affaires. Gitons en blouson de cuir, blue-jeans, baskets et tee-shirts. Eux, le cuir noir, ils aiment. Malheureusement ils n'ont pas encore les moyens de se payer les blousons à 2 200 francs et les pantalons à 1 100 francs que l'on trouve aujourd'hui à Paris, mais ils ne désespèrent pas.

La connotation sexuelle n'est pas absente, il s'en faut, des préoccupations. Telle « sex-shop » de la rue Saint-Denis offre un rayon d'articles de cuir qui couvrent un mur entier : *harnais, colliers cloutés, fouets,* tabliers, gants, cagoules, guêpières, le tout accompagné des indispensables chaînes, attaches et martinets. D'après le chef de rayon, une clientèle de plus en plus nombreuse vient ici se procurer les instruments de ses fantasmes. Il insiste sur la *« froideur »* du cuir, et sur le fait qu'il introduit une distance *« supérieure »* entre qui *« en porte »* et qui *« n'en porte pas ».*

Pour Elodie — est-ce la jeune fille des Champs-Elysées ? — ce bric-à-brac sexuel est pitoyable. Elle aime le cuir parce que c'est confortable, pratique, aéré, que cela permet de ne porter rien d'autre, que cela laisse une complète liberté de mouvements, que la peau respire, voilà tout. Et si les hommes se retournent sur elle en tirant des langues de doberman, c'est leur problème. Que les gens associent le cuir à la trilogie nazisme-torture-violence lui paraît une incongruité. *« Le cuir n'est, que je sache, pas une arme à feu ! »*

∴

Sûrement pas. Mais les petites discophages qui vont faire mille petits ronds et patapons sur un air de Devo, de Donna Summer ou de Bob Marley ; mais les jeunes dames en noir qui hantent les derniers salons de thé proustiens avant de se pré*parer à une longue nuit ; mais les motards* qui plantent des emblèmes dans leur blouson ; mais les rockers qui chaloupent place de la Bastille ont, avec les fils de famille, la même certitude inconsciente : on ne porte pas du cuir noir impunément.

Quelque part, dans les locaux bétonnés de l'inconscient plus ou moins collectif, gît la nécessité de sortir des passages cloutés, *de piétiner les plates-bandes* et *de s'éclater* dans une démesure qui deviendrait, enfin, dimension quotidienne. Le cuir, c'est, à des degrés combien divers, la part du diable. Et ce droit à l'excès que notre Occident ne se console pas d'avoir perdu.

ANDRÉ BERCOFF.

Quoi de neuf dans la vaisselle ?

LE CONTEMPORAIN TOUJOURS

LES occasions de se réunir autour d'une table ne manquent pas, qu'elles soient familiales, amicales ou même protocolaires. Le choix des assiettes, verres et couverts traduit ce plaisir de recevoir et d'allier le décor de la table à une bonne chère (1).

Sur les listes de mariage, la part de la vaisselle est toujours importante. Mais si les décors choisis sont, pour les deux tiers, de style classique, c'est que les jeunes ne trouvent guère autre chose dans la majorité des magasins. Il y a peu de boutiques spécialisées dans le contemporain, sinon la Boutique danoise, Delvaux, Jean Luce et quelques autres. *« Le contemporain de table est méconnu,* dit Mme Madronet, dont le magasin de la rue de Paradis est consacré à ce style ; *les gens estiment,* a priori, *que le contemporain sera trop éphémère. »*

Chaque année, en avril, au SIFE (Salon professionnel), sont présentées les nouveautés des arts de la table ; elles sont maintenant en place dans les boutiques spécialisées. Dans le style classique, les porcelainiers français *ont été très influencés par le* dix-huitième siècle. Ceux de Limoges ont adopté une forme à contours, tels Haviland et Parlon, pour leur service « Impératrice » à dessins en relief sur le marli. Sur cette forme légèrement mouvementée, les décors de fleurs se retrouvent en semis chez Bernardaud, en bouquets chez Chastagner ou en guirlandes sur un seul côté pour les assiettes de Jammet-Seignolles. Sur une forme lobée, Georges Boyer a disposé trois bouquets et Haviland a ceinturé ses assiettes d'un large motif inspiré d'une percale indienne.

La porcelaine du Martroy a donné à sa nouvelle forme à contours le nom de « Ménars », château de la Pompadour, près de Blois. Ce service existe tout blanc, à filet or ou décoré de fleurs.

En style contemporain, c'est la forme octogonale qui a la vedette. L'ancienne manufacture royale de Limoges a cerné des assiettes blanches d'un filet rose et a placé au centre une pivoine de même couleur. La Porcelaine de Paris a décoré un service octogonal d'une branche de volubilis de ton vieux rose et souligné les pans des assiettes d'un filet or. Les faïenceries de Longchamp ont aussi adopté l'octogone pour des assiettes blanches à bords légèrement rosés, enjolivées d'une branche de rose ; elles se coordonnent avec un service tout rose. Faïence et même forme à huit pans pour le service « Portobello », de Villeroy et Boch, décoré de fleurs champêtres.

Revenons à la porcelaine avec les dernières créations de Michèle Caudal pour Pillivuyt : romantique, l'assiette ronde et noire décorée, en trompe-l'œil, d'un napperon de dentelle blanche ; poétique, l'assiette à fond bleu ciel sur lequel se détachent des ballons multicolores.

JANY AUJAME.

(1) C'est ce thème de la gastronomie que l'Association d'entraide aux brodeuses, Pénélope, a adopté, pour sa présentation annuelle de tables dressées, en demandant aux restauratrices cuisinières de l'ARC d'y participer. Ces cinquante tables décorées seront visibles du mercredi 29 novembre au lundi 4 décembre (sauf le dimanche), de 10 h. à 19 h., au Palais des Congrès de la porte Maillot.

Une fourrure pour une nouvelle clientèle

Vison, vison...

L'AFFICHE attire l'œil. Elle montre une jeune femme, un cabas sur l'épaule, en T-shirt sous son vison. L'affiche dit : « La vie en vison », *et elle ajoute* « manteaux pleines peaux à partir de 6 900 F ».

Ce n'est pas la première fois que ce grand magasin fait descendre le vison dans la rue et dans le métro. Pour marquer, il y a trois ans, l'ouverture de son rayon fourrures, il avait choisi ce « poil » prestigieux et lancé la publicité : « Osez le vison. » *Aujourd'hui encore le but de la campagne est de démythifier le vison.*

Le temps du « vison-Opéra » est fini. Voici le « vison-Sorbonne ». Avec son cabas sur l'épaule d'où s'échappent des rouleaux de papier, cette jeune femme pourrait être une étudiante. En fait, on n'a pas voulu la typer à ce point mais lui donner l'allure d'une femme active, décontractée, qui travaille.

Ce vison, qui se porte maintenant dans la journée, la cliente peut désormais se l'offrir. « Le vison devient abordable, et nous lui avons accordé une place importante, puisqu'il représente 30 % de notre assortiment », *déclare Huguette Marteau, acheteuse au rayon fourrures.* « Aujourd'hui, nous sommes en mesure de proposer un rapport qualité-prix particulièrement intéressant. *Un vison pleine peau* pour 6 900 francs, c'est le prix le plus bas sur la place de Paris. » *Avec les années, en effet, le vison s'est perfectionné. On a amélioré la finition, et les manteaux sont vendus sous label scandinave, une garantie de qualité.*

Par un paradoxe amusant, c'est le vison qui suit la mode. Expliquons-nous. Aujourd'hui, la fille jeune fait volontiers une folie pour une veste en renard roux ou en renard argenté. C'est une fourrure à poils longs qui fait de l'effet, mais qui engonce. Le vison au contraire, avec son poil court, se travaille facilement. Avec lui, on peut obtenir des vêtements très épaulés, près du corps, bref des vêtements qui collent à la mode. Ainsi le manteau en réclame est un vison dark avec un col rabattu, sans bouton ni agrafe, mais ceinturé par un lien de cuir.

Avec ce vison, qui permet d'atteindre des prix plus bas que le renard, les grands magasins ont voulu « démocratiser » cette fourrure tout en proposant à la cliente une valeur sûre, réputée d'ailleurs pour sa solidité. Et le prix proposé n'est bien entendu qu'un prix de départ.

FLORENCE BRETON.

MODES DU TEMPS

Comme dans les studios de la Metro...

STAR - MAQUILLAGE

LA beauté est une affaire personnelle. Laure de Beauvau-Craon, qui vient d'ouvrir la boutique « Dans un jardin », en est persuadée. Aussi offre-t-elle à la femme la possibilité de composer son propre parfum. Conseillée par Jessie, le « nez » qui officiera le mardi après-midi, chacune pourra « distiller » sa senteur à partir d'odeurs simples. Telle est, en effet, la ligne que l'on a voulu suivre pour la gamme des produits « Dans un jardin ». Ces odeurs simples sont pourtant synthétiques. Elles ne sont pas obtenues à partir d'essences naturelles, parce qu'elles atteignent aujourd'hui des prix exorbitants.

Parmi les quelque vingt flacons, la sportive pourra choisir des odeurs « vertes », héliotrope, jacinthe, chèvrefeuille, la jeune fille penchera pour le pommier, la raffinée pour le jasmin et la rose, la capiteuse pour le gardénia et la tubéreuse, l'inquiétante, enfin, pour l'ambre et l'opoponax.

Ce parfum sui generis n'est pas l'exclusivité de la femme. L'homme a droit à son cocktail : lavande sur vétiver et ambre pour le classique, lentisque et santal pour le sportif raffiné, vétiver, verveine et patchouli pour l'homme vrai.

« Dans un jardin » propose aussi une « beauté sur mesures » grâce à une prestigieuse palette de maquillage. Maquillage venu des Etats-Unis pratiqué par les actrices et les cover-girls et portant la marque On Stage, qui signifie « sur la scène ».

On Stage offre un arc-en-ciel de cent cinquante teintes. A elle seule, la poudre pressée existe en quarante-cinq nuances, dont treize roses différentes. Le rouge à lèvres, mat et brillant, est disponible en vingt-trois coloris.

Armée d'un pinceau de mannequin en poil naturel, la femme pourra compléter son maquillage par quelques « touches » de professionnelles : un nuage de « dust », poudre scintillante à poser sur les pommettes ou sur les paupières, un rayon de « shimmer », cette lumière liquide qui souligne les volumes du visage, et, enfin, une brume qui pourra mettre en pli les sourcils rebelles. Dernière marque personnelle : un stylet permet d'appliquer un tatouage. Version moderne de la mouche des marquises.

Tous ces produits, c'est une nouveauté, peuvent être essayés gratuitement sur place. Un bar de maquillage a été prévu et une esthéticienne diplômée dispense ses conseils. — Fl. B.

★ Dans un jardin, 1, rue du Marché-Saint-Honoré, Paris-1er.

Skier chaud, léger, élégant

COULEURS SUR LES PISTES

VINGT-CINQ millions de skieurs dans le monde : l'Allemagne en compte six millions, suivie par la France, avec trois millions et demi. L'Autriche, l'Italie et la Suisse en alignent, chacune, deux millions sur les pistes, le Benelux un million et la Scandinavie huit cent mille (1). C'est dire l'importance de l'enjeu sur le plan industriel et commercial.

Le public français, pour sa part, pratique le ski si peu de jours par an qu'une paire de chaussures s'utilise pendant sept ans, un pantalon cinq ans et un pull ou un anorak quatre ans. Les marques les plus connues sont *Fusalp, E.N.C., Mossant, K'Way, Olympic, Veleda* et *Moncler*. Leurs vêtements sont distribués par des détaillants spécialisés (deux mille environ). La plupart passent leurs commandes par des centrales d'achat : *La Hutte, Coopas, Sport-2000, Jam'Co, Starneige, Trigano* et *Cabanon* réunissent déjà mille cinq cents adhérents. C'est pourquoi se développent de nouveaux groupements, notamment dans la région parisienne. *Le Vieux Campeur* (48-50, rue des Ecoles) reste unique de par l'importance de ses références, qui vont de l'équipement habituel aux rations de survie en montagne.

Go-Sport vient d'ouvrir au 45, rue de Rennes. Léon et Lucien Odier, qui avaient participé à *Team-05* à Paris et dans la périphérie depuis les années 60, ont signé un accord avec les *Docks de France*. La politique est celle des prix étudiés avec un bon choix au niveau le plus modeste, surtout pour les enfants. Le magasin de la rue de Rennes est omnisports, sur trois niveaux, dans un décor sobre mais coloré. Les vêtements viennent du monde entier : anoraks finlandais ou suédois, bordés de fourrure, spécialités autrichiennes et italiennes, et les dernières nouveautés françaises.

Mi-Temps (centre Gaîté-Montparnasse), le libre-service du sport, se développe en produits de marques abordables. Enfin, parmi les « discount », *Ski Point*, 30, rue d'Avron et 67, rue d'Anjou, proposent des séries de second choix, achetées en usines, de skis, fixations, bâtons et chaussures, auxquels s'ajoutent les anoraks, les ensembles et les accessoires.

Etant donné la lenteur du renouvellement de la panoplie « ski » dans les familles, les formes évoluent surtout par l'amélioration technique des tissus et l'efficacité de protection pour un volume acceptable.

C'est ainsi que *Du Pont de Nemours* a mis au point « hollofil », une fibre de dacron creuse donc aérée, pour le garnissage et le matelassage des doudounes et des coupe-vents ; le gonflant est important pour un poids minime. Les stylistes l'ont utilisée en anoraks, en gilets et en vêtements transformables, à manches démontables sous glissières. Nous assistons là à l'entrée des petites pièces juxtaposables dans ce secteur longtemps dominé par la combinaison une pièce ou la salopette. De même, les progrès d'extensibilité dans les deux sens des tissus « Elastiss », mis au point depuis deux ou trois saisons par Jean Laurent et Fusalp pour l'équipe de France, apportent-ils un nouveau confort aux pantalons de laine et de Lycra qui ressemblent aux tenues de pêche sous-marine tant ils sont souples. On les trouve maintenant chez tous les fabricants avec des empiècements vifs et rayés, à base des couleurs nationales.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(1) Statistiques provenant d'une étude de marché réalisée pour Fusalp.

J.-C. KILLY : anorak liquette au corps matelassé de fibres de dacron, à manches amovibles à rayures rouges et blanches aux épaules. Porté avec un pull et un pantalon extensible dans les deux sens en Lycra et laine, à effet de guêtres, rayé comme l'anorak. — Go Sport, 45, rue de Rennes.

FUSALP : combinaison de slalom de l'équipe de France, en Elastiss bi-extensible, laine et lycra marine à bourrelets de protection rouges et blancs sur les bras et les cuisses. — 800 F environ dans les magasins Team-05, 43, rue Saint-Placide, 6e, Parly-2, Vélizy-2, Créteil et à Lyon la Part-Dieu.



(Croquis de MARCQ.)

K-WAY : ensemble de ski de fond, composé d'un coupe-vent en polyamide enduit marine doublé de ratine acrylique rouge sur un pantalon assorti à fermetures latérales. — 136 F et 69 F chez Longchamp-Sport, 85, rue de Longchamp, 75116 Paris ; Périgueux, la Hutte, 38, rue Taillefer ; Nancy, Noirtin-Sport, 17, rue des Dominicains.

Les accessoires mixtes : casque de CEBE, 160 F et 110 F ; gants RACER, 180 F, chez les spécialistes.

Trouvailles

Mobilier

Les anglais

Martine Prade et Miguela Navazo sont des habituées de l'Angleterre d'où elles rapportent cinq cents meubles de pin tous les mois. Leur entrepôt du Faubourg-Saint-Antoine est réservé aux grosses pièces : tables de ferme (de 1 400 à 2 800 F), armoires (2 200 F), bibliothèques (2 500 F).

Rue Guénégaud, leur magasin propose des coffres (500 F), des guéridons (800 F), des tables de toilette avec tiroirs qui font de bons bureaux d'enfants (800 F), des commodes avec des coiffeuses (1 500 F), et la liste n'est pas complète. Tous ces meubles, qui datent du dix-neuvième siècle, sont vendus après avoir été remis en état. A côté des pièces classiques, on voit fleurir, pour les buffets notamment (3 800 F), un style écossais, peu connu, sculpté, très orné et amusant.

★ La Compagnie Anglaise, 213, rue du Faubourg-Saint-Antoine. Téléphone : 343-52-14. Autre adresse : 19, rue Guénégaud. Tél. : 633-69-81. En province : marché Stalingrad, boutique 183, Lyon.

Grand air

Sur le dos

Du nouveau sur le dos du randonneur : le sac à claie « Dodo », mis au point par Lafuma, se transforme en lit. Grâce à ses trois parties télescopiques, la claie devient, en moins d'une minute, par simple coulissement, un lit de camp de 1,90 m de long. Revêtue de toile et pourvue d'une poche-oreiller, la couchette est isolée du sol par trois assises. Le sac « Dodo » pèse 3 kilos, soit un kilo seulement de plus que les sacs à claie classiques. Un élément qui sera apprécié du randonneur. La galerie, dite « retour de claie », placée sous le sac, permet de loger tente et duvet. D'où un gain de place intéressant.

★ Commercialisé en janvier Au Vieux Campeur et A la Cordée. Environ 500 F.

Passe-temps

La dentellière

Tombé en désuétude, sous l'effet de la mécanisation, le métier de dentellière renaît au Puy-en-Velay. La boutique « la Tuile à Loup », qui sélectionne un artisanat régional authentique, organise une exposition retraçant l'histoire et la technique de l'activité dentellière du pays vellave. Dentelles et matériels anciens voisineront avec les créations actuelles ; une dentellière du Puy réalisera, sous nos yeux, ce délicat travail de fuseau, et des informations sur la formation à ce métier (et les stages pour amateurs) seront données par le Centre d'initiation à la dentelle du Puy-en-Velay.

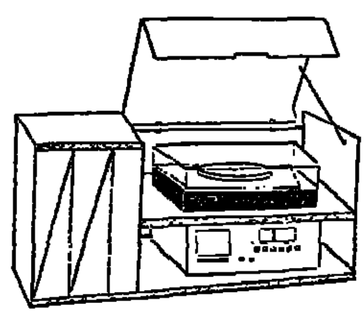
★ Du 1er au 10 décembre, la Tuile à Loup, 35, rue Daubenton, Paris-5e.

PENSONS-Y...

● *Le Centre de création industrielle*, au Centre Georges-Pompidou, présente actuellement une exposition consacrée aux jouets et jeux. Cent cinquante jouets et jeux français et étrangers, tous vendus en France, ont été sélectionnés.

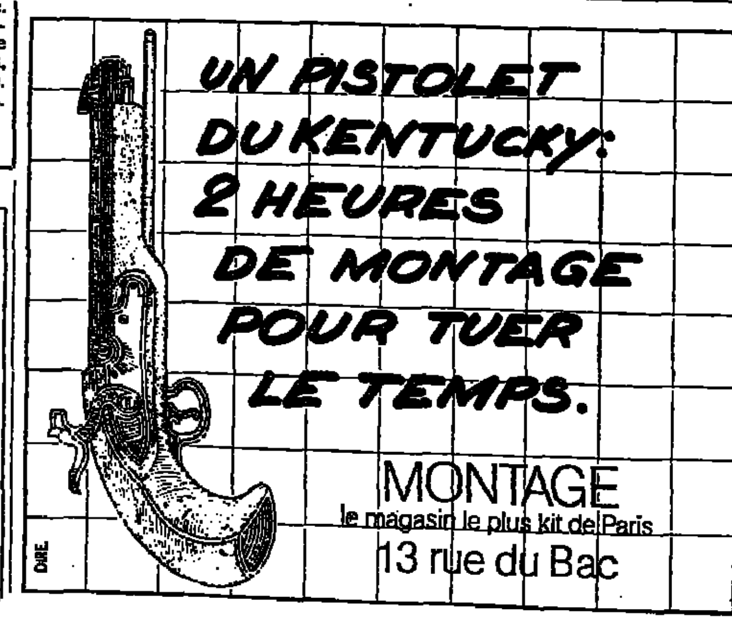
Cette exposition se tient — niveau Forum — jusqu'au 8 janvier 1979.

● *Changement d'adresse* pour le Club Jeux Descartes, installé non plus 4, rue de l'Aqueduc, à Paris, dans le dixième arrondissement (*le Monde* du 22 novembre, dans l'article intitulé « Cassons-nous la tête »), mais au 5, rue de la Baume, 75008 Paris, tél. 563-01-02. Relais Boutique, 40, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. 326-79-83.









Le Monde

culture

Exposition

Cinq mille ans d'art en Inde

Tout ce qui concerne l'Inde fait l'objet d'une attente immense et passionnée, qu'ont affrontée bien peu d'expositions avant celle qui, sous le titre : « Inde, cinq mille ans d'art », est organisée au Petit Palais, grâce à un récent programme officiel d'échanges culturels franco-indiens, à l'Association française d'action artistique, et, bien entendu, aux efforts conjugués de plusieurs musées (Petit Palais, musée Guimet et National Musemum de New-Delhi, ce dernier ayant été chargé du choix des pièces). La tâche de cette exposition ambitieuse n'est pas facile, d'autant qu'elle risque de se heurter à la demande trop exigeante des visiteurs parisiens, dont la curiosité est fort avertie par la diffusion — pour une fois bien conduite — des travaux de *ses indianistes et par l'importance* incontestée de ses collections publiques.

Un peu plus de deux cents pièces sont en ligne, évidemment coupées du grandiose environnement architectural dont l'imagination ne les sépare pas : dix-huit terres cuites, cent soixante-dix-neuf sculptures sur pierre, quatre-vingt-quinze bronzes et cent neuf « *miniatures* », ce dernier terme désignant en fait des *peintures de manuscrit et d'album* dont le nombre ici aurait pu être allégé, qu'il s'agisse de l'école moghole, bien représentée dans les collections du musée, ou de pièces tardives, du dix-neuvième siècle, parfois faibles. D'autres secteurs — notamment dans la période dite de transition, du premier au quatrième siècle — comportant au contraire des lacunes, le noyau homogène le plus net devient la sculpture, et même plus précisément l'art statuaire du quatrième au neuvième siècle de notre ère. Ces « cinq siècles d'art »-là, nourris d'admirables œuvres, avec leurs prolongements médiévaux, suffiraient et suffisent à rendre présente une indianité rayonnante alliant si bien la sensualité de la facture et les impératifs de la plus haute spiritualité qu'aucune attente, si démesurée soit-elle, ne saurait être déçue. En concentrant l'attention sur l'art Gupta, les lacunes de l'exposition et de l'histoire se révèlent finalement propices à cette très grande rencontre.

Six petites sculptures venues des *sites protohistoriques* de la vallée de l'Indus *ouvrent l'exposition* avec beaucoup d'autorité. On a évoqué la Mésopotamie. Toujours est-il que nous retrouvons les qualités d'observation et l'élégante précision technique de ses *figures dans* le *robuste* taureau réaliste de notre première vitrine. Egalement en terre cuite, une figurine féminine de style énéolithique international n'a d'indien qu'une sorte d'énorme turban. Un peu plus tard, un bœuf de bronze chalcolithique, monté sur roues, a une dignité d'idole.

Un long hiatus sépare ces pièces de la « période ancienne » où le peuplement a changé mais où reste le goût, sans doute issu de la terre indienne, pour le naturalisme animalier.

On trouve au deuxième siècle av. J.-C., dans les éléphants du linteau de Bhârhut le sens des profils familiers et précis inclus dans une harmonieuse composition relatant un épisode de la vie du Bouddha. Après des éléments d'architecture sacrée inédits vient le premier exemple de forme humaine bien modelée sous le costume et la parure (torse de Sânci).

Passons sur les écoles sacrifiées ou presque (Mathura, Ghandâra de *moins en moins* à la mode, Amaravati) où sont mis au point une figuration féminine aux seins généreux contrastant avec une taille fine et où se fixent les iconographies du Bouddha. Pour arriver au meilleur du vaste programme : l'art Gupta et post-Gupta (quatrième-cinquième siècle). Les bodhisattva aux visages purs et sereins, qui vont devenir des prototypes pendant plusieurs siècles et envahiront les pays se multiplient. Ici, l'un d'eux est parfait, du nez droit dont l'arête se prolonge dans l'arc des sourcils aux lèvres pleines, des boucles de cheveux serrées au lobule étiré sans oublier les protubérance cranienne ni les « plis de beauté » du cou.

Parallèlement, les divinités de l'hindouisme qui vont par la suite s'alourdir d'attributs gardent encore une sobriété que poétisent l'attitude ou d'habiles associations symboliques (Vishnu chevauchant l'oiseau Garuda dont les plumes forment un fond que le dieu semble traverser d'un vol, ou le petit Cakrapurusa au charme un peu florentin). Les dieux semblent épouser leurs attributs avec naturel et entrain, comme le dieu de la guerre, éphèbe mince et nu assis sur son paon, a l'air de ne trouver là qu'un appui commode pour la tension de son genou au repos menaçant.

On trouvera encore de belles pièces post-Gupta. Mais tantôt la sophistication, tantôt une raideur figée attendent ces dieux aux gestes princiers, ces couples d'amoureux et ces reliefs revenus répétitifs.

En revanche, la série des bronzes nous ramène à la grande qualité avec un Bouddha sans crainte (art Cola neuvième-dixième siècle) au corps lisse, transparent sous un très léger drapé « mouillé », un beau Râma destiné aux processions ou tel dieu-enfant (Krishna) dansant, sans pour autant conserver le monde comme d'autres...

PAULE-MARIE GRAND.

★ Petit Palais, avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 28 février.

UNE EXPOSITION HENRI-MATISSE A LA VILLA MÉDICIS DE ROME

Une exposition Henri Matisse a été inaugurée jeudi 23 novembre, à la Villa Médicis de Rome, en présence de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, de M. Carlo Guilio Argan, maire de Rome, et de M. Jean Leymarie, directeur de la Villa Médicis.

Auparavant, le président de la République italienne, M. Sandro Pertini, avait fait une « visite privée » de cette exposition, qui réunit quarante-trois peintures et sculptures du peintre français.

■ Le prix « Connaissance des arts » (50 000 F) récemment créé par la revue du même nom (« C.A.-Plaisir de France ») afin de « récompenser un artiste français ou résident en France et à l'étranger », vient d'être attribué au sculpteur et dessinateur André Barelier. L'artiste, âgé de quarante-quatre ans, grand prix de Rome en 1961, a été choisi parmi dix artistes présélectionnés à partir de quatre cents dossiers de candidatures. Les neuf autres artistes retenus étant : Daniel Authouart, Gérard Barthélemy, Serge Clément, Laurent Hours, Georges Jeanclos, Joël Kermarrec, Louis Lutz, Bernard Moninot et Igor Mitoraj.

■ *Le prix 1979* de l'Académie de Dijon, l'un des plus anciens de France puisqu'il a *été* institué en 1741, aura pour sujet « Le rôle de l'architecture dans le monde actuel ». Les participants devront faire parvenir leur mémoire en trois exemplaires avant le 1er octobre 1979 à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon (5, rue de l'Ecole-de-Droit, 21000 Dijon). La remise du prix (10 000 francs et la médaille d'or de l'Académie) aura lieu en janvier 1980.

Jazz

Urban Sax

Mille deux cents personnes se pressaient à l'Olympia, le 25 novembre, à minuit, pour assister au concert donné par le groupe Urban Sax, à l'occasion de la sortie de son second disque. Une consécration pour les trente saxophonistes français réunis autour de Gilbert Artman, auxquels s'ajoute aujourd'hui une quinzaine de vocalistes.

Plutôt que d'un concert au sens habituel du terme, il vaudrait mieux parler de l'accomplissement d'un rituel. D'abord à peine perceptible, un son continu s'amplifie, tandis que, sans cesser de souffler dans leurs instruments, les musiciens entrent en file indienne dans la salle, tous vêtus d'une même combinaison blanche qui les *fait* ressembler à l'équipe d'entretien d'une centrale *nucléaire*. Visages peints de couleur dorée, lunettes noires et même masques à gaz : on les croirait sortis tout droit d'un cauchemar de science-fiction.

Après avoir déambulé à travers les allées du balcon, la procession sonore se répartit au premier rang de celui-ci et, face au vide, amorce les premières cellules répétitives. Puis elle descendra l'escalier latéral pour rejoindre la scène, où l'attendent les sonorités graves de trois saxophones barytons et les longs bruissements d'un gong.

Outre l'habituelle sensation de spirale obtenue par le jeu circulaire de quatre groupe distincts, les effets de souffle et les mots inintelligibles scandés à travers les saxophones, des innovations apparaissent : l'emploi du chœur à prédominance féminine, qui, tour à tour, se mêle aux unissons instrumentaux, leur porte des accentuations ou s'en détache radicalement, l'utilisation passagère de crotales et de méta*lophones portatifs ou encore* celle d'un gong frappé à intervalles réguliers de façon que sa résonance évoque la respiration humaine...

Cette musique est fondée sur une double nation de mobilité : d'une part, des fluctuations de ton et des mouvements répétitifs à l'intérieur même des unissons et de leur superposition, et, de l'autre, des déplacements à travers l'espace provoquant des situations *acoustiques que l'on aurait pu* croire réservées au domaine de la technique électronique.

Là réside l'ambivalence à partir de laquelle s'articule la démarche d'Urban Sax. Le monde du machinisme et de la technologie est exprimé ici au moyen de sons qui se passent de l'électricité et sont directement associés au corps humain, quand ils ne sont pas issus de lui. C'est à cause de cette « humanisation » qu'il est possible *de parler d'exorcisme de l'angoisse* de la cité moderne.

DANIEL CAUX.

★ Disques : Cobra C.O.B. 37004 et 37017.

THE WORLD SAXOPHONE QUARTET

Comme leur premier nom (New-York Saxophone Quartet) était déjà pris par un groupe classique, ils se sont donné, sans autre forme de procès, celui de World Saxophone Quarter : New-York, d'ailleurs, où ils se sont rencontrés, c'est, il faut bien le dire, tout un monde pour le saxophone et la musique noire.

Donc, quelques jours après Sigma de Bordeaux, quatre des chefs historiques de la plus récente génération new-yorkaise ont été présentés au public parisien par André Francis : il n'est pas rare que les concerts de France-Musique soient des événements.

A la répétition, ils sont tous quatre très appliqués à reprendre les unissons, attentifs à travailler les parties écrites, énormément soucieux du son d'ensemble et de la mise en place. Mais, dès que la scène est à eux, ils font, sur un « riff » lancé par Hamiet Bluiett, une entrée dansée époustouflante — David Murray descendant dans la salle — avant que chacun retrouve son pupitre : vêtus d'une tenue d'aviateur, d'un smoking blanc à paillettes ou d'autres extravagances, pour la plus complète des fêtes du saxophone : du soprano au baryton, avec — cherchez l'intrus désiré — quelques flûtes et une clarinette basse.

Multiplier les saxophones, c'est courir le risque de la confusion, d'une bouillie des sons et des timbres : mais ici — et on le sait depuis les magnifiques « sections » de grands orchestres, depuis les expériences de Supersax ou celles d'Urban Sax, — la coexistence est plus que pacifique : elle se donne pour un révélateur ; révélateur du phrasé, bien sûr, mais des timbres singuliers aussi : celui de Julius Hemphill au soprano, celui, hyperlyrique, de David Murray, les lignes de basse de Bluiett ou les accents brûlants d'Oliver Lake.

Le plus surprenant est le jeu de rôle qu'ils s'attribuent ; chacun à son tour, compositeur-arrangeur d'un thème, tour à tour à l'initiative ou fondu dans l'improvisation collective, défiant la sombre loi du leadership sans jamais renoncer à leur singularité propre, les quatre de cette bande-là se distribuent gaiement les cartes de toutes les traditions et de toutes les innovations de la musique noire. Avec, sans trêve, une fabuleuse joie de jouer. Par chance, on peut encore les entendre ce mardi soir au Théâtre Campagne-Première.

FRANCIS MARMANDE.

Cinéma

« LA GRANDE MENACE », de Jack Gold

L'écrivain John Morlar est sauvagement assommé par un inconnu. Un inspecteur français mène l'enquête. En interrogeant une très jolie psychiatre, il apprend que Morlar est un type bizarre, doué de pouvoirs surnaturels. C'est ainsi qu'enfant il a fait *mourir* sa gouvernante de la rougeole et expédié ses parents *dans* un ravin. Avec l'âge, ses étonnantes facultés (télékinésie, psychokinésie) se sont considérablement développées. On lui doit le trépas d'un président de tribunal, l'écrasement d'un Concorde, l'échec d'une mission spatiale.

Autre caractéristique de Morlar : l'invulnérabilité de son cerveau. Couché sur son lit d'hôpital, aux trois quarts mort, il demeure capable d'ébranler la cathédrale Saint-Paul, où justement la reine est attendue pour présider une cérémonie... Bref, Morlar est un super-Mister Hyde, un danger public, une encombrante victime dont la police, comme dans une pièce de Ionesco, ne sait trop comment se débarrasser.

Ce récit policier en forme de conte fantastique manque de suspense et de clarté. Le caractère de Morlar reste flou. Incarne-t-il l'esprit du Mal, la bête de l'Apocalypse, ou bien est-il inspiré par un amour *dévoyé de l'humanité ? Sensible aux* abus de la technologie moderne, n'est-il qu'un écologiste exagérément sourcilleux ? Le réalisateur Jack Gold laisse ces questions sans réponse, trop occupé à nous épouvanter en bricolant de spectaculaires séquences d'accidents.

Ce *n'est* plus un papillon que Lino Ventura porte sur l'épaule, mais le sort du Royaume-Uni et l'honneur de la police française. Responsabilités qui le mettent visiblement de méchante *humeur*. Lee Remick a toutes les qualités requises pour être élue « miss Psychiatrie ». Quant à Richard Burton, il roule des yeux terribles, mais nous lisons dans son regard un grand mépris du cinéma.

Tout cela est un peu *frustrant*. La scène la plus intéressante du film est celle où l'on voit une ménagère soviétique déplacer un verre sans le toucher sur sa table de cuisine.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« Les Bronzés » et « Juke-box »

Des petites surprises viennent parfois égayer des semaines qu'on jure*rait médiocres*. « *Les Bronzés* », qui arrivent après le grand succès commercial de Michel Lang (« l'Hôtel de la plage »), et l'israélo-américain « Juke-box », qui succède à « American graffitti », reposent sur des recettes trop connues, mais sont sauvés de la redite par une même grâce.

« Les Bronzés », de Patrice Leconte, et l'équipe du café-théâtre le Splendid, est le premier film sur le « Club » (annonce la publicité). Il est *bien en dessous de la réalité*, mais on y retrouve la clientèle éclectique du club méditerranée en train de chercher l'aventure éperdument, tandis qu'un gentil organisateur additionne ses conquêtes féminines sur la balance des cuisines. Ce n'est pas vulgaire ni méchant, car tout le monde est ridicule sans le rester. Les clichés sont mis à l'envers, il y a toujours un supplément d'imagination, d'information dans la mise en scène éternelle de l'amour, de l'adultère, du grotesque.

La gentillesse des « Bronzés » (même mêlées de cynisme) renvoie à celle de « Juke-box », où Boaz Davidson raconte une adolescence des années 60, sur fond de rock nostalgique ininterrompu. Il va loin dans l'évocation complète du premier amour, multiplie les péripéties sans discernement, mais avec un souci de vérité sympathique.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir « Les films nouveaux ».

Georges Rouquier au Centre Georges-Pompidou

C'est fait comment un tonneau, une roue, un chaudron, un fer à cheval ? C'est qui un paysan, un goémonier, un savant ? C'est quoi les vendanges, un miracle, une ardoise ? A la réponse de l'encyclopédie, Georges Rouquier a substitué la brève démonstration documentaire du cinéma. Des images quon a pu voir ou revoir samedi 25 et dimanche 26 novembre dans la petite salle du Centre Georges-Pompidou. Des images fortes parce qu'elles construisent la réalité quotidienne d'un peuple laborieux, sans rien laisser au hasard de la rencontre. Ceux qu'il a filmés, Rouquier les connaissait bien, il les aimait et les respectait : des artisans en voie d'extinction pour cause d'industrialisation. Sujet sans fin, dira-t-on. Pourtant, après « Farrebique » (1946), après « Sang et Lumière » (1953), après « Lourdes et ses miracles » (1954) et après « S.O.S. Noronha » (1957), quatre approches du long métrage, Georges Rouquier n'a rien fait ou presque. Vingt ans d'un étrange et long silence.

Quasi septuagénaire maintenant, il s'en est expliqué dimanche après-midi avec une amère nostalgie. Nostalgie des temps bénis du cinéma muet qui était alors un langage international. Amertume parce que l'argent a fait du cinéma l'affaire des hommes d'affaires. Amertume encore parce que les gouvernants tiennent pour mineur le genre documentaire qui est pour lui l'éan vive du *septième* art.

La télévision non plus ne trouve pas grâce à ses yeux parce qu'elle est confiée à des fonctionnaires frileux. En 1972 et 1973, il a produit pour la troisième chaîne (station de Lille) la série « les Saisons et les Jours » : « Elle a été supprimée, dit-il, parce que j'ai manqué de souplesse. »

ALAIN GIRAUDO.

L'ALGÉRIE ET L'ARGENTINE COURONNÉES A CARTHAGE

Aux Journées cinématographiques de Carthage, qui se sont achevées le 26 *novembre*, deux jurys distincts ont attribué les récompenses suivantes : dans la compétition officielle, réservée aux films africains et arabes, le Tanit d'or est allé au film algérien *les Aventures d'un héros*, de Merzak Allouache (*le Monde* du 25 novembre) ; dans le Forum tricontinental créé cette année, le film argentin *les Fils de Fierro*, de Fernando Solanas, a remporté, à l'unanimité, le prix Jugurtha. Une prime en argent, destinée au *seul réalisateur*, accompagne ces deux prix : 1 500 dinars (15 000 F) pour le Tanit d'or, 1 000 dinars (10 000 F) pour le prix Jugurtha. *Les Fils de Fierro* a également obtenu le prix Hani Jawharye, décerné par l'O.L.P.

Le Tanit d'argent a été attribué au film malien *Baara*, de Solimane Sisé (remarqué au FIFEF de Namur, *le Monde* du 21 septembre), cependant *que le film marocain Alyam Alyam*, d'Ahmed El Maanouni, grand-prix du récent Festival de Mannheim, obtenait le prix de la Première Œuvre, et le film collectif palestinien *Tell-El-Zaatar*, un prix spécial du jury. Dans la catégorie des courts métrages, le Tanit d'or a été décerné au film nigérien *Samba le Grand*, de Mustapha Alassane. Un jury d'enfants, six filles et quatre garçons, a attribué le prix Aladin, doté de 1 000 dinars, au film tchécoslovaque *Jakub*.

PRESSE

La crise de « l'Aurore »

La conclusion ne semble malheureusement plus douteuse, écrit « le Figaro »

Evoquant pour la première fois dans ses colonnes la crise de *l'Aurore, le Figaro* écrit ce mardi 28 novembre :

« *Les journalistes de* l'Aurore, *qui lisent trop la presse d'opposition, avaient fini par croire aux légendes qu'elle répand à profusion quant à l'intervention du président de la République dans les entreprises de presse.*

» *C'est en toute bonne foi que, devant les menaces qui pèsent sur l'existence de leur journal, ils se sont tournés vers l'Elysée pour y demander du secours.*

» *A défaut de secours, ils ont reçu une leçon qui mérite d'être méditée.* »

La déclaration faite par le porte-parole de l'Elysée, en réponse à la lettre ouverte adressée par la rédaction de *l'Aurore* (*le Monde* du 28 novembre) affirmait que le président de la République, « *sensible aux préoccupations des journalistes (...) ne peut que souhaiter le maintien de ce journal* ». Cependant « *l'Etat ne peut s'immiscer dans les responsabilités qui sont celles des entreprises de presse pour leurs orientations ou leur gestion* ».

Soulignant le déficit de *l'Aurore*, *le Figaro* rappelle qu'il avait proposé « *d'apporter son aide* » mais que le projet a échoué.

« *Depuis, aucune solution de remplacement n'est apparue, et la conclusion ne semble malheureusement plus douteuse.* »

On apprend, d'autre part, que M. Jean Laborde, chroniqueur judiciaire de *l'Aurore* et éditorialiste, ainsi que le Père Bruckberger, chroniqueur religieux, ont donné leur démission.

Rue de Richelieu, une réunion générale du personnel de *Paris-Turf*, convoquée lundi par le rédacteur en chef, a adopté une motion assurant le personnel de *l'Aurore* de sa solidarité. Constatant que les sacrifices financiers consentis par le journal hippique pour sauver *l'Aurore* ont été vains, les journalistes, cadres et employés de *Paris-Turf* affirment également qu'ils ne pourront plus accepter désormais de voir leur journal « *sacrifié à des intérêts autres que les siens* ».

Pour sa part, M. Pierre Janrot, P.-D. G. de France-libre (*l'Aurore, Paris-Turf*) a invité les délégués du syndicat du Livre C.G.T. à le rencontrer, pour un réexamen du dossier technique sur lequel le projet de couplage a échappé. Le comité intersyndical du Livre étudie la proposition et rendra sa réponse dans la soirée de mardi.

M. Raymond Barre a saisi, lundi 27 novembre, le Conseil économique et social du problème de l'exploitation des entreprises de presse, conformément à la proposition faite par le président de la République au cours de sa dernière conférence de presse.

« *Les conditions d'exploitation des journaux*, écrit le premier ministre à M. Gabriel Ventejoul, président du Conseil économique et social, *ont été affectées par l'évolution technique, économique et financière accélérée de la presse dont les principes d'organisation ont été définis à la libération par des textes qui n'ont pas été modifiés depuis lors.*

» *J'ai l'honneur de vous demander de faire procéder par le Conseil économique et social à l'étude des conditions de gestion des entreprises de presse.*

» *Cette étude*, poursuit-il, *devrait permettre au gouvernement, dans l'esprit qui a été défini par le président de la République, d'apprécier les diverses mesures qui seraient susceptibles de maintenir et d'accentuer le pluralisme en ce domaine.* »

LES PROJETS DE M. HERSANT DANS LE NORD

Au cours du dernier week-end, l'*ensemble du personnel du quotidien Nord-Eclair* s'est installé dans les nouveaux locaux du complexe technique réalisé par le groupe Hersant, rue du Caire, à Roubaix. On apprend en même temps que le nombre des pages communes locales à *Nord-Eclair* et *Nord-Matin* — tous deux liés au groupe Hersant pour le secteur lillois — sera sensiblement augmenté.

Un autre projet Hersant est en cours de réalisation *dans la* région de Lens : la création d'un complexe offset permettant de faire progresser la vente de *Nord-Matin* dans ce secteur minier où il est déjà bien implanté. Trois journalistes viennent d'être recrutés à cet effet.

POUR LE « TIMES » : JOUR « J » MOINS DEUX

Le groupe de presse Times Newspapers fait paraître ce mardi 28 novembre dans tous les quotidiens nationaux britanniques une page publicitaire qui est un véritable S.O.S.

La direction du *Times* et du *Synday Times* explique en détail « *ce qui nous force à envisager la suspension de la publication de journaux parmi les meilleurs du monde* ». Rappelons que cette décision a été fixée à jeudi prochain 30 novembre.

Direction et syndicats des deux grands journaux britanniques s'évertuent à trouver un accord de dernière minute sur deux points capitaux : l'introduction de l'informatique et l'arrêt des grèves sauvages.

Si aucune solution n'intervient, le *Times*, le *Sunday Times* et trois autres hebdomadaires disparaîtront, entraînant avec eux la suppression de quatre mille trois cents emplois.

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

Salle GAVEAU — Mercredi 29 novembre à 18 h 45 — Mercredi 6 décembre à 18 h 45 (Valmalète.)
Une heure avec... BRAHMS et Nell et Ivar GOTKOVSKY le 29 — BEETHOVEN et Andor FOLDES

SALLE PLEYEL — Mercredi 29 novembre à 20 h 30 (Valmalète.)
RÉCITAL Aldo CICCOLINI — Schubert

SALLE GAVEAU — Mercredi 29 novembre à 21 heures (Werner.)
Récital MICHAEL PONTI — Haydn, Ravel, Stravinsky, Chopin, Liszt

INSTITUT NEERLANDAIS 121, rue de Lille — Jeudi 30 novembre à 20 h 30 — Dimanche 3 déc. à 17 h 30
Alwin Bär piano — Schubert, Schumann, Debussy, Diepenbrock, de Falla, Van Kampen — Ed. Bogaard saxophone — Han Bennink percussion — Etudes à Transpositions limitées de MESSIAEN par Guy Lacour

PLEYEL — Vendredi 1er décembre à 20 h 30 (Werner.)
THÉATRE des MARIONNETTES de SALZBOURG — MOZART « La Flûte enchantée »

SALLE GAVEAU — Vendredi 1er décembre à 21 heures (Werner.)
SCHUBERT - LISZT par PIERRE BAUBET - GONY

Salle GAVEAU — 2 décembre à 17 h 15 — 4, 6, 8 déc. à 21 heures — 9 décembre à 17 h 15 (P.e. Dandelot.)
Amis de la Musique de Chambre Radio-France — QUATUOR BARTOK av. le QUATUOR EDER (le 9) — Semaine Hongroise

Salle GAVEAU — Sam. 2 déc. à 21 heures (P.e. Valmalète.)
« Pianistes et Concerts » Pascal DEVOYON — Grand Prix Tchaïkovsky 1978 — Beethoven - Ravel - Prokofiev

Salle ROSSINI 6, rue Drouot — Dimanche 3 décembre à 10 heures et à 17 heures (Kiesgen.)
Quat. Lœwenguth — MOZART - FAURÉ av. F. DOREAU, piano et G. DOBREE, clarinette

EGLISE des BILLETTES — Dimanche 3 décembre à 17 heures (P.e. Kiesgen, Werner.)
TRIO EUTERPE — Pierre DEVILLE flûte — MOZART Quatuors avec flûte

THEATRE de l'ATHENEE-L.-JOUVET — Lundi 4 décembre à 21 heures (P.e. Valmalète.)
Les LUNDIS MUSICAUX de l'ATHENEE — Birgit FINNILA — Rudolf JANSEN piano — Purcell - Schumann - Brahms - Wolf - Mahler

PALAIS des CONGRES SALLE BLEUE — Mardi 5 décembre à 18 h 30 (P.e. Valmalète.)
CONCERTS DU MARDI — STAMITZ : Quatuor en mi bémol — H. EISLER : 14 manières de décrire la pluie — BEETHOVEN : Trio « A l'Archiduc » — M. ARRIGNON - G. CAUSSE - M. DEBOST - O. GARDON - A. MOGLIA - E. PECLARD

SALLE GAVEAU — Mardi 5 décembre à 21 heures (P.e. Werner.)
« Pianistes et Concerts » Récital du grand claveciniste RALPH KIRKPATRICK — Couperin, Rameau, Scarlatti

ST-LOUIS des INVALIDES — Mardi 5 déc. à 21 heures — Loc. : Durand et FNAC (P.e. Werner.)
FESTIVAL DE MUSIQUE SACREE DE PARIS — LOS CALCHAKIS — MISA CRIOLLA — Direction : J. GRIMBERT

SALLE GAVEAU — Jeudi 7 déc. à 21 heures (P.e. Valmalète.)
« Pianistes et Concerts » Eugen INDJIC — Grand Prix Rubinstein 74 — Beethoven - Schumann - Brahms - Chopin

SALLE PLEYEL — Dim. 10 déc. à 21 heures (Valmalète.)
Récital du Pianiste Bruno Leonardo GELBER — Beethoven - Schumann - Chopin

EGLISE de la MADELEINE Lundi 11 — **ST-GERMAIN-l'AUXERROIS** Mercredi 13 — Fac. de Droit, 92, r. Assas Vendr. 15 déc. à 20 h 30 (P.e. Werner.)
J.-S. BACH MESSE EN SI — I. Aurora, B. Egel, Ch. Bladin, M. Egel — Chorale et Orch. de Chambre Justus VON WEBSKY — Direction : Justus VON WEBSKY

SALLE GAVEAU — Lundi 11 décembre à 21 heures (Werner.)
BEETHOVEN 3 SONATES — Bernard JOB piano — Manfred GRASBECK violon

SALLE GAVEAU — Mardi 12 décembre à 21 heures (Valmalète.)
Récital de la pianiste Anne QUEFFELEC — Bach - Schubert - Liszt - Debussy

EGLISE ST-ETIENNE-DU-MONT (Pl. Panthéon) — Mardi 12 décembre à 21 heures — Loc. Durand (De St-Ours.)
ORCHESTRE PASDELOUP — direction GERARD DEVOS — avec JACQUES TADDEI organiste — Haendel, Bach, Poulenc, Saint-Saëns

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mercredi 13 décembre à 20 h 30 (Valmalète.)
Premier Récital à Paris du pianiste polonais Krystian ZIMERMAN — Premier Grand Prix Concours CHOPIN VARSOVIE — Chopin

SALLE PLEYEL — Jeudi 14 décembre à 20 h 30 (Dandelot.)
« Grands récitals » récital de piano CYPRIEN KATSARIS — Bach, Scriabine, Liszt, O. Messiaen

Salle PLEYEL — Lundi 18 décembre à 20 h 30 — Loc. ouverte le 20 nov. Salle Durand et Agences (P.e. Valmalète.)
Sviastoslav RICHTER — Schubert - Schumann - Chopin

Salle PLEYEL - Lundi 11 décembre
ORCHESTRE et CHORALE **Paul KUENTZ**
Enrique ARIAS (piano)
D. CHARPENTIER (soprano) - D. MICHEL (alto)
F. BARDOT (ténor) - P. d'HOLLANDER (basse)
Concerto pour piano K. 453 et REQUIEM - MOZART.
Loc. salle Pleyel, Durand et agences.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES - PIANO****
ASHKENAZY
BEETHOVEN - SCHUMANN - CHOPIN
Loc. : THEATRE, AGENCES, 3 FNAC - Lundi 11 Déc., 20 h. 30

Salle PLEYEL - Lundi 4 décembre
Orchestre de Chambre Jean-François Paillard chef et soliste
Jean-Pierre **RAMPAL**
Concertos nos 1 et 2 - MOZART
Location Salle PLEYEL, Durand et Agences

A PARTIR DU 1er DÉCEMBRE



la vie est un songe
de calderon
mise en scène : stuart seide
théâtre de la tempête cartoucherie 328 36 36

CONCERTS Radio France

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
RADIO FRANCE Grand Auditorium — Mardi 28 novembre à 20 h 30
Dir. : Gilbert AMY — Sol. : Oleg KAGAAN — BOULEZ - STRAVINSKY - DEBUSSY

ORCH. NATIONAL DE FRANCE
EGLISE SAINT-LOUIS des INVALIDES — Mercredi 29 novembre à 20 h 30 (COMPLET.)
Dir. : Louis MAAZEL — P. Gallois, G. Dangain, B. Ballet, Y. Loriod, B. Augat — Chœurs de Radio France — MESSIAEN La Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
RADIO FRANCE Grand Auditorium — Jeudi 30 novembre à 20 h 30
Direction et Premier Violon Jean Estournet — Solistes : M. BOEGNER, J.-F. HEISSER, A. PLANES — J.-S. BACH

PRESTIGE DE LA MUSIQUE
SALLE PLEYEL — Dimanche 3 décembre à 21 heures
Quatuor JUILLIARD — SCHUBERT - HAYDN - BEETHOVEN

SEMAINE CHORALE DE L'ILE-DE-FRANCE
RADIO FRANCE Grand Auditorium — Dimanche 3 décembre à 14 heures, et 20 h 30 (Entrée libre.)
Forum chant choral — Concert de clôture — Chœurs Romantiques — Œuvres de PRAETORIUS — Reibel - La Naissance du Verbe

CYCLE D'ORGUE
EGLISE N.-D. des BLANCS-MANTEAUX — Lundi 4 décembre à 20 h 30
Georges GUILLARD — Scheidt - Praetorius - Pachelbel - Buxtehude - Brahms - Kellner - J.-S. Bach

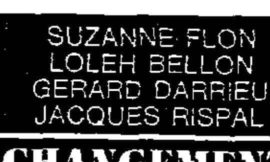
CYCLE OLIVIER MESSIAEN
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mercredi 6 décembre à 20 h 30
Les Offrandes oubliées, Le Réveil des oiseaux, Chronochromie — Sol. : Yvonne LORIOD — NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE — Dir. : M. TABACHNIK

MUSIQUE DE CHAMBRE
RADIO FRANCE Auditorium 105 — Jeudi 7 décembre à 20 h 30
Duo de guitares — Wilhem BRUCK — Theodor ROSS

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE
RADIO FRANCE — Samedi 9 décembre — Etudiants et J.M.F. entrée libre
Journée Paul MEFANO — 10 h : Répétition publique — 14 h 30 : Œuvres de P. Mefano — Film : de SCORPIO RISING de K. ANGER — 20 h 30 : Concert — BERG - SCRIABINE - P. MEFANO — Orchestre National de France — Dir. : Giuseppe SINOPOLI

BOBINO
GUY BEDOS
DERNIÈRE dimanche 3 décembre

MATHURINS
285.80.00
SUZANNE FLON
LOLEH BELLON
GERARD DARRIEU
JACQUES RISPAL



CHANGEMENT à VUE
de LOLEH BELLON
Mise en scène YVES BUREAU
Décors et costumes ANDRÉ ACQUART
MAX VIALLE
FREDERIQUE MEININGER
DANIEL DELPRAT
ANNE PETIT LAGRANGE

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Simon Boccanegra.
Salle Favart, 19 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien. — Gémier, 20 h. 30 : Bernard Haller.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Fugue en mineur.
TEP, 20 h. 30 : Quand je serai petit.
Petit TEP, 20 h. 30 : Bons baisers du Lavandou.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : oRse de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Sol ; 20 h. 30 : Maria-Maria.
Carré Sylvia Monfort, 18 h. 30 : Cirque à l'ancienne (Jardin d'acclimatation).

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Sidi-Ciné ; 22 h. : Davly.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, salle C.-Bérard, 21 h. : Olaf et Albert.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Madras.
Centre d'art rive gauche, 22 h. : la Femme au bout des doigts.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Il fait beau jour et nuit.
Essaïon, 18 h. 30 : Œuvre ; 20 h. 30 : Pif-Paf ; 22 h. : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : la Surface de réparation ; 22 h. : J. Villeret.
Galerie 55, 20 h. 30 : B. Dimey ; 22 h. : M.-T. Orain.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Théâtre sicilien ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Molly Bloom ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h. : Carmen City. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Mathurins, 20 h. 45 : Changement à vue.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Les papas naissent dans les armoires.
Mogador, 20 h. 30 : le Pays du sourire.
Montparnasse, 21 h. les Peines de cœur d'un chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : le Dépeupleur. — II, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
La Péniche, 20 h. 30 : Petites et grandes violences.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : M. Marceau, mime.
Présent, 20 h. 30 : Eve des Amériques.
Ranelagh, 20 h. 15 : Aide-toi, le ciel t'aidera pas !
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Salle Valhubert, 21 h. : Est-il bon, est-il méchant ?
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Festival international du mime.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 20 h. 45 : Si tout le monde en faisait autant.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : l'Echange ; 22 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Troglodyte, 20 h. : 1848, la République de M. Dupont.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-00)
EXPOSITIONS
Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Sho, calligraphie contemporaine japonaise.
THEATRE
Espace Cardin, 20 h. 30 : Œdipe.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.
DANSE
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : R. Noureev et ses amis (Pierrot lunaire, le Corsaire, Auréole, la Leçon).

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Minamata and Co.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Caligula.
Colombes, église, 20 h. 30 : Chœur national bulgare.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : J. Douai.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 15 : Antoine et Cléopâtre.
Neuilly, M.J.C., 21 h. 30 : Tu brodes ?... Ouais.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : J.-J. Rousseau.
Le Vésinet, CAL, 21 h. : Tristan et Yseult.
Villejuif, Théâtre R.-Rolland, 21 h. : Stara Zagora.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Mardi 28 novembre

Villeneuve-Saint-Georges, C.C.M., 21 h. : les Grands Moments du music-hall.

La danse

Théâtre Oblique, 21 h. : Théâtre d'images.
Campagne-Première, 18 h. 30 : le Dernier Siècle.
Centre Mandapa, 21 h. : Sucheeta Bhide.

Les concerts

Café d'Edgar, 18 h. 30 : J. Moch, chant ; J.-M. Luisada, piano (Satie, Brahms, Rachmaninov, Poulenc, Stravinski, Tchaïkovski).
Lucernaire, 19 h. : Ensemble instrumental Continuo (Haendel, Bach, Vivaldi, Leclair) ; 21 h. : A. Kiss, soprano ; D. Cade, piano ; R. Andreani, baryton (Schumann, Schubert).
Salle Gaveau, 21 h. : D. Picard, piano (Bach, Busoni, Chopin, Albeniz, Schumann).
Planétarium, 21 h. : J. Michel.
Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Chorale et Ensemble instrumental de la Madeleine, Ensemble de cuivres P. Soufflet.
Chapelle des Carmes, 20 h. 30 : Ensemble Venance Fortunat (chants grégoriens et polyphonies primitives).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (Boulez, Debussy, Stravinski).
Eglise de la Trinité, 20 h. 30 : Orchestre et Chorale T. Popesco (Mozart).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre Janacek et M. André, trompette.
Cité des arts, 21 h. : Musique contemporaine française.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : A. Thiel, soprano ; D. Abramowitz, piano ; R. Dick, flûte (Beethoven, Brahms, Schubert, Wolf).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : B. Lubat et P. Port ; 22 h. 30 : Compagnie B. Lubat.
Campagne-Première, 20 h. et 21 h. 30 : World Saxo Quartet.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Stephan Guerault Quintet.
Le Patio, 22 h. : Eddy Davis, Harry Edison.
Petit-Opportun, 22 h. : P. Caratini, M. Fosset.
Palace, 21 h. : Taj Mahal.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) au moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., Films allemands, 1912-1932 : le Trésor, de G.W. Pabst ; 18 h. 30 : Occupe-toi d'Amélie, de C. Autant-Lara ; 20 h. 30. Le drame grec antique et le cinéma : Prométhée ; 22 h. 30 : Chronique des pauvres amants, de C. Lizzani.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

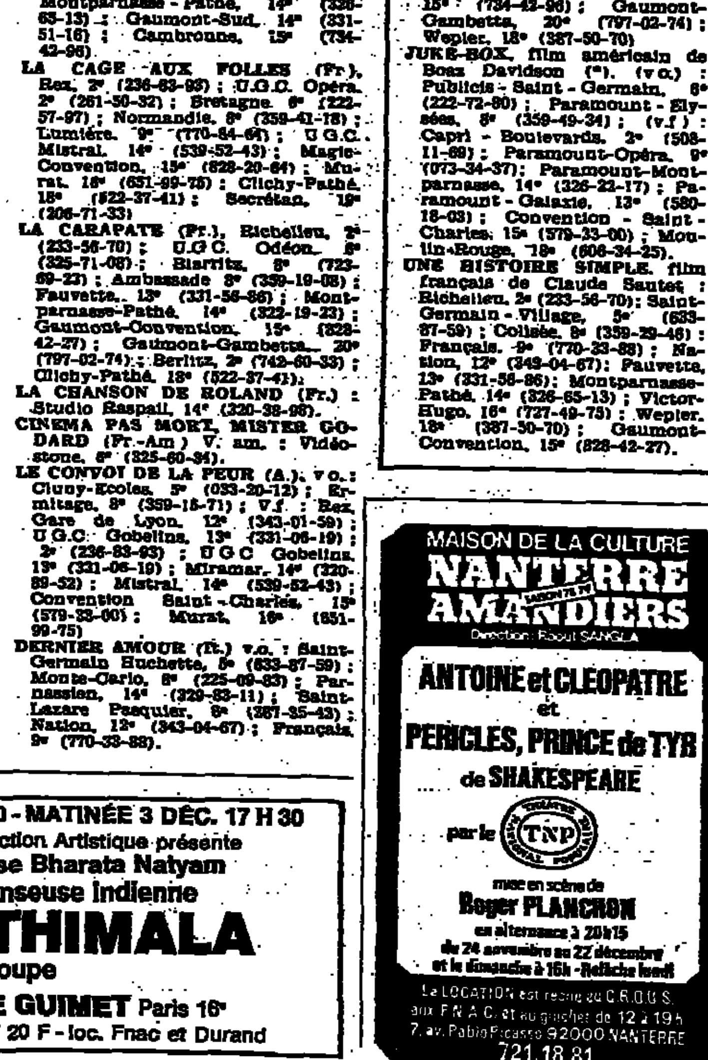
ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e ; Paramount-Maillot, 17e (734-24 24).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; v.f. : UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
L'ARRET DU MILIEU (Fr.). LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) H. sp.
AU NOM DU PAPE-ROI (It. v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U G.C. Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LA CARAPATE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.) V. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE CONVOI DE LA PEUR (A.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; 2e (236-83-93) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75)
DERNIER AMOUR (It.) v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Français, 9e (770-33-88).
DOSSIER 51 (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19)
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap.) (**) v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

Les films nouveaux

UN MARIAGE, film américain de Robert Altman (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v.f.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PREUVE PAR SIX, six nouvelles cinématographiques de J.-J. Bernez, A. Bernardi, G. Chalaud, M. Sibra, Sophie Tatischeff, T. Candicis : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES, film français de Benjamin Christensen : Studio Logos, 5e (033-26-42)
LES BRONZES, film français de Patrice Leconte : Rex, 2e (236-83-93) ; U G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Boul' Mich', 5e (033-48-29) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U G C - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U G C. - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA GRANDE MENACE, film anglais de Jack Gold (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : A B C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Wepler, 18e (387-50-70)
JUKE-BOX, film américain de Boaz Davidson (*). (v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Capri-Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
UNE HISTOIRE SIMPLE, film français de Claude Sautet : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-30-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

---

29 - 30 NOV. et 1 DÉC. 20 H 30 - MATINÉE 3 DÉC. 17 H 30
l'Association Française d'Action Artistique présente
un spectacle de danse Bharata Natyam
avec la célèbre danseuse indienne
VYJAYANTHIMALA
et sa troupe
6, place d'Iéna MUSÉE GUIMET Paris 16e
places 30 F - étud.-JMF-CV 20 F - loc. Fnac et Durand



MAISON DE LA CULTURE
NANTERRE AMANDIERS
Direction Raoul SANGLA
ANTOINE et CLEOPATRE
et
PERICLES, PRINCE de TYR
de SHAKESPEARE
par le TNP
mise en scène de Roger PLANCHON
en alternance à 20 h 15 du 24 novembre au 22 décembre et le dimanche à 16 h - Relâche lundi
La LOCATION est reçue au C.R.O.U.S., aux F.N.A.C. et au guichet de 12 à 19 h
7, av. Pablo Picasso 92000 NANTERRE
721.18.81.

مكذا من الأصل

SPECTACLES

FEDORA (A.) v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Le Seine, 5e (325-95-99). A partir de 18 h. 30.
LA FEMME GAUCHERE (All.) v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA FEMME LIBRE (A.) v.o. : Champollion, 5e (033-51-60) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Calypso, 17e (754-10-68).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
F.I.S.T. (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
FLAMMES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42) H. Sp.
LA FRAIRIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; la Clef, 5e (337-90-90), débat le 27, 20 h.
GENERAL, NOUS VOILA (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES GRANDS MOMENTS DU MUNDIAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : U G C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Ternes, 17e (380-10-41).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
MOLIERE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Nation, 12e (343-04-67), mer., jeu.
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98). h. sp.
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES OIES SAUVAGES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Balzac, 8e (359-52-70).
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George V, 8e (225-41-46) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PIRANHAS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE PRIVE DE SES DAMES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LES REFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43).
REMEMBER MY NAME (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.-Belg.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42).
RIDERS (A.), v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; jusqu'à jeudi : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES RINGARDS (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
SARAH (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
SCENIC ROUTE (A.), v.o. : le Seine, 5e (325-95-99).
LE SECOND EVEIL (All.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE TEMOIN (Fr.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Dominique, 7e (705-04-55).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 28 novembre au 6 décembre)

Nouveau Carré, Jardin d'acclimatation (277-88-40), les 29, 30 et 1er déc., à 14 h. 15 : Everest 74 ; le 2, à 14 h. 15 : Portes ouvertes sur la mine.

Square Henri-IV (274-57-61), sam., dim. et mer., 15 h. : Cirque de Paris.

Centre Pompidou (277-12-33), Mini-cinéma tous les mer., 15 h. : B. Keaton.

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., sam. et dim., 14 h. 30 et 15 h. 30 : le Petit Ballon rouge.

Théâtre d'animation, Paris-Vincennes (365-44-41), mer., sam. et dim., 15 h. : les Mille et Une Fables (marionnettes).

Café d'Edgar (320-85-11), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Il habitait dans un champignon.

Théâtre Fontaine (535-57-64), tous les jours, sauf sam. et dim., 14 h. 20 : la Farce du cuvier ; Aucassin et Nicolette.

Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), mer., 14 h. 30 ; sam., 15 h. : le Pays des galipettes.

Théâtre Mogador (285-28-80), jeudi, ven., mardi, 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin.

Théâtre de Ménilmontant (700-18-31), les 28, 29 et 1er déc., à 14 h. 15 : Un bon petit diable.

Théâtre de la Plaine (842-32-25), le 29, à 15 h. : Juha et son âne.

Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., 14 h. 30 et 16 h. ; sam., 15 h. : Robespierre le petit lapin magique ; sam., 16 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.

Théâtre de la Renaissance (209-89-78), *tous les jours, sauf sam. et dim.*, 14 h. 20 : le Médecin malgré lui.

Théâtre de la Tanière (325-68-65), mer., 14 h. 30 et 16 h. ; sam. et dim., 15 h. : le Voyage de Lolotte.

Théâtre 13 (627-36-20), mer. et sam., 14 h. 30 : les Sept Enigmes du dragon.

Les Hauts-de-Belleville, Paris-20e (636-68-13), mer., 15 h. : l'Œuf à la coque.

Créteil, M. J. C., lundi et mardi, 10 h. et 14 h. : Il me reste un pays à trouver.

Montrouge (253-23-24), Théâtre de marionnettes à fils ; mer., 16 h. : les Princesses de la nuit.

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton, Un candidat au poil, la Belle et le Clochard, Molière, l'Incompris, la Guerre des étoiles, Il était une fois dans l'Ouest, Jonathan Livingstone le goéland, Le shérif est en prison, le Troisième Homme, Sarah ; (adolescents) Remember my name, Mort sur le Nil, FIST, le Paradis des riches, Alambrista, l'Homme de marbre, Girlfriends, l'Arbre aux sabots, Fedora, Dossier 51, Driver, Last Waltz, Une femme libre, Retour, les Nouveaux Monstres, la Fièvre du samedi soir, le Bois de bouleaux, Julia, les Contes de la lune vague après la pluie, le Crabe-Tambour, 2001 Odyssée de l'espace, *Frankenstein junior, les Hauts de* Hurlevent, Harold et Maude, Monty Python sacré graal, Pain et Chocolat, l'Argent des autres, Blue Collar, Un mariage, le Second Eveil, Michel Strogoff.







LETTRES

Pour réhabiliter Voltaire

(Suite de la première page.)

C'est à retrouver quelque chose de la vraie figure de Voltaire que s'est attaché Jean Sareil dans ce livre très voltairien par la clarté incisive, le trait, la pointe, et par la force des textes et des faits. L'entreprise seule serait une surprise sympathique alors que, dans notre rage de prétendue démythification, nous nous ingénions le plus souvent, et nous y plaisons, à montrer dans les grands hommes de petits salauds.

Qu'il y ait loin de Voltaire à un saint, même un petit saint, Jean Sareil le sait mieux que personne, et probablement n'en est-il pas fâché. La preuve, d'ailleurs, c'est qu'on songea à faire de lui un cardinal ! Ce chapeau-là — il fallait le dix-huitième siècle pour l'inventer — est plus étonnant encore que la couronne au front du vieux triomphateur d'*Irène*, et il y aurait eu de quoi nourrir la caricature jusqu'à la fin des temps. Non, Jean Sareil entend simplement montrer que Voltaire méritait pleinement le nom d'honnête homme, dans tous les sens du mot — sauf celui d'espri. conservateur qu'il avait fini par prendre. Or c'est un concert public : flagornerie, fourberie, imposture, double jeu, reniements, trahisons, voilà ses vertus ; toujours prêt à tout pour obtenir n'importe quoi, avec, par là-dessous, la délectation secrète de la servilité et de la duplicité ; bref, c'est lui l'*infâme*.

Pour faire justice de cette calomnie, Jean Sareil a choisi le terrain où elle a pris racine et s'est épanouie : les rapports de Voltaire avec les grands. Or c'est là que se trouvent à la fois son honneur et sa cohérence : le « fil conducteur qui explique ses idées, son caractère, son comportement, c'est le combat qu'il a mené pendant cinquante ans ». Et « jusqu'à la mort ». Ce qui ne veut pas dire qu'il en mourra ; au contraire : il en vit. Il le mène donc avec toute la nécessaire habileté possible, avec fierté aussi, et toujours sans aucun égard aux hochets ni à ses intérêts privés. Jean Sareil y revient, en conclusion de chacune de ses démonstrations : la seule raison, le seul mobile de Voltaire, c'est de « faire triompher ses idées », et ce triomphe valait bien plus d'une messe. « Ecrivain engagé dans une lutte sans merci (il) ne voyait dans les puissants du jour que des ennemis à se concilier ou des alliés à gagner à sa cause ». Il s'agit non des manœuvres de la vanité, de l'ambition mondaine et de l'avidité, mais de stratégie pour une victoire supérieure.

C'est cette stratégie-là qui nous est exposée : avec Fleury, Maurepas, le roi, les favorites ; surtout Mme de Pompadour (où le combat se fait plus tendre), qui partagera avec Voltaire le privilège d'un acharnement sans égal, et qui se trouve réhabilitée, elle aussi, par Voltaire lui-même, d'un seul mot : « C'est une femme qui a fait tout le bien qu'elle a pu et qui n'a jamais fait le mal. » Au premier rang des grands, il y a, bien entendu, Frédéric. Jean Sareil s'attaque à ces « missions diplomatiques » où l'histoire veut que Voltaire ait été à la fois dupe, félon, espion, traître à l'amitié « ennemie » et à sa propre patrie. En fait, il fut loyal avec tout le monde, compris lui-même, et n'en réussit pas moins.

Jean Sareil a consacré un chapitre aux *Mémoires*, qu'on ne lit pas. Alors qu'on lit *Candide*. Aussi c'est toujours de là qu'on tire les fameux « arpents de neige », comme preuve d'aveuglement, de légèreté, de sottise, voire de trahison encore, par complaisance anglomane. Or il est clair, dans les *Mémoires*, que les « quelques arpents de neige » ne sont là que pour mieux souligner, par contraste, l'indigne avidité de l'Angleterre qui « fait à la France une guerre de pirates ». Quant à prendre parti sur la possession de ces arpents, un homme qui mettait au-dessus de tout la paix et la liberté eût sans doute dit : « Vive le Québec libre. »

Voltaire n'est pas un autre Calas. S'il fut roué, comme ses amis les grands, ce ne fut certes pas en place de Grève. Et sa vie de « crimes » finit en apothéose. Il n'en avait pas moins grand besoin d'un avocat, qui fût aussi celui de la vérité : Jean Sareil, de toute sa conviction, s'est fait le plus convaincant des défenseurs.

YVES FLORENNE.

★ *Voltaire et les grands*, de Jean Sareil. Droz. 252 pages. 32 F.

Voltairiens et Rousseauistes à Amsterdam

Pour cette rencontre franco-néerlandaise, on avait un beau sujet : « Voltaire, Rousseau et la tolérance ». Le thème convenait bien à ce lieu qui a été, au temps des deux écrivains, le pays des réfugiés et des libraires. Il convenait aussi au moment présent. Nos contemporains parlent sans doute plus volontiers de démocratie, de liberté ou de « permissivité » ; mais c'est le plus souvent à une réflexion sur la tolérance que se rattachent nos débats les plus passionnés.

On sait que Voltaire a joué un rôle décisif pour faire de la tolérance une des valeurs de la civilisation : le colloque aura été l'occasion d'une excellente mise au point sur le déroulement et la signification de l'affaire Calas (1). Affaire sur laquelle Rousseau a paradoxalement gardé le silence, bien qu'il fut sollicité, lui aussi, d'intervenir en faveur de la malheureuse famille. Il semble que cette différence reflète une divergence fondamentale de préoccupation : Voltaire défendant les droits de l'homme, Rousseau les droits du citoyen. Pourtant, celui-ci n'a pas été moins tolérant que celui-là. A coup sûr, il a mieux toléré Voltaire que Voltaire ne l'a toléré. Il n'en demeure pas moins que, dans le contexte de l'Ancien Régime, les problèmes de l'intolérance se posent en des termes différents pour l'un et pour l'autre, et différents aussi des nôtres.

Hier et aujourd'hui

On est parfois surpris des propositions avancées par les deux philosophes. Voltaire demeure timide devant les solutions politiques, et l'existence des juifs — comme aussi celle de ce « chien » de Jean-Jacques — met sa tolérance à rude épreuve. Rousseau, lui, ne tolère pas le théâtre à Genève ; mais c'est pour mieux préserver le droit à l'existence d'une communauté calviniste et républicaine dont le particularisme, précisément, est intolérable aux propagandistes des Lumières... L'un et l'autre ne tolèrent pas l'athéisme.

On s'est ainsi interrogé à Amsterdam sur les difficultés et les limites de la tolérance, hier et aujourd'hui. N'y a-t-il pas pour la vie des individus et des sociétés des « seuils de tolérance » — historiquement variables — comme pour la vie végétale ou animale ? Sans doute avons-nous progressé fort loin dans les trois domaines (religieux, civil et moral) où se sont avancés les philosophes du XVIIIe siècle. Il n'en reste pas moins que lorsque Voltaire fonde la tolérance sur le libre-échange des marchandises et des idées, faisant de la liberté de la pensée le contrepoint nécessaire de la liberté du commerce entre les nations, son appel est (hélas !) encore actuel. Mieux qu'aucun autre peut-être, le colloque de la Maison Descartes aura contribué à rajeunir de deux cents ans Voltaire et Rousseau.

ROLAND DESNE.

(1) Actes à paraître, au début de 1979, dans *Travaux et Mémoires de la Maison Descartes*. S'adresser à J.-P. Dauiny, Institut français, Vijzelgracht 2 A, Amsterdam.

TROIS PRIX

• FEMINA : François Sonkin pour « Un amour de père »

Le prix Femina a été décerné à François Sonkin pour « Un amour de père » (Gallimard), au deuxième tour, par 6 voix contre 3 à Madeleine Chapsal pour « Une femme en exil » (Grasset) et 1 à Michel Crespy pour « les Voyages de l'épicier » (Fayard).

C'est pour son cinquième roman que François Sonkin vient d'être couronné. Ce médecin gynécologue, né en 1922, qui doit la consonance étrangère de son nom à son grand-père russe émigré en 1885, n'a commencé à écrire qu'à quarante ans. Tout de suite repéré par Maurice Nadeau qui publie dans les Lettres nouvelles, *d'abord chez Julliard, puis chez Denoël, ses quatre premiers romans :* la Dame *(1964),* Admirable *(1965),* le Mief *(1967)* les Gendres *(1970), qui obtient le prix Roger Nimier.*

François Sonkin semble osciller entre deux pôles : la caricature de ce qu'il n'aime point, la célébration de ce qu'il tient pour vraie valeur : la tendresse et la poésie. Toute une partie de son œuvre dénonce l'homme abruti par la société de consommation, la spécialisation à outrance, les conventions qui le ferment à la vie. La virulence de son attaque s'est particulièrement manifestée dans les Gendres, *où un père, déjà ! voyait sa petite fille d'autrefois se métamorphoser en insipide bourgeoise entre les bras d'un mari pourri de technocratie.*

*Le roman d'aujourd'hui plus proche d'*Admirable *où l'amour transformait le regard sur le monde, se situe tout entier du côté de la tendresse. C'est une enfance rêvée, auprès d'un père rêvé qu'un jour la mort enlève. Le fils fait revivre d'une façon délicieuse leur féerique entente. Bertrand Poirot-Delpech rendant compte d'*Un amour de père *dans « Le Monde des livres » du 29 septembre 1978 a souligné « la justesse et l'économie littéraire » qui font de ces pages « des modèles de prose intimiste ».*

• MÉDICIS : GEORGES PEREC POUR « LA VIE MODE D'EMPLOI »

Le prix Médicis a été attribué, au huitième tour, à Georges Perec pour « la Vie mode d'emploi » (Hachette) par 6 voix contre 5 à Jean-Didier Wolfromm pour « Diane Lanster » (Grasset).

Georges Perec, né en 1936, a reçu le prix Renaudot, en 1965, pour son premier livre, les Choses. *Si le jury Médicis n'a pas hésité à le couronner de nouveau, c'est que* la Vie mode d'emploi *représente, dans une création inlassablement tournée vers le renouvellement et qui compte actuellement une bonne dizaine de titres dans des genres divers, une tentative et une réussite exceptionnelles.*

Perec, qui fut découvert et suivi jusqu'à ce dernier livre par Maurice Nadeau aux Lettres nouvelles, *nous avait habitués à des textes courts où le romanesque ne jouait pas le premier rôle (*Quel petit vélo, *1966 ;* la Disparition, *1969 ;* W... ou le Souvenir d'enfance, *1975, etc.). Cette fois, il a voulu se mesurer avec un projet ambitieux, et les sept cents pages de* la Vie mode d'emploi *fourmillent de personnages, de récits, d'aventures, qui bourgeonnent autour d'une histoire principale. Histoire un peu folle d'un excentrique milliardaire qui passe sa vie à créer et reconstituer des puzzles pour les détruire. Et le roman, bâti, comme* le Diable boiteux *de Lesage, autour d'un immeuble dont la façade enlevée laisse voir les secrets des habitants, secrets matérialisés par les objets ou les décors qui les entourent, est lui-même un puzzle avec lequel l'auteur nous invite à jouer de plusieurs façons.*

La Vie mode d'emploi *est parcouru à la fois par une ironie et une tendresse pour les hommes et leurs dadas qui ne se nuisent pas l'une à l'autre. De même que la construction savante, la recherche esthétique, qui se situent du côté de l'hyper-réalisme, n'en étouffent ni l'humanité profonde ni l'attrait.*

Jacqueline Piatier a rendu compte de la Vie mode d'emploi *avec une interview de Georges Perec dans « le Monde des livres » du 29 septembre 1978.*

• MÉDICIS (étranger) : ALEXANDRE ZINOVIEV POUR « L'AVENIR RADIEUX »

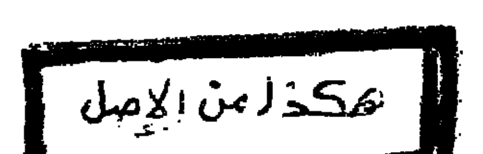
Le prix Médicis étranger a été décerné à « l'Avenir radieux », d'Alexandre Zinoviev (L'âge d'homme, Lausanne), au deuxième tour de scrutin par 6 voix contre 4 au « Palais des vases brisés », du romancier israélien David Shahar (Gallimard), et 1 voix au « Journal d'Edith », de Patricia Highsmith (Calmann-Lévy).

Alexandre Zinoniev, que les téléspectateurs français ont pu voir en septembre sur le petit écran, nous vient d'U.R.S.S., où il est né en 1922, et son œuvre d'écrivain, qui compte actuellement deux romans, *les Hauteurs béantes* et *l'Avenir radieux,* nous vient de Suisse, des Editions L'âge d'homme, que dirige, à Lausanne, M. Dimitrievitch.

L'entrée en littérature de Zinoviev est un accident dans une carrière de philosophe-logicien que jalonnent de nombreux ouvrages et articles spécialisés. D'abord reconnu comme tel à Moscou puisque, en 1967, il est nommé à la tête de la chaire de philosophie, sa position indépendante le fait progressivement mettre à l'écart. Son éviction lui donne alors l'idée et le temps d'écrire, en 1975, *les Hauteurs béantes,* où il démonte en logicien les mécanismes d'une société totalitaire. Le livre est publié en russe, à Lausanne, en automne 1976. Dès le début de 1977, Zinoviev, qui a été exclu aussitôt du parti, est privé de tous ses grades universitaires et en butte à de nombreuses tracasseries policières. Il est cependant autorisé, en août 1978, à quitter l'U.R.S.S. pour Munich où l'Université l'a invité. Un peu plus d'un mois après son départ, il est déchu de la nationalité soviétique et, sans se vouloir dissident, condamné à l'exil.

Entre-temps, *l'Avenir radieux* est paru à Lausanne d'abord en russe puis, cette année, en traduction française. Zinoviev y poursuit sur un ton plus réaliste l'analyse satirique de « la vie réelle » à Moscou. Il accuse ainsi son originalité dans la critique du communisme : il ne dénonce pas comme un Soljenitsyne les horreurs de la répression, mais les conditions d'existence et les mentalités que forge le régime.

Amber Bousoglou a rendu compte de *l'Avenir radieux* dans « le Monde des livres » du 26 mai 1978.



INSTITUT

M. Henri Amouroux est élu à l'Académie des sciences morales et politiques

L'Académie des sciences morales et politiques a élu lundi 27 novembre notre confrère Henri Amouroux, en remplacement de M. Jacques Chastenet, décédé, dans la section d'histoire et de géographie. Ce résultat a été obtenu au quatrième tour de scrutin par 21 voix (majorité absolue, pour quarante présents) contre 13 à M. Pierre George et 6 au Père Guillaume-André de Bertier de Sauvigny.

[Né le 1er juillet 1920 à Périgueux, M. Henri Amouroux a vu sa carrière de journaliste consacrée par des fonctions importantes : de 1968 à 1974, il a été directeur général de *Sud-Ouest*, de 1974 à 1975, directeur de *France-Soir*, et il est, depuis cette date, codirecteur du journal *Rhône-Alpes*. Il dirige en outre, depuis 1970, *les Années 40*.

Il est membre du conseil supérieur des lettres, du comité de direction du Centre national des lettres, du jury du prix Théophraste-Renaudot.

Tous ses ouvrages ont trait à l'histoire contemporaine et, en particulier, plusieurs d'entre eux aux événements dont il a été témoin lorsqu'il était reporter. Ce sont : *Israël, Israël*, 1951 ; *Croix sur l'Indochine*, 1957 ; *J'ai vu vivre Israël*, 1958 ; *la Vie quotidienne des Français sous l'occupation*, 1961 ; *le 18 Juin 1940*, 1965 ; *Pétain avant Vichy*, 1967 ; *le Ghetto de la victoire*, 1969 ; *la Bataille de Bordeaux*, 1970 ; *la Grande Histoire des Français sous l'occupation*. Huit volumes dont trois parus.

***

L'Académie a, d'autre part, élu deux correspondants, aux places devenues vacantes par le décès de Felice Battaglia et Kurt Gödel. MM. Alexandre Papadopoulo, résidant à Paris, et Willard V. Quing, à Princeton, ont obtenu tous deux la majorité absolue.

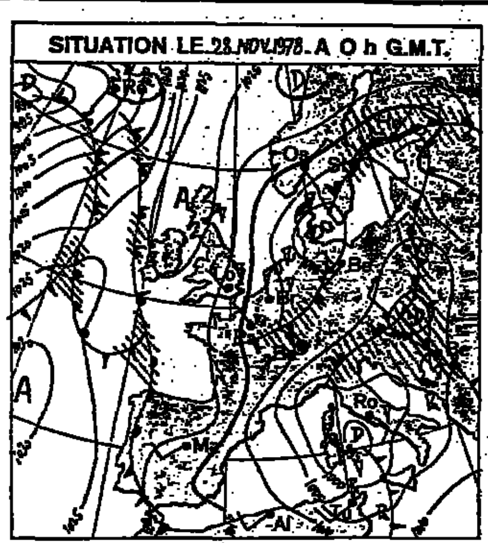
Enfin, elle a entendu une communication de M. Yvon Brès, professeur à l'université de Paris-VII, intitulée « Séduction et limites de l'interprétation psychologique et psychanalytique de Platon ».

En fait, M. Brès, en se fondant sur l'exemple d'une interprétation psychanalytique de Platon, du « Banquet » surtout, a élargi sa réflexion et conclu qu'il y a un décalage entre les ambitions démystificatrices de la psychanalyse (qui la mettent sur le même plan que le scepticisme le plus radical) et les instruments très empiriques qu'elle emploie pour les réaliser.

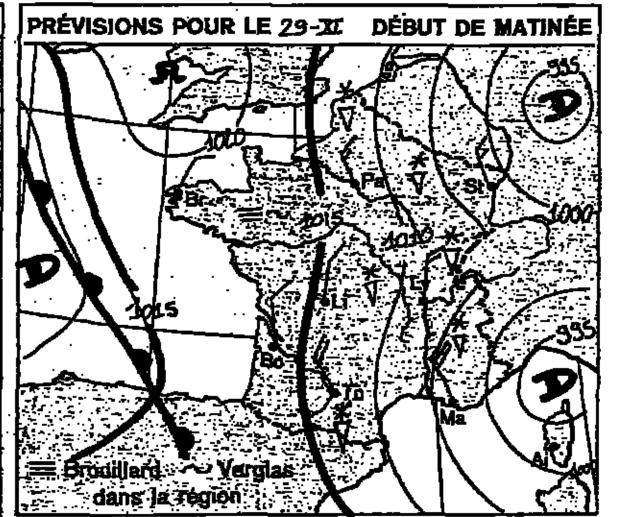
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 NOV 1978 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 29-XI DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 28 novembre à 0 heure et le mercredi 29 novembre à 24 heures :

Les basses pressions qui recouvrent une grande partie de l'Europe et de la Méditerranée maintiendront la France sous l'influence d'air froid et instable.

Mercredi 29 novembre, sur l'ensemble du pays, le temps restera froid et variable, avec alternance d'éclaircies et de nuages. Les averses *de neige qui se produiront encore* seront plus fréquentes sur les régions s'étendant de la Flandre à l'Alsace et aux Alpes du Nord. Une légère amélioration se produira sur le Midi méditerranéen, où le mistral et la tramontane faibliront un peu. En revanche, une nouvelle aggravation aura lieu sur le Sud-Ouest et les Pyrénées, où le ciel se couvrira en fin de journée avec des pluies ou des chutes de neige qui pourront devenir assez *abondantes* en début de nuit. Les vents, faibles ou modérés et irréguliers, souffleront le plus souvent du nord ou du nord-est.

Mardi 28 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,2 millibars, soit 760 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 novembre; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 11 et 0 degré ; Biarritz, 7 et 3 ; Bordeaux, 6 et —1 ; Brest, 9 et 3 ; Caen, 6 et 3 ; Cherbourg, 5 et 2 ; Clermont-Ferrand, 1 et —2 ; Dijon, 3 et —1 ; Grenoble, 6 et —1 ; Lille, 5 et —1 ; Lyon, 2 et —1 ; Marseille, 7 et 3 ; Nancy, 4 et —2 ; Nantes, 7 et 1 ; Nice, 13 et 4 ; Paris-Le Bourget, 5 et 0 ; Pau, 6 et —3 ; Perpignan, 7 et 3 ; Rennes, 6 et 0 ; Strasbourg, 4 et —1 ; Tours, 5 et 0 ; Toulouse, 3 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 5 degrés ; Amsterdam, 5 et 0 ; Athènes, 17 et 15 ; Berlin, 4 et —2 ; Bonn, 5 et —1 ; Bruxelles, 5 et —1 ; Iles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 3 et —3 ; Genève, 3 et —4 ; Lisbonne, 15 et 13 ; Londres, 4 et —2 ; Madrid, 11 et —3 ; Moscou, —2 et —2 ; New-York, 2 et —1 ; Palma-de-Majorque, 11 et 2 ; Rome, 15 et 6 ; Stockholm, 1 et —2.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2 242

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II		■					■		
III									
IV								■	
V				■	■	■			
VI									■
VII			■				■		
VIII				■					
IX							■		
X		■							
XI	■					■			

HORIZONTALEMENT

I. Fait un feu d'un auteur. — II. Mit au courant ; Vieille ville. — III. On peut y mettre tout ce qui est sorti des cruches. — IV. Préparés comme des lauriers. — V. Cité au Nigéria ; Qui ont donc été parcourus. — VI. Qui ont donc quelque chose de piquant. — VII. Très chic ; Cri dans un cirque ; Elevé (épelé). — VIII. Est très utile pour allonger ; Bien secoué. — IX. Qui n'aura donc pas de suite ; Article étranger. — X. Gros grains. — XI. Qui fait donc beaucoup cracher ; Bien fatigué.

VERTICALEMENT

1. Fondement de la société humaine. — 2. Point cardinal. — 3. *Pas touchées* ; Pays de mormons. — 4. Peuvent être placés pour prendre un bouquin ; Fut envoyée paître ; Sent la résine. — 5. On l'a à l'œil ; Agir comme un censeur. — 6. Peut servir de couvert en Afrique ; Qui passera facilement. — 7. Adam ou Jourdain, par exemple ; Qui avait *donc été découvert*. — 8. Adjectif pour la bonne forme ; Qu'on ne laisse pas vieillir. — 9. Es en circulation ; S'attaqua au christianisme.

Solution du problème nº 2 241

Horizontalement

I. Mécréant. — II. Odeur ; Are. — III. Ricin ; Vos. — IV. Itinérant. — V. Te ; Ile. — VI. Osé ; As ; Ra. — VII. Nô ; Or ; Far. — VIII. Ductile. — IX. Edredon. — X. Seine ; Inn. — XI. Rat ; Plat.

Verticalement

1. Moribondes. — 2. Edit ; Souder. — 3. Cécité ; Cria. — 4. Ruiné ; Otent. — 5. Erne ; Aride. — 6. Ris ; Lo. — 7. Naval ; Fenil. — 8. Trônera ; Na. — 9. Est ; Ardent.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 27-28 novembre 1978 :

UN DECRET

● Portant modification aux circonscriptions administratives territoriales dans le département du Val-de-Marne.

DES LISTES

● De classement au concours de 1978 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles pour la section des sciences, groupe A. B. et C.

Visites et conférences

MERCREDI 29 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, Grand Palais, Mme Chapuis : « Exposition Le Nain ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « L'hôtel de Sully ».

15 h., 65, rue du Cardinal-Lemoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Les collèges des Irlandais et des Ecossais ».

15 h., portail central de Notre-Dame, Mme Meyniel : « Victor Hugo et Notre-Dame de Paris ».

15 h., 1, quai de la Tournelle, Mme Vermeersch : « Quais de la Tournelle et de Montebello ».

15 h. 30, entrée, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « Le quartier Maubert » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30 hôtel de ville de Versailles, salle des conférences, Mme de Monclin : « Evolution de l'art des jardins : Le Nôtre et les jardins du XVIIe siècle ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., musée du Louvre, salle du Manège : « La peinture vénitienne » (Mme Angot).

15 h., 135, rue Saint-Martin : « Le Centre Beaubourg ».

15 h., place d'Iéna, musée Guimet : « Splendeur de l'art khmer » (Mme Hager).

14 h. 45, façade Saint-Julien-le-Pauvre : « L'église Saint-Julien-le-Pauvre, maisons et caves curieuses » (Marc de La Roche).

15 h., 47, rue Raynouard : « La maison de Balzac ».

15 h., Petit Palais : « Sculptures et miniatures indiennes » (Paris et son histoire).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel).

15 h., pavillon de Flore : « Exposition Le Lorrain » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 20 h. 45, 26, rue Bergère, M. Jacques Donnars : « La vie quotidienne » (L'Homme et la Connaissance).

13 h., 16 h., 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h., 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires : « Le XIXe siècle français au Louvre : David » (Mme Thibaut).

12 h. 30, 7, rue de la Bienfaisance, M. Charles Hélou : « Le Liban : souffrances et espérances » (paroisse Saint-Augustin).

17 h. 30, 1, rue René-Panhard, M. E. Anati : « Nouvelles données sur l'art rupestre du val Camonica » (Institut de paléontologie humaine).

15 h., palais de Chaillot : « Les origines de l'art grec : des dieux, des héros et des temples » (Mme Boucher).

17 h. 45, 37, quai de Grenelle, MM. Morrisson, Fourçans et Aftalion : « L'analyse économique, le social et le politique » (Institut français de gestion).

20 h. 30, Musée de l'homme, M. Tran Van Khe : « Les arts du spectacle et les marionnettes sur eau au Vietnam ».

15 h., 59, boulevard Carnot, Le Vésinet : « Rencontre avec Armand Lanoux » (Centre des arts et loisirs).

17 h. 30, 4, place du Louvre, Mme Serrulaz : « L'art en France sous Napoléon III » (Académie du Second Empire).

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 28 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Documentaire : Une femme, une époque (Colette), réal. R. Milcent.

Comment, par le documentaire et la fiction mêlés, évoquer une femme, une époque, une femme en son temps ? Régis Milcent, après son portrait de Marilyn, s'est « attaqué » à Colette, et rend à l'écrivain, neutralisé par l'histoire, sa force et le scandale qui vint par elle.

21 h. 30, Livres en fête, de J. Paugam et J. d'Ormesson.

Trois têtes d'affiche : Léonardo Sciascia, Chester Himes, Georges Perec.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dossiers de l'écran : Richard Nixon.

Suite de documents cinématographiques à l'aide desquels on relate les étapes marquantes de la vie et de la carrière politique de l'ancien président des Etats-Unis. Richard Nixon sera le seul invité, et il répondra aux questions des auditeurs.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) ; 19 h. 20, Emissions régionales : 19 h. 55, *Dessin animé* : 20 h., *Les jeux*.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LE CHEVALIER DE PARDAILLAN, de B Borderie (1962), avec G. Barray, G.-M. Canale, M. Grellier, H. Bellanger, J. Topart, P. Lemaire, R. Berri, G. Delorme. (Rediffusion.)

En 1588, un chevalier de fortune se dresse contre le duc de Guise qui, avec une princesse italienne, veut s'emparer du trône de France.

Un grand roman populaire de Michel Zévaco, la Fausta *(dans le cycle des « Pardaillan ») réduit à une fort médiocre imagerie. A fuir.*

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Croixmart, le nom maudit) ; 19 h. 25, Sciences : la France minérale (les géologues dans le monde moderne) ;

20 h., Dialogues franco-italiens : P. Grassi et B. Lefort (l'Opéra) ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec A. Pâris ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : faire la manche ; la carte postale, objet culturel

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct du grand auditorium de la Maison de Radio-France... « Rituel » (Boulez) ; « Concerto en ré pour violon et orchestre » (Stravinski) ; « Trois images » (Debussy), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction G Amy Avec O Kagan violon ; 23 h., Ouvert la nuit : hommage à Charles Munch ; 1 h., Jazz pastel : le cabaret du jazz.

MERCREDI 29 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes : des fleurs en hiver ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Tirage du loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Les pieds poussent en novembre, réal. P. Viallet, avec C. Bonnafous-Murat, R. Bardet, M. Farmer, P. Rouleau.

Deux enfants mal aimés se retrouvent adoptés par un couple d'aventuriers. Une histoire d'amour impossible ?

22 h. 5, La part de vérité : Georges Suffert.

Les combats du directeur adjoint de la rédaction du Point.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Mash ; 15 h. 35, Série : Quand tout était pourri-re ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Muppet show (Charles Aznavour) ; 21 h. 5, Mi-fugue, mi-raison (Les petits plats dans les grands).

La jeune génération et l'hôtellerie.

22 h. 20, Hubert Bedard : Un « faiseur » d'instruments de musique.

L'art de la restauration et de la fabrication des clavecins.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Parti communiste français ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : MIRACLE A L'ITALIENNE, de N. Manfredi (1970), avec N. Manfredi, L. Stander, P. Armani, D. Boccardo, F. Tozzi.

« Miraculé » dans son enfance et élevé dans un couvent, un homme cherche à échapper à l'aliénation religieuse qui pèse sur sa vie sexuelle.

Fable satirique et comédie de mœurs sur certains aspects du catholicisme en Italie. Première et intéressante réalisation du comédien Nino Manfredi.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : S. Themerson (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'ours et le daim ; à 8 h. 32, L'hypnose ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Chansons de ma façon », avec P. Gamarra et C. Fonfrede ; 11 h. 2, L'Occident et l'orientalisme : les turqueries du baroque (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Herbe des fous », de Guyette Lyr ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : les relations d'argent ; 15 h. 2, Points d'interrogation : des reptiles mammaliens aux mammifères supérieurs ; 16 h. 50, Libre appel à... A. Fontaine et J. Montalbetti ; Le changement est-il un mythe en politique ? 18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (deux hommes à tuer) ; 19 h. 25, La science en marche : promenade au jardin des sciences ;

20 h., La musique et les hommes : en Turquie ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : faire la manche ; la carte postale, objet culturel.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Hank Jones, pianiste d'orchestre ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, « Concerto en ut majeur » (Paisiello) ; 15 h., Musique en France ; 16 h. 30, Circonstances atténuantes ; 17 h., La fantaisie du voyageur : les danses traditionnelles de Yougoslavie, de Pologne ; 18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct de l'église Saint-Louis-des-Invalides de Paris... « la Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ » (Messiaen), par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France. Direction L. Maazel. Avec P. Gallois, G. Dangain, B. Balet, L. Lemaire, J.-C. Tavernier, R. Albin, Y. Loriod et B Angot ; 23 h., Ouvert la nuit : hommage à Charles Munch ; 1 h., Douces musiques.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 29 NOVEMBRE

— *M. Pierre Mauroy*, maire de Lille, membre du secrétariat national du parti socialiste, est l'invité du journal de 13 heures sur France-Inter.

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., répond aux auditeurs au cours du magazine « Le téléphone sonne » sur France-Inter, à 19 h. 15.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Booz, Allen & Hamilton
INTERNATIONAL
MANAGEMENT CONSULTANTS

Nous sommes une des plus importantes sociétés internationales de Conseil en Direction. En raison de l'expansion de nos activités internationales, nous développons nos équipes en Amérique du Sud, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

Nous recherchons, pour intervenir auprès d'entreprises nationalisées appartenant à l'industrie pétrolière et sidérurgique, des :

- CONSULTANTS EN PERSONNEL

ayant une expérience dans un des domaines suivants :
- systèmes de rémunérations
- gestion prévisionnelle
- gestion informatisée du personnel

- CONSULTANTS EN MAINTENANCE

ayant une expérience pratique :
- d'évaluation de systèmes existants
- d'organisation et structuration de services de maintenance
- de planification, programmation et contrôle de la maintenance.

Les candidats retenus devront :
- être diplômés d'enseignement supérieur
- avoir, si possible, une expérience de conseil
- avoir au minimum 5 années d'expérience professionnelle.

- CONSULTANTS GENERALISTES INDUSTRIELS

- expérience de conseil
- diplôme d'ingénieur
- au minimum 8 ans d'expérience professionnelle

Rémunération ouverte en fonction de l'expérience acquise.

Pour faire acte de candidature, prière d'adresser un curriculum vitae détaillé et, si possible, photo à :

Anne-Marie CHOMTON
Directeur des Ressources Humaines
BOOZ, ALLEN & HAMILTON INTERNATIONAL
58, avenue Kléber - 75016 PARIS

NEW YORK — LONDON — DUSSELDORF — PARIS

EXPANSIAL

Recherche
Pour Département de Constructions Industrialisées d'une Société Nationale Algérienne.

I - INGENIEURS

- Responsable de l'étude des projets de construction par procédés à structure métallique et de la Direction de Travaux — Réf. 4501 M
- Chargé de l'organisation et de la planification des travaux — Réf. 4503 M
- Etudes V.R.D. — Réf. 4504 M
- Etudes chauffage, ventilation, climatisation, plomberie-sanitaire — Réf. 4505 M
- Etudes électricité bâtiment — Réf. 4506 M
- De travaux pour corps d'état secondaires du bâtiment — Réf. 4507 M

II - ARCHITECTE

- Chargé de l'adaptation à des ensembles importants de procédés industrialisés-bâtiment — Réf. 4502 M

III - CHEF DE BUREAU DE DESSIN

- Projeteur pluridisciplinaire ayant une grande expérience en charpente métallique d'habitation — Réf. 4508 M

IV - CONDUCTEURS DE TRAVAUX

- Spécialisés en montage d'ossature métallique pour bâtiments à étages multiples — Réf. 4509 M

Il est exigé :
- Une solide formation de base
- Une expérience professionnelle de plus de 5 ans

Il est offert :
- Logement meublé ou indemnité de logement
- Sécurité sociale et retraite des cadres
- Rémunération selon compétences (nette d'impôts et en partie transférable)

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante à : EXPANSIAL 6, rue Halévy - 75009 PARIS

HAVAS CONTACT

Pour compléter équipe professeurs français Institut National Algérien recherche

INGÉNIEURS et B.T.S.

pour enseigner entretien, O.S.T., moteurs chaudières embouteillage boissons. Condit. intéress., avant. divers. Envoyer C.V. + photo nº T 09687 M - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

L'UNIVERSITE DE LAUSANNE cherche pour le 1er sept. 1979

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

(Histoire littéraire et littérature des XVIIe et XVIIIe siècles).
Titre exigé :
Doctorat ès-lettres d'Etat.
Les lettres de candidature, accompagn. d'un curriculum vit. et d'une liste des publications, doivent être adressées avant le 1er décembre à M. le Doyen de la Faculté des Lettres, 2, rue Cité-Devant, CH 1005 Lausanne.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M. 79), 14, r. Clauzel, Paris-9e

---

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e)

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

DIRECTEUR DE CITÉS CHANTIERS
(Golfe Persique)

Première entreprise française d'ingénierie et de construction dans un domaine technologique avancé, nous développons au Moyen-Orient un nouveau chantier dont les dimensions justifient l'affectation sur place de 3.500 cadres et techniciens accompagnés de leurs familles.

Pour les accueillir pendant leur séjour (2 à 6 ans suivant leurs fonctions), nous avons construit deux "cités" intégrant tous les services d'une communauté urbaine : logements, écoles, commerces, animations-loisirs et sports, hôtels, restaurants, voirie, transports, télécommunications, etc., placés sous la responsabilité du Directeur que nous désirons recruter.

Ce cadre est un diplômé d'études supérieures (Ingénieur - HEC - ESSEC ou Universitaire d'un bon niveau...) pouvant justifier d'une expérience de la gestion de collectivités civiles (Industrie Bâtiment - T.P. chantiers-tourisme...) et de qualités personnelles à la mesure des responsabilités importantes qui lui sont confiées :
- Il gère tous les postes budgétaires,
- organise et administre la vie communautaire.
- arbitre les conflits éventuels et, plus généralement, s'attache à réunir toutes les conditions pour "faire vivre" les cités.

Hiérarchiquement rattaché au Directeur Chantier, il est secondé dans ses fonctions par une équipe de cadres qu'il dirige et qu'il anime.

Les candidatures seront étudiées en toute confidentialité. Elles sont à adresser, accompagnées d'un C.V. détaillé, sous la référence 30721 à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Rubrique des évidences parfois perdues de vue.

Les offres d'emploi du Monde : excellentes pour recruter des secrétaires.

Secrétaire ? Assistante ? Pour tout responsable, il n'y a, au fond, que peu de différences entre ces fonctions.
Les qualités que l'on en attend - excellent niveau de culture générale, ouverture d'esprit, bonne formation, expérience... - sont celles de la majorité des lecteurs et lectrices du Monde.
Recruter votre secrétaire dans Le Monde ? Oui, si vous préférez viser "au-dessus de la moyenne".

(à suivre)



Le niveau Monde est bon à prendre à tous les niveaux.

Le Monde - publicité

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ALIMENTAIRE SUD-EST
C.A. EXPORT 150 MILLIONS
recherche

directeur export

- en prise directe avec la Direction Générale il doit prendre en charge la commercialisation et la distribution de produits fromagers à l'export et en assurer le développement à partir de la France.
- âgé de 30 ans minimum, il doit être de formation commerciale, avoir la maîtrise de l'exportation assortie de la connaissance et de la pratique des biens de grande consommation.
- l'italien et l'anglais courant sont exigés.
- résidence grande ville universitaire Sud-Est.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 819-M.
Réponse et discrétion assurées.

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

RENIX ELECTRONIQUE
filiale de RENAULT et BENDIX
pour l'électronique automobile
s'implante à TOULOUSE et recherche

6 ingénieurs électroniciens

Département Etudes :
- Trois spécialistes en — conception et développement de circuits électroniques de grande série — fiabilité — circuits complexes numériques et analogiques.

Département Méthodes :
- Un spécialiste en tests automatiques et informatique industrielle.
- Un spécialiste en circuits hybrides couches épaisses.
- Un spécialiste en circuits imprimés grande série (câblage - montage).

Les candidats devront :
Etre issus d'une grande école d'ingénieurs.
Justifier d'une expérience de plusieurs années dans les domaines précités.

Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.
Larges perspectives de carrière au sein du Groupe.

Adresser curriculum vitae à :
RENIX ELECTRONIQUE, 147, avenue Paul-Doumer, 92500 RUEIL-MALMAISON.

Emplois et Carrières

Ingénieur d'application

Dans le cadre de son développement société industrielle implantée en ALSACE filiale d'un groupe multinational recherche pour ses activités dans le domaine

ARTS GRAPHIQUES

un ingénieur, 30 ans environ, formation type Chimie + Ecole Estienne ou équivalent, possédant un haut niveau de qualification technique arts graphiques acquis soit au sein d'une imprimerie, soit chez un constructeur de machines ou un fabricant d'accessoires ou de matières premières.

Suivre l'évolution technique du marché, assister le marketing pour l'identification des produits nouveaux, adapter les produits existants seront ses principales missions.

La connaissance de l'Anglais ou de l'Allemand serait très appréciée.

Merci d'adresser votre candidature en précisant rémunération actuelle sous référence 408 CC à notre Conseil

algoe
Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils
Route de Champagne, 69130 ECULLY.

---

emplois internationaux emplois internationaux

ALGÉRIE

Nous sommes une entreprise située à Berlin et construisons des usines dans le monde entier. Nous recherchons pour notre projet d'Azazga (complexe industriel destiné à la fabrication de génératrices, transformateurs et moteurs électriques) un

PSYCHOTECHNICIEN

expérimenté dans le diagnostic des aptitudes professionnelles.

L'activité principale est le recrutement de personnel algérien sur la base de principes psychologiques de sélection.

La rémunération, en rapport avec la qualification, s'accompagne des prestations que notre entreprise accorde à ses collaborateurs affectés à l'étranger.

Nous aimerions vous exposer, au cours d'un entretien, tous les détails. Prière d'adresser votre dossier complet de candidature (copies des diplômes, C.V., photo), à :

DIAG
DEUTSCHE INDUSTRIEANLAGEN GmBH
Zentrale Personalleitung
Fritz-Werner-Str. 58, D-1000 Berlin 48.

---

nicholas angell

Un groupe américain, d'importance mondiale, recherche pour son service d'audit dirigé de Paris un :

AUDIT SUPERVISOR

VOYAGES 80 % — **Environ 150.000 Francs.**

Son champ d'activités sera le monde entier, y compris des périodes aux Etats-Unis.
Il mènera des audits opérationnels et financiers dans des filiales de fabrication et de distribution.
Les candidats devront posséder : • une expérience confirmée au niveau Senior ou Supervisor dans un cabinet d'audit anglo-saxon, • l'anglais courant, plus autres langues, si possible, • la liberté totale de voyager.
La carrière du candidat pourra évoluer vers un poste de Controller.
Adresser C.V. en indiquant votre salaire actuel, sous référence 78113 à :
NICHOLAS ANGELL S.A.R.L.
149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

conseil en recrutement financier




la ruche méridionale

Dans le cadre de son expansion
recherche

responsable gestion organisation méthodes

au niveau de la structure hypermarchés

Ses objectifs :
- optimiser la productivité du réseau,
- améliorer les méthodes de travail visant à la réduction des frais généraux,
- étudier et mettre en place les systèmes (circuits marchandises).

Ce poste fonctionnel dépend du Directeur de la Branche Hypermarchés.

responsable marchandises

(Branche Hypermarchés)

Il apportera à la hiérarchie son aide pour :
- optimiser le rendement brut de chaque rayon,
- adapter et faire évoluer l'offre MAMMOUTH.

Son profil :
- très bon niveau de conception,
- Homme de contact,
- esprit marketing.

gestionnaires chefs de rayon

(bazar - textile - alimentaire)

Ces postes conviennent à des candidats possédant :
- une bonne connaissance produits,
- de sérieuses capacités de gestion,
- des qualités de meneurs d'hommes.

Pour tous ces postes, la mobilité dans le secteur géographique du SUD-OUEST est indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions à la Direction des Relations Humaines - LA RUCHE MERIDIONALE, 2, rue Jean-Baptiste Pérès, 47001 AGEN.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

INSTALLÉE A FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE)

recherche

UN CADRE ADMINISTRATIF ANTILLAIS

Ayant une bonne formation juridique (Maîtrise exigée) en particulier en gestion du personnel et quelques années d'expérience professionnelle.

Sa fonction sera de seconder le Chef du Service Administratif avec promotion ultérieure possible.

Rémunération en rapport et avantages sociaux.

Adresser C.V. manuscrit + photo sous réf. E. 65 à : ARCHAT - 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui tr.

UNITED NATIONS AGENCY (UNRWA)
OPERATING IN THE MIDDLE EAST SEEKS APPLICATIONS FOR THE POST OF

DEPUTY CHIEF

MANAGEMENT DIVISION BASED IN VIENNA (AUSTRIA)

The successful applicant for this post must have a university degree in economics, statistics, business administration, public administration, or similar area of study and several years experience in a large commercial, national or international organisation at medium or senior level in work primarily related or adaptable to the establishment of staff remuneration levels.

As the work involved relates to obtaining, maintaining and analysing staff remuneration and cost of living data in five countries or areas within the middle east to determine appropriate remuneration levels for local UNRWA Staff and to Job classification and staffing pattern requirements it would be a distinct advantage to have (A) training and/or experience in job classification and evaluation of work methods (B) administrative experience at senior level in an operational unit and (C) advanced academic qualifications related to development of remuneration levels and job classification.

A SUPERIOR KNOWLEDGE OF WRITTEN AND SPOKEN ENGLISH IS ESSENTIAL.

For full information including commencing salary and allowances of approximately US $ 38,000 per annum (net of tax) write immediately to :

DIRECTOR OF PERSONNEL
(EVN/14/78)
UNRWA HEADQUARTERS (Vienna)
Immowest Building
STORCHENGASSE 1
A-1150 VIENNA (Austria).

SITE MINIER AFRIQUE NOIRE
SOCIETE recherche

- **2 INGENIEURS D'EXPLOITATION**
- **1 INGENIEUR DIRECTEUR TECHNIQUE**
- **4 INGENIEURS ELECTROMECANICIENS**
- **4 INGENIEURS MECANIQUE GENERALE**
- **4 INGENIEURS MECANICIENS T.P.**

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 5842/N
A.M.P 40, rue Olivier-de-Serres
75015 - PARIS (qui transmettra)

Important complexe agro-industriel SENEGAL créant son service informatique
MATERIEL I.B.M. 34, 128 K, 128 MO
recherche

CHEF DE PROJET

MISSION :
- — Responsable analyse et programmation des applications ;
- — Responsable équipe informatique.

PROFIL :
- — Diplômé enseignement supérieur + 5 ans expérience responsable équipe informatique en industrie ;
- — Hautement qualifié en GAP II.

Contrat expatrié garantissant avantages sociaux, voyages, logement, congés, retraite, etc.

Ecrire avec C.V. complet, références et prétentions ss n° 6.407 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS - CEDEX 02, qui transmettra.

INDUSTRIE du BOIS en GRECE

L'une des 20 premières industries grecques. 1700 personnes. C.A. 40 millions de dollars. Transformatrice de bois exotiques et du Nord renforce son état major de production et recherche pour son usine à 100 km d'Athènes (Ile d'Eubée) son

chef de production

TRANCHAGE

Ce poste peut convenir à un ingénieur ou à un technicien supérieur, bilingue Français Anglais ou Français Allemand, ayant plusieurs années de pratique professionnelle dans le tranchage. Il aura à la fois un rôle d'expert technique et de responsable opérationnel.

Il bénéficiera du statut des expatriés avec les nombreux avantages qui s'y rattachent.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau, par INFORMATION CARRIERE SVP 11-11 qui fixera un rendez-vous aux candidats concernés. Réf. : 508.

Information Carrière SVP 11.11

On peut aussi adresser son dossier à
SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

IMPORTANT GROUPE au MAROC

OFFRE POSTES

— INGÉNIEURS BUREAU D'ÉTUDES
très expérimentés pour réalisation d'installations de manutention de produits en vrac et traitements physiques.
(épierrage, criblage, séchage, lavage).

— DESSINATEURS PROJETEURS
expérimentés en mécanique et charpente bâtiment.

Conditions expatriation assurées.
Traitement en fonction compétences et expérience.
Durée contrat : minimum 30 mois.
Possibilité carrière dans Engineering National.

Ecrire sous le n° T 09138 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE

FORAGE PETROLIER

activité internationale
Siège Social région parisienne
recherche pour Base BOGOTA (Colombie)

COMPTABLE RESIDENT

expérience nécessaire

Pratique de l'espagnol indispensable.
Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser CV, photo et lettre manuscrite précisant situation de famille, rémunération annuelle actuelle, prétentions et date de disponibilité à No 88.839 - Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES INGENIERIE recrute pour son agence de

BORDEAUX

INGÉNIEURS

Avec forte expérience en GENIE CIVIL (Ecole Travaux Publics, Centrale ou A.M.).
- — Age minimum 35 ans.
- — Anglais indispensable.
- — Place stable.
- — Courts déplacements à l'étranger possibles.

Envoyer C.V. + photo à :
RETEC 5, rue Geoffroy-Marie, PARIS (9e)
824-43-51 — 824-54-20

ENTREPRISE INDUSTRIELLE
15 MILLIONS DE C.A.
50 KM de MONTPELLIER
recherche

un DIRECTEUR administratif et financier

Pour prendre en charge les problèmes administratifs, financiers et personnel.

Le candidat retenu aura acquis une expérience de 3 ans minimum dans des fonctions identiques et voisines.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 684 au

CEFAGI 87 - 89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DOWELL Schlumberger

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICE DANS L'INDUSTRIE PETROLIERE

recherche dans le cadre de l'extension de son laboratoire situé à SAINT-ETIENNE

Un ingénieur chimiste

ayant un goût prononcé pour la recherche appliquée en laboratoire. Spécialité polymère souhaitée. Très bon niveau d'anglais indispensable.

Mission : recherche dans les domaines de la stimulation des puits de pétrole et de la récupération assistée. Animation d'une équipe de techniciens.

Un technicien chimiste IUT ou BTS

pour travaux de laboratoire dans le domaine de la cimentation et de la stimulation des puits de pétrole. Très bon niveau d'anglais indispensable.

Les entretiens se dérouleront en anglais.

Envoyer lettre de candidature, CV avec photo et rémunération souhaitée à : C.VERCAEMER - DOWELL SCHLUMBERGER - Z.I. de Molina la Chazotte - B.P. 90 - 42002 - SAINT-ETIENNE-CEDEX.



Directeur Administratif et Financier Normandie

INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

La filiale normande (50 M., 180 personnes), d'un important groupe de coopératives céréalières, fabriquant et commercialisant des éléments de manutention à l'intention de l'industrie pré-citée, crée le poste de Directeur Administratif et Financier.
Dépendant hiérarchiquement du Président de la Société et fonctionnellement du Directeur Financier du Groupe, il aura en dehors d'une activité habituelle (tenue des comptabilités générales et industrielles, liaisons avec l'informatique, personnel...) à intervenir en qualité de conseiller permanent de cette filiale pour les problèmes comptables et fiscaux.
Cette fonction conviendrait à un candidat, âgé d'au moins 28 ans, de formation commerciale supérieure avec spécialisation "comptabilité-finances", ayant exercé par exemple une activité d'audit au sein de cabinets Anglo-Saxons, et possédant un réel potentiel d'animateur.
D'intéressantes perspectives de carrière sont envisageables après une réussite dans ce poste.
René DAGIRAL vous remercie de lui adresser un résumé de carrière explicite, mentionnant votre rémunération actuelle, photo récente, sous réf. 81146 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Nous sommes la première société de services d'informatique de gestion à avoir conçu le traitement de l'information à dimension industrielle.

INGENIEUR INFORMATICIEN

■ **Formation** : diplôme d'ingénieur ou maîtrise informatique.
■ **Expérience** : encadrement d'une équipe de bureau d'études ou d'exploitation ainsi qu'une bonne connaissance des gros systèmes IBM (VS1 / MVS appréciée).

Notre direction d'exploitation vous confie la mission de définir et optimiser les configurations de nos systèmes (IBM 3032-158-148).

■ **Votre fonction :**
— normaliser et diffuser les méthodes et procédures utilisées auprès de nos trois centres de production.
— prévoir les charges de traitement (aspects quantitatif et qualitatif).
— concevoir et proposer les moyens à mettre en œuvre pour optimiser les performances de l'outil.

■ **Lieu de travail** : ORLEANS.

Ce poste, dont l'évolution est liée à notre forte expansion, s'adresse à un candidat capable de faire passer ses idées auprès de nos cadres de direction.

Prière d'envoyer votre candidature avec CV, photo et salaire actuel sous réf. 5505 à : Jean-Pierre POHU Service du Personnel B.P.621 38207 VIENNE qui vous garantit la plus grande discrétion.

CCMC informatique de gestion

HAVAS CONTACT

INGENIEUR METHODES

FUTUR ADJOINT DE DIRECTION

Filiale d'un important groupe régional, la Société BETON CONTROLE COMTOIS (B2C), spécialisée dans la fabrication du béton prêt à l'emploi, recherche un jeune ingénieur.

Diplômé A.et M., E.T.P. ou équivalent, il aura acquis une expérience de 3 années environ de la fonction méthodes dans l'industrie ou le bâtiment. Rattaché directement au Directeur Général, il sera responsable de la gestion du matériel d'une dizaine de centrales et d'une cinquantaine d'engins. Il participera également aux études de développement ainsi qu'au contrôle de gestion.

L'expansion rapide de la Société devrait permettre à un élément de valeur ayant la volonté de réussir et doté d'une personnalité affirmée d'évoluer rapidement vers des responsabilités élargies.

Résidence : BESANCON.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référ. 2436 à Danielle JALBERT 65, Avenue Kléber 75116 PARIS Discrétion assurée.

CORT

SOCIETE DISTRIBUTION PHARMACEUTIQUE recherche

DÉLÉGUÉS MÉDICAUX

bien introduits milieu : maternité, pédiatrie, P.M.I.

Postes à pourvoir :
83 - 06 - 04 - 05
34 - 30 - 12 - 81
69 (partie) 38
69 (partie) 01 - 74 - 73

Adres. C.V. + photo à MEDI PHARMA B.P. 79. 13273 Marseille. Cedex 2

ARCHITECTE à BREST

recherche EXCELLENT

INSPECTEUR DE TRAVAUX

Evolution poste chef d'agence
Rémunération en rapport.
Ecr. av. lettre manuscrite, photo et C.V. n° T 09.750 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE en expansion - Région NORD Recherche Juriste et Fiscaliste expérimentés
Adresser C.V. manuscrit compl. + photo + prétention sous le n° 8531, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

chef de service comptabilité générale

Région Lyonnaise

Notre Société est du secteur métallurgique, C.A. 600 millions de Francs, et nous occupons une position de leader au plan international dans notre spécialité.

Nous recherchons un Chef de Service Comptabilité Générale qui sera directement rattaché à notre Directeur de Comptabilité.

Ses responsabilités porteront sur les trois secteurs ci-après :
- comptabilité filiales
- mise en place de la consolidation
- financement export.

Les candidats seront d'un niveau au moins équivalent au DECS, auront une expérience d'une dizaine d'années soit dans un poste de Chef Comptable d'une PME, soit dans un poste à responsabilités au Service Comptabilité Centrale d'un groupe important.

Envoyer C.V. et prétentions à No 88636, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE FABRICATION MATIÈRES PLASTIQUES recherche pour LE SERVICE ENTRETIEN de son usine en **région NORD**

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Diplômé A.M. ou équivalent.
Connaissances complémentaires en électromécanique et instruments de contrôle appréciées.
Expérience souhaitée.
Rémunération annuelle en fonction de l'expérience mais pas inférieure à 75 000 F.

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CONFIRMÉ

Diplômé I.S.E.P., I.S.E.N. ou équivalent pour prendre en charge la responsabilité d'un nouveau secteur de la maintenance.
EXPER. INDISPENSABLE EN MILIEU INDUSTRIEL - CONNAISSANCES EN ORGANISATION DU TRAVAIL ET METHODES SOUHAITEES.
Rémunération annuelle en fonction de la valeur de l'expérience acquise mais non inférieure à 85 000 F.

Pour les deux postes, la pratique de l'anglais est très utile.

Env. lettre man., avec C.V. et photo, ss n° 88.714, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE SPECIALISTE DU PROBLEME DE LEVAGE
5 Usines - 3000 personnes - 500 Millions de C.A.
recherche

UN INGENIEUR DEBUTANT METALLURGIE et SOUDURE

Il sera chargé pour promouvoir, la qualité des fabrications de :
- l'animation du laboratoire de contrôle des matériaux, de la formation des soudeurs,
- la recherche et la mise au point des nouveaux procédés et installations de soudage,
- l'homologation de nos processus
- l'assistance des B.E. dans la recherche de nouveaux assemblages.

De formation INGENIEUR GRANDE ECOLE, le candidat aura acquis une spécialité du type Ecole Supérieure de soudure.

Le poste est basé dans l'une de nos usines du Centre de la France.

Envoyer CV manuscrit et prét. à no 85447 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Société du secteur mécanique Région SUD-OUEST recherche

un Ingénieur d'Etude Gestion de Production

Rattaché directement au directeur de l'usine, cet ingénieur assurera le fonctionnement des systèmes de gestion informatique actuels et participera aux études nouvelles.

Le candidat devra :
- être issu d'une GRANDE ECOLE (X, Centrale, Mines ...)
- avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans.

Une expérience en informatique et en gestion de production serait très appréciée.

Adresser CV et prétentions à Mme HOUNAU - CGI 84, rue de Grenelle 75007 Paris

CGI Compagnie Générale d'Informatique

POUR LA FILIALE D'UN GRAND GROUPE

DIRECTEUR GENERAL Maisons Individuelles

200/300.000 F an

35 ans min., c'est un homme de commandement, d'abord bon gestionnaire, ayant acquis une certaine expérience dans le domaine de la maison individuelle.
Il dispose de plus d'une expérience concrète dans le domaine travaux du bâtiment dont il aura à coordonner les différents corps d'état. Excellent organisateur, imaginatif, il sera soutenu par une équipe commerciale solide, et aura à réaliser les montages permettant des solutions de financement acceptables pour les acquéreurs.
Il doit avoir un sens aigu des relations publiques et une grande aptitude aux contacts avec l'administration.
Siège Province très agréable.

Ecrire sous référence 670 M aux consultants de GFC chargés de prendre confidentiellement les premiers contacts et qui vous assurent d'une discrétion absolue.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

MACHINISME AGRICOLE.

Patron en Normandie

Au moins 5 ans d'expérience dans la distribution et la commercialisation de biens industriels (agricole, TP, Poids Lourds, automobile...), à partir d'une solide formation de base (niveau ESC), ont fait de vous un brillant second.
Vous êtes ambitieux. Nous avons de quoi vous satisfaire.
Une succursale d'une quinzaine de personnes, sise en Normandie, une situation à redresser dans les 3 ans, un challenge à tenir. Et les moyens pour le réaliser.
Vous aurez l'œil sur tout : gestion, stocks, atelier... et la main sur les actions commerciales : promotion, ventes, exploitation du potentiel local...
La région, vous la connaissez. Tant mieux si vous en êtes. Sinon, vous saurez vous y adapter.
Voilà. Une large autonomie d'action dans le cadre d'objectifs préalablement négociés avec le support logistique d'une grande entreprise nationale.
Si l'aventure vous tente, écrivez à rsc carrières, référence 8240, 92 rue Bonaparte 75006 Paris.



Responsable Système

Orléans

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un RESPONSABLE SYSTEME.
Il anime et suit une équipe importante de spécialistes système dans leurs tâches permanentes.
Ingénieur de formation, il a acquis en cinq ans minimum une solide expérience des logiciels IRIS 80, H.B. 66 et des études système.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 944 M à notre Conseil

EMPLOI centor 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS



cipa

FABRICANT ACCESSOIRES AUTOMOBILES (600 PERSONNES) pour son usine des Vosges recherche

Programmeur Analyste

pour mise en route gestion de production automatisée. Expérience Cobol temps réel dans application similaire appréciée.

Adresser CV et prétentions sous référence 9291 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

LTP

.Très importante usine produits « grand public » prox. Montbéliard (Doubs) recherche

JEUNE INGÉNIEUR

AM - ENSI - ENI
1 à 2 ans d'expérience
MISSION :
Etudes de nouveaux procédés de fabrication et projets d'investissements productifs.

Une expérience Méthodes même courte, acquise en fabrication de grande série, ainsi que la connaissance de l'allemand lu sont très souhaitables.

Logement facilité
Poste d'avenir

Adr. C.V. détaillé à : SELETEC Conseil en recrutement, 67009 Strasbourg ss réf. 819.

AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'UN MEDECIN CONTROLEUR DE L'AIDE SOCIALE

Un concours sur titres pour le recrutement d'un médecin contrôleur de l'aide sociale à plein temps est ouvert à la Préfecture de la DORDOGNE.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 DECEMBRE 1978 à la DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES de la DORDOGNE, Cité Administrative, 24016 PERIGUEUX Cedex (08-04-41 - Poste 261)

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE
Filiale d'un groupe national, recherche pour sa filiale
COTE D'AZUR

cadre responsable POUR : montage et gestion d'opérations immobilières

Minimum 2 ans d'expérience dans la profession. Formation supérieure (SCIENCES PO - DROIT - HEC - ESSEC - ESCP. . .).
- Sens des responsabilités et de l'organisation.
- Capacités d'adaptation à des tâches diverses (administratives, juridiques, financières et commerciales).

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 8199 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

هكذا من الأصل

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

SG2

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION

recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(Centrale, Sup. Aéro, Télécom. etc...)

DEBUTANTS OU QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE

Réf. PHT 11/1

INGENIEURS SYSTEMES IBM - CHB

Réf. PHT 11/7

INFORMATICIENS EXPERIMENTES

PROGRAMMEURS, ANALYSTES, CHEFS DE PROJETS
(MIAG, Maîtrise Informatique, IUT, AFPA ou Diplômes Enseignement Supérieur)

Pour :

ACTIVITE GROS OU MOYENS SYSTEMES DE GESTION..Réf. PHT 11/2
ACTIVITE PETITS SYSTEMES DE GESTION..........Réf. PHT 11/3
ACTIVITE MAINTENANCE ET DEVELOPPEMENT .....Réf. PHT 11/4
ACTIVITE SYSTEME DE BASE OU D'EXPLOITATION . Réf. PHT 11/5
ACTIVITE RESEAUX ET TELEINFORMATIQUE ....Réf. PHT 11/6

Ecrire avec C.V., prétentions et disponibilités sous réf. ci-dessus à :

SG2

12/14, Avenue Vion Withcomb - 75016 PARIS

bleu

P.M.E. très bien implantée sur le marché des composants électrotechniques recherche

Ingénieur Technico-Ccial

I - Formation
- Electrotechnique
- Expérience confirmée du marché des composants.

II - Assurera fonction vente à haut niveau
- Directeurs achats
- Directeurs techniques

auprès de constructeurs de moteurs électriques dans les secteurs :
INDUSTRIELS
AUTOMOBILE
ELECTRO-MÉNAGER

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, sous réf. 1505 à M. TOURTE B.P. 269 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

NOUVELLE ADRESSE



Vous prie de noter sa nouvelle adresse à partir du 1er Décembre 1978

22 RUE ST. AUGUSTIN
75002 PARIS
742.61.80 et 64.21

SAFT

GROUPE CGE

chef du service technique

produits électroniques, grandes séries - Paris-est

La SAFT (4 000 collaborateurs, 630 MF de CA) est bien connue pour ses accumulateurs et ses piles électriques. Elle développe également des équipements électroniques de grandes séries (éclairages de sécurité, alimentation de secours, alarmes, etc.). A la tête d'une équipe d'ingénieurs et techniciens, le chef du service technique est RESPONSABLE DES ETUDES, DU DEVELOPPEMENT DES PRODUITS NOUVEAUX ET DE L'INDUSTRIALISATION, en vue d'une production en grandes séries (500 000 unités/an) aux coûts les plus bas. En collaboration avec le marketing, il assure LA DIVERSIFICATION de ces produits.

C'est un ingénieur grande école bien expérimenté (5 ans minimum) en développement, industrialisation ou fabrication de produits électroniques ou électromécaniques en grandes séries.

Ecrire à A. LEROUX, réf. 3454 LM.

adjoint du chef du département financier (80 000F+)

Nous sommes un laboratoire pharmaceutique en croissance rapide, ayant une politique réaliste de diversification et appartenant à un groupe international. Notre chef du département financier (basé au siège Paris nord-ouest) cherche un adjoint pour prendre en charge la trésorerie, le crédit management, le suivi administratif et financier de certains investissements, les analyses financières, et participer à la préparation du plan à long terme.

C'est une bonne opportunité pour un cadre de 28 ans minimum, de formation supérieure, ayant 3/4 ans d'expérience financière dans l'industrie et maîtrisant l'anglais.

Ecrire à Mme M.C. TESSIER, réf. 3489 LM



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

directeur commercial

Nous sommes un GROUPE INDUSTRIEL SUCRIER et recherchons pour une de nos Sociétés (120 pers. C.A. 150 M de F), un DIRECTEUR COMMERCIAL.

Sous l'autorité directe du Président, il aura pour mission de :

- superviser les activités commerciales en rapport avec la politique de l'Entreprise et du Groupe, (stockage, prix, distribution).
- exécuter des marchés avec la clientèle et les courtiers.
- participer aux activités de nos organismes professionnels.
- développer nos ventes à l'Exportation.

NOUS SOUHAITONS ENGAGER un candidat de formation supérieure (AGRO, HEC, ESSEC, SUP DE CO) ayant fait la preuve de ses capacités de négociateur.

Pour comprendre et orchestrer notre politique commerciale, avoir pratiqué le négoce de produits comparables serait un atout, mais ne constitue pas une condition indispensable.

LE POSTE EST SITUE dans une province agréable à 2 heures de Paris.

Adresser votre dossier de candidature à notre Conseil Mme EDELMAN qui vous garantit une totale discrétion, sous référence 3235-M

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo - 75116 Paris

MPI DYNAM. SECT. TEXTILE D'AMEUBLEMENT ENVIRONS AMIENS

recherche son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

(28 ans minimum)

POUR :

Prendre en charge, après période d'initiation
- Comptabilité générale et analytique
- Administration financière, gestion
- Traitement de l'information

LE CANDIDAT DEVRA :
- Etre naturellement attiré par le travail en groupe
- Avoir une expérience suffisante de la fonction POUR S'INTEGRER AU GROUPE DE DIRECTION DE L'ENTREPRISE

Envoyer C.V. détaillé, photo, salaire annuel actuel et prétentions à :
J.-M. RINET, B.P. 92 - 80380 Villers-Bretonneux

GROUPE FINANCIER

en expansion recherche

RESPONSABLE TECHNIQUE

Le candidat, 30 ans environ, devra posséder une solide expérience bancaire dans le crédit immobilier.

SA MISSION :
- Diriger une équipe d'une dizaine de personnes chargées du contrôle et de la préparation des dossiers de crédit ;
- Réaliser recherches et études diverses sur les procédures de crédit ;
- Suivre l'évolution des techniques et des réglementations ;
- Assurer la formation technique de certain personnel.

Le poste est à pourvoir à LYON.

Centre de Psychologie Appliquée

Adr. curr. vitae et prétent. sous n° 8 M 153 à : Centre de Psychologie Appliquée, 104, rue Ney, 69006 LYON.

Moteurs électriques HAWKER SIDDELEY S.A.
La filiale de l'un des leaders européens des moteurs asynchrones étend ses activité en France recherche

UN ou UNE INGENIEUR

TECHNICO-COMMERCIAL

pour région CENTRE OUEST

(16 - 17 - 24 - 33 - 35 - 44 - 49 - 79 - 85 - 86 - 87)
- responsable envers le Directeur commercial basé à PARIS ;
- opérant à partir de son domicile ;
- ayant l'expérience de la vente de produits techniques (ANGLAIS LU exigé) ;
- âge minimum 26 ans.

Un salaire motivant est offert (+ frais).

Téléphoner pour informations préalables à :
M. Guy CALVIN, Directeur commercial,
5, rue Georges-Thoretton - 92230 GENNEVILLIERS.
799-83-24.

SA THIMON **AIX-LES-BAINS — SAVOIE**

Société régionale de forte notoriété (500 p - 110 MF CA), spécialisée en Biens d'Equipement dans les domaines suivants : matériel thermique - machines de conditionnement - machines d'emballage.

Pour assurer notre développement, nous décidons de renforcer nos équipes Etudes et Réalisations en recrutant :

- **UN JEUNE INGENIEUR,** études mécaniques très motivé par conception et réalisation d'ensembles mécaniques de haute technicité au sein d'une équipe. 2 ans d'expérience en BE ou en Production. **Réf A**
- **UN INGENIEUR,** conception industrialisation 3 ans d'expérience industrielle et possédant de réelles qualités d'animateur. **Réf B**

Adresser CV manuscrit (en rappelant la référence du poste) sous No 9298 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

CONSTITUEZ NOTRE RESEAU

DE DELEGUES COMMERCIAUX MANUTENTION INDUSTRIELLE

Nous sommes un Groupe du Secteur Métallurgique de plus de 4000 personnes.
Notre produit a pris la 1ère place dans son marché tant en France qu'à l'étranger.
Nous avons décidé de nous diversifier en étendant notre activité à d'autres produits de la manutention.

Nous recherchons les premiers collaborateurs à qui nous confierons en France la responsabilité de la promotion de ces nouveaux produits.

Nous offrons :
un statut assimilé cadre, un fixe + commission + prime d'objectif - Frais de déplacements, une voiture société.

Nous voulons :
- une expérience d'au moins 5 ans de la vente d'engins de manutention
- une réussite dans les secteurs utilisateurs de biens d'équipement industriels
- des hommes capables de détecter et de gérer le potentiel client de leur secteur
- une résidence dans le secteur.

1) secteur	Paris	réf. 421
2) secteur région	Lyon	réf. 422
3) secteur région	Nancy	réf. 423
4) secteur région	Strasbourg	réf. 424
5) secteur région	Rennes	réf. 425
6) secteur région	Marseille	réf. 426

Adresser C.V. et prétentions en précisant la référence du poste retenu à No 88639, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.



Promoteur maisons individuelles
(2,3 milliards C.A. - 12000 maisons/an)
recherche

CHEF DOCUMENTALISTE

pour concevoir et mettre en place un système de documentation performant, couvrant tous les aspects de l'entreprise.
Le poste est à pourvoir à Cambrai au sein d'une équipe jeune et dynamique.
Facilités de logement offertes.

Envoyer c.v., photo et prétentions s/réf. 1600 à Patrick Leroy - Directeur des Relations Humaines GROUPE MAISON FAMILIALE - B.P. 18 - 59403 Cambrai Cedex.

IMPORTANT GROUPE MINIER

recherche

Pour ses exploitations de LOZÈRE

LE RESPONSABLE DE L'USINE DE Traitement chimique des Minerais

CET INGENIEUR AURA LE PROFIL SUIVANT :

- Formation Arts et Métiers ou Ecole de chimie avec bonnes connaissances mécanique.
- 10 années à un poste de responsabilités dans une unité de traitement (phosphate, potasse, lavoir charbon ou industries similaires).

Avantages du statut du mineur.

Envoyer C.V. sous n° 53730 B à BLEU
17, rue Lebel, 94300 VINCENNES qui tr.

Groupe Industriel en Expansion

BIENS DE CONSOMMATION TEXTILE
LEADER SUR SON MARCHE
recherche

• DIRECTEUR DES VENTES EXPORT EUROPE

pour développer réseaux existants.
Anglais, allemand indispensables.
Expérience Export souhaitée.
Résidence : REGION CHAMPAGNE

• CHEF DES VENTES BELGIQUE

pour animer équipe de vente 8 représentants.
Langues étrangères appréciées.
Jeune — dynamique
Expérience représentation
Résidence : BRUXELLES

Adresser C.V., photo et prétentions à :
Me BOURRE, 17, rue de Levis, Paris.
Examen confidentiel de candidature.

Etablissement public - BORDEAUX

recherche

UN CONSEILLER EN FORMATION

- 30 ans minimum ;
- Diplôme d'ingénieur ;
- Trois ans d'expérience industrielle ;
- Sens du contact à niveau élevé pour analyser les problèmes des entreprises et proposer à leurs dirigeants les solutions les plus efficaces.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
J.-M. THEVENIAUD, résidence « les Chênes »,
45, rue Socrate - 33600 PESSAC

CCMC informatique de gestion — cherche pour Orléans deux :

responsables de développement de progiciels

	Réf.
comptabilité générale	479 LM.
comptabilité analytique	490 LM.

Vous avez 28 ans, une formation d'Ecole Supérieure de Commerce complétée d'un DECS par exemple, une expérience de l'informatique et de ses applications de gestion notamment en comptabilité générale ou analytique acquise en entreprise ou en cabinet ou chez un constructeur comme Ingénieur commercial. Nous vous proposons de compléter votre expérience en suivant la vie d'un progiciel standard de comptabilité générale ou analytique. Vous en assurez le développement en liaison avec l'équipe commerciale et le BE chargé de sa réalisation. Les postes sont à pourvoir à Orléans après une période de formation de quelques mois à Vienne (Sud de Lyon).

Ecrire à R. BEROUD, réf. correspondantes.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS LILLE BRUXELLES GENEVE LONDRES

Usine Moderne de l'Est (400 pers.) Fabrications Mecanique grande serie pour l'automobile, faisant partie d'un puissant groupe internation. en expansion recherche

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

B.T.S. Techniques quantitatives de gestion ou similaire 3 à 5 ans d'experience de comptabilité. Analytique et contrôle budgétaire en liaison avec l'informatique, de préférence au sein d'un groupe industriel multinational.
Anglais parlé et écrit indispensable.

Responsabilités : collaborateur direct du directeur financier, il devra préparer des rapports mensuels, ameliorer le contrôle de gestion, préparer et suivre les budgets, suivre et perfectionner la comptabilité analytique, contrôler les prix de revient.

Poste d'avenir stable.
Adr. C.V. détaillé à :

SELETEC
Conseil en recrutement
67009 Strasbourg cedex, réf. 840

Sté Arts graphiques rech. pour LIMOGES

DIRECTEUR VENTES

excellent vendeur et organisateur commercial, connaiss. si possible imprimerie, photogravure, typo, flexo, formes découpe.
Ecrt. Graphogom, B.P. 263 87007 Limoges Cedex.

Recherche

DIRECTEUR FINANCIER

35 ans minimum
ayant experience en entreprise formation H.E.C. ou Ecole supérieure de Commerce ou expertise comptable. Capable assurer fonction contrôleur de gestion pour emploi en province, département Charente. Besoin urgt. Adresser C.V. et références à n° 8.545 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Organisme de Prévoyance Militaire offre poste actif à :

OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ

Régions : Toulouse, Metz, F.F.A. Nord, Strasbourg, Amiens, Cherbourg, Bourges
Ecr. n° 8.512 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

biS FRANCE

Nº 1 du travail temporaire en France

C.A. de près d'1 milliard de francs en 1978 (x 2 en 3 ans)
recherche pour poursuivre son programme de développement

A PARIS ET EN PROVINCE

réf.4021

HOMMES DE PREMIER PLAN

qui se verront confier l'animation et la gestion de plusieurs unités d'exploitations.
Une expérience commerciale en milieu industriel et un tempérament d'animateur et de chef d'entreprise sont nécessaire pour assumer cette fonction.

A PARIS

réf.4022

CADRE COMMERCIAL

dont la mission sera de promouvoir et développer la vente de ses services auprès des principales entreprises ayant des chantiers à l'étranger.
Ce poste nécessite une expérience des contacts commerciaux à haut niveau.
Une connaissance des problèmes liés aux chantiers à l'étranger serait appréciée.

réf.4023

RESPONSABLE PROMOTION DES VENTES

homme d'action et de réflexion, il devra assurer des contacts commerciaux à haut niveau et élaborer une stratégie visant à une meilleure pénétration du marché français.
Ce poste conviendrait à un cadre commercial ayant exercé ses activités auprès des grandes sociétés et des principaux groupes implantés en France.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo, et prétentions en précisant la référence du poste au Service Recrutement 28, rue de Madrid 75008 Paris

---

Importante Société (400 personnes), située dans l'Oise, fabriquant du matériel électronique de série, filiale d'un Grand Groupe (10 000 personnes) recherche un

CHEF DU PERSONNEL

pour prendre la succession du Chef du Personnel en place qui part à la retraite.

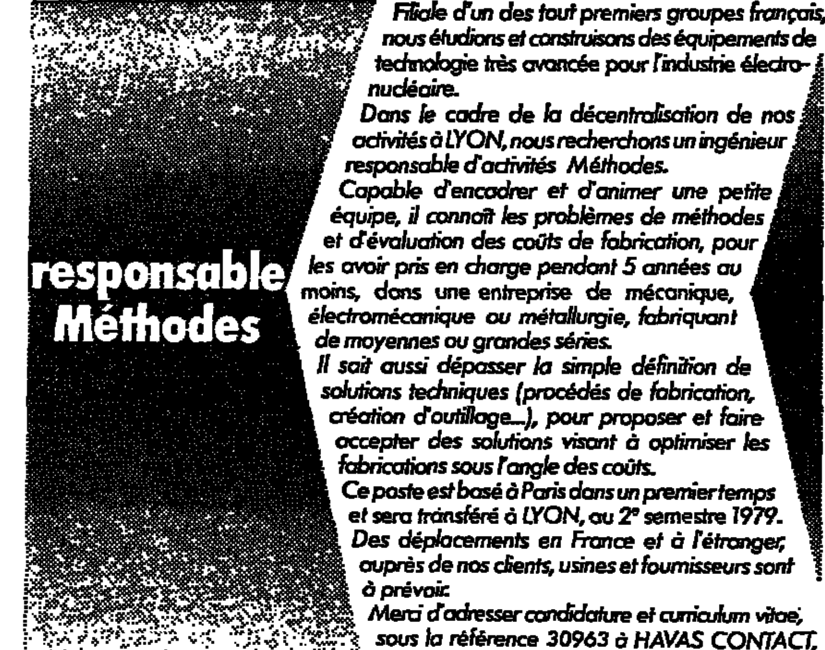
En collaboration étroite avec l'équipe de direction et la D.G., il devra :
– définir et veiller à l'application d'une politique de gestion prévisionnelle de l'ensemble du personnel de l'entreprise,
– participer à la définition de la politique sociale, à sa mise en œuvre et à son adaptation à l'entreprise,
– conseiller la hiérarchie dans la recherche de solutions aux questions individuelles et collectives,
– mettre en œuvre les moyens nécessaires à une politique de formation et d'information visant à développer les ressources humaines,
– assurer les liaisons avec les différents partenaires sociaux,
– travailler au bilan social et au tableau de bord,
– superviser les activités de recrutement et, le cas échéant, assister et/ou conseiller les divers responsables,
– superviser l'administration du personnel (procédures et indicateurs).

Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, disposant d'une réelle expérience de la Fonction Personnel, de préférence dans une usine.
Cette expérience lui aura fait prendre conscience que les connaissances en gestion, en législation sociale, en droit du travail ne sont qu'un moyen – indispensable – au service des relations humaines.
Si vous vous reconnaissez dans cette description, veuillez adresser votre c.v. manuscrit avec photo récente, salaire actuel et prétentions au :

Cabinet A. DELACOUR
138, avenue de Suffren, 75015 Paris
que nous avons chargé de la sélection,
en indiquant sur l'enveloppe la référence 7814.

Veuillez préciser les noms des sociétés auxquelles vos réponses ne doivent pas être communiquées. Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.

INGENIEUR



Filiale d'un des tout premiers groupes français, nous étudions et construisons des équipements de technologie très avancée pour l'industrie électronucléaire.
Dans le cadre de la décentralisation de nos activités à LYON, nous recherchons un ingénieur responsable d'activités Méthodes.
Capable d'encadrer et d'animer une petite équipe, il connaît les problèmes de méthodes et d'évaluation des coûts de fabrication, pour les avoir pris en charge pendant 5 années au moins, dans une entreprise de mécanique, électromécanique ou métallurgie, fabriquant de moyennes ou grandes séries.
Il sait aussi dépasser la simple définition de solutions techniques (procédés de fabrication, création d'outillage...), pour proposer et faire accepter des solutions visant à optimiser les fabrications sous l'angle des coûts.
Ce poste est basé à Paris dans un premier temps et sera transféré à LYON, au 2e semestre 1979.
Des déplacements en France et à l'étranger, auprès de nos clients, usines et fournisseurs sont à prévoir.
Merci d'adresser candidature et curriculum vitae, sous la référence 30963 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
recherche pour l'une de ses unités située en banlieue NORD-OUEST :

ingénieur laboratoire métallurgie

CHARGÉ DES :
Méthodes de contrôle, des études technologiques et métallurgiques sur des pièces de forge ou de fonderie, de la métrologie, de l'élaboration des investissements.

PROFIL :
Ingénieur diplomé grande école, expérience de la production et de l'encadrement.
Anglais parlé indispensable.

Adr lettre curriculum vitae, photo et prétent. sous le numéro 88.424. CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

UNIROYAL

NOUS SOMMES :
un groupe international d'importance mondiale connu pour la qualité de ses produits.

NOUS AVONS :
en plus de notre activité dans les pneumatiques une large gamme de produits pour applications industrielles.

DANS LE CADRE DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

NOUS RECHERCHONS :

UN INGENIEUR DE VENTE

EN COURROIES TRANSPORTEUSES

NOUS OFFRONS après formation :
- un poste à rayonnement international;
- un salaire fixe + bonus ;
- des indemnités de déplacements et des avantages sociaux en rapport avec le poste.

NOUS SOUHAITONS UN CANDIDAT AYANT :
— une formation ingénieur A.M. ou équivalent ou encore un IUT mécanique;
— une expérience commerciale de 3 à 5 ans du Marché Français des courroies transporteuses ;
— une bonne pratique de l'anglais ;

CES ATOUTS LUI ASSURERONT :
- une grande indépendance d'action ;
- de travailler selon des objectifs fixés en commun accord avec le Responsable Marketing ;
- de développer et animer un réseau de Revendeurs et utilisateurs Français et Belges.

Ce poste est situé dans la Région Parisienne et nécessite de fréquents déplacements.

Écrire avec C.V. manuscrit et photo récente (retournée) en indiquant prétent.
UNIROYAL, Département Personnel
B.P. 163, 60205 COMPIEGNE

P.R.B.

ETABLISSEMENT FINANCIER
de dimension internationale
recherche
pour son siège à Paris, deux

analystes financiers

Réf. / LE 8 N

pour participer à l'évaluation et au suivi des valeurs boursières auxquelles s'intéresse le groupe. A ce titre, ils devront procéder à des études économiques et à des contacts avec les dirigeants d'entreprise.

Les candidats recherchés ont deux à trois ans d'expérience d'analyse financière, acquise, de préférence, dans une Direction Financière d'Entreprise et une pratique courante de la comptabilité des Sociétés.

Une formation scientifique serait vivement appréciée.

Adresser C.V. détaillé accompagné d'une photo et précisant votre salaire actuel à :

CARRIÈRES SERVICES 19 rua de la Paix
Conseil en recrutement 75002 Paris

---

cabinet conseil en recrutement
haute notoriété, recherche

un consultant

Il lui sera confié en responsabilité directe des missions de sélection et de promotion de cadres et de hauts spécialistes auprès de grands groupes industriels.
Une solide expérience du métier est largement souhaitée, sinon l'intégration d'un débutant à forte vocation peut être envisagée.

Adresser candidature à nº 11290
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 Paris

MARKETING

Une Importante Société Internationale
Spécialisée dans les TELECOMMUNICATIONS
recherche pour renforcer sa direction MARKETING

INGENIEUR POLITIQUE PRODUITS

- Votre diplôme d'études supérieures et votre première expérience marketing vous ont permis de saisir l'importance de la politique à moyen terme.
- Nous vous offrons la possibilité de faire partie d'une petite équipe chargée de proposer la stratégie produits à 2/5 ans et d'établir les plans de développement des produits ou services nouveaux à offrir aux clients.

Anglais nécessaire
Réf. 6441

PROMOTEURS PRODUITS

- Vous possédez une formation supérieure et deux ans d'expérience soit vente, soit marketing dans un secteur de biens d'équipements industriels.
- Nous vous offrons la responsabilité d'un ou plusieurs produits. L'aspect support animation de la force de vente sera l'axe principal de votre fonction (outils et manuels de vente, formation, concours,...).

Anglais souhaitable
Réf. 6440

Postes à pourvoir en proche banlieue SUD-PARIS.

Ecrire avec C.V. et prétentions en précisant (sur l'enveloppe) la référence du poste à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

✱ TELECOMMUNICATIONS ✱ TELECOMMUNICATIONS ✱

Leader en France de la VPC, notre C.A. est de l'ordre de 3 milliards de F. Nos produits sont distribués dans toute la France et proviennent du monde entier. Pour coordonner nos achats à l'étranger, nous recherchons le :

RESPONSABLE DE LA DIVISION IMPORTATION

140 000 F +

Rattaché au Directeur Produits Adjoint, ce Cadre de haut niveau animera une équipe d'une vingtaine de personnes, (dont 4 Cadres) réparties en deux services : le Service Commercial, chargé de la prospection des marchés étrangers pour rechercher les produits correspondant aux besoins exprimés par la Centrale d'Achats et le Service Administratif pour les règlements internationaux, le transport et les opérations de dédouanement.

Responsable de la prospection et de la politique d'attaque des marchés étrangers dans le monde entier, pour tout type de Produits (Textile, Ameublement, Technique, Loisirs...), il prendra lui-même en charge les relations au plus haut niveau avec l'Administration des douanes, les différentes Directions du Commerce extérieur et les banques.

Ces fonctions exigent une expérience de plusieurs années du Commerce International et/ou d'une Centrale d'Achats d'une Société de Distribution à assortiment général.

Basé à Roubaix, le candidat retenu devra compter 30% de son temps en déplacements. La connaissance de l'Anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 8.511.22 à LA REDOUTE Ph. DUQUESNE,
Direction du Personnel, Division Cadres
57, rue de Blanchemaille
59100 ROUBAIX.

HAVAS CONTACT

La Redoute

Le groupement réseaux et centres de commutation du
CNET à ISSY-LES-MOULINEAUX
recrute des

INGENIEURS

de haut niveau, de formation universitaire ou issus de

GRANDES ECOLES (X, ENST, SUP.ELEC, SUP.AERO, CENTRALE)

Pour participer à des activités d'étude et de recherche sur les systèmes et les réseaux de télécommunication.
Ces études mettent en application les techniques de l'électronique, de l'informatique et de la recherche opérationnelle.

Les postes à pourvoir concernent les activités suivantes, (plusieurs postes à pourvoir par activité) :

A) La spécification et/ou la validation de systèmes de commutation à programme enregistré.
B) L'étude d'un nouveau réseau de signalisation par transmission de données (canal sémaphore).
C) L'étude d'un réseau d'exploitation technique et de systèmes de maintenance.
D) L'étude de méthodes nouvelles de conception des logiciels opérationnels temps réel.

La préférence sera donnée aux candidats ayant de solides connaissances en système de télécommunication, en particulier en commutation téléphonique et en téléinformatique.

Une expérience professionnelle dans les techniques à mettre en œuvre ou dans des domaines connexes sera également appréciée.

Adresser les candidatures avec C.V. détaillé, référence de l'activité choisie (A, B, C, ou D) photo, numéro de téléphone si possible et prétentions à :

CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
Groupement R.C.C.
38-40, rue du Général LECLERC
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

offres d'emploi

Chez nous, vous suivrez de très près les techniques informatiques de pointe.
Nous avons doublé nos effectifs tous les deux ans, et nous continuons cette progression importante pour être en mesure de répondre à une demande croissante.
Nous recrutons pour **Paris** et **Lyon** des

ingénieurs logiciel
mini-ordinateur ou grand système

qui participeront à l'étude et à la réalisation de projets informatiques.
- Expérience appréciée en système ou application dans les domaines industriels (réf. M 13) et gestion (réf. M 14).
- Anglais nécessaire pour être à même d'évoluer dans la fonction.

Ecrivez-nous en précisant la référence et le lieu de votre choix à la

Direction du Personnel de DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital 18, rue Saarinen - Silic 225 94528 Rungis Cedex

Pour banlieue Sud Paris

IMPORTANT LABORATOIRE ÉLECTRICITÉ ÉLECTRONIQUE

Recherche pour service documentation scientifique et bibliothèque technique

DOCUMENTALISTE F.

- 30 ans environ ;
- Licence physique ou équivalent ;
- Anglais indispensable ;
- Allemand souhaitable.

Envoyer C.V. détaillé avec prétentions, joindre photo à n° 8.111.

PUBLIFOP 100, rue de Richelieu, 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE SPÉCIALISÉE DANS LA LOCATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE, FILIALE D'UN GROUPE *INDUSTRIEL D'IMPORTANCE MONDIALE recherche*

ingénieur commercial

Diplômé d'Études Supérieures ayant 5 à 7 ans d'expérience professionnelle dont quelques années chez I.B.M.
Le poste à pourvoir offre de grandes possibilités d'évolution dans une société en pleine expansion.
Anglais exigé.

Adresser C.V. sous référence CAMET (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Développement Marketing
Paris

[illegible] RESPONSABLE du DÉVELOPPEMENT.
Chargé d'évaluer et proposer des projets nouveaux, d'élaborer le plan à moyen terme, de préparer et de suivre l'exécution du budget, ce Responsable doit apporter une expérience variée de la fonction Marketing et une réelle connaissance de la planification à moyen terme.
Une bonne formation aux méthodes statistiques, d'aide à la décision est nécessaire.
Le candidat doit avoir : 30 ans minimum, une formation supérieure (H.E.C., E.S.C., Sciences Po ou équivalent), anglais parlé et écrit nécessaire.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence 3783 à



MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées).



4, rue Massenet 75016 Paris
Ecrire en précisant la référence - Discrétion absolue

etap

Ingénieur d'affaires agro-alimentaire
référence XH 231 AM

UN IMPORTANT GROUPE LEADER EUROPÉEN DANS SA BRANCHE

recherche pour faire face au développement du département agro-alimentaire d'une de ses sociétés d'engineering un Ingénieur I.A.A. (Dijon, Douai) ENSIAA ou école equivalente.
Il s'agit d'un poste impliquant de réelles responsabilités et perspectives d'avenir pour un candidat capable de prendre en charge avec autonomie l'ensemble des projets : conception - contacts clients et fournisseurs - suivi et contrôle des réalisations. Une expérience acquise en installations, travaux neufs dans un groupe industriel agro-alimentaire de pointe serait appréciée ainsi que des connaissances en conserveries, surgelés, abattoirs...
Connaissance de l'anglais - RÉMUNÉRATION **150.000 F**
Résidence TOULOUSE

Directeur administratif
référence PF 238 AM

UNE P.M.E. DU SECTEUR INSTRUMENTS MEDICO-CHIRURGICAUX FAISANT PARTIE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS

crée le poste de Directeur Administratif. Ce poste conviendrait à un candidat ESC ou équivalent, ayant environ 8 à 10 ans d'experience professionnelle acquise au sein de sociétés commerciales, disposant de bonnes connaissances en comptabilité, gestion des stocks et administration commerciale (douane - Coface - CNME).
Une expérience complémentaire en marketing (ou de solides aptitudes pour se former dans ce domaine) lui permettra d'étendre ses responsabilités et d'accéder à des fonctions de Direction Générale.
Connaissance de l'anglais nécessaire.
Ordre de grandeur de rémunération : **120.000 F**
Poste : PARIS

Ingénieur grande école responsable de contrats
référence LB 234 AM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE ÉTUDES ET RÉALISATIONS DE BIENS D'ÉQUIPEMENT POUR L'INDUSTRIE LOURDE - ACTIVITÉS INTERNATIONALES

recherche un Ingénieur Grande École Responsable de Contrats. Interlocuteur du client, il sera chargé pour une ou plusieurs affaires, de coordonner les différents services de la société (études - achats - fabrication - montage - etc.) contribuant à la réalisation des contrats. Il aura la responsabilité des budgets.
Poste actif et évolutif pour candidat ayant quelques années d'expérience industrielle et de solides qualités de methode et de contact.
Connaissance de l'anglais necessaire.
Poste : PARIS

Chef du service recherche et développement
référence ZJ 232 CM

P.M.E. TRÈS DYNAMIQUE COLLES PRODUITS D'ÉTANCHÉITÉ ET IMMUNISANTS CHIMIQUES

recherche pour être rattaché au Directeur Général, le Chef du Service Recherche et Développement.
Ce poste peut convenir à un Ingénieur Chimiste ayant une solide expérience dans ce domaine des colles ou des élastomères, résines, polymères... capable : ● d'animer, avec initiative et dynamisme, le développement de la gamme de produits de la société, ● de diriger une petite équipe et de gérer un laboratoire bien équipé.
Poste très intéressant pour candidat désireux de participer pleinement à la vie d'une entreprise.
Lieu de travail : ville 200 km SUD PARIS

Ingénieur électricien chef de contrats
référence KA 233 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS LOURDS, FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE

recherche Ingénieur Chef de Contrats pour son service électricité.
Ce poste peut convenir à ingénieur ESE-GRENOBLE - INSA ou école équivalente, section électrotechnique, ayant acquis dans services travaux neufs ou engineering plusieurs années d'expérience définition d'équipements électriques de gros ensembles : machines tournantes, contrôle régulation, automatismes et asservissements. Capable suivre réalisations projets.
Situation impliquant possibilités développement.
Langue anglaise indispensable - Déplacements courte durée fréquents.
Lieu de travail : LILLE

Chef de service marketing
référence MC 235 AM

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS LEADER DANS SON DOMAINE

renforce ses équipes dans le cadre de son expansion continue et recherche pour une de ses filiales le Chef de Service Marketing diplômé grande école, ayant 2 à 4 ans d'expérience marketing ou commerciale, capable d'assumer des responsabilités d'études, de réalisations, relations extérieures.
Poste : grande ville OUEST FRANCE.

Chef de produit alimentaire
référence FN 200 AM

Chef de produit non alimentaire
référence GO 201 AM

MELITTA

étoffe ses structures de marketing dans le cadre de son expansion et recherche
- CHEF DE PRODUIT ALIMENTAIRE
- CHEF DE PRODUIT NON ALIMENTAIRE

Formation École Commerciale, ayant 2 à 4 ans d'expérience marketing dans produits de grande consommation.
Ces chefs de produit devront assurer avec dynamisme, créativité et sens de la gestion, l'intégralité des fonctions d'un chef de produit.
Postes à CHATEAU-THIERRY

Division ventes par correspondance
référence RH 239 AM

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DISTRIBUTION PETITS MATÉRIELS ET FOURNITURES

destinés à une clientèle professionnelle, crée une Division Ventes par Correspondance.
Opportunité exceptionnelle pour un jeune candidat ayant quelques annees d'expérience en VPC, capable de monter completement son departement et d'en assurer l'animation et la responsabilité.
Ce poste implique des qualités très marquées de management, d'imagination, d'organisation.
Poste : PARIS.

Ingénieur horticole débutant
référence SD 240 CM

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT PRODUCTEUR DE GRAINES

offre opportunité de carrière à Ingénieur Horticole débutant.
Il sera formé pour lui permettre d'assurer la responsabilité de l'approvisionnement et de la gestion d'une gamme de produits.
Ce poste implique des contacts fournisseurs France-étranger.
Connaissance anglais souhaitée.
Poste : grande ville OUEST FRANCE.

Pour la constitution d'une cellule d'études économiques d'entreprise le CESMAP recrute

— LE RESPONSABLE

ayant une formation économique approfondie (Grande Ecole, Doctorat), rompu au calcul économique afin de réaliser des études économiques en matière de modes d'organisation, de choix d'investissements, de gestion de la production, d'optimisation de réseaux dans les grandes entreprises. Une expérience minimum de 5 ans de ce type d'activité est nécessaire et une connaissance du secteur public souhaitée.

— 2 CHARGÉS D'ÉTUDES

ayant une formation économique supérieure et quelques années d'expérience

Prière adresser candidature au CESMAP : 67, avenue Lénine. — 94112 ARCUEIL CEDEX.

---

informaticiens

Pour répondre au développement important du marché **télé-informatique**, nous recherchons les Ingénieurs et Techniciens ayant le goût des contacts et du travail en équipe, expérimentés dans les domaines suivants :

- mini-calculateurs décentralisés,
- mini-calculateurs dans l'environnement de centraux (saisie, traitement, transmission),
- mini-calculateurs en gestion de réseaux, Procédures de télécommunications.

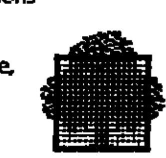
Formation complémentaire assurée :
- méthodologie Warnier,
- gamme de matériels Cii Honeywell Bull.

INTEGRATION RAPIDE DANS DES EQUIPES DE REALISATION

Programmation - Analyses - Etudes - Applications - Système.

Possibilité réelle d'évolution pour des candidats doués de qualités technico-commerciales. Mobilité appréciée mais non indispensable. Nombreux avantages sociaux.

Envoyer CV et prétentions sous référence M/14 à Cii Honeywell Bull, Direction Marketing France, poste de courrier 1 F 107 61-63, rue d'Avron, 75980 - Paris Cedex 20.



Cii Honeywell Bull

Important Groupe Français
DE PRODUITS ALIMENTAIRES
(1,5 milliard de C.A.)
recherche pour l'une de ses filiales Leader dans sa branche d'activité

UN CADRE DE HAUT NIVEAU

35 ans minimum résidant à PARIS

DIPLOMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COMMERCIAL

Possédant une expérience de 5 ans dans les techniques de vente et de Marketing des produits de grande consommation pour prendre la

DIRECTION DU MARKETING ET DES RELATIONS COMMERCIALES

Sa mission consistera à :
- — Elaborer la stratégie Marketing et en assurer l'application par la Direction des ventes ;
- — Développer les techniques de vente des responsables commerciaux ;
- — Entretenir les relations commerciales avec la clientèle nationale.

Envoyer lettre man. avec C.V., photo et prétent. sous référence 1.249 à :
C.P.E., 17, rue des Acacias, 75017 PARIS

ORGANISME CONTROLES TECHNIQUES
Région Parisienne
recherche pour son département
LEVAGE

INGENIEUR

- A.M., E.T.P. ou équivalent
- 30 ans minimum
- expérience confirmée des appareils de levage et très bonne connaissance des réglementations
- anglais courant

Ecrire s/réf. 5180 à P.LICHAU SA BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Important Groupe Pharmaceutique Français demande pour le Groupe Informatique de son DEPARTEMENT RECHERCHE :

programmeur

de niveau D.U.T., le candidat devra :
- *avoir une bonne connaissance de FORTRAN,*
- *lire l'anglais technique.*

Après une formation complémentaire, il assurera la maintenance et l'extension des programmes d'acquisition en temps réel au sein d'un groupe d'études cardiovasculaires.

Envoyez votre dossier de candidature (CV manuscrit, photo) à MEDIA SYSTEM, sous référence M2115, 104 rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE SPECIALISTE DE LA PUBLICITE DIRECTE
recherche

COLLABORATEUR

pour développer les activités de la Société vers le conseil en Publicité directe et notamment vers les services fondés sur l'utilisation de l'outil informatique (gestion de fichiers, systèmes de déduplication, etc.).
Les candidats, âgés de 25 ans au moins, auront de préférence une expérience en Publicité directe.

Formation informatique nécessaire.

Curriculum vitae, prétentions et photo sont à adresser à HAVAS CONTACT, 136, bd Haussmann, 75008 PARIS, référ. 31 062, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE PARIS-8e
FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FINANCIER

recherche

LE CHEF DE SON SERVICE ENGAGEMENTS

Le candidat devra :
- être titulaire du baccalauréat et d'un diplôme bancaire (I.T.B ou C.E.S.B.),
- avoir une expérience operationnelle d'au moins quelques années au sein des services administratifs liés à la gestion des engagements,
- une expérience de commandement au sein d'un service serait appréciée.

LA CLASSIFICATION ET LA REMUNERATION SERONT FONCTION DE L'EXPERIENCE ACQUISE

Adr. C.V. détaillé et photo ss réf. 683 à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 PARIS, q. tr.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Nos produits grande consommation non alimentaire bénéficient dans le monde entier d'une image de marque exceptionnelle. En France aujourd'hui, le volume de nos ventes (450 millions de F de CA), la qualité et le dynamisme commercial de notre réseau de distributeurs nous permettent de fortes ambitions pour les prochaines années. Nous voulons apporter une assistance encore plus grande à ce réseau et recherchons un

conseiller de gestion

120 000 +

Nos distributeurs se consacrent essentiellement à leurs actions commerciales basées sur l'animation de leurs équipes ; ils s'appuient donc sur un système et des procédures de gestion simples et claires que nous nous soucions d'améliorer en permanence. Le collaborateur que nous recherchons devra donc leur apporter des solutions concrètes, adaptées à leur personnalité, dans les domaines comptable, juridique, informatique, administratif... Rattaché à la direction financière du siège (Rueil-Malmaison) il collaborera étroitement avec les autres départements de la société.
Agé d'au moins 30 ans, il apportera une formation supérieure commerciale (HEC, ESSEC, SUP de CO...) et comptable (DECS ou équivalent) et une expérience réussie de quelques années acquise en entreprise ou dans un cabinet d'audit. A côté de ses compétences techniques proprement dites, il aura un excellent contact et la disponibilité nécessaire pour collaborer efficacement avec notre réseau qui s'étend sur toute la France.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous réf. B 6589 à Madame Greff, 1, rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

GRACO FRANCE

filiale du premier fabricant mondial de pompes hautes pressions et de systèmes de pulvérisation et de transvasement recherche :

RESPONSABLE ADMINISTRATION des VENTES

pour animer le Service Commercial Europe de l'Ouest, Est, Moyen Orient et Afrique du Nord.

Il sera chargé du suivi du traitement des commandes (sur un système informatisé en temps réel) en multimonnaies et des communications en différentes langues.

Son contrôle s'exercera du bon de commande jusqu'à la livraison et une expérience de l'Import Export ainsi que de la législation internationale est nécessaire:

Il est indispensable d'avoir supervisé un groupe commercial pendant au moins 4 ans et de parler couramment Anglais.

Afin de préparer notre rencontre, il est demandé d'adresser un C.V. détaillé en anglais, en précisant le salaire actuel à la :

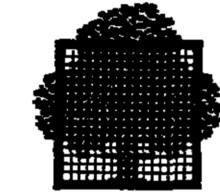
Direction du Personnel Europe
GRACO FRANCE
113 Rue des Solets Silic 141
94523 - RUNGIS CEDEX

ingénieurs débutants grandes écoles

- Vous êtes un jeune INGÉNIEUR,
- Vous êtes débutant ou vous avez une première expérience,
- Vous désirez faire une carrière dans l'INFORMATIQUE,
- Nous vous offrons UNE FORMATION AUX TECHNIQUES LES PLUS MODERNES de l'informatique de gestion, pour une mission de nouveaux projets dans le cadre de notre gestion interne.

Lieu de travail : Paris 20e.

Veuillez adresser votre lettre de candidature avec C.V. et prétentions à la Direction du Personnel du Siège Social. Monsieur WYSS. 94, avenue Gambetta, 75020 Paris.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL

Dans le cadre de notre Division «Organisation et Systèmes», notre nouveau:
CENTRE EUROPÉEN LOGICIELS GRANDS SYSTEMES recherche :

INGENIEURS CONFIRMES grandes écoles

3 à 5 ans d'informatique, excellente connaissance Assembleur I.B.M./370 ; expérience V.S. et I.M.S. ou C.I.C.S., ou mini-ordinateurs, très appréciée.

Ils participeront, en équipe, à la conception et à la réalisation de nouveaux produits, ainsi qu'à leur installation en clientèle.
- Pratique courante de l'anglais parlé indispensable (formation permanente assurée aux États-Unis).
- Promotion rapide pour les candidats ayant démontré leur aptitude à prendre des responsabilités.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo sous référence 2164 à:
INTER P.A. B.P. 508, 75066 Paris Cédex 02 qui transmettra
Il sera répondu à toutes les candidatures.

Un très important groupe multinational de CONSTRUCTION MECANIQUE recherche pour animer les Services Informatiques de sa filiale française

responsable études informatiques

chargé de développer, de coordonner et de contrôler la mise en place des différents projets prévus dans le plan informatique de l'entreprise, de prévoir et d'organiser les moyens nécessaires à cette mise en œuvre (matériels et hommes).
Les candidats devront être âgés au minimum de 35 ans, posséder une formation supérieure (Ingénieur ou équivalent) et justifier d'une expérience réussie de direction d'importants projets informatiques, si possible en gestion de production.
Connaissance de l'Anglais indispensable.
Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 490 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

MAGAZINE D'INFORMATION TECHNIQUE

EN PLEINE EXPANSION, Membre d'un Groupe important, recherche pour PARIS :

REDACTEUR EN CHEF

Il animera avec compétence et autorité une équipe de Journalistes et le Secrétariat Général de Rédaction.

INDISPENSABLE
- AVOIR DEJA ASSUME DES FONCTIONS SIMILAIRES DANS LA PRESSE, si poss. technologiques, de vulgarisation scientifique, ...
- Formation et/ou expérience technique.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manusc., C.V. dét., rémun. et photo ss. réf. 3977 à



sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

SFENA-DTA

DIVISION TEST AUTOMATIQUE

RECHERCHE

pour son Département Technique

1) INGENIEUR ELECTRONICIEN

chargé de la définition de systèmes de test et de la coordination entre les clients utilisateurs et les départements d'études et de production (méthodologie d'emploi, installation et mise en œuvre).

Formation Grande Ecole : ESE, TELECOM... (Option Radio-H.F.).

Bonne connaissance Electronique Digitale.

2) INGENIEUR ELECTRONICIEN

intéressé par la conception et le développement de Systèmes de Test Automatique faisant appel aux techniques les plus récentes :

Electronique Digitale, Mini-informatique, Micro-programmation

Formation Grande Ecole (Spécialité électronique) ou équivalent.

3) INGENIEUR INFORMATITIEN

ayant expérience ou formation orientée : "Système" ou "Logiciel de base".

Formation : Ingénieur ou équivalent.

Envoyer C.V. et photo à :

S.F.E.N.A.
B.P. 59 - 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY
S/s Réf. I.011 - I.012 et I.013

PS Conseil

La filiale française d'une société de services américaine de réputation mondiale recherche pour son siège parisien un

ASSISTANT MARKETING

Publicité-Promotion 90.000 F

A partir d'une stratégie et d'objectifs marketing définis annuellement, il sera responsable de l'exécution des campagnes publipromotionnelles dans les meilleures conditions de coût et de délai en liaison avec l'agence de publicité et l'ensemble des départements de la société. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans et de formation supérieure devra justifier d'une expérience d'environ 3 ans, acquise en agence ou en secteur industriel comme chef de produits de grande consommation. Une parfaite maîtrise de l'anglais et des qualités rédactionnelles incontestables sont exigées. Le salaire annuel de départ sera de l'ordre de 90.000 francs. Les réponses seront traitées confidentiellement par G. RAYNAUD.

Adresser C.V. sous référence A/286 BM *à* :

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Tél. 505-14-30

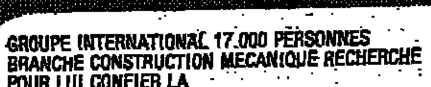
Les Ingénieurs face à leur carrière

Les ingénieurs attendent promotion, responsabilités, salaire, mais évitent certaines entreprises capables de les satisfaire sur ces points.
Ils acceptent de changer d'entreprise ou de fonction, mais restent exigeants et critiques à l'égard des offres d'emploi...

La nouvelle enquête d'Havas Contact sur les ingénieurs, leur métier et leurs ambitions éclaire d'un nouveau jour leurs motivations, la manière dont ils conçoivent leur carrière, les entreprises et les fonctions qui les attirent, leurs attitudes à l'égard de la mobilité professionnelle et des annonces d'offres d'emploi.

Pour en avoir communication, ou pour une présentation complète de cette étude, appelez :

Danièle Bismuth.
Département Marketing.
Havas Contact
156, bd Haussmann,
75008 Paris
236.42.81
(poste 227).



GROUPE INTERNATIONAL 17.000 PERSONNES
BRANCHE CONSTRUCTION MECANIQUE RECHERCHE
POUR LUI CONFIER LA

DIRECTION des VENTES du département TRACTEURS AGRICOLES

35 ANS MINI ≃ 140.000 F/AN

Cadre commercial confirmé, de formation supérieure, ayant plusieurs années de pratique de fonctions commerciales, d'encadrement dans le domaine des tracteurs ou du machinisme agricole. La fonction conviendrait à un directeur régional souhaitant évoluer vers des responsabilités nationales au sein d'une entreprise démarrant sa montée en puissance sur le marché français.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par Information Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Réf. 517

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES, 65 avenue de Wagram, 75017 Paris.

Les besoins en formation croissent très vite et les bons professionnels seront de plus en plus demandés
Chez DIGITAL le poste

animateur de formation logiciel

tout en exigeant une remise en cause permanente, offre de sérieux avantages :
- excellent facteur d'évolution
- acquisition et mise à jour de connaissances dans un domaine de pointe (en France, en Europe, aux U.S.A.)
- statut cadre
- possibilités de déplacements en province et à l'étranger
- environnement très agréable à Evry.

Si vous avez quelques années d'expérience sur des logiciels temps réel dans les domaines industriels ou scientifiques,
si vous avez une bonne pratique de l'anglais,
notre training manager sera heureux d'étudier votre candidature.
Adressez-la sous la référence M.12 à la Direction du Personnel
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital 18 rue Saarinen Silic 225
94528 Rungis cedex

UN DIRECTEUR DE DIVISION

220.000 F +

- Diplômé d'une Grande Ecole (E.C.P., Mines) ou Pharmacien, vous assumez la responsabilité d'un centre de profit (Division ou Filiale). Vous parlez l'anglais couramment.
- Un puissant Groupe industriel français du secteur Chimie voudrait vous confier à court terme une branche d'activité (R. et D., programmes de production, distribution France et export) dont le C.A. est aujourd'hui supérieur à 80 millions de francs.

Les Directeurs intéressés adressent leur dossier de candidature sous la référence : 371 LM à :

GABRIEL MARCU,
154, boulevard Malesherbes,
75017 PARIS,

qui leur garantit une totale discrétion.

GRANDE BANQUE PRIVÉE
à Paris, engage un

CADRE COMMERCIAL CONFIRMÉ Classe VII

pour lui confier le poste de

SOUS-DIRECTEUR DE SUCCURSALE

Diplômé de l'enseignement supérieur, il a une expérience réussie de cette fonction de 6 à 7 ans.

Son goût prononcé pour l'action commerciale et la démarche, sa connaissance des problèmes relatifs aux entreprises et au crédit (tant en France qu'à l'Étranger) lui permettront de gérer avec la plus grande efficacité un portefeuille de clientèle d'entreprises.

Adresser c.v. détaillé, lettre manuscrite avec photo et prétentions sous n° 782 025 M à RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra les candidatures.

Universitaire

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE MULTINATIONALE FRANCAISE recherche un (e) universitaire-âgé (e) de 28 ans au moins - intéressé (e) par les problèmes de FORMATION.

Il (elle) sera chargé (e) :

- de créer et d'animer une bibliothèque : Programmes et documents pédagogiques,
- d'assurer des cours,
- de faire des études,
- de répondre à des questions concernant les domaines :
  - sociaux économiques,
  - organisation,
  - management.

Envoyer CV, lettre manuscrite et photo à : rsc carrières - sous référence 8230 - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS Cédex.

هكذا من الأصل

DIRECTEUR DE DIVISION

Paris

Filiale française d'un grand groupe international secteur biens d'équipement médical

Rattaché au Président, il sera responsable de la recherche et du développement des nouveaux produits, de l'animation de la force de vente et du développement de l'exportation.

Agé d'au moins 35 ans, il est de formation supérieure (ingénieur ou équivalent).

Au cours de sa vie industrielle, il a acquis le goût des produits techniques, et animé des équipes de vente. La connaissance du domaine médical serait un atout.

L'anglais courant est indispensable.

REF. 117

EKA

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée à EKA, 158, Av. de Suffren 75015 Paris

---

AYANT REALISE AVEC SUCCES SON PLAN DE DEVELOPPEMENT

TELIC

poursuit son recrutement et recherche

DES INGÉNIEURS INFORMATICIENS EXPÉRIMENTÉS

Les candidats devront avoir une formation du niveau maîtrise en informatique ou école d'ingénieurs avec spécialité informatique.

Ils participeront à l'étude, au développement, à la maintenance de systèmes électroniques de pointe utilisant les microprocesseurs.

Dans ce cadre, ils auront pour mission de faire l'analyse détaillée, la programmation, le support du logiciel de ces systèmes.

Une expérience de 3 ans minimum dans la conception et la programmation de systèmes temps réel sur mini ou micro ordinateurs ainsi que la connaissance des langages évolués sont demandées.

Ces postes sont à pourvoir au sein de notre unité de recherche de Paris (8e).

La connais. de la langue anglaise est indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions à : TELIC, 206, route de Colmar, 67023 STRASBOURG CEDEX.



SOCIETE D'INGENIERIE EN INFORMATIQUE ET AUTOMATIQUE:

dans des ensembles livrés "clé en main", employant 500 personnes, à Paris et dans la région Rhône-Alpes

FILIALE DU GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER

Recherche

1 - Ingénieurs débutants Grande Ecole

pour conception et réalisation de systèmes temps réel à base de mini et micro-informatique

2 - Chefs de projet

diplômés, possédant une expérience de plusieurs années en informatique temps réel.

Adresser votre candidature manuscrite avec C.V. détaillé à Direction du Personnel CERCI, 56, rue Roger Salengro 94120 FONTENAY-S-BOIS

METTRE EN ŒUVRE L'INFORMATIQUE DANS L'ENTREPRISE

T. R. T.

recherche

INGÉNIEURS MÉCANICIENS

DEBUTANTS - Formation souhaitée E.N.S.A.M., I.C.A.M., E.C.A.M., intéressé SOIT par des activités en laboratoire d'études sur des matériels aéronautiques, SOIT par le développement et les méthodes de fabrication de matériels électroniques professionels avec évolution possible vers le secteur production.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour l'étude de matériels avioniques

Adresser C.V., prétentions et photo, à T.R.T., 5, avenue Réaumur - 92350 - Le Plessis-Robinson.

Le Président d'une E.T.T. Cautionnée souhaite s'adjoindre des

COLLABORATEURS COMMERCIAUX DE HAUT NIVEAU

HOMMES ou FEMMES pour compléter son équipe commerciale sur Paris et la province.

Le salaire ne sera pas inférieur à 100.000 F pour des candidats de valeur pouvant justifier d'une expérience réussie dans l'activité.

Discrétion assurée.

Envoyer C.V. et photo sous réf. 1.542 à SWEERTS, B.P. 289, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

5.000 PERSONNES

recherche

SON CADRE RESPONSABLE DU SERVICE PAYE

Profil :

- 30 ans minimum
- Bonnes connaissances comptables
- Maîtrisant parfaitement la paye informatique
- Esprit d'initiative, autorité, contacts humains

Fonction :

- Animation et contrôle du service sous l'autorité du Directeur central du Personnel
- Mise en place de nouvelles procédures
- Relations avec les organismes publics
- Gestion des dossiers caisses de retraite

libre rapidement

Lieu de travail : proche banlieue Sud

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 51361 à BLEU Publicité 41, Avenue du Château - 94300 VINCENNES

(Il sera répondu à toutes les candidatures)

MODCOMP

MODCOMP l'un des premiers constructeurs de mini-ordinateurs (doublement en C.A.)

recherche

des collaborateurs expérimentés et débutants :

INGÉNIEURS SYSTÈME

chargés du support logiciel auprès des utilisateurs. Postes à pourvoir à PARIS.

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

Postes à pourvoir à PARIS et à LYON.

Capables de s'intégrer rapidement dans une équipe dynamique motivée par des objectifs ambitieux, ils trouveront en échange de larges possibilités d'évolution au sein du groupe.

ANGLAIS indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions à l'attention de : Mlle Josiane PUT, Service du Personnel, MODCOMP FRANCE, 1, place des Etats-Unis, SILIC 224, 94528 RUNGIS CEDEX.

LAMBERT FRERES ET CIE

SOCIETE MERE D'UN GROUPE INDUSTRIEL DU SECTEUR DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET DU BATIMENT implanté en France et à l'étranger

recherche

POUR ETUDES de NOUVEAUX PROJETS INDUSTRIELS et IMMOBILIERS

Ingénieur

GRANDES ECOLES

Il aura acquis une expérience (de plus de 5 ans) dans l'exploitation d'usines ou dans une grande société d'ingénierie industrielle.

Rattaché au Directeur du Développement du Groupe, il aura pour mission :

. de rechercher de nouveaux produits et techniques

. d'étudier sous leurs différents aspects techniques et économiques les projets de diversification du Groupe.

. de participer aux études de développement des usines actuelles.

Le poste implique des déplacements en France et à l'étranger.

Possibilités d'évolution de carrière dans le Groupe en France ou à l'étranger.

Si ce poste vous intéresse, adressez votre C.V. manuscrit accompagné d'une photographie récente et de vos prétentions à :

Madame LEREDE

LAMBERT FRERES ET CIE

5, rue Vernet 75008 PARIS

P.LICHAU.

Pour son Département MARKETING

SONY.

recherche

jeune ingénieur

Diplômé en ELECTRONIQUE et très attiré par le MARKETING. Expérience professionnelle de 2 ou 3 ans dans l'AUDIO, la HI-FI, la VIDEO. Anglais courant.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à SONY France 19, rue Madame de Sanzillon 92110 CLICHY

CADRE SUPERIEUR D'ADMINISTRATION

Banque étrangère, en pleine croissance et développement sur le marché français, recherche un collaborateur, cadre supérieur, pour un poste de responsabilité administrative sous l'autorité directe du directeur général.

Il sera chargé de l'animation des services comptable, informatique, personnel, et gestion administrative, du siège et du réseau d'agences.

Il participera activement à une nouvelle définition des procédures (budget, tableau de bord, bilans, comptes annexes et consolidation) et des structures dans ces services.

Le candidat retenu, praticien expérimenté, aura déjà exercé des responsabilités comparables dans une entreprise à établissements décentralisés.

Salaire : 150.000 F. Poste à pourvoir d'urgence.

Répondre avec C.V. détaillé pour examen préalable, à : M.B., 17, rue du Louvre, 75001 PARIS.

CENTRE NATIONAL DE L'ÉQUIPEMENT HOSPITALIER

recherche

Ingénieur GRANDES ÉCOLES

(X - TELECOM...)

5 ans minimum d'expérience industrielle pour diriger nouveau département d'évaluation de prototypes de matériels médico-techniques. (Référ. IGE.)

Ingénieur débutant

ou quelques années d'expérience (CENTRALE - A et M...) pour renforcer son équipe d'études de projets d'équipements mobiliers pour les hôpitaux. (Référ. AI.)

Un ou une Assistante d'Ingénieur

Formation Ingénieur ou I.U.T., ayant si possible expérience informatique (bases de données) pour constitution et suivi de dossiers d'équipement. (Référ. AI.)

Adresser C.V., photo et prétentions en indiquant la référence du poste à

organisation et publicité 2, RUE DE MARENGO, 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

Important Groupe Alimentaire Multinational

recherche

assistant marketing

débutant, DIPLOMÉ I.U.T., option : techniques de commercialisation, pour lui confier, au sein d'un groupe de produits, une fonction d'analyse des opérations marketing et des ventes, et la mise à jour permanente des dossiers Produits.

Cette offre s'adresse à un jeune homme libéré des Obligations Militaires, ayant le sens de l'organisation et le goût des chiffres.

Lieu de travail : PLESSIS ROBINSON.

Adresser lettre et c.v. détaillé manuscrits et photo sous réf. 75618 à HAVAS CONTACT, 156 Bd Haussmann-75008-PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER (région VERSAILLES) recherche

UN INGÉNIEUR-ANALYSTE

Responsable de projets informatiques, de la phase de définition à la mise en œuvre opérationnelle. Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant 2 années d'expérience informatique de gestion, souhaitant évoluer grâce à un recyclage permanent en informatique vers un poste de CHEF DE PROJETS Connaissances I.B.M. 370 et OS appréciées.

Adr. C.V., prét. et salaire à no 88.259 Contesse Publ. 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transm.

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE INDUSTRIELLE

recherche pour la Région Parisienne

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

Le candidat aura un niveau formation ingénieur ou équivalent, une expérience effective dans la branche et une parfaite connaissance de la profession « Entreprise », l'habitude des contacts commerciaux à haut niveau dans les secteurs industriels et tertiaires.

De tempérament dynamique, il sera capable de s'intégrer facilement et de participer à un travail de groupe.

Salaire annuel : 100.000 et plus.

Ecrire avec C.V. détaillé sous no 782.862 M. à REGIE P., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

GRANDE ENTREPRISE DU SECTEUR PUBLIC

Implantée en région parisienne recrute immédiatement pour contrat de 3 ans

JEUNES INGENIEURS ELECTROMECANICIENS

de formation :

1°) GRANDES ÉCOLES (Centrale, Supélec, Télécom, A. et M.) ;
2°) ENSI (Grenoble, Toulouse, Nancy...)
3°) ENI, Violet, Charliat...

Sont nécessaires :

- des facultés d'adaptation rapide ;
- des qualités de dynamisme et d'ouverture d'esprit.

Adresser c.v. détaillé et photo no 67.342, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 — PARIS, *qui transmettra.*

Société Commerciale Internationale, filiale d'un important groupe européen, libère une opportunité valorisante pour un

Cadre Administratif et Financier

Homme d'expérience autant que de formation supérieure, bilingue français-allemand, il sera le partenaire de la direction générale pour tout ce qui concerne la gestion de la société et singulièrement

. le suivi des engagements financiers,
. le contrôle de l'exécution des contrats,
. l'amélioration des procédures comptables et l'organisation générale.

Assisté d'une équipe performante, il lui reviendra de faire valoir de réelles compétences humaines, d'animation et de coordination.

Le poste est basé à PARIS, assorti d'une rémunération tenant compte des responsabilités (non inférieure à 100 000 F.).

Notre Conseil, chargé des entretiens préliminaires, accueillera favorablement votre dossier sous REF. No 2767

40, rue du Tivoli 67000 STRASBOURG

managing

Centre de formation, à gestion paritaire recherche pour la région PARIS ILE-DE-FRANCE

1 ANIMATEUR de FORMATION en Milieu de Production

POUR :

— animer des stages, intra et inter-entreprises de formation générale et technique destinés à personnel ouvrier et technicien ;
— participer à l'analyse des besoins des entreprises et des stagiaires ;
— intervenir dans des groupes en fonction de ses compétences ;
— programmer, planifier et coordonner des actions de formation ;
— assurer le suivi des stagiaires et la gestion des interventions.

PROFIL DU CANDIDAT :

— homme 30 ans minim., ingénieur ou équivalent ;
— expérience de la production, de l'amélioration des conditions de travail et de la pédagogie ;
— motivations pour la formation exigées ;
— capacités d'adaptation rapide au sein d'une petite équipe dynamique.

Adr. lettre man. et curriculum vitae détaillé avec objectifs professionnels au CEFI, 18, rue de Tilsitt, 75017 PARIS, sous la référence UBFO.



CAP SOGETI SYSTEMES

recrute

spécialistes assembleur et/ou PL/1 COBOL

(hommes et femmes) pouvant justifier d'une bonne formation sur matériel IBM ou HB 66 et d'une expérience d'un an au moins de pratique (modules système ou applications).

Réf. 7859

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions. en précisant la référence à Mr Francis BEHR CAP SOGETI SYSTEMES 92 Bd du Montparnasse 75682 Paris Cedex 14

sperar

MANPOWER

recherche pour son Centre d'AULNAY-SOUS-BOIS

CHEF DE CENTRE

Elle aura pour mission de prendre en charge la direction complète de ce centre et d'en assurer le développement. Elle relèvera du Directeur Régional.

CE POSTE EXIGE : • des qualités d'animation, d'organisation et d'imagination, • le sens du concret et du terrain • une facilité de contact à tous les niveaux • l'expérience de la conduite des hommes et de la vente.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à J.F. GUITTON - Service du Recrutement - 88, rue La Fayette - 75009 PARIS

offres d'emploi

La **DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES** de notre Société recherche des

ingénieurs
MECANIQUE DU VOL

pour leur confier des études de simulation d'avions :
- recherche des informations auprès de l'avionneur en vue de leur traitement,
- étude du modèle mathématique et des fonctions aérodynamiques,
- programmation et mise au point en temps réel de l'ensemble.

Une formation ou une expérience en rapport avec l'aéronautique est souhaitée.

Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Lieu de travail : **TRAPPES (78)** banlieue Ouest de Paris, desserte assurée par lignes SNCF.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée, sous réf. IC 78.29-M à B. LETOURNEUX Service du Personnel L.M.T. Division Simulateurs et Systèmes Electroniques - B.P. 116 78192 Trappes Cedex.

L.M.T.

SOCIETE BRITANNIQUE LUBRIFIANTS SPECIAUX DE HAUTE QUALITE C.A. 45 M.F. EN PLEINE EXPANSION, branche d'un très important groupe international recherche le :

» directeur général

150 000 F.F. - de sa filiale française

Avec responsabilité entière, il poursuivra avec l'équipe actuelle à laquelle il s'intégrera, le développement des ventes d'une gamme de produits performants déjà très utilisés par l'industrie française.

De formation Grande Ecole, expérimenté en marketing et en distribution, particulièrement attiré par les aspects pratiques des problèmes, ce jeune MANAGER n'acceptera les fonctions proposées que par son désir d'aller de l'avant et de dynamiser son personnel.

Intéressé aux résultats, jouissant d'une grande autonomie, ses initiatives seront appuyées par la Maison-mère, où il pourra au départ réaliser les stages nécessaires à sa formation effective. Anglais apprécié.

Adr. lettre de candidature dernier salaire, photo, C.V. s/Réf. 38M292 69, rue de Monceau 75008 PARIS



Partenaire pour la France de Consult-Eur

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE TRANSPORTS ROUTIERS
DANS L'OISE
recherche

ÉLÉMENT MASCULIN

Franco-allemand, dynamique, ambitieux, très bien au courant de l'affrètement. Disponible immédiatement.

Climat de travail agréable. Salaire intéressant.

Adresser curriculum vitae sous le n° 009.695 M. à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ASSOR CONSEIL
Société d'Ingénieurs-Conseils en Organisation recherche

conseils en organisation

(Diplômés Grande Ecole ou Enseignement supérieur) :
- UN INGÉNIEUR DÉBUTANT
- UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ,

ayant acquis une solide expérience professionnelle de 4 à 6 ans dans l'organisation ou la gestion industrielle.

Notre métier : l'évolution cohérente des objectifs, des mentalités et des dispositifs d'organisation dans la gestion de l'entreprise. Déplacements possibles.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à ASSOR CONSEIL *94, rue La Fayette - 75010 PARIS*



VIVEZ VOTRE AVENIR AUX TELECOMMUNICATIONS

Il y a ceux qui profitent du progrès. Et ceux qui le vivent. Entre les premiers balbutiements du Téléphone et les Télécommunications d'aujourd'hui par satellites, il y a la marque de l'imagination et de l'invention. Et derrière tout cela des hommes. Si vous pensez que votre dimension s'exprimera pleinement dans un avenir ouvert, prenez contact avec les Télécommunications.

La Direction générale recherche un

Ingénieur Grandes Ecoles

avec formation statistique complémentaire, débutant ou ayant une première expérience dans le domaine de l'informatique et des statistiques (plan de sondage, dépouillement d'enquêtes, analyse de données ...).

Il participera à des études prospectives menées par une équipe pluridisciplinaire d'ingénieurs et d'économistes.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6486 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

Le Chef de Publicité d'une Agence moyenne (30 personnes) recherche

UN ASSISTANT

Il devra avoir une expérience solide de l'immobilier, être soucieux des détails et ne pas craindre d'aller « sur le terrain ».

Adresser C.V. et prétentions à n° 782.661 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris 2e.

INFORMATIS SYSTÈMES
dans le cadre de son développement en France, au Moyen-Orient et en Amérique du Sud

INGÉNIEURS HARDWARE
logique digitale MITRA

INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes : SIRIS 3 - MITRA - SOLAR 3-4 ans expérience temps réel.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
spécialistes du langage L.T.R.

26, rue Daubenton, 5e. 337-99-72.

INSTITUT PARA PUBLIC PARIS 14e recherche

ASSISTANT DE FORMATION

Chargé d'études (orientation psycho-sociologique et pédagogique).
- — Formation maîtrise psycho ou socio
- — Connaissance pratique de la formation des adultes et des problèmes pédagogiques.
- — Expérience des études analyse de contenu et méthodes d'enquête.

Adr. C.V., prétentions et photo ss réf. 1.555 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Si vous lisez cette annonce, c'est : POUR TROUVER MIEUX. Nous sommes courtiers en Bourse, et si vous êtes :

VENDEURS (SES) DYNAMIQUES

NOUS VOUS PROPOSONS MIEUX en travaillant avec nous après formation, vous pourrez enfin voir qu'un IMPORTANT TRAVAIL donne une REMUNERATION IMPTE Sur Commission. Nous avons besoin de gens tels que vous.

Contactez M. Philippe : 723-78-67 (Poste 218)

SERVICE PUBLIC PARIS recherche

ANALYSTE FONCTIONNEL

quelques années d'expérience si possible sur matériel CII. HB — Iris 80. Pratique des applications ponctuelles en système conversationnel. Connaissance du milieu administratif. Goût des contacts et du travail en équipe.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions n° 48 183 B Bleu, 17, rue Lebel, 94 VINCENNES.

Société d'Informatique spécialisée dans l'ingénierie des systèmes temps réel. Proche banlieue Sud recherche pour travaux logiciels sur systèmes temps réel.

INGÉNIEURS

Grande école ou équivalent, confirmés et débutants. Envoyer C.V., photo, et prétent T.I.T.N., 1, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

LABORATOIRE DE METEOROLOGIE « DYNAMIQUE » du C.N.R.S. recherche

UN PROGRAMMEUR D'ÉTUDES

pour programmation scientifique (Fortran) Niveau technicien supérieur ou équivalent. Salaire approximatif : 4 500 F.

Adresser C.V. à L.M.D. 24, rue Lhomond, 75231 PARIS Cedex 05.

HOTESSES DE VENTE

Vous avez : 25 ans minimum, une bonne présentation, un niveau Bac.

Vous souhaitez : concilier votre vie familiale et votre vie professionnelle.

Nous vous proposons : de rejoindre notre équipe de vente et de travailler en expositions, salons, foires, écoles, facultés, administrations, comités d'entreprise, sociétés. (Voiture souhaitée.) S.M.P. 3.500 F après stage de présélection.

Mme DE REALS recevra le 29 novembre, 10-13 h. et 14-18 h., à LA DIFFUSION, 5, rue du Gal-Bertrand, Paris-7e (Métro Duroc)

LA FONCIERE Compagnie d'Assurances rech. pour son service informatique à PARIS

ANALYSTES ANALYSTES-PROGRAMMEURS PROGRAMMEURS

Ecrire à M. VALIN, 48, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75082 PARIS CEDEX 02

TÉLÉSYSTÈMES

Importante Société de services en téléinformatique recrute (pour région parisienne) :

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

(4 années d'expérience) Expér. du logiciel CONTROL DATA NOS/BE ou SCOPE 3.4 impérative.

Adresser lettre manuscrite C.V. et prét. sous la réf. DCY/172, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

MAIRIE DE CACHAN (Val-de-Marne) RECHERCHE

UNE MANIPULATRICE EN ÉLECTRO-RADIOLOGIE

S'adresser à Mme PINCON, Directrice du Centre Médico-Social - 7, av. Cousin-de-Méricourt, à Cachan - Tél. 665-50-56

Société d'Electronique Industrielle en pleine expansion recherche

Directeur d'Agence Commerciale

pour Paris et région Nord France
Profil : 28 ans minimum.
Formation Technique ou Commerciale indispensable.
Expérience d'au moins 3 ans nécessaire à un poste d'encadrement dans l'ingéniérie ou la vente.
Mission : Il devra coordonner, animer une équipe de T.C. et gérer l'Agence (proche banlieue Nord de Paris, 12 personnes, CA 10 millions).
Rémunération : selon compétences non inférieure à 100.000 F.

Merci d'envoyer CV et photo à notre conseil, sous référence R 155.

PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE JUSTET 2, rue des Dardanelles 75017 PARIS

P.A. JUSTET membre d'international recruiting group

80.000 F. +

LE CONTROLE DE GESTION D'UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE (PARIS 16è) *recherche*

Un Cadre Financier

de formation supérieure, homme de terrain

Ses fonctions consisteront à :
- Effectuer le recensement des dossiers permettant d'aboutir à un prix de revient industriel complet des produits.
- Effectuer les calculs des P.R. standard par produit.
- Etablir une procédure de contrôle des P.R.
- Analyser les écarts avec les standards.
- Assurer les liaisons avec les services et l'informatique.

Expérience similaire exigée. Connaissance de l'anglais souhaitable. Déplacements proche banlieue Nord fréquents. Libre rapidement.

Adresser C.V. détaillé + photo (retournée) + prétentions sous No 87800 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Société de Négoce de Matériaux d eConstruction recherche

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Ce poste conviendrait à un candidat (te) de formation supérieure désireux (se) de rentrer dans une P.M.E. en expansion dans la région parisienne. Lieu de travail : TRAPPES (25 km Paris par autoroute de l'Ouest).

Merci d'adr. lettre manusc. + C.V. et appointem. souhaités à : A. VOITURIEZ - B.P. 26, 60301 Senlis.

FRAIKIN

SOCIETE LEADER DANS LOCATION de VEHICULES INDUSTRIELS recherche pour REGION PARISIENNE

cadre commercial

- 30 ans environ
- vendeur confirmé
- formation spécifique assurée.

Adr. C.V. manuscrit, s/réf. AC 2 à FRAIKIN S.A. 191, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY

Jeune S.S.C.I. en expansion recherche

INFORMATICIEN

- — compétent et ambitieux,
- — sens de la communication,
- — niveaux D.U.T. - MIAGE,

pour animer projet informatique de gestion

Ecr. avec C.V. et photo à CEGI 33, rue des Renaudes, Paris-17e.

QUARTIER ETOILE Sté immobilière en expansion recherche

RESPONSABLE COMPTABILITÉ

gestion immobilière Env. C.V. à M. SIMON, 20, av. Mac-Mahon. 75017 Paris

---

STE FINANCIERE rech.

EXCELLENTS CCIAUX

toute discipline - souhaitant diriger leur entreprise Tél. : M. BERNARD 280-61-89.

STE D'ENGINEERING recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(Centrale, Sup Aéro, Insta, etc.)

ayant un goût prononcé pour la thermique, la mécanique des fluides et la mécanique.

Activités : Conception, calcul et essai d'appareils et installations. Expérience souhaitée : Mise en service d'usines ou fabrication ou bureau d'études
- — Age : 30 ans ;
- — Déplacements à l'étranger ;
- — Anglais.

Ecrire sous n° 470 à ZENITH PUBLICITE, 36, avenue Hoche, 75008 PARIS, qui transmettra.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE recrute pour l'un de ses clients

1 COMPTABLE FME EXPERIMENTEE

Le poste comprend :
- — La tenue de l'ensemble de la comptabilité sur bordereaux mécanographiques ;
- — L'établissement de situation de trésorerie ;
- — L'établissement des salaires et des charges sociales ;
- — La tenue d'un petit secretariat.

Lieu de travail : NEUILLY-SUR-SEINE.

Adresser C.V., photo et prétent. n° 89.010 - CONTESSE Publ., 20, av de l'Opéra - Paris (1er).

Société de PONTOISE exerçant son activité dans PARIS. Rech. : ingénieur ou technicien confirmé ayt des conn. en électroniq. pr assurer la resp. de chantiers, l'emploi pouv. déb. sur un poste de direction. Ecr. n° 8 557, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Le Centre d'Informations Financières recherche COLLABORATEURS CCIAUX (H. ou F.)
- — Très bonne présentation ;
- — Goût contacts haut niveau ;
- — Formation assurée ;
- — Situation d'avenir.

Rémunération importante. Tél. pour rendez-vs 574-33-33 +.

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs : demander une doc. gratuite sur la revue FRANCE-ANIMATION (B 3). B.P. 402, 09 PARIS.

RECH. POUR IMM. PARIS-9e QUARTIER ST-LAZARE

COUPLE non logé Monsieur : huissier Madame : employée de bureau, hôtesse. - Du lundi au vendredi inclus. - Se présenter avec papiers d'identité et référ. le mercredi 29/11 de 9 à 12 h., 40, av. de Villiers, Paris (17e) Mo Malesherbes

---

IMPTE STE LEVALLOIS Prox. métro recherche

CHEF DE GROUPE COMPTABILITE GENERALE

COMPTABLE 2e échelon

Expériences confirmées POSTES à responsabilités PR EMBAUCHE IMMEDIATE Ecrire avec C.V. sous n° 47.222 RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville, 75010 PARIS.

LE CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE DE VILLEJUIF

organise les 19 janvier et 23 février 1979 un examen probatoire pour l'accès aux fonctions

d'ÉLÈVE INFIRMIER et ÉLÈVE INFIRMIÈRE

- — Nationalité française exigée,
- — Age minimum : 18 ans,
- — Scolarité en 28 mois à l'établissement, en vue de l'obtention du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique,
- — Traitement en cours de scolarité : 2.735,66 F,
- — Roulement assurant 2 jours de repos par semaine,
- — Avantages sociaux, cantine, crèche.

Adresser candidature avant le 19 DECEMBRE 1978 à : M. le Directeur du Centre hospitalier spécialisé 54, avenue de la République 94800 VILLEJUIF

Animateur ou animatrice pour terrain d'aventures. Travaillera en étroite coopérat. avec l'animat. de la mais. de quartier, les éducateurs de la prévention, les associat. et les habit. du quartier. Aura l'initiative d'approvisionn. le terr. d'aventures en matériel, 40 h. heb. de trav. Adr. cand. et C.V. à M. le Président de la maison de quartier Champtier du Coq 1, al. Victor-Hugo, 91000 EVRY. Emb. imm.

Aciérie, aciers spéciaux et inox recherche

UN ATTACHÉ COMMERCIAL

bilingue français allemand. Nombreux déplacements. Préférence libre de suite. Discrétion assurée. Envoyer C.V. et prétentions à ACERINOX FRANCE Berkley Building cedex 19 92081 Paris la Défense.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE BANLIEUE SUD PARIS recherche :

UN PUPITREUR OPÉRATEUR

Pour exploitation d'un Centre de calcul scientifique, machine utilisant le multitraitement. BAC informatique + expérience de préférence scientifique ou DUT informatique débutant. Transport sur région parisienne assuré. Restaurant d'entreprise.

Envoyer lettre de candidature avec C.V. et prét., à no 88.266, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE DE PRODUITS CHIMIQUES RECH.

UN JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE

Pour vendre ses produits (échangeurs d'ions) sur les marchés grande exportation, pays anglophones (Extrême-Orient). Disponible pour voyager 50 % de son temps et parfaitement bilingue anglais.

Ecrire sous référence 12/78, av. C.V. et prétentions + photo, à DIA-PROSIM, Boîte post. no 8. 94400 VITRY-SUR-SEINE

SOCIÉTÉ ENGINEERING recherche

INGÉNIEUR DE BUREAU D'ÉTUDES

Compétent en électricité et climatisation pour projets de bâtiments et d'installations industrielles.

INGENIEUR DIPLOME II ou III A

Si possibe connaissant l'anglais.

Expérience antérieure de dix ans environ en engineering ou entreprise.

Déplacements de courte durée à l'étranger.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions, à no 87.754, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

HOMME 25 ans minimum, dégagé O.M. DIPLOME ETUDES COMMERCIALES

Ayant si possible expérience contacts commerciaux dans la vente produits industriels pour poste.

d'ADJOINT COMMERCIAL

de responsable de la promotion des ventes de câbles électriques dans une entreprise de 550 personnes.

Devra assurer liaisons avec réseau de vente de 25 agents. Suivi permanent de la clientèle.

Rémunération : 55 000 F. ou plus selon expérience.

Ecrire à Société CEAT, 15, avenue d'Iéna, 75116 PARIS.

Société d'assurances vie internationale recherche pour son département ASSURANCES COLLECTIVES

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Ce poste à caractère évolutif sera confié à une personne dynamique âgée de 30 ans env. Elle devra avoir une formation supérieure et une expérience commerciale de deux années dans l'assurance.

Ecr. av. C.V., photo et rémun. actuelle à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, sous référence 2.012.

ALBA INFORMATIQUE recherche

ANALYSTES ou ANALYSTES PROGRAMMEURS

de haut niveau maîtrisant parfaitement Assembleur ou PL1 et IMS/DL1.

SALAIRE ELEVE

ALBA INFORMATIQUE 116, rue de la Tour 75016 PARIS. Téléph. 504-89-96 ou 504-89-10.

1o) Pour PARIS ANALYSTES PROGRAMMEURS IBM (Cobol structuré S/OS) 2o) Pour GRENOBLE PROGRAMMEURS IBM (Cobol S/OS)

INSET

95, rue Saint-Lazare, Paris-9e (Métro Saint-Lazare) - 281-33-33

Sté papeterie rech. jeune ing. fabricat. ou entret. (Arts et M. ou équival.) pr assumer resp. compl. usine autonome 60 pers. Travail feu continu, située nord 80 km Paris. Sal. ann. 80 à 100 000 F. Logt conf., 3 p., 1re exp. néces. exigée. Ecr. SEL-F 31, rue Saint-Paul, LIMOGES.

Filiale d'un important groupe financier national recherche pour des PRISES DE PARTICIPATION :

UN CHARGÉ DE MISSION

Ses fonctions sont les suivantes :
- — Recherches, études, analyses ;
- — Négociations avec les responsables d'entreprises (Dirigeants et Actionnaires) ;
- — Conception et mise en place des opérations juridiques et financières ;
- — Suivi de l'évolution et de ses résultats.
- Niveau d'études supérieures. Expérience effective de la négociation et de la gestion des entreprises ou du conseil.
- Une expérience internationale dans ce domaine serait appréciée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 6.488, COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 Paris qui tr.

---

ingénieur d'affaires

PARIS

Une entreprise T.C.E. pour répondre à un développement important de ses marchés à l'exportation (Moyen-Orient notamment) souhaite intégrer à son équipe un Ingénieur d'Affaires de formation ETP ou A.M. ayant environ 5 ans d'EXPERIENCE DANS LA CONSTRUCTION.

Il assurera le suivi financier et technique d'affaires importantes (il doit donc avoir le goût de la rentabilité) et se déplacera pour de courtes durées sur les chantiers au Moyen-Orient et en Afrique (l'anglais est donc apprécié).

Les candidatures (lettre et C.V. précisant le niveau de rémunération et le délai de disponibilité) sous réf. 2007-M, seront traitées avec toute la discrétion d'usage par

a et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY

RESPONSABLE DE RELATIONS HUMAINES *Paris*

Un Groupe Pharmaceutique Français de premier plan recherche le Responsable de Relations Humaines de sa Division Promotion. Ce professionnel confirmé qui sera en liaison fonctionnelle avec le département central des Relations Humaines du Groupe, doit avoir :
- *30 ans minimum*
- *une formation supérieure (I.E.P., droit ou équivalent)*
- *une connaissance pratique des techniques de gestion de personnel*
- *une première expérience des négociations et de la politique sociales*

Le sens du dialogue et l'esprit d'équipe sont les conditions déterminantes de sa réussite.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous No 87749, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

SOCIETE DE SERVICE en forte expansion, dans le cadre de sa diversification, recherche un

DIRECTEUR Div. FORMATION

utilisant les techniques audiovisuelles.

Le candidat devra avoir :
- — 32 ans minimum ;
- — Compétence commerciale ;
- — Expérience dans le domaine de la formation ;
- — Expérience chef de produit pour biens d'équipement appréciée.

PARIS **150.000 F PAR AN**

Ecrire avec curr. vitae à : ARCHAT, s/réf. D. 070, 34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ FRANCO/DANOISE

recherche pour son bureau à Paris un collaborateur qui aura entre 25 et 35 ans avec une expérience solide dans une entreprise de transport et de transitaire et de préférence connaissance du trafic sur la Scandinavie.

La personne recherchée doit assurer la gestion quotidienne du bureau et, de ce fait, avoir sens des responsabilités et capable de travailler d'une manière indépendante. Anglais courant exigé.

Salaire élevé en rapport avec expérience.

S'adresser à Me Frantz DAHL, Laederstraede 9, 1201 Copenhague K, Danemark.

Vous désirez vous spécialiser dans le

TRANSPORT INTERNATIONAL

Stage rémunéré par l'Etat jusqu'au 11-4-1979

CONDITION : avoir moins de 26 ans.
FORMATION : Ecole Sup de Commerce, Licence, DEUG, DUT, Gestion, Droit, Sciences Eco.

Envoyer C.V. à AFT FC Central, 52-54, quai National, 92806 PUTEAUX.

SOCIÉTÉ D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
proche BANLIEUE OUEST DE PARIS recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR

FORMATION ARTS et METIERS ou équivalente

POSTE COMPORTANT :
- — 50 % ETUDES.
- — 50 % DEPLACEMENTS pour réceptions et mises en Service d'Installations complètes en FRANCE et à l'ETRANGER.

ANGLAIS INDISPENSABLE

Adresser C.V. sous n° 5.177 à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transm.

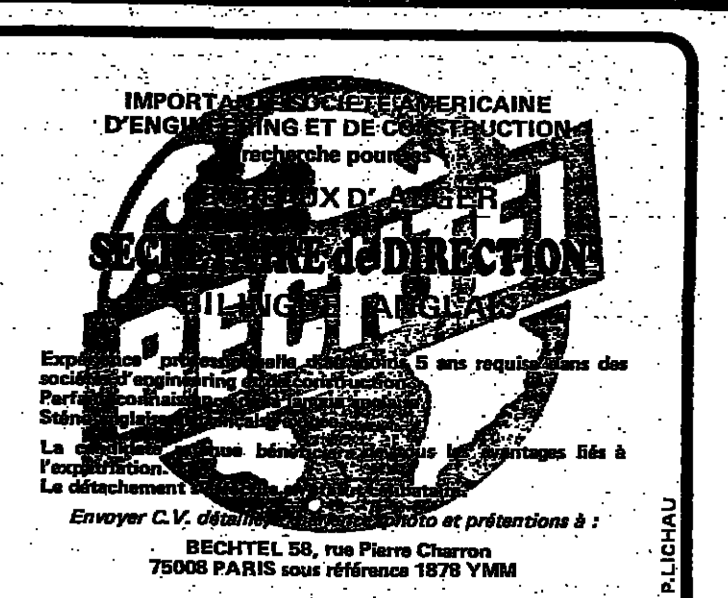
هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

secrétaires secrétaires



SECRETAIRE BIL. ANGLAIS
Région Montmirail (51)
Sténo française et voiture indispensable. Tél. : GK Conseils 225-63-84 ou 225-72-19

DIRECTEUR FILIALE-MULTINATIONALE
recherche
SA SECRÉTAIRE
— Haut niveau ;
— Parfaitem. bilingue anglais ;
— Sténodactylo ;
— Première expérience indisp.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº 51.394 B à BLEU Publ., 41, avenue du Château 94300 - Vincennes.

Jeune Agence de Publicité
recherche
UNE SECRÉTAIRE
ayant l'expérience du travail en agence, pour s'intégrer à son équipe, (notions de comptabilité et d'anglais souhaitées).
Tél. Marc AYRAULT - 073-02-66

Sté promotion textile
recherche
très bonne SECRETAIRE, bilingue anglais - français.
Références exigées.
Age : 30 ans minimum.
Env. C.V. détaillé + photo, à M.D.L., 27, bd Malesherbes, 75008 Paris

capitaux ou proposit. com.

Sté de product. films cciaux contrats ass. s/2 a. ch. associés ou action. (min. 20 000 F) pour augm. de capital. –T. 749-23-03.

offres premier emploi

VOUS AVEZ MOINS DE 26 ANS
ou vous êtes seule
CHARGÉE DE FAMILLE
âgée de plus de 26 ans
vous avez un PROJET DE CREATION et souhaitez monter une entreprise, un atelier artisanal ou une association.
L'INSTITUT D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT POUR L'EDUCATION PERMANENTE vous propose une session d'aide pour vous y préparer. FORMATION REMUNEREE ET AGREE par le ministère du travail.
Adressez-vous à I.E.D.E.P., place de la Souche, 91310 MONTLHERY. - Tél. : 901-00-40 - 901-12-88.

travaux à façon

ENTREPRISE : sérieuses références, effectue rapidement tous travaux peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 893-38-02.

travail à domicile

Demande

Dactylo tape rapidement tous textes : romans, thèses, rapp., etc. Travail soigné, orthographe assurée. Tél. : 337-40-87.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 100 000 m2 en stock. Téléph. : 355-66-50.

A SAISIR
Pianos droits et queues. Clavecins 1 et 2 claviers, avec très importantes remises, du 5 au 30 novembre, avant déménagement et travaux d'atelier. Neufs d'exposition, légers défauts d'aspect, occasions en stock. Livraison et garantie assurées.
PIANOS MAGNE
50, rue de Rome, Paris (8e)
Téléph. : 522-30-90

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
Le Centre D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 72 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

cours et leçons

Etudiants 3e cycle donnent leç. maths, secondaire et Cl prép. TEL. : 651-85-82.

Doct. en maths donne cours enfants, adultes. Tél. au 331-44-33, matin ou soir.

formation professionnelle

JEUNES DIPLOMÉS (BAC + 2 ans)
D.U.T. - DEUG - B.T.S., etc.
avant d'aborder la vie professionnelle
— VOTRE SOUHAIT :
vous spécialiser dans une branche en expansion
LE COMMERCE INTERNATIONAL
— NOTRE OBJECTIF :
vous rendre opérationnel en 9 mois dans les professions liées à l'exportation (attachés expert-cadres sociétés import-export, transports internationaux, transit, etc.).
— LE MOYEN :
CYCLE DE FORMATION PRATIQUE AU COMMERCE EXTERIEUR
animé par des praticiens et sanctionné par un diplôme de spécialité ainsi que le diplôme linguistique des chambres de commerce et d'industrie.
NOMBREUX DEBOUCHES POSSIBLES
Renseignements et inscriptions :
Institut de formation au commerce extérieur,
SIFOP B.P. 70. Tél. : 16.20.65.10.40. 59640 DUNKERQUE.

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE BRETAGNE
assure
UNE FORMATION PROMOTIONNELLE
qui permet à des techniciens supérieurs (DUT, BTS, expérience en électronique, informatique ou télécommunications) d'accéder au diplôme d'
INGÉNIEUR CIVIL de l'E.N.S.T. de Bretagne
Renseignements :
ENST Br BP 37 22301 LANNION CEDEX
Inscriptions : avant le 15-1-1979.

autos-vente

– de 5 C.V.

Particul. vd R 4 TL 1ère main Parf. état modèle 77 32.000 km. 12.700 F - Téléph. : 982-41-27.

URGENT
cause depart etranger vend R 4 1976.
Excellent état. Argus 9.400 F. Tél. domic. 359-56-89.

5 à 7 C.V.

R 14 TL 78, 11.000 km, bleu, intér. drap, parfait état. 23.000 F. T. 005-71-16, apr. 17 h.

8 à 11 C.V.

Suite livraison modèle 79 particulier vend 25.000 F
SIMCA CHRYSLER 2 L
AUTOMATIQUE 19.000 km.
Excellent état - Tél. 296-14-08.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SE
BA 79 métal + velours 2.000 km. Garantie. Crédit. Téléph. : 222-91-16.

+ de 16 C.V.

ROLLS SYLVER - SHADOW 1975 - 47.000 km
M. ANDRE - Téléph. : 223-05-21.

TRIUMPH STAG, 1976
OCCASION UNIQUE et RARE.
Etat impecc. bleu foncé, roues alliage leger. 185.000 F. B.
Rens tél. 19-32-91-23-03-84.
Doornzelestraat, 31, 9000 GENT, BELGIQUE.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans - 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE
• 524.50.30 •

104 - 504 - 604
78 et 79 peu roulé garantie.
Auto Paris XV - 533-69-95
63, rue Desnouettes - Paris (15e)

demandes d'emploi demandes d'emploi demandes d'emploi demandes d'emploi

ADMINISTRATIF et COMMERCIAL
Homme 51 ans
DYNAMIQUE
B.P. comptable ancien régime.
Expérience réelle et confirmée dans les domaines :
- Comptabilité générale, commerciale, analytique;
- Bilan, déclarations fiscales ;
- Contrôle de gestion, techniques de tableaux de bord mensuelles ;
- Budget, suivi ;
- Trésorerie, valeurs exploitation ;
- Gestion du personnel, questions sociales, paie ;
- Administration commerciale, ventes, inspection commerciale ;
- Goût des contacts.

recherche
fonctions correspondant à ses connaissances :
DIRECTION RÉGIONALE
SUCCURSALE - FILIALE
ou
DIRECTION ADMINISTRATIVE
PME - PMI
Ecrire nº T. 009.732 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

E.C.P. - M.B.A.
- Trilingue français, anglais, serbo-croate.
- Notions d'allemand, 37 ans.
- Longue expérience relations toutes branches.

YOUGOSLAVIE
Recherche poste de responsabilités en rapport France ou étranger.
Ecrire nº 380 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

CADRE SUP. DIRECTION GÉNÉRALE
ESCP - 48 ans.
Spécialiste distribution, marketing et gestion, animateur d'équipes commerciales France et export. Anglais, Espagnol courant.
Connaissant : textile, confection, jouet, meuble et emballage.
Recherche : Direction générale adjoint, Direction commerciale.
HUBERTY, 13, rue Darcet, 75017 Paris - 522-72-91.

ÉCONOMISTE STATISTICIEN
Français, 48 ans.
Parfait bilingue anglais.
18 ans d'expérience U.S.A. et Afrique Noire.
Contacts tous niveaux.
Recherche EMPLOYEUR PERMANENT résidant en France
Secteur bancaire ou exportation.
Ecrire nº T. 09.728 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INTERPRETE
Traductions dactylographiques Missions, Leçons
ESPAGNOL
ANGLAIS - FRANÇAIS
Langue maternelle, prép Doctorat, 973-72-30
NAUDEAU, 13, r. d'Ayen, 78100 St-Germain-en-Laye

Cadre de gestion, 34 a. Lic. en droit, 10 a. d'exp. gestion financière, budgets, trésorerie, pratique des relations publiques, sens de l'organisation, de la rigueur et de la discrétion, ch. situation stable.
Ecr. nº 359 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Anc. Rédact. en chef, critique cinéma dipl. études sup. de journalisme. Lic. Théologie, spécial. civil. grecque., ch. emploi.
Ecr. C. PAPADOPOULOS, 15, rue Danton, 92 VANVES.

CARE COMPTABLE
30 ans, 10 ans d'expérience. Libre rapidement, recherche : emploi en AFRIQUE FRANCOPHONE - Ecr. nº 4447, Publicités Réunies 112, bd Voltaire - 75011 Paris

Homme 38 ans
CREATIF, METHODIQUE, GDE CAPACITE DE TRAVAIL FORTE PERSONNALITE
Licence Droit
+
maîtrise ès lettres
+
Sciences PO
- 16 ans enseignement
- 16 ans étouffement

cherche emploi à responsabilités chez libraire ou disquaire en expansion région Sud-Est. Salaire et horaires presque indifférent si travail passionnant et imaginatif.
Ecr. nº 86084 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. 26 ans, langue maternelle anglaise, format. et diplômes équival. BAC + 2 ans français cour. Not. italien. Expér. cciale et relations publiques aviation et automobile ch. SITUATION EN RAPPORT. Ex. ttes propos. Tél. : 898-36-59.

J. H. 30 ans SCIENCES ECO. Analyste financier rech. poste adj. ou resp. Financier, compt. gestion.
Ecr. nº 312 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etudiante trilingue (allem., franç., esp.) cherche emploi de mi-févr. à mi-avril dans entreprise privée, banque, hôtellerie, administration.
Ecr. ss nº 782-418 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75081 Paris Cedex 02.

Jeune Femme, Maîtrise en Droit privé. Anglais courant. Notions italien, cherche emploi France ou étranger.
Ecr. nº 8.563 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

Jeune homme 24 ans, DUT, Génie mécanique. Anglais, espagnol courant. France ou étrang. Disponible immédiatement étudie toutes propositions.
Ecr. CAPRAIS Michel, 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse (16-58) 77-00-24

Journaliste ayant expér. presse grand public, audiovisuelle et technique, cherche poste Rédacteur, Attaché de presse, ou Responsable Service information. Disponible rapidement.
Ecr. nº 381, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CHEF DE VENTE
37 ans, spécialiste produits alimentaires et produits nouveaux, cherche poste marketing.
Ecr. nº T 9564 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J.F., B.T.S. trilingue, ch. poste rplat. publ., traduct. anglais, espagnol - Téléph. : 636-56-57

J.F. 29 ans - SECRETAIRE
Excellente présentation
Libre de suite. Exp. agence pub., bâtiment, medical, notions comptab., sens de l'organisation, aimant contacts, cherche place stable sur Paris. - Avantages sociaux et 13e mois. — Ecrire : CLAUDINE BERGERIN 368, rue St-Honoré, Paris (1er).

Cadre commercial, 31 ans, fonceur et pragmatique, aimant le travail en équipe, formation supérieure en gestion, anglais + italien, ayant expérience comptabilité clients, administration des ventes, création et lancement de produits, et vente de produits semi-industriels cherche
DIRECTION COMMERCIALE
répondra à toutes propositions
Ecrire nº 8.558 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

CADRE HAUT NIVEAU
SOLIDES REFERENCES
Expérience Amériques, Afrique, Europe.
Cinquantaine.
Offre collaboration durée déterminée
EXPORT - IMPORT
ECONOMIE - FINANCE - GESTION, etc.
Ecrire nº T. 009.735 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

ALLEMAND, 35 ANS
(Diplôme KAUFMANN), multilangue
Bonne culture générale
7 ans d'expérience en R.F.A., U.S.A. et Canada dans société multinationales (services financiers, juridique, marketing, vente en general management).
CHERCHE POSTE A PARIS OU BANLIEUE
Libre de suite. Ecrire sous le nº 85.916, à REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. - 75002 PARIS

H. CADRE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL
Rompu tous problèmes P.M.E.
Responsabilités gestion administratives et commerciales (achat, stocks, organisation et procédures administratives).
Liaisons informatique tous niveaux.
Etudes marchés - Etablissement prévisions budget et contrôle - Information et animation réseaux commerciaux.
CHERCHE POSTE CORRESPONDANT A SES CONNAISSANCES
Ecrire s/nº 782.587 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra

INGÉNIEUR AGRONOME
I.A.E. - SCIENCES ÉCO.
Grande expérience
des Industries agricoles et alimentaires
et
des Engrais et produits chimiques agricoles
Anglais courant
Connaissance des pays étrangers
recherche
Région Paris
DIRECTION GENERALE ou TECHNIQUE
Ecrire nº 85.855 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CADRE FINANCIER ET GESTION
32 ans. Sc. Eco + Sc. Po. Anglais courant. Esp. Not. arabe. 8 a. expér. de la gestion administrative et financière de Stés ou projets. Contrôle de gestion et analyse financière. Expér. de l'étranger. En poste à l'étranger jusqu'au 15-01-79, ch. poste similaire, haut niveau, rég. parisienne de préférence. - Ecrire nº 8567, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Licencié en droit, 32 a., Homme de confiance, ch. situation en rapport avec sa formation.
Ecr. nº 8570, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE CCIAL DE VENTE
Ts niveaux. Américain courant. Homme terrain, efficace :
— Vend, négocie, anime, gère, contrôle réseaux de vente ou vendeurs.
— Connaissant Extrême-Orient, Sud-Est asiat., Europe, USA,

cherche situation axée sur produits de LUXE ou marques prestige (de préfér.). Accepte voyages. Résid. en province ou étranger. Disponible de suite.
Tél. le matin au 848-37-22

J.H. 26 a. D.E.A. sociologie déb. accept. ttes proposit. formation relations sociales ou marketing fonctionnel. - Téléph. : 581-07-60

Allemande cherche travail MI-TEMPS à PARIS traduction - secrétariat. BILINGUE, bon. not. anglais. TEL. : 360-63-25.

Juriste 35 a., titul. maît. droit privé dep. 76. ayt pratiqué dr. des Stés et des contrats ch. sit. lib. ste. Ecr. Cl. Lecourt, r. du Pont-de-Try, 77450 Coupvray.

STENODACT. début 19 ans, CAP, BEP, ch. pl. pet. secrét Ecr. nº 86 216 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Ing. dipl. E.N.S., 33 a., 7 a. expér. installation tuyauterie et coordination projets usine clé en main, tril., espagnol, angl. Et. prop. France, étrang. Ecr. nº 86 219 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H. 30 ans avec exérience, libre de suite, rech. place de chauffeur chez particul. Paris. Ecr. nº 382, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ATTACHE COMMERCIAL
26 ans, E.S.C., expér. VENTE organisation, lancement produits (études de marchés), contacts clients tous niveaux. Recherche situation dans Sté industrielle ou produits de gde consommation.
ADJOINT DIRECTION COMMERCIALE.
Ecr. nº 88 468, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

PROFESSEUR D'ANGLAIS AMÉRICAIN
Licencié aux ETATS-UNIS en anglais et français. Huit ans d'expérience dans différentes Sociétés françaises, américaines et multinationales. Toutes méthodes de l'anglais commercial et d'affaires. Désire donner des cours dans les Compagnies privées. Carte de travail - Carte de formation profesionnelle.
Ecr. nº 86.092 M, Régie-Presse, 85 bis, r Réaumur, 75002 Paris, ou tél. au 605-27-54, après-midi.

E.S.C., 31 ans,
GENERALISTE GESTION
recherche poste
ASSISTANT
DIRECTION P.M.E.
M. Bellion, 309, rue Lecourbe, 75015 Paris Tél. 828-03-30

J.F. 27 ans. DACTYLO, célibat., 9 ans expér., étudie toute proposition concernant travail intéress. avec initiatives. Libre de suite. Salaire : 3.200 X 13,5. Téléphone - 606-28-23

Homme, 48 ans
Recherche DIRECTION COMMERCIALE
ou
D.G.A. - P.M.E.
FORMATION, CAPACITES ET EXPERIENCE
OPÉRATIONNEL IMMEDIATEMENT
Ecrire nº T. 09.705 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

DIRECTEUR FINANCIER
d'une Sté industrielle faisant 90 m. de Frs de C.A.
E.S.C.P. + I.C.B. 41 ans
ANGLAIS et ESPAGNOL
Solide expérience :
- exportation directe et implantations à l'étranger ;
- trésorerie, financement France et étranger, négociations banques ;
- comptabilités générales et analytiques ;
- budgets et gestion prévisionnelle départements et filiales tableau de bord ;
- rentabilité investissements produits activités;
- informatique et organisation ;
- secrétariat général.

recherche RESPONSABILITÉS HAUT NIVEAU
PARIS ou PROVINCE
Ecrire sous le numéro 354, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

SECRETAIRE DIRECTION. — 29 ans, licence de lettres, B.T.S., bon niveau anglais 2 ans d'expérience.

RECHERCHE : poste stable, intéressant, évolutif, disponible déplacements (Section BCO/DK).

DIRECTEUR D'E PORTATION. — 57 ans, autodidacte, très grande expérience import-export de biens d'équipement, ingénierie (France-Etranger), grande disponibilité.
RECHERCHE : poste similaire (Section BCO/JCB).

DIRECTEUR COMMERCIAL. — 49 ans, E.S.C.P., anglais, espagnol courants, spécialiste de distribution marketing et gestion, homme de terrain, itinérant, grande expérience commerciale/export dans secteurs divers.

RECHERCHE : situation dans affaire dynamique, Paris (déplacements France-Etranger). (Section BCO/JCB.)

CADRE INFORMATICIEN. — 46 ans, formation IBM-3 disques, expérience de chef de service informatique : mise en route d'ordinateurs et nombreuses applications, très bonnes connaissances en gestion générale.

RECHERCHE : poste à responsabilités, Paris R.P. (Section B).

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

HALLES-BEAUBOURG à 60 mètres du R.E.R. :
DUPLEX 45 m2
+ mini-cour formant terrasse, dans rénovation prestige, neuf, tout équipé, téléphone, 245.000 F + crédit. Téléphone : 963-23-88.

3e arrdt.

MARAIS, très beau 4 Pièces de 100 m2 + une petite terrasse. Calme. - Soleil. - Caractère. Téléphone : 328-99-80.

MARAIS, living + 2 chambres, original, calme, tout confort : 385.000 francs, en parfait état. Téléphone : 328-99-80.

CŒUR MARAIS
Dans magnifique hôtel 17e siècle, LUXUEUX 3 PIECES DUPLEX SUR BEAU JARDIN PRIVATIF. 1.150.000 F. VERNEL : 526-01-50.

4e arrdt.

S/QUAI DE BÉTHUNE
appt prestige, 170 m2 environ, imm. 17e s. Prix élevé justifié.
L'ÉTUDE
JACQUES AZOULAY : 634-13-18.

ILE SAINT-LOUIS SUR LA SEINE : Particulier vend 4 Pièces, luxe, parking. - Téléphone : 325-23-49.

MARAIS, 100 m pl. des Vosges, splend. studio en duplex, tt cft. Prix exceptionnel. — 878-41-65.

R.-de-Ch. + ss-sol aménagé, gd caractère, possibil. commercial, 88 m2 : 580.000 F. — 325-47-45.

VRAI MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES, rénovation de grande qualité : 2, 3, 4, 6 PIECES en duplex. Du mardi au samedi, 14-17 h., ou Tél., H. de B. : 359-30-85.

5e arrdt.

DIRECTEMENT SUR JARDIN DU LUXEMBOURG
dans immeuble neuf, splendide 5 PIECES, 171 m2 + balcon. Visite sur rendez-vous à : Mme DEMOLIS : 266-36-36.

5, RUE FREDERIC-SAUTON 2-3 PIECES et 4-5 PIECES. Visites les jeudis, de 14 h. à 18 h. 30, ou Téléph. : 755-98-57.

128, RUE MOUFFETARD, DU 2 PIECES AU 5 PIECES. Visites les mardis, de 14 h. à 18 h. 30, ou Téléph. : 755-98-57.

CENSIER, ODE. 95-10, CALME, séj. + 4 P. triplex, 135 m2.

COUR ROMANTIQUE

PRÈS DES QUAIS ET NOTRE-DAME
APPART DE CHARME, 120 m2 en duplex avec studio indépend. pouvant être annexé. Aménagement raffiné. Site provincial. SERGE KAYSER. — 329-60-60.

6e arrdt.

LUXEMBOURG
5 PIECES, 148 m² + balcon, étage élevé, vue exceptionnelle. Visite s./R.-V. - Mme DEMOLIS 266-36-36.

ST-SULPICE, imm. P. de T. : spacieux 4 Pces, au 1er étage. Prix 590.000 F. Tél. : 272-68-17.

RIVE GAUCHE BEAUX CHOIX DE STUDIOS à partir de 90.000 francs. PROMOTIC : 222-42-43.

ODEON - SAINT-MICHEL appartement luxeux de 300 m2, possibilité professionnel, 2 chambres de service. Tél. : 567-22-88.

OBSERVATOIRE très bel immeuble P. de T., au 5e étage, ascens., 62 m2 à aménager, px élevé. 633-38-94 matin.

Voir rubrique 14e APPT 5 PIECES, tout confort, ENTOURE DE VERDURE. SERGE KAYSER : 329-60-60.

ST-GERMAIN 2 PIECES DE CARACTERE. Tél. Refait neuf. 420.000 F - 742-62-65.

RUE CASSETTE - Imm. ancien **6 P.** BON PLAN BALC. ASC. CHARME ET JOLIE VUE 633-29-17 - 577-38-38

7e arrdt.

7, RUE VANEAU
IMMEUBLE NEUF - 3 PIECES 5 PIECES - TERRASSE. Tous les jours sur rendez-vous, SAGE — 359-63-63

ÉCOLE MILITAIRE
STUDIO, cuisine, w.-c., entrée, bains, balcon, immeuble récent. Voir mardi de 15 à 18 heures, 13, RUE DUVIVIER.

DANS IMMEUBLE ANCIEN ravalé, petits studios rénovés, à partir de 140.000 F. Idéal pour placement. Téléphone : 261-83-16.

68, RUE DE GRENELLE (entre Bac et Raspail) Magnifiques appartements
60 m2 envir. .... 560.000 F
100 m2 envir. ...... 950.000 F
5e ét. 50 m balc. .... 490.000 F
Duplex (rez-ch. + 1er ét. 130 m2 à rénover) - Vis. tous les jours. Téléph. propriétaire au 326-98-66

PRES INVALIDES
Dans charmant immeuble **2 P.** Cuis., salle d'eau, w.-c. 280.000 F. - 651-56-84.

ST-GERMAIN-DES-PRES **RARE** Grand standing, 100 m2 + terrasse 100 m2 TEL. 631-79-52

Mo SEVRES-BABYLONE Imm. neuf gd stand., 1er ét. s/jard. privé SEJOUR + 2 CHBRES, entrée, cuis., bains, 2 w.-c., cab. toil., loggia. - PRIX INTERESSANT. 15, rue de l'ABBE-GREGOIRE Mardi-merc., 13 h 30 à 16 h 30.

8e arrdt.

EUROPE Vends 4 PCES Confort - Soleil MARTIN Dr Droit - 742-99-09 bureau. - 775-95-63 domicile.

RUE PASQUIER - 5 PCES grand confort. - Tél. : 325-32-77.

11e arrdt.

NATION - Gd séjour + 2 chbres + gde loggia. VUE PANORAM. SUD. Calme. Parkg. Cave. Imm. réc. Px : 420.000 F - 585-41-28

12e arrdt.

DAUMESNIL - Pierre de taille. Beau séjour, salon, 2 chambres, hall d'entrée, cuis., wc, s. de bains. Chff. central. Ascenseur. 565.000 F - Tél. : 345-82-72

13e arrdt.

GOBELINS 3 P. Cuis. 63 m2
2e ét. Profess. libér. possible. Etat neuf. Calme. — 331-81-11.

RESIDENTIEL - VILLA D' **ESTE** GRAND 3 P. TT CFT. Parking - 266-67-06.

14e arrdt.

DENFERT (proche) Bel imm. 1908
Gd 4 p. OCCUPE 2 ans maxi. Loyer 2.100/mois. Balcon 24 m2. 550.000 F — 331-64-97

MAISON PARTICULIÈRE
R.-de-Ch. + 2 étages, état neuf, charme, CARACT., 5 P., 750.000. Tél. : 566-09-12 et 566-72-53.

A SAISIR - 245.000 F
CITE UNIVERSITAIRE
Immeuble récent, 2 Pièces, ref. à neuf, parking. Tél. 325-77-33.

PARC MONTSOURIS
BEL APPART. DE 5 PIECES entouré de verdure, immeuble récent, tout confort, parking. CALME et SOLEIL. SERGE KAYSER. — 329-60-60.

15e arrdt.

EMILE-ZOLA - Atelier d'artiste luxueusement décoré 85 m2 duplex - 567-22-88

LOURMEL Living + chbre Tout conft - Tél. 269.000 F — 634-13-18

DOCTEUR-FINLAY **3 PCES** 70 m2 - Soleil Chbre s/verdure PETITES TERRASSES 633-29-17 - 577-38-38

VOUILLE Superbe séjour 3 chbres, 3 bns Cuis. équipée, 8e ét. Balc. Soleil. Parking. 720.000 F. — 727-84-76.

16e arrdt.

QUAI BLERIOT Vue directe s/Seine. Soleil. 4e ét., ascens. Imm. pierre de t.

TRES BEL APPT 111 m2 et 17 m balc., livg dble + 2 gdes chbres + 1 petite. Grands bains modernes, chff. centr. Moquette. Téléph. Voir pptaire sur place : mercredi, jeudi, de 14 h. 30 à 18 h. 30 : 1, BD EXELMANS.

RANELAGH BEAU 4 P. tout conft, 130 m2, VUE DEGAGEE. SOLEIL. Charme - EICHER au 359-99-69

AV. FOCH - R.-ch., gd standing, 3 pièces 110 m2 + chbre service, 950.000 F - 325-43-77

Pr. FAISANDERIE - Luxueuse habitation privée, 165 m2 + gar. + jardin. Chambre service. BOURDAIS - 766-51-32

FAISANDERIE - Magnifique 243 m2, récept. + 4 chambres, 2 bains. Rez-chauss. Parking. Chambre de service - 567-22-88

AV MAUNOURY
Vue directe SUR LE BOIS Imm de très haut standing Réception grandiose **530 M²** + SERVICES + GARAGES VERNEL - 285-01-19

15, RUE DE L'AMIRAL-D'ESTAING
Propriétaire vd 240 m2 luxueux DUPLEX sur jardin dans un HOTEL PARTICULIER XIXe. Me voir MERCREDI, de 14 h. 30 à 17 heures.

39, RUE RAYNOUARD Mercredi 12, à 17 h. ou s/RVs, gd standing. Impeccable entrée, living + chambre. Balcon

RUE BASSANO Bel imm. Asc. Chauff. central, 280 m2 divisibles. 2 entrées, 8 pièces, 2 bains + cab. toilette. Prof. autorisées. Très groupé. PERDRIX - 076-17-02

AUTEUIL - 6.000 F LE M2 Livg double + 4-5 ch. 150 m2. Poss. prof. (2 portes palières). 307-31-62 (matin)

AV. R.-POINCARÉ
Magnifique appartement 310 m2, de très grand standing. FRANK ARTHUR. — 766-01-69.

PL. ÉTATS-UNIS
LIV. + 2 CHAMBRES, 125 m2 + 2 services, balcon. DECORE. BELLE PRESTATION. 940.000 F. Téléphone : 504-01-50.

MOZART
BEAU DUPLEX 112 m2 environ, immeuble standing, 810.000 F. Tél. : 704-88-18.

17e arrdt.

ETOILE - 68 M2 3 PIECES, cuisine, bains. 360.000 - 307-31-62 (matin)

DANS VOIE PRIVEE **XVIIe 2 PIECES** Entrée, cuis. 266-67-06

XVIIe Bel immeuble récent Sur jardin intérieur Ravissant. Gd living + chbre. 450.000 F. - VERNEL 526-01-50.

44, AV. GRANDE-ARMEE
Très bel immeuble 1920 Restauration de qualité APPARTEMENTS **5 PIECES** 160 m2 environ Entièrement équipés IMPORTANTE RECEPTION, 2 chambres, 2 bains, soleil. Visites les mercredis de 14 h à 18 h 30, ou tél. 227-91-45.

18e arrdt.

SACRÉ-CŒUR
EMPLACEM. RARE - Calme Soleil - Verdure Rénové - 38 m2 **2 PCES** Visite tous les jours 12 - 17 h. (dimanche inclus) 6, RUE MAURICE-UTRILLO ou tél. pr r.-vs : 359-01-49

78 - Yvelines

SARTROUVILLE, 3' gare RER Très calme 3-4 pièces. Impecc. 76 m2, standing. Prix 320.000 F. 913-20-14

PARC ROCQUENCOURT Part. à Part., vends Appt libre, très grand standing, 3 pièces 90 m2 + loggia 40 m2. Garage. Plein Sud. Sans vis-à-vis. Vue forêt, étang. Piscine. Tennis. 520.000 F - Tél. : 954-43-70

FOURQUEUX
Splendide duplex, 210 m2, terrasses, vue panoramique, cave, 2 parking. - Téléphonez, après 19 h. 30, au : 963-58-51.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE près METRO. Imm. récent, GDS BALCONS, plein soleil. Entrée. Séjour. Chambre, cuis. S. de bains. Px : 235.000 F. ROUSSEL - 628-36-49

94 Val-de-Marne

BON PLACEMENT ASSURE :
VINCENNES
PRES MAIRIE ET METRO 4 studios, cuisine, entrée, w.-c., S. de B., chauffage. Immeuble et studios rénovés à neuf. Prix : 125.000 F. Téléphone : 328-66-13.

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU plein centre proxim. immédiate commerces. Neuf, jamais habité. APPT 5 PIECES DUPLEX grand standing, 119 m2, cuisine équipée, salle de bains et salle de douches, 2 parkgs en ss-sol. TEL. : 538-52-52.

Province

BANDOL. — Très beau F 3 : cuisine équipée, grand balcon, vue imprenable baie de Bandol, 5 minutes plages, 335.000 francs. Ecrire, Mme Veuillon, 101, avenue de la Timone, 13010 Marseille. Téléphone : (91) 78-31-69.

SKI A CHATEL (Haute-Savoie), studios 4 personnes, 2-3 Pièces. Avec 31.000 F comptant + le crédit. — Gestion assurée. ERIGE, 84, route de Genève, 74240 Gaillard. T. : (50) 38-52-89.

COTE D'AZUR Marina Baie des Anges 5/6 p., 160 m2, terrasse 180 m2, expos. sud-ouest. Prix except. 950.000 F. - Tél. (93) 88-24-90.

Etranger

VENISE vd studio aménagé ou l'échange c/identique PARIS. TEL. : 224-98-76.

immeubles immeubles

ACHÈTE IMMEUBLES
OU PARTIES IMMEUBLES
COMMERCIAUX OU INDUSTRIELS
à partir de 1 000 000 F
VIDES ou OCCUPES
PARIS ET REGION PARISIENNE
INDIMO - TEL. : 766-01-43.
7, RUE DE LOGELBACH - 75017 PARIS.

PONTOISE (Centre)
Vends libre bel immeuble avec plusieurs appartements. Commercial possible. Dépendances. Garages. Jardins. M. BERNARD, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS 742-99-09

appartem. achat

Jean FEUILLADE 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. T. 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 4 P., PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e 16e, 12e, avec ou sans travaux, paiement compt. chez notaire. T. 783-23-55.

ACHETE FERME APPARTS 2/400.000 francs, avec ou sans travaux 5e, 6e, 7e, 8e, 12e, 15e, 16e, 17e. Téléphone : 747-10-87.

appartements occupés

11e A SAISIR Ds imm. P.d.T. 1 bout. + 2 pces 4 appts 2 p., deux appts 3 p., un de 1 p. - Tél. : 651-56-84.

constructions neuves

6/14, RUE LEIBNITZ
Beaux Appts du Studio au 3 P. terminés, loggias. Nouveau prêt PIC. S/place lundi, 14 h - 19 h. 359-63-63 - 627-06-49

LES TERRASSES DE NEUILLY
Petit imm. de Gd STANDING Du STUDIO au 7 PIECES SUR JARDINS Visite de notre appart. décoré ts les jrs 10-12 h et 14-18 h 30 : 117, BOUL. BINEAU ou renseignements : 624-39-49

294, RUE DE BELLEVILLE
Du studio au 4 pièces Imm. de qualité de 34 appts Livraisons en cours
PRIX MOYENS 4.800 F le m2
Sur place tous les jours sauf mardi de 13 à 19 h.+ samedi matin ou tél. Sté DAURY, 24, rue Laffitte (9e). Tél. : 523-15-52 ou 15-72

VENTE AUX ENCHERES 92-BOULOGNE
11 appartem. Loyer 224.000 F Crédit possible par C.F.F.

locations meublées Offre

Paris

Mo Maison-Blanche, 13e, chbre, coin cuis., 10 m2, 350 F C.C. Téléphone : 588-56-11.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE recherche du STUDIO au 6 P. pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. Téléphone : 556-17-49.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appts de standing, 4 P. et plus. Téléphone : 285-11-08.

PARIS PROMO Spécialiste location 2 mois et +. Rech. APPTS gd standing et luxe pour importante clientèle. - 325-28-77.

EMBASSY SERVICE rech. directem. stud. ou appt Paris, villa, banl. Ouest 265-67-77

SERVICE ETRANGERS Pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades - 285-11-08

Partic. de préfér. à partic. ch. appt 5/6 P., cft, 6e, 7e, 15e arrts, même à rénover pour le 15-1 max. - 566-95-49 - 578-96-89

locations non meublées Offre

Paris

Mo REPUBLIQUE : très beau 2 Pces, ref. neuf, cuis., wc., S. de B., chff centr., gd balc., tél., 1.480 F charg compr. 606-23-48.

RUE MONTCALM, dans imm. bon stdg, avec ascens. : très beau studio, refait neuf, cuis., S. de B., wc séparé, chauffage, 1.180 charg. comprises. 606-23-48.

3 P., neuf, 70 m2, 160, rue Cardinet, 2.250 + 250 F charg. Sur place, 15-17 h., mercr. et jeudi.

URGENT. — Paris-20e, rue du Borégo, studio 30 m2, tt conft, sél., S. de B., cuis. équ., cave, park. en s.-sol, 1.087 F charges compr. H. de B. 567-55-13 p. 357.

COURCELLES
beau 2 Pièces, clair, état neuf, tout confort. — Tél. : 700-64-70.

PLACE FRANZ-LISZT **4** TRES BELLES PIECES, bains, SOLEIL, 2.800 F. Bel imm. parfait état. 651-56-84.

PASSY Beau 5 pièces, 125 m2, clair, tél., bon état. - 700-64-70.

JUSSIEU 3 pièces, cuis., w.-c., entrée, bains, 2.000 F net. - 566-50-46.

STUDIO Imm. standing, 24 m2, balc., cave, kitchenet., 1.192 F net. PLISSON, 572-10-44.

Imm. stand. Dernier étage. Asc. **2 P.** Balcon. Parking. Cave. 1.914 F net - 572-10-44.

Région parisienne

ASNIERES, résid., imm. stdg. 7e étg., vue s/Seine, appt 3 P., tt cft + balcon, téléphone, box, 1.800 F/mois. - Tél. : 522-13-89, ou le soir au : 793-85-61.

NEUILLY Gd standing, jamais habité, beau 2 p. rez-de-jard. 62 m2 + 40 m2 terras., parking. - Tél. 256-13-72.

locations non meublées Demande

Paris

Part. de préf. à Part. cherche appt 5-6 P., cft. 6e, 7e, 15e arrdt, même à rénover, pour le 15/1, maxim. Tél. 566-95-49, 578-96-89.

URGENT - POUR AMBASSADE 5-6 Pièces, très grand luxe : 7e, 8e ou 16e. RESIDENCE SERVICE. — Téléphone : 742-62-65.

Cherche à louer appartement, 13e ou 14e, de 4 à 5 Pièces : 2.000 à 2.500 francs. Téléphone : 684-17-18, le matin.

Ch. chambre meublée, coin cuisine, près de Porte d'Auteuil. 263-55-38, P. 234, M. REMY.

PROMO GESTION rech. grands APPTS dans 7e, 16e, pr clients portef. — Téléphone : 504-75-80.

URGENT recherche 2/3 PCES 16e arrond. - 500-28-01.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 max. - 283-57-02

hôtels-partic.

NOGENT - HOTEL PARTIC. de classe, 460 m² luxueusem. amén. Réception, 9 chambres. Salle de jeux. Nombreux sanitaires. Terr. Jardin. Prix : 4.000 F le m². Téléph. : 585-41-20.

URGENT CHARMANTE MAISON **NEUILLY** CHARLES-LAFFITTE Récept. + 7 chbres. Jardin. Claude ACHARD - 637-32-93

bureaux

SURESNES grand stdg récent, climatisé, 409 m2 + 8 parkings en sous-sol. Prix : 2 350 000 F. TEL. : 772-44-99 ou 772-66-87.

1 à 28 BUREAUX ts quartiers. LOCATIONS SANS pas-de-porte. AG. MAILLOT. Tél. : 293-45-55.

ROND-POINT DES CHAMPS-ELYSEES 130 m2 réception + 6 bureaux grand standing. Cession bail. TEL. : 567-22-88.

Domiciliation R.C. - R.M. sièges sociaux SARL S.A. Tél., Télex, tous services. 205-19-79 — 622-15-21 238-11-40 — 272-21-09.

Domicile artis. et commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes. Statuts Informations juridiques. Secrét. Tél. Télex. Bur. A partir de 100 F/mois. PARIS-10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-00 - 229-18-04.

140, av. V.-Hugo, 466 m2, professionnel : 9 burx + salle conférence, sanitaires, 2 chbres service, 2e ét. 230.000 F/an. Sur place mardi de 11 à 12 h. 30.

locaux commerciaux

VDS BUREAUX et ATELIERS 2 300 m2, AV. PONT ROULANT 7 tonnes, quartier JOLIETTE. TEL. : (91) 90-39-15.

NANTERRE Z.I. vente locaux libres 900 m2 + 180 m2. Burx impecc., tél., télex, parkg., chf. TEL. : 563-83-33.

GENTILLY
500 M PORTE D'ITALIE A vdre libre, bon imm. R. + 2 (630 m2) atelier et bureaux.
Tél. : 280-12-29

fonds de commerce

RUE DU FG-SAINT-HONORE. Fonds de commerce musique, instruments, disques, etc. Surface 125 m2 sur 2 niveaux. Boutique angle. Bail éventuel autre commerce de luxe. Renseignements. T. : 227-39-40.

Dispose 2 millions de francs cpt rech. aff. industr. ou négoce moins de 30 pers. T. 563-07-84.

LYON près métro, vend cause santé affaire commerciale 1er ordre sans connaiss. spéc. CA impt, gr. bén. Px 600 000 F. Ecr. no T 09 729 M. Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Vente : NIMES (30) plein centre ville tabacs, journaux, loto, papeterie, bimbeloterie. Ecr. Havas Nîmes, no 592 447.

CESSION DE BAIL
Boutique 147, rue Saint-Denis, Paris-2e, 90 m2 + 3 niveaux de même surface : 400.000 F. Téléph. : 233-05-21

Boutiques

VENISE
SAN-MARCO Cède Boutique « PRET-A-PORTER ». Prix intéressant Téléph. au 828-07-98 (le soir)

LE VILLAGE SUISSE
Murs et Fonds - 575-23-75

VENTE AUX ENCHERES 92-La Garenne-Colombes. Boutique + appartement 2 p. Crédit possible par C.F.F. Me Jouvion - 261-56-60.

usines

Etude de Maître LŒUILLET, notaire à AIX-EN-OTHE (Aube) Tél. (25) 45-40-10

USINE
avec 53.000 m2 de terrain à AIX-EN-OTHE (2.500 hab.) 1.000 m2 couvert, habitation, rivière et bief sur 800 mètres. Possibilité d'extension transfo 250 (KWA.). A Vendre par adjudication le 8 décembre 1978 à 15 h. en l'étude. Mise à prix 500.000 F, plans, notices et détails sur demande. POSSIBIL. DE TRAITER AVANT ADJUDICATION

viagers

16e arrdt part. à part. viager 70 ans, magnif appt meublé en ancien, contigu au Bois, 200 m2, 2 chbres serv., asc., box fermé deux voitures. Avec 600 000 F et 6 000 F mensuel. Ecr. no 370, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LIBRE, 8e, AV. MATIGNON : 2 P., 178.000 F + 2.500 F. CRUZ, 8, rue La Boétie. — 266-19-00.

Société spécialiste Viagers **F. CRUZ** 8, rue La Boétie (8e) 266-19-00 Prix, indexation et garantie Etude gratuite, discrète.

Vendez rapidement Conseil Expertise, indexation gratuit. Discrétion - Etude LODEL. 35, bd Voltaire - 355-61-58

CHANTILLY, Ppté 5 p., cft, piscine, parc 3.700m² occupé homme 80 ans, 170.000 F+.000 F rente. LODEL - 700-00-99.

pavillons pavillons

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.43.58
FNAIM Cimi
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

LA VARENNE, pavillon récent en 2 luxueux apparts 80 m² et 65 m² + dépendances. Garage 2 voitures. Jardin, terrasse. Px 650.000 F - Tél. 585-41-28.

Part. vd à Champigny-s.-Marne dans quart. pavill. près écoles, comm. et transp. pavillon 4 pces cuis. équip., s. de bs, jdin d'hiv. cave, gren., ch. cent. Tél. Jard. entièrem. rénové. Prix 300.000 F. Tél. après 19 h. 30 au 283-91-46.

LE RAINCY 93 Vends grand pavillon av. gros travx. Tél. 020-32-01.

maisons de campagne

Part. vd ferme landaise colombages, rénovée, 7 p. + combles, 67 ares de chênes, 13 km ouest de Dax. 27 unité - CLEREN 31380 MONTASTRUC.

DINAN - SAINT-MALO Tr. belle mais. et dépendances en pierre du pays ds parc 1 ha. Sauna aménagé dans cave, tout confort et tél. Affaire à saisir. TEL. : (96) 61-22-47. ou (96) 39-22-83.

Direct. par propriétaire, 110 km Paris, 15 km. Montargis, jolie maison rénovée, 4 P., tout cft, cheminée, gren. aménag., terr. 1.500 m², entièrement clôturé, dépend. Vue dégagée. 380.000 F. Téléph. pr R.-V. : 322-45-73.

120 km par autor. N. P. & P., vds libre, mais. camp. 130 m2 habit., cft. Tél. Etat imp Jdin, fruits, s/1.400 m2. Px à débat. Ecr. no 366, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

BORD DE LA DORDOGNE
pr. ST-CERE, s/terrain 1.200 m2 Mais. neuve à terminer type F 4 Prix 100.000 F à débattre R. BORDAS, route de Cosnac 19100 Brive - Tél. (55) 24-11-90

villas

BONBONNIERE **15e** Maison impecc. 2e étage. 2 p., cuis., bains, w.-c. Sera libre au décès 80.000 + RENTE - VOL. 58-70.

A VENDRE Maison constr. récente sur terr. boisé 1 ha 64 à proximité mer et ville : QUIMPER Sud-Finist. Téléph. (98) 95-80-18.

FONTENAY-SOUS-BOIS
Très belle villa 7 p. tout conft, jdin, gd garage. RER, 301-00-46

Vends à MONTEUX (84)
villa type F 4, tt conft, dans magnifique parc. Prix 400.000 F. Tél. : (90) 83-18-87, hres bur.

ESPAGNE
REGION CASTELLON
Dans magnifique pinède bord Méditerranée - Superbe
VILLA NEUVE
avec son terrain. Sél., chemin., cuis. équipée, 2 chbres, salle de bains mosaïque. - A partir de
96.000 F F.
Crédit personnalisé possible
AVIS 68, boul. de Sébastopol, Paris 3e - 274-24-45

terrains

GROUPE SUISSE achète compt. terrains Paris, banlieue, province - 563-28-74.

LA FRETTE-s/Seine, banl. ouest 1.930 m², 50 m. façade. INDIVIS. Clos, vue imprenable. Libre. Prix : 290.000 F - 522-44-81.

LE PERREUX
1.167 m2
DEJUST - 883-15-50

CROISSY-SUR-SEINE
300 m centre, uques LOTS TERRAINS À CONSTR. de 900 à 1.200 m2, gdes façades, toutes viabilités. PRIX T.T.C. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-85-90

manoirs

UN MANOIR
CHELLES Demeure caract., façade bas-reliefs, sur parc 1.900 m2 arborisé (sapins, saules), 3 ent., par perron, loggia ou véranda, hall, vaste living, cheminée pierre, bur., 5 chbres, gde cuis., jardin d'hiver, s. bains, w.-c., combles et gren. amén., ss-sol total p.er., 2 caves, buand., chft. Dépend. Gar. 3 v. et communs. Prix 750.000 F, avec 150.000 cpt. **ACC** 56, av. Résistance, Chelles 957-28-20 et 28-21

propriétés

7 km SORTIE A-6 JOIGNY GENTILHOMMIERE XVIIIe CACHET - SITE RARE - 9 P. Décoration raffinée Jolis communs - 6 HA parc MICHEL & REYL 265-90-05

VILLE LOT Splendide demeure moderne, 253 m², haut stand., caves, solarium, parc 1 ha luxueusement aménagé, 1.100.000 F. 1/2 viager libre. Ecr. JARGEAU - 47500 LIBOS. Téléphone (58) 71-01-28.

35 KM PARIS SUD 4 KM CORBEIL Dans un bourg DEMEURE 18e siècle 10 pièces, confort, logement garde. GARAGES. PARC 5.000 m2. IMPECCABLE. A. DUSSAUSSOY
NADEL 073-97-27 073-36-93

VIENNE
Rives de la Creuse
VASTE MOULIN
superbement aménagé, salle commune 70 m2, séjour, salon, 2 chambres, salle de bains, 2 wc, cellier, terrasse couverte, 190 m2 habitables. Terrain 1.900 m2 en partie en île.
PRIX 585.000 F
Possibilité crédit
S.I.T.E.
55, place du Général-de-Gaulle, 86000 POITIERS Tél. (16) 49-88-96-38
56, rue La Boétie, 75008 PARIS Tél. 356-29-90 - 256-29-91

SAINT-CLOUD
SUPERBE MAISON + JARDIN 300 M2
RENOVATION QUALITE Récept. + 4 chbres + 2 petites 3 bains. Vue exceptionnelle. 1.600.000. 504-01-50, poste 21.

CHER
FERMETTE BERRICHONNE
Seule sur 8.000 m2 de terrain attenant + composée : d'une vaste salle commune avec poutres et cheminée, cuisine, w.-c., salle d'eau, 3 chambres. Chauffage, un cellier et petite grange. Ensemble en parfait état.
PRIX : 250.000 F. Crédit.
S.I.T.E.
5, rue Michel-Servet, 18000 BOURGES Tél. (16) 36-24-77-14.
59, rue de la Boétie, 75008 Paris. Tél. : 356-29-90 - 256-29-91.

RARE - TOURAINE
part. vd à 9 km sortie autoroute Amboise, magnifiq. ferme restaurée 400 m2 hab. + dép. sur 12 ha bois et prés + 18 ha location chasse. Prix : 1 200 000 F. Tél. le soir entre 19 h. 30 et 20 h. 30 au 16 (54) 79-70-76.

LYS-CHANTILLY
magnifique villa de caractère sur 7 500 m2 de parc aménagé avec maison de gardien. Vaste réception avec cheminée, salle à manger, 4 chambres, 4 bains, sous-sol total, très gd confort. A.I.D. : 964-59-92.

PALAISEAU 5' METRO Très bonne verte tuiles, av. cave voûtée, MAISON RUSTIQ. pierre. cou- 5 P., dont salon, cheminée, cuis. aménag., buanderie, lingerie. tt conft, sur terrain clos 430 m2, Gar. ETAT impecc. 600.000 F. Visite s/pl. samedi, dimanche, de 10 à 12 h. et 14 à 18 hres, 5, AV. DE STALINGRAD.

fermettes

EXCEPTIONNEL
A 35 KM DE NEVERS, magnifi. corps de ferme indép, parf. état de gros et second œuvre, 95 m², habit. de suite, 274 m² dépend. aménageables, cave, gren., pout. appar., chemin rustiq. Eau, él. BRANCHEES, terr. att. 5.000 m².
PRIX : 255.000 F.
Crédit 80 % possible. PROGECO, 14, avenue Meunier 03000 - MOULINS - Téléph. : (16-70) 46-42-35. FERME LE LUNDI.

Immobilier (information)

هكذا من الأصل

régions

Les permis de construire sous la responsabilité des maires ?

Donnera-t-on aux maires la responsabilité des permis de construire ? Dans le projet de loi-cadre sur les collectivités locales que le gouvernement prépare actuellement, ce point est acquis. Reste à savoir à quelles villes et dans quelles conditions sera accordée cette nouvelle responsabilité.

Actuellement, les permis sont délivrés au nom de l'Etat et l'administration élabore, avec les élus, les plans d'occupation des sols (POS). Ces plans déterminent pour chaque quartier les possibilités de construction en fonction des équipements collectifs existants ou prévus (routes, assainissement, services publics, etc.).

Il est entendu, dans les projets actuels, que seules les villes dotées d'un POS approuvé par l'Etat pourraient délivrer les permis, au nom du maire. C'est donc lui qui serait responsable devant les tribunaux administratifs de la légalité de sa décision et, devant l'opinion publique locale, de son opportunité.

L'existence d'un POS approuvé est considérée comme garde-fou, une précaution, contre les décisions arbitraires ou les règlements de comptes personnels ou électoraux et le favoritisme.

Reste à trouver une taille limite : dix mille, trente mille, cinquante mille habitants. Ce dernier chiffre correspond aux villes qui ont déjà la possibilité — certaines le font mais pas toutes — d'instruire les dossiers. Le chiffre de trente mille semblait à certains, et notamment à M. d'Ornano, ministre du cadre de vie, être la limite en dessous de laquelle un élu est trop proche de ses électeurs pour garder la tête froide. Tandis que le chiffre de dix mille, qui est aussi celui des POS obligatoires, semblait avoir de nombreux partisans. Mais le choix n'est pas arrêté.

Outre la question très symbolique du permis de construire, d'autres abandons de souveraineté de l'administration sont à l'étude dans le domaine de l'urbanisme et même du logement. On envisage, mais rien n'est encore décidé, de donner aux communes la haute main sur les procédures (ordonnances de 1958) de rénovation urbaine, de restauration immobilière (loi de 1962) et de résorption de l'habitat insalubre (loi de 1970).

L'Etat ne maintiendrait son contrôle que sur les opérations qui nécessitent une déclaration d'utilité publique pour l'expropriation. Il garderait aussi par le biais des lois de 1913 sur les monuments historiques et de 1930 sur les sites un droit de regard (et de veto) sur certaines opérations.

Irait-on alors jusqu'à répartir égalitairement les crédits affectés par l'Etat à ces opérations, soit moins de 300 millions d'argent frais par an, ce qui fait bien peu par habitant et une bien mince enveloppe pour chaque ville, si on saupoudre les crédits ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Les individus importent plus que les textes

nous déclare le maire de Cassis

M. Gilbert Rastoin, quarante-cinq ans, conseiller référendaire à la Cour des comptes, chef de mission de contrôle économique et financier auprès des organismes urbains et fonciers, a été élu, en 1971, maire de Cassis, à la tête d'une liste d'intérêt communal (tendance majorité).

Cassis, station balnéaire située dans un site admirable, à l'entrée du massif des Calanques, est à un quart d'heure de Marseille. Que pense son maire du projet de réforme des permis de construire ? Il est circonspect. Il ne croit pas qu'on puisse transférer « des blocs de compétences de l'Etat vers les communes ». *Il croit plus à la valeur des individus qu'à celle des textes. Il a l'impression qu'on a pris le problème à l'envers.*

La loi de 1884, précise M. Rastoin, correspondait à une France rurale en majorité composée de très petites communes. Le maire y était un « sage », un « juge de paix ». Avec l'élévation du niveau de vie, l'urbanisation, la complexité des procédures, l'Etat exerce à présent sur les communes une tutelle technique, juridique et financière d'une complexité infinie. Toutes les procédures sont imbriquées ; l'urbanisation est conditionnée par les équipements, l'infrastucture routière, etc.

Va-t-on accroître la responsabilité du malheureux élu local et le laisser se débrouiller avec cette complexité dans laquelle il achèvera de se noyer ?

« Cette réforme était pourtant souhaitée depuis longtemps par les élus locaux ?

— Peut-être. Mais il me semble qu'en disant schématiquement « on prend un bloc de compétences », jusqu'ici du domaine de l'Etat, et on le transfère sur la collectivité locale, on agit à l'envers. Mieux vaudrait partir de la base de la pyramide, ne pas imposer une réforme stéréotypée, mais partir, au contraire, des besoins communaux en tenant compte des réalités humaines, géographiques, topographiques. Ne passer à l'échelon suivant, canton, département, région, que lorsque les questions sont réglées au niveau communal.

— Votre sentiment sur la réforme projetée ?

— L'important, c'est moins le règlement, quel qu'il soit, que la personnalité de l'individu qui l'applique. Aucune procédure ne peut garantir qu'il n'y aura pas d'erreur irréparable commise. Mieux vaut une mauvaise procédure aux mains d'un homme (élu ou fonctionnaire) compétent, que l'inverse.

» Voulez-vous un exemple ? En 1971, à Cassis, on prévoyait de doubler le volume du casino municipal situé entre le port et la plage. C'était, à coup sûr, stériliser le site. Tous les textes et toutes les instances étaient d'accord pour accorder le feu vert au projet. J'ai mis cinq ans pour faire annuler le permis de construire, obtenir que l'on aménage le casino dans un site plus discret et récupérer le bâtiment qui devient un équipement public. La même législation permettait donc au maire de concevoir deux projets diamétralement opposés. Il ne faut pas dire : telle procédure est bonne ou mauvaise, mais savoir l'usage que l'on en fait.

— La législation actuelle suffirait donc ?

— Si la procédure actuelle avait le temps d'être « acclimatée » aux réalités locales, oui. Mais à peine a-t-on eu le loisir de connaître les décrets d'application que la loi est déjà changée...

» D'autre part, sur les trente-six mille communes françaises, vingt-cinq mille n'ont que quelques centaines d'habitants. Allez donc trouver un régime de décentralisation qui tienne compte de pareilles disparités ! La réforme serait donc à étudier au coup par coup. A quoi sert d'encombrer un maire rural avec des questions de réglementation, de permis de construire, lui qui a avant tout besoin de lutter contre l'exode ?

— Mais, pour vous, à Cassis, qui subissez une pression immobilière considérable ?

— Moi ? Je n'ai pas donné un permis de construire pour un ensemble collectif depuis que je suis maire. Mais à quoi cela sert-il si le maire d'une commune voisine peut accorder des permis à un promoteur qui dira dans sa publicité : *« C'est à dix minutes de Cassis » ?*

— Pourtant, le régime actuel des permis de construire ne vous satisfait pas...

— Non, dans la mesure où si, théoriquement, c'est le maire qui décide, la réalité est tout autre. S'il s'agit d'un équipement d'Etat, le maire n'y peut rien ; s'il y a désaccord avec l'équipement, c'est le préfet qui tranche. Je ne vois pas ce que le projet de réforme va changer à cette situation. Le permis de construire déposé, on demande d'abord l'avis de la commune, puis celui de l'équipement et des divers organismes d'Etat. Or, si le maire était responsable, il faudrait qu'il le soit dès l'instruction du dossier et qu'il signe en dernier après avoir pris l'avis de toutes les autres instances. Cela dit, je suis content si la réforme donne au maire la réalité de sa responsabilité.

Propos recueillis par
JEAN CONTRUCCI.

LES BUDGETS DE 1978

MIDI-PYRÉNÉES LA MOINS DÉPENSIÈRE

Comme le rappelle le dernier bulletin d'information du ministère de l'intérieur, la loi de 1972, qui a créé les régions, a prévu de limiter le montant total des ressources fiscales que chaque établissement public régional est autorisé à percevoir, par an et par habitant, à 25 F en 1975 et 1976, 35 F en 1977 et 45 F à partir de 1978.

En 1975, huit régions avaient voté le maximum autorisé de 25 F : Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.

En 1976, l'examen des budgets régionaux montre que près de la moitié des régions (Alsace, Auvergne, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes) ont atteint en 1976 le prélèvement maximum autorisé par la loi.

Le plafond de 35 F n'a été atteint en 1977 que par deux régions, Pays de la Loire et Franche-Comté.

Pour 1978, le plafond de 45 F n'est atteint par aucune région, seule la région Basse-Normandie qui se situe au premier rang pour le prélèvement fiscal par habitant s'en approche sensiblement avec 44,95 F.

On peut noter que, comme en 1976 et 1977, c'est la région Midi-Pyrénées qui vote l'imposition la plus faible avec 24,06 F par habitant. Elle est suivie du Limousin (24,99 F), de Provence-Alpes-Côte d'Azur (28,02 F) et de Haute-Normandie (30 F).

Une lettre de M. Gaston Defferre : NOUS JOUONS LA SOLIDARITÉ

M. Gaston Defferre, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, maire de Marseille, nous écrit :

Le rapport des experts du commissariat du Plan (analysé dans *le Monde* du 20 septembre) fait une distinction entre les régions qui ont élaboré une véritable stratégie d'aménagement, et celles qui se sont contentées d'être de « super-conseils généraux », et, parmi celles-ci, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Une telle affirmation méconnaît la réalité des problèmes spécifiques à chaque région. La politique de l'établissement public régional Provence-Alpes Côte d'Azur est, depuis 1974, axée sur la volonté de rééquilibrer notre region, c'est-à-dire de remettre en cause l'évolution que nous constatons depuis vingt ans, et qui se traduit par une concentration sur le littoral, et une désertification progressive de l'arrière-pays. Cette préoccupation fondamentale se traduit par l'élaboration d'un certain nombre de politiques permettant d'y répondre. Je ne citerai pour exemple que le schéma de transports collectifs, le schéma routier régional, la politique culturelle régionale, la politique du tourisme et des loisirs...

Le choix fait par la région d'assurer un rééquilibrage par la solidarité régionale nous a conduit tout naturellement à faire porter notre effort essentiellement sur les petites et moyennes communes (l'établissement public régional y consacre actuellement plus de 60 % de son budget).

Nous aurions pu, comme d'autres régions, nous intéresser à de grands projets, mais qui dit grands projets dit grandes agglomérations, et donc accentuation du processus de déséquilibre. En intervenant prioritairement sur les petites communes nous sommes sûrs de répondre pleinement à l'objectif que nous nous sommes fixé.

Par ailleurs, je voudrais rappeler que le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur est certainement l'un de ceux, sinon le seul, qui ait conçu et mis en œuvre des politiques originales (réhabilitation des H.L.M., politique foncière, politique des technologies nouvelles, programmes locaux d'aménagement coordonné, etc.), ne se contentant pas ainsi d'être un simple instrument apportant des compléments financiers aux actions mises en œuvre par des décisions de l'Etat.

Expérience dans l'Ain

VOTRE COMMUNE VOUS TRANSPORTE...

Meillonnas, Treffort - Cuisiat, deux petites communes de l'Ain, à quelques kilomètres au nord-est de Bourg-en-Bresse, dans la plaine de Bresse, sur les premiers contreforts du Revermont. Trois bourgs et une trentaine de hameaux, au total deux mille personnes environ. Maladie classique des campagnes françaises : leurs habitants, à commencer par les plus jeunes, les désertent pour rechercher un travail, une vie moins rude, moins monotone. Comment retenir ceux qui restent ?

Les responsables communaux, aiguillonnés par un ingénieur parisien installé au pays — une chance, — ont pensé qu'il fallait les aider à rompre leur isolement, cette solitude imposée, et pour cela insupportable. La plupart des ménages disposent d'une voiture, mais qui est utilisée par « celui » qui travaille ; des autocars réguliers assurent seulement les liaisons entre les bourgs et Bourg-en-Bresse. Une faille donc entre les transports en commun et les transports individuels. D'où l'idée réalisée depuis quelques semaines de mettre en place un nouveau système de transport collectif.

Tous les matins, six jours sur sept, deux microbus Estafette relient à intervalles réguliers les dix-sept hameaux entre eux et avec les trois bourgs pour un tarif uniformément fixé à 3 F. L'après-midi, les Estafette sont louées à la demande à des associations ou des groupes d'habitants des deux communes.

Formule originale en soi, mais aussi pour son montage juridique et financier. Le syndicat intercommunal créé pour gérer le service a reçu de multiples appuis : la direction départementale de l'équipement et la délégation à l'aménagement du territoire ont donné des subventions, la régie nationale Renault a fourni gratuitement les deux Estafette et les entretiendra, Elf-Aquitaine les alimentera en carburant et la société Le Secours les assurera. Cela durant les deux années que les responsables se sont données pour réussir, modifier ou abandonner l'expérience.

Tous s'accordent pour dire que, de toute façon, ses résultats ne pourront être jugés sur le seul plan financier. Si les représentants de la DATAR et de l'équipement, le président du conseil général, M. Roland Ruet, le député de la circonscription, M. Jacques Boyon... se sont récemment rendus sur place pour donner le coup d'envoi à cette opération, c'est qu'elle est très représentative des efforts actuellement entrepris pour maintenir ou améliorer les services publics dans le milieu rural.

Il y a aujourd'hui en France une bonne vingtaine d'expériences de transport collectif comparables à celles de Treffort-Cuisiat et Meillonnas. Elles connaissent des succès divers. M. Edouard Duchene-Marullaz, président du groupe interministériel des services publics en milieu rural, souhaite qu'elles soient encouragées et développées ; que pour cela on crée de nouvelles habitudes et rompe des entêtements abusifs. Il cite cet exemple d'un directeur de C.E.G. proche de Besançon qui refusa de décaler de dix minutes l'heure de rentrée de ses classes pour permettre aux élèves d'emprunter les autocars réguliers...

Le groupe interministériel, mis en place en mars 1977, doit remettre au premier ministre au début du mois prochain plusieurs propositions qui seront ensuite discutées en conseil interministériel et en conseil des ministres. La plus notable, du moins celle qui risque de soulever le plus de réactions, vise à briser le monopole dont depuis 1949 bénéficient les professionnels pour l'acheminement des voyageurs en autocar ou en taxi. Cela, bien entendu, « dans les seules zones où le service ne peut être assuré par les moyens classiques ».

« A partir du moment, *explique M. Duchene-Marullaz,* où nous avons décidé de maintenir une population rurale suffisante pour faire le contrepoids à une surpopulation urbaine trop agressive, il faut accepter de payer le coût de cette politique et donc tout faire pour encourager des initiatives locales comme celle-ci. » — J.-F. S.







Textes et documents fournis par la S.N.C.F.

LE PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT DE LA S.N.C.F. :

POUR la S.N.C.F., comme pour toute entreprise, investir est une nécessité vitale, notamment en ce dernier quart du vingtième siècle, où les luttes économiques se renforcent. A la même époque, le chemin de fer, dans ses méthodes et ses techniques, offre l'exemple d'une remarquable adaptation aux progrès technologiques.

Soumise à la pression de la concurrence, la Société nationale doit à la fois, en effet, améliorer constamment la qualité de ses services et accroître le rendement du réseau afin de diminuer ses prix de revient.

Il lui faut aussi augmenter son potentiel de transport sur les axes à haute densité de circulation en renforçant les infrastructures existantes, et même, comme c'est le cas entre Paris et Lyon, en créant une infrastructure nouvelle ; enfin, elle doit faire face à des missions de service public qui exigent des investissements importants : la desserte des lignes de la banlieue de Paris en est le meilleur exemple.

Les grandes options qui commandent les investissements de la S.N.C.F. dans le secteur où elle est confrontée à la concurrence tendent toutes à réaliser le retour à l'équilibre du compte d'exploitation de la Société nationale. A cette fin, le choix des investissements vise, d'une part, à soutenir et développer les trafics par une adaptation toujours plus poussée de l'offre ferroviaire aux

AU SERVICE DES USAGERS

Le trafic des voyageurs par trains rapides et express, exprimé en milliards de voyageurs-kilomètres, connaît depuis une dizaine d'années, une expansion soutenue de l'ordre de 3,5 % par an. Pour les huit premiers mois de 1978, et malgré une majoration des tarifs relativement importante le 1er mai, la croissance du trafic a été de 4,3 % par rapport aux mois correspondants de 1977.

Cette situation favorable confirme la Société nationale dans le choix des objectifs qu'elle a, au cours de ces années, fixés aux programmes d'investissements consacrés aux voyageurs. En priorité, il s'agit de :

— Améliorer le confort des voyageurs.

Ainsi a-t-on procédé à un rajeunissement massif du parc de voitures en mettant en service un nouveau matériel, baptisé « Corail ». Ce matériel moderne, climatisé, le développement de la voiture « bar-corail » conçue comme lieu de détente, l'accroissement du parc de couchettes équipées de draps, sont autant d'étapes de cette amélioration. Dans les gares, un important programme de rénovation des bâtiments a, d'autre part, été décidé, dont les effets seront perçus progressivement.

— Réduire les durées de voyage.

Le matériel Corail est conçu pour la vitesse de 200 km/h. En même temps ont été réalisés sur les infrastructures existantes des travaux de voie indispensables pour permettre le relèvement des vitesses sur certaines lignes.

La nécessité de recourir à des infrastructures nouvelles pour soulager des axes saturés a été mise à profit pour étudier, avec le même objectif, des installations mettant en œuvre toutes les ressources techniques disponibles. L'engagement de la construction entre Paris et Lyon d'une ligne nouvelle autorisant des vitesses de 260, voire 300 km/h., a été l'aboutissement de cette recherche.

L'effort entrepris vise également à poursuivre le développement du système électronique de réservation des places et en améliorer les performances ; étendre à l'importante clientèle de deuxième classe le bénéfice des gains de confort et de vitesse ; enfin, rechercher une meilleure adaptation des horaires, une augmentation des fréquences et, dans certains cas, un cadencement sur les liaisons importantes.

Produits pondéreux

Face au trafic voyageurs en trains rapides et express, la croissance du trafic marchandises a été plus lente : 5,2 % entre 1967 et 1977, les diverses années de cette période ayant connu une évolution souvent fort contrastée.

Longtemps, la vocation principale du rail a été celle d'un transporteur de matières premières et des produits de l'industrie lourde : combustibles, minerais, produits sidérurgiques, matériaux de construction, produits chimiques de base. De fait, jusqu'en 1974, où la S.N.C.F. a atteint son record avec 77 milliards de tonnes-kilomètres, l'effort commercial de la Société nationale a porté en priorité sur ces secteurs.

A partir de 1975, la crise économique a frappé de plein fouet les principaux clients du fer, notamment la sidérurgie, le secteur du bâtiment et celui des travaux publics. En outre, la production de biens intermédiaires, à laquelle est également lié le trafic du chemin de fer, est encore sensiblement inférieure à son niveau de 1974. Aussi, en 1977, le trafic marchandises de la S.N.C.F. n'a atteint que 66 milliards de tonnes-kilométriques.

Face à une situation économique difficile, un effort commercial particulier est donc porté, depuis 1975, sur les produits de l'industrie de transformation et sur la distribution. Il vise à diversifier l'offre ferroviaire pour répondre aux besoins spécifiques des clients et à la personnaliser pour trouver une solution adaptée à la logique de chaque entreprise. Le développement du trafic marchandises passe par des améliorations qui concernent essentiellement :

— L'adaptation du parc de wagons.

De 1960 à 1977, l'âge moyen d'un wagon est passé de vingt-huit ans à moins de quatorze ans. Sans atteindre la spécialisation très poussée des wagons de particuliers, le parc S.N.C.F. comporte, à côté de wagons de types courants, bon nombre de wagons de types spéciaux.

— L'amélioration de la rapidité et de la régularité des acheminements.

Pour améliorer les vitesses commerciales et la régularité, la S.N.C.F. a procédé, le 1er octobre 1978, à une importante extension de son offre de régime dit « accéléré » (ou R.A.) par la mise en place d'un nouveau plan de transport.

— Le développement du porte à porte.

La promotion des embranchements particuliers, celle des plates-formes de distribution approvisionnées par trains complets, le développement des techniques de transports combinés (transconteneurs, transport de semi-remorques routières sur wagons, et aussi remorques porte-wagons) constituent des axes permanents de la politique d'investissement de la S.N.C.F.

Dans les zones rurales à trafic dispersé, la Société nationale a été amenée à concevoir un schéma de restructuration de l'offre ferroviaire marchandises, comportant pour un nombre relativement limité de gares bien choisies — dites « gares multifonctions » — le renforcement des investissements nécessaires à l'équipement de chantiers de manutention, d'entreposage et de stockage à haute capacité, et la réduction corrélative de l'actuelle dispersion des installations de type courant, coûteuse et inefficace au regard des besoins. Une expérience est actuellement en cours de montage dans la zone d'action du triage du Mans.

— L'achèvement de la gestion centralisée sur ordinateur du trafic des marchandises.

La rationalisation poussée de la gestion du parc de wagons qui en est attendue devrait permettre de résoudre simultanément les problèmes d'acheminement, les problèmes de contrôle liés à l'entretien et à la réparation des véhicules, enfin les problèmes de taxation, de comptabilité et de statistique.

Poursuite des électrifications

Trois lignes d'action sont retenues pour abaisser les coûts de production :

— Le renouvellement du parc de matériel roulant remorqué voyageurs et marchandises.

Le rajeunissement du parc qui en résulte présente, en lui-même, une bonne rentabilité en raison de la productivité accrue du matériel moderne et des économies réalisées sur les frais d'entretien.

— La reprise des électrifications.

La variation du coût relatif de l'énergie électrique et des produits pétroliers a incité la S.N.C.F. à s'orienter vers un nouveau train d'électrifications qui répond en même temps au souci d'accroître l'indépendance énergétique du pays en utilisant du courant électrique d'origine hydraulique ou nucléaire.

— La modernisation des infrastructures et le développement des automatisations.

Sur les infrastructures anciennes il s'agit surtout d'augmenter la capacité de telle ou telle section de ligne pour remédier à la saturation des installations existantes.

Quant à l'automatisation, qu'il s'agisse de l'espacement des trains, de la fusion des postes d'aiguillages, des passages à niveau, de l'enrayage dans les triages, des standards téléphoniques et des sous-stations de traction électrique, elle est un facteur essentiel de productivité.

Les moyens à mettre en œuvre pour la banlieue de Paris sont repris dans deux programmes d'investissement : le programme normal et le programme spécial.

Le programme normal figure au budget d'investissement de la S.N.C.F. Il prévoit le renouvellement et la modernisation du matériel moteur et remorqué, des compléments d'électrification, l'augmentation du parc de matériel pour faire face à l'accroissement des besoins, celle de la capacité des infrastructures tant en ce qui concerne le débit des lignes que les possibilités d'accueil des gares ou les installations de garage et d'entretien du matériel, l'amélioration des installations et des services offerts aux voyageurs

Le programme spécial — financé par des subventions de l'Etat et des subventions et prêts de la région Ile-de-France — s'applique essentiellement à la construction d'infrastructures pour desservir des villes ou agglomérations nouvelles et des aéroports. Il s'applique également à la réalisation d'infrastructures visant à relier des lignes S.N.C.F. soit entre elles, soit avec le réseau de la R.A.T.P. (interconnexion des réseaux S.N.C.F. et R.A.T.P.).

Pour ce qui concerne le service omnibus de voyageurs, la Société nationale peut être appelée à conserver et même à accroître son rôle, notamment en matière de dessertes suburbaines en province et dans les liaisons à moyenne distance entre villes relativement importantes.

La réalisation d'investissements propres à faciliter de tels services dans le cadre des schémas régionaux de transports collectifs dépend essentiellement de la possibilité pour le chemin de fer de conclure avec les collectivités locales intéressées des conventions lui assurant une garantie financière suffisante et la prise en charge de tout ou partie des sommes à investir.

INVESTISSEMENTS TOUS AZIMUTS

En 1979, les paiements à effectuer au titre des investissements, tant sur les programmes antérieurs que sur les programmes de l'année, atteindront, hors taxes, 6 milliards de francs, soit 7,1 milliards toutes taxes comprises, dont 4,5 milliards pour l'ensemble du réseau hors ligne nouvelle et banlieue parisienne, 1,4 milliard pour la banlieue parisienne et 1,2 milliard pour les dépenses de réalisation de la ligne nouvelle Paris-Sud-Est.

PRIORITÉ A L'EMPRUNT

	1968 (1)	1974 (1)	1975 (1)	1976 (1)	1977 (1)	Prévisions 1978	Prévisions 1979
Pourcentage des dépenses d'investissement par rapport aux dépenses d'exploitation (%)	12,9	12,9	14	14,6	15,5	18,2	17,4
dont (en %) :							
Autofinancement (2)	9,3	7,5	7,1	6,5	6,2	6,2	6,0
Financement par location-vente	0,4	0,9	0,8	1	1,2	1,4	1,3
Financement par emprunts	3,2	3,5	4,9	5,7	6,8	9,4	9,3
Financement par subventions	—	1	1,2	1,4	1,3	1,2	0,8

(1) Y compris le programme spécial de la banlieue parisienne.
(2) Dotations d'amortissement.

La couverture des dépenses d'investissement sera assurée, pour l'essentiel, par l'autofinancement (2 milliards de francs) et par l'emprunt (4,5 milliards de francs). Au titre des ressources diverses, le programme spécial d'équipement de la banlieue parisienne bénéficiera de subventions allouées par l'Etat (146 millions de francs) et par la région Ile-de-France (130 millions de francs).

UN PROGRAMME DE SIX MILLIARDS DE FRANCS

Dépenses en millions de francs constants 1977 (taxes comprises)	1962	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978 (Prévis.)	1979 (Prévis.)
RESEAU PRINCIPAL. Total	4 867	4 496	4 029	3 595	3 219	3 384	3 538	3 602	3 905	4 036	4 374	4 782	4 944
dont : matériel roulant	2 228	2 733	2 386	2 047	1 743	1 876	1 976	1 751	1 879	1 928	2 186	1 960	1 829
installations fixes (1)	2 454	1 579	1 536	1 412	1 348	1 399	1 402	1 702	1 870	1 791	1 883	1 962	1 985
ligne nouvelle Paris-S.-E.	—	—	—	—	—	—	—	—	13	108	150	700	1 048
PROGRAMME NORM. DE BANL.	321	479	330	222	402	561	503	467	592	595	637	670	648
dont : matériel roulant	153	148	133	89	288	372	303	297	419	349	401	437	[illegible]
installations fixes	168	331	197	133	112	179	191	162	171	226	298	208	335
PROGRAMME SPEC. DE BANL.	—	—	3	5	15	69	191	423	517	567	597	657	550
TOTAL GENERAL	5 288	4 975	4 362	3 822	4 636	4 014	4 232	4 492	5 014	5 198	5 608	6 109	6 142
Pourcentage des crédits de banlieue dans le budget global	6	9,6	7,6	5,9	9	15,7	16,3	19,9	22,1	22,2	22	21,7	19,5

(1) Sauf ligne nouvelle Paris-Sud-Est.

Les pouvoirs publics ont reconnu la valeur des besoins à satisfaire et ont autorisé l'entreprise à accroître ses investissements. L'évolution des dépenses d'investissements en francs constants depuis 1968 montre qu'après une chute très sensible de 1968 à 1972, par rapport aux cinq années précédentes, la situation d'ensemble s'est sensiblement redressée, bien que le niveau de 1962 n'ait été, en francs constants, dépassé qu'en 1977.

Le volume des investissements pour l'ensemble du réseau principal, ligne nouvelle Paris-Sud-Est comprise, a été multiplié par 1,4 entre 1972 et 1978, et par 1,2 si l'on excepte la ligne nouvelle Paris-Sud-Est en cours de construction.

La banlieue de Paris a enregistré la progression la plus forte, puisque le volume de ses investissements a largement doublé entre 1972 et 1978, plus du cinquième du budget global lui ayant été consacré depuis 1975. Les prévisions pour 1978 et 1979 font apparaître une certaine régression qui s'explique par l'achèvement, en 1979, d'une première tranche de grands travaux.

3000 voitures

Le trafic ferroviaire de la banlieue de Paris a pratiquement doublé en vingt ans et, malgré un ralentissement sensible de l'évolution démographique en région d'Ile-de-France, son développement se poursuit à un rythme voisin de 4 % par an. Ce taux devrait encore se maintenir au cours des cinq prochaines années en raison des améliorations décisives qui vont être apportées au réseau pendant cette période : un ensemble de liaisons nouvelles, des facilités de diffusion dans Paris et des relations de banlieue à banlieue plus commodes grâce à l'interconnexion des lignes S.N.C.F. et R.A.T.P. Au total, trois mille voitures seront en service dans la banlieue de Paris.

Le trafic de la banlieue parisienne se présente comme suit : 426 millions de voyageurs en 1977 correspondant à un trafic portant sur 7,30 milliards de voyageurs-kilomètre ; 1 600 000 voyageurs quotidiens dont 1 280 000 à l'arrivée et au départ des gares de Paris ;

Pour faire face à ce trafic, la S.N.C.F. s'est proposé d'investir en banlieue parisienne durant la période 1978-1982 un volume de 6,5 milliards de francs (T.T.C. aux conditions économiques de 1977) : 3 milliards pour les extensions de son réseau (2,7 milliards pour les infrastructures, 0,3 milliard pour le matériel) et 3,5 milliards pour la modernisation du réseau actuel.

L'année 1979 suivra sensiblement ce plan d'investissement.

Au total, 1 276 millions de francs seront ainsi engagés en 1979 pour la modernisation et les extensions du réseau de la banlieue de la S.N.C.F.

● Les infrastructures nouvelles.

L'année 1979 va être marquée par deux grandes réalisations : mise en service en avril de la liaison directe entre la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et la gare de Paris-Saint-Lazare ; création en fin d'année d'une ligne transversale rive gauche issue de la jonction de la ligne des Invalides, modernisée et de la ligne partant de la gare de Paris-Quai d'Orsay. Viendront ensuite en 1980 la mise en service de la gare souterraine de Paris-Lyon et en 1982 celle de Paris-Nord (avec en mai 1981 une mise en service partielle) dont le raccordement à la ligne B du RER constituera ainsi le grand axe nord-sud du réseau express régional.

Les années qui suivront verront l'extension de l'interconnexion : raccordement à Nanterre-Préfecture de la ligne venant de Cergy à la ligne A du RER, réalisation d'une nouvelle liaison S.N.C.F. entre la vallée de Montmorency, au nord-ouest de la capitale, et la banlieue sud via les quartiers ouest de Paris et la transversale rive gauche, une mise en service partielle de cette liaison entre Ermont-Eaubonne et la place Pereire à Paris pouvant être envisagée fin 1982. Enfin liaison directe entre la banlieue nord et la banlieue sud-est via la station du Châtelet.

● La modernisation des infrastructures

L'élimination de la traction électrique en courant continu à 750-volts, avec captage par rail latéral, est chose faite depuis le 1er octobre au départ de Paris-Saint-Lazare. Sans attendre la mise en service de la liaison Orsay-Invalides, les rames 750 volts de la ligne des Invalides céderont la place fin mai prochain au matériel moderne qui assurera à l'automne l'ensemble de la desserte de la ligne transversale rive gauche.

Les 50 km de lignes qui restent desservies actuellement en traction diesel seront électrifiés : la traction électrique sera mise en service sur la ligne d'Esbly à Crécy-en-Brie fin 1979 ; l'électrification de la section Corbeil-La Ferté-Allais est à l'étude. Enfin la réalisation de la liaison vallée de Montmorency - Invalides conduira à l'électrification de la ligne d'Auteuil et des lignes Ermont-Argenteuil et Ermont-Saint-Ouen. La S.N.C.F. disposera ainsi d'un réseau de banlieue de plus de 900 km entièrement électrifié.

Dans un domaine différent, la coexistence sur certaines sections de lignes où les voies ne peuvent être spécialisées d'un trafic de banlieue et de grandes lignes tous deux en expansion et dont les pointes quotidiennes se superposent, rend l'exploitation difficile. La S.N.C.F. se propose d'éliminer progressivement les goulets d'étranglement qui subsistent. Dès 1979, dans le cadre d'une opération plus vaste visant à porter à quatre voies la section Lagny-Meaux de la ligne de Strasbourg, le doublement du tunnel de Chalifert (entre Lagny et Esbly) sera entrepris.

Dans le même esprit, sur la ligne Paris-Chartres, le réaménagement des voies entre Le Perray et Rambouillet et l'amélioration des installations terminales de la gare de Rambouillet sont programmés. C'est également en vue de faciliter l'écoulement du trafic qu'une voie nouvelle de sens banlieue-Paris sera installée en gare de Saint-Denis en 1979.

Parmi les gares de banlieue, beaucoup souffraient — et c'est encore le cas pour certaines — d'avoir été conçues pour desservir des localités qui, il y a moins de vingt ans, n'étaient encore que de simples villages. L'important programme de modernisation des gares existantes qui a porté déjà sur plus de cent quarante établissements, dont trente ont été totalement reconstruits, sera continué. En 1979, seront mis en service la gare nouvelle d'Achères-Ville sur la ligne de Cergy, les nouveaux bâtiments des gares d'Issy-Plaine et de Viroflay-Rive-Gauche sur la ligne transversale rive gauche, celui de Roissy-en-Brie sur la ligne de Paris-Est à Tournan, celui du Mée, qui remplacera un simple point d'arrêt proche de Melun. Enfin s'achèvera la reconstruction très attendue de la gare d'Argenteuil, qui, avec ses dix millions de voyageurs annuels, se place au premier rang des gares de la banlieue ouest. Seront également entrepris ou conti-

LE CHEMIN DE FER SUR LA BONNE VOIE

besoins et aux goûts de ses clients, et, d'autre part, à réduire les coûts de production. Les deux actions se complètent et se confortent, car l'abaissement des coûts de production concourt à renforcer la position concurrentielle de l'entreprise, et le développement des trafics réduit les coûts unitaires.

Le développement de l'urbanisation de la région parisienne entraîne un accroissement continu du trafic des voyageurs de la banlieue de Paris. D'où un effort d'investissement propre aux lignes de cette banlieue, effort qui a été proportionnellement plus important, au cours des dernières années, que sur le reste de la S.N.C.F. Cette dernière continue sa tâche selon trois objectifs : développer le réseau de banlieue et sa capacité, améliorer son exploitation, renouveler et moderniser les installations.

Au total, le budget d'investissement de l'année 1979 a été fixé, pour les autorisations d'engagement, à 5 625 millions de francs courants hors taxes (6 587 millions TTC). Il comprend cinq chapitres : le réseau principal actuel (pour un montant de 3 595 millions de francs, la construction de la ligne à grande vitesse Paris-Sud-Est (825 millions de francs), le programme normal de la banlieue parisienne (625 millions de francs), le programme spécial de cette banlieue (460 millions de francs) et une provision de 120 millions de francs pour l'armement naval.

GRANDES LIGNES, GRANDS TRAVAUX

Au 1er octobre 1978, les commandes de voitures modernes pour rapides et express passées dans les dernières années atteignaient 2 780 unités, chiffre considérable, dont 395 voitures-couchettes climatisées. Près de 2 300 sont livrées qui équipent aujourd'hui bon nombre de grands trains. Le budget 1979 réserve 445 millions de francs à l'achat d'une nouvelle tranche de 300 voitures de grandes lignes.

Pour ce qui concerne le matériel à marchandises, les préoccupations d'avenir concernent moins le nombre total de wagons en service que l'adaptation du parc aux nouveaux trafics. Le budget 1979 affecte 156,8 millions de francs au matériel à marchandise, c'est un chiffre assez modeste qui résulte de la conjoncture mais aussi des progrès que permettra la gestion centralisée du trafic.

Pour les *locomotives électriques* le parcours moyen annuel a été de 141 200 kilomètres en 1977 et l'on compte qu'il pourrait atteindre 150 000 en 1985. Compte tenu, d'autre part, de la mise en service d'ici à la fin 1983 de la ligne à grande vitesse Paris-Sud-Est, le matériel TGV devant remplacer du matériel classique tant moteur que remorqué, les besoins nouveaux en locomotives électriques ne devraient pas excéder 45 unités chaque année.

Pour ce qui concerne les locomotives diesel, il n'apparaît pas nécessaire actuellement de commander du matériel neuf. Toutefois, pour les locatracteurs, dont le parc au 1er janvier 1978 avoisinait 1 400 unités, les besoins à moyen terme correspondent à un rythme de commande annuelle de 35 engins.

Enfin, le budget 1979 affecte 140 millions de francs d'engagements de dépenses à l'achat de matériel pour le service des trains de voyageurs omnibus soit 20 rames automotrices électriques *(courant continu 1,5 kV)* de puissance 1 000 kW, 10 autorails X 2100 monocaisses ainsi que 30 voitures du type INOX banlieue.

● Electrification des voies.

La consistance du réseau électrifié n'est pas, aujourd'hui, très différente de celle atteinte huit ans plus tôt. On remarquera cependant que si ce réseau ne représente encore, avec 9 586 km, que 27,7 % de l'ensemble des lignes il supporte pratiquement à lui seul les trois quarts du trafic des voyageurs et près des quatre cinquièmes de celui des marchandises. La crise de l'énergie a entraîné la reprise de la politique d'électrification qui constitue à nouveau, depuis plusieurs années, une des lignes directrices du programme d'investissement à la S.N.C.F.

Déjà, en 1977, la ligne d'Avignon à Miramas par Cavaillon a été électrifiée ; elle se présente comme le prolongement vers Marseille de la ligne dite de la rive droite du Rhône depuis Givors, au sud de Lyon, jusqu'à Avignon et Nîmes. L'équipement électrique de la rive droite du Rhône est lui-même très avancé ; il sera achevé avant la fin de l'année 1979.

De même, on active l'électrification de la ligne Bordeaux-Montauban en vue d'une mise sous tension en juillet 1980. L'objectif est de supprimer la solution de continuité qui sépare encore les zones électrifiées de Bordeaux et de Toulouse ; ainsi la moitié sud de la façade atlantique et l'Aquitaine se trouveront reliées à Marseille et à l'Italie par une grande transversale électrifiée desservant au passage tout le littoral méditerranéen,

Enfin, l'électrification de la ligne Narbonne - Port-Bou, complément naturel vers l'Espagne des deux axes nord-sud et est-ouest qui viennent d'être évoqués, a été engagée en 1978. Sa mise en service est prévue pour 1981. A cette date, la traction thermique à grande puissance aura disparu de tout le sud du pays.

Le budget d'investissement 1979 affecte 234 millions de francs à l'engagement de nouvelles dépenses d'électrification. Sur ce total, 192 millions sont attribués à la première étape de l'électrification des lignes qui constituent l'étoile d'Angers (lignes Le Mans-Nantes, Tours-Angers, Saumur-Thouars) à effet de poursuivre le désenclavement de la façade atlantique. Cet objectif devrait être atteint à la fin de 1983.

Un peu plus tard, il s'agira d'améliorer les relations du Nord-Ouest avec le Nord et l'Est en électrifiant la ligne Rouen-Amiens ; on aboutira ainsi à une rocade électrifiée reliant les zones industrielles et portuaires du Havre et de Rouen aux lignes du Nord et de l'Est sans transiter par les lignes encombrées de la région parisienne.

Il conviendra également de réaliser diverses électrifications complémentaires, à savoir : Lille-Tourcoing, prolongeant l'artère Paris-Lille vers Gand et Anvers ; Miramas-Fos-L'Estaque, prolongeant l'itinéraire de la rive droite du Rhône vers le complexe industriel de Fos ; Saint-Priest, dans la banlieue est de Lyon, à Grenoble avec antenne sur Chambéry à partir de Saint-André-le-Gaz pour compléter le réseau électrique de Savoie.

● Modernisation des gares.

Par rapport à la cadence moyenne des travaux de l'espèce, limités au cours des années antérieures à *certaines opérations* urgentes, les rénovations de gares ont déjà connu en 1978 un certain accroissement qui s'accentuera dès 1979 par engagement de 140 millions de francs de travaux nouveaux. Un rythme très soutenu sera observé au cours des exercices ultérieurs, puisqu'il est prévu de traiter, partiellement ou totalement, environ deux cents gares de taille moyenne ou importante dans les cinq ans à venir.

Les opérations destinées à améliorer les services offerts sont de très loin les plus nombreuses. Profitant de la rénovation des bâtiments âgés — et en conservant le plus souvent le parti architectural extérieur auquel les villes sont légitimement attachées, — on s'efforcera de restructurer, selon les besoins modernes, les différentes fonctions assurées par l'établissement de façon à améliorer le confort, à accélérer les formalités, à simplifier ou élargir les accès à la gare et aux quais.

On s'appliquera à faciliter le transfert ville-gare (création de parkings, accès aux transports en commun et taxis, etc.), ainsi que le transfert gare-train (amélioration de la signalétique, création et allongement de passages souterrains, installation d'escalators, construction d'abris).

Ainsi, après les améliorations apportées à la phase principale du voyage — le transport lui-même en voitures modernes, — un effort soutenu est entrepris pour transformer l'ambiance et la commodité des phases extrêmes du déplacement. Pour ce genre d'opérations — une cinquantaine en 1979 — une partie de la dépense peut être couverte par des subventions et des emprunts souscrits par les collectivités publiques intéressées et remboursés par la S.N.C.F. grâce à la perception de surtaxes locales temporaires.

Viennent ensuite les opérations d'adaptation à l'évolution du trafic. Il s'agit avant tout d'investissements destinés à remédier à l'insuffisance des installations existantes devant l'accroissement du trafic. A ce titre, diverses opérations seront lancées en 1979 dans des gares de Maurienne, de Tarentaise et de la haute vallée de la Durance pour mieux faire face aux superpointes du trafic des sports d'hiver.

Enfin, il faut citer les constructions nouvelles. Après l'achèvement au printemps 1978 de la gare autos-couchettes de Paris-Bercy et l'inauguration récente de celle de la ville nouvelle du Vaudreuil, sur la ligne Paris-Rouen, l'année 1979 doit voir s'engager la construction de bâtiments voyageurs sur la ligne à grande vitesse Paris-Sud-Est : Mâcon et Montchanin, qui desservira la communauté urbaine de Montceau-les-Mines - Le Creusot - Montchanin.

● Automatisation des installations.

L'automatisation des installations de sécurité fait l'objet de 361 millions de francs d'autorisations d'engagement en 1979 et recouvre deux ensembles principaux d'opérations : l'automatisation de l'espacement des trains et la concentration des postes d'aiguillage.

Le block automatique lumineux — block à cantons courts sur les artères chargées et block à cantons longs dit « à permissivité restreinte » sur les lignes à circulation moyenne — équipera 8 100 km de lignes à double voie le 1er janvier prochain. Un programme d'équipement à long terme a été élaboré, qui doit permettre la mise en service de 300 km par an ; c'est précisément l'objectif retenu pour 1979.

La concentration ou la fusion des postes d'aiguillage (il y a actuellement plus de 1 820 postes importants sur la S.N.C.F.) permise par le perfectionnement des télécommandes est également un facteur de rendement et de sécurité.

L'objectif à long terme est de grouper la commande des signaux et des aiguilles des voies principales en un nombre de postes aussi réduit que possible et souvent en un seul poste à grand rayon d'action. Parmi les plus importantes opérations de fusion de postes qui s'achèveront en 1979, on peut citer celles qui sont en cours à Chartres, Angers, Blois et Narbonne.

La modernisation des triages comporte notamment l'automatisation du freinage des wagons *débranchés. Ce sont* des investissements de bonne rentabilité qui permettent la suppression d'emplois pénibles et dangereux pour lesquels le recrutement du personnel devient de plus en plus difficile. Les travaux sont quasi achevés à Villeneuve-Saint-Georges et continueront en 1979 à Hausbergen et Mulhouse, tandis que la première étape d'automatisation du triage du Bourget sera engagée ainsi que la modernisation générale du triage de Lumes.

L'équipement des passages à niveau en signalisation automatique lumineuse et, dans une moindre proportion, leur suppression par construction d'ouvrages d'art ou de déviations routières sont des investissements aussi intéressants pour la collectivité que pour la Société nationale et qui se continuent à bonne cadence depuis plusieurs années. Une politique d'investissements persévérante a déjà permis d'automatiser 9 750 passages à niveau.

Pour 1979, les crédits de paiement doivent permettre d'automatiser 300 passages à niveau et de financer notre participation aux *opérations de construction* d'ouvrages d'art ou de déviations routières permettant d'en supprimer 130 autres.

Dans cinq ans Paris à deux heures de Lyon

Le tracé de la ligne réduira de 90 kilomètres environ l'actuel parcours Paris-Lyon via Dijon.

La ligne Paris-Sud-Est ne comportera aucun tunnel ; le rayon de ses courbes ne descendra pas au-dessous de 4 000 mètres et la vitesse maximale qu'elle autorisera sera de 260 kilomètres-heure à la mise en service.

Spécialisée dans le trafic des voyageurs, elle soulagera l'actuelle artère Paris-Dijon-Lyon, arrivée à saturation, et s'annonce comme un élément capital d'aménagement du territoire pour tout le Sud-Est. Les travaux qui ont débuté courant 1975 sont à exécuter en deux étapes :

— En premier lieu, construction d'un tronçon sud de 275 kilomètres de long entre Saint-Florentin (Yonne) et Sathonay, dans la banlieue N.-N.E. de Lyon, avec antenne de 15 kilomètres de Pasilly, vers Dijon. La mise en service de ce tronçon est prévue pour l'automne 1981. Lyon sera alors à deux heures quarante minutes de Paris ;

— En second lieu, construction du tronçon nord de Combs-la-Ville à Saint-Florentin, soit 115 kilomètres, dont la mise en service est prévue à l'automne 1983. De centre ville à centre ville, Paris et Lyon ne seront plus qu'à deux heures l'une de l'autre.

Actuellement, sur le tronçon sud, les travaux d'infrastructure battent leur plein : plus de 10 millions de mètres cubes de déblais ont été déjà réalisés, trois grands viaducs, dont celui de La Digoine, le plus long de tous les ouvrages de la ligne (420 mètres), sont pratiquement terminés, trois autres sont en cours, dont celui qui franchit la Saône au sud de Mâcon.

Sur le tronçon nord les acquisitions de terrains sont en cours, les travaux de construction du viaduc sur la Seine ont débuté.

Quant au matériel T.G.V., sur la *commande totale de* quatre-vingt-sept rames, le programme 1979 comporte une nouvelle tranche de dix-huit rames s'ajoutant aux trente-trois unités des programmes précédents dont deux rames de présérie. La première rame de présérie a été livrée le 29 juillet dernier, la seconde le sera en décembre prochain ; d'ici à l'automne 1979, la S.N.C.F. disposera, en outre, des trois premières rames de série.

Chaque rame est composée de huit remorques spéciales encadrées de deux motrices et rattachées entre elles par un système articulé ; elle offre trois cent soixante-quinze places assises dont cent trente-cinq en première classe et deux cent quarante en seconde classe.

L'option fondamentale, réservée de longue date, a été prise en faveur de la traction électrique en courant monophasé 25 kV qui procurera une économie substantielle par rapport à la turbine à gaz.

pour la banlieue de Paris

nués les travaux de reconstruction des gares de Combs-la-Ville (ligne Paris-Melun), Viry-Châtillon (Paris-Corbeil), Saint-Cyr, Le Perray, Les Essarts-le-Roi et Coignières (ligne Paris-Rambouillet). Enfin, en vue d'une mise en service en 1980, une gare nouvelle sera achevée au Blanc-Mesnil sur la ligne de Paris-Nord à Aulnay-sous-Bois.

● L'amélioration des dessertes.

Commencés au printemps 1976, les travaux de construction de la ligne reliant la ville nouvelle de Cergy à la gare de Paris-Saint-Lazare sont en cours d'achèvement ; l'ensemble de cette ligne sera mise en service en avril prochain. Dès l'ouverture, la liaison directe entre Cergy-Préfecture et Paris-Saint-Lazare via la nouvelle gare d'Achères-Ville, Sartrouville et Nanterre-Université sera assurée en trente minutes à raison d'un « train bleu » au quart d'heure aux heures de pointe, à la demi-heure aux autres heures. Ces trains seront en correspondance à Nanterre-Université avec les rames de la ligne A du R.E.R. donnant ainsi aux voyageurs la possibilité d'atteindre la Défense et de nombreux quartiers de Paris dont l'Etoile et le Châtelet.

La desserte ferroviaire de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise offre l'avantage de pouvoir accompagner le développement de l'agglomération et d'être conçue de manière à s'intégrer dans le schéma retenu pour l'interconnexion des lignes S.N.C.F. et R.A.T.P. : un raccordement de 1 500 mètres entre la ligne nouvelle et la station de Nanterre-Préfecture du R.E.R. permettra par l'interconnexion des réseaux à grand gabarit de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P. de relier directement la ville nouvelle de Cergy à celle de Marne-la-Vallée via la Défense, la « plaque tournante » du Châtelet et la gare de Lyon.

A la fin de l'année 1979, la jonction entre la gare d'Orsay et celle des Invalides, toutes deux réaménagées en gares de passage à quatre voies, et la modernisation complète de la ligne de Versailles-Rive gauche, doyenne des lignes électrifiées, rééquipées en courant continu à 1 500 volts, constitueront une étape décisive dans l'amélioration des liaisons à l'intérieur des transports parisiens. Traversant Paris sur la rive gauche de la Seine, cette ligne, avec ses neuf stations intra-muros, dont quatre en correspondance rapprochée avec le métro urbain, desservira directement le quartier des facultés et la Cité, celui des ministères et les nouveaux pôles d'attraction du « front de Seine » et du secteur Austerlitz-Bercy.

Cette liaison nouvelle qui, dès sa mise en service, assurera un trafic journalier de l'ordre de cent mille voyageurs, intéresse plus d'un million de personnes. Equivalent pour les Parisiens d'une ligne de métro rapide, *desservie en période de pointe* par vingt à vingt-quatre trains à l'heure dans chaque sens, lorsqu'elle atteindra son régime d'exploitation définitif, cette « transversale rive gauche » assurera une meilleure diffusion dans Paris des usagers des lignes de Paris-Orsay à Juvisy, Massy, Brétigny, Étampes ou Dourdan, et de ceux qui utilisent la ligne de Paris-Invalides à Versailles-Rive gauche.

La nouvelle ligne facilitera les relations de banlieue à banlieue (on ira directement de Choisy-le-Roi ou d'Ivry à Meudon ou Viroflay, avec un seul changement de Juvisy à Saint-Denis ou au pont de Saint-Cloud). Entre Versailles-Rive gauche et Paris, le nouveau matériel autorisera des gains de six à dix minutes ; la capacité des rames, conjuguée à l'augmentation du nombre des trains, conduira à une offre de transport plus que doublée.

La réalisation pour le milieu du VIIe Plan de la liaison ferroviaire Vallée de Montmorency-Ermont-Paris-Pereire-Invalides donnera à cette transversale rive gauche, qui constituera la ligne C du réseau express régional, sa pleine dimension.

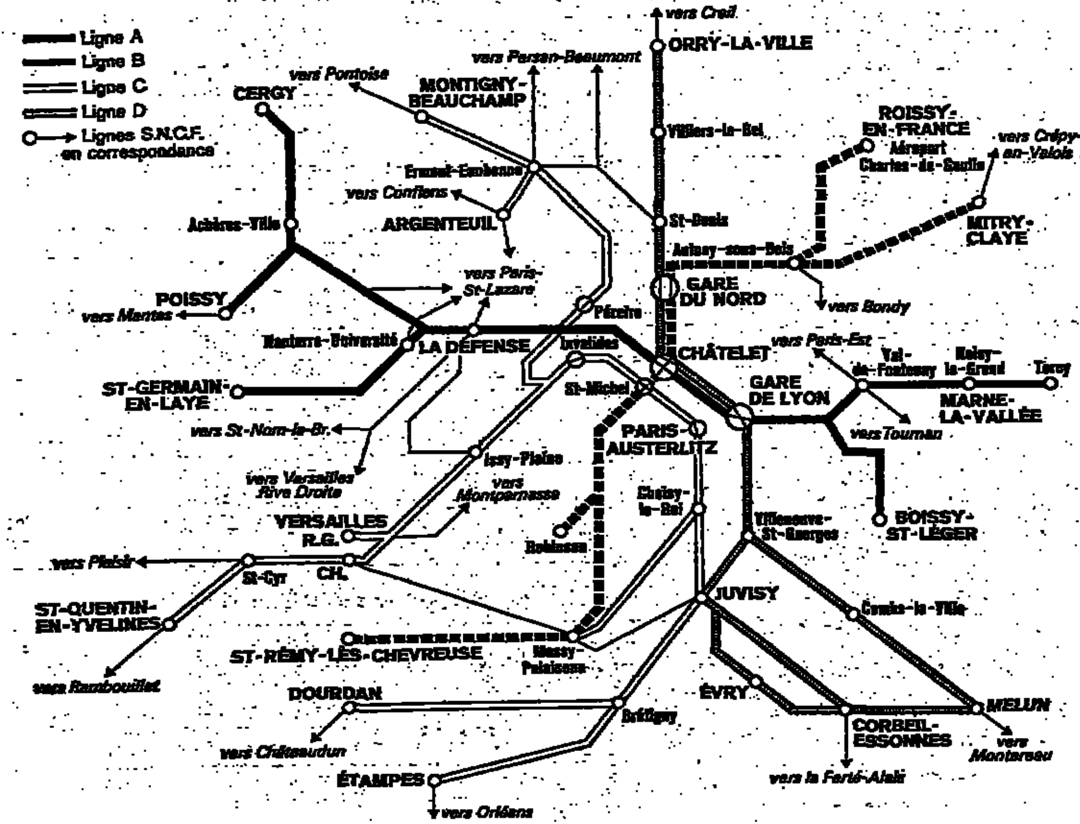
La nécessité d'améliorer les relations entre la banlieue nord-ouest et les quartiers ouest de la capitale a conduit la S.N.C.F. à étudier la réalisation d'une liaison nouvelle « Vallée de Montmorency, Ermont, Saint-Ouen, Paris-Place Péreire, Invalides ». Retenue en priorité par le conseil régional d'Ile-de-France, elle vient de recevoir une première dotation financière au budget de 1979.

Cette liaison repose pour partie sur des infrastructures existantes, mal utilisées ou inexploitées : ligne d'Ermont à Saint-Ouen, partie ouest de la ligne de petite ceinture, raccordement reliant cette ligne à celle des Invalides, c'est-à-dire à la transversale rive gauche. Cependant, la réalisation de cette liaison nord-ouest - sud-ouest via les quartiers ouest de la capitale et la ligne transversale rive gauche nécessite la complète modernisation des infrastructures précitées et la construction d'un raccordement en tranchée couverte — en souterrain aux portes *de Paris — afin de relier la ligne* d'Ermont à Saint-Ouen à celle de petite ceinture aux abords de la porte de Clichy où une station sera édifiée.

Cette liaison sera réalisée en deux étapes : vallée de Montmorency-Paris-Place Péreire, puis Place Péreire-Champ de Mars-Invalides. Le coût de la première étape est estimé à 445 millions de francs hors T.V.A. (aux conditions économiques de 1979), la durée des travaux de trois ans et demi permet d'envisager une mise en service à la fin de 1982. Dans l'hypothèse d'une inscription budgétaire rapide de la seconde étape et du déblocage des crédits nécessaires en temps utile, la liaison pourrait être mise en service en 1983 dans sa totalité.

Les trains ayant pour origine Montigny-Beauchamp ou Argenteuil continueront leur course dans Paris par la transversale rive gauche en direction de la banlieue sud (Juvisy, Brétigny, etc.). C'est au total un million et demi d'habitants qui bénéficieront ainsi de cette liaison nord-ouest-sud-ouest.

LE RÉSEAU R.E.R. - R.A.T.P. - S.N.C.F. A L'HORIZON 1985



Le Monde

économie

TRANSPORTS

Le conseil général des ponts et chaussées estime nécessaire un effort de solidarité sociale

Le conseil général des Ponts et Chaussées a examiné, en octobre dernier, le rapport établi par une commission présidée par M. Guillaumat et définissant un certain nombre d'orientations pour une politique des transports terrestres.

Le conseil est favorable, dans son principe, à la « libéralisation » du marché des transports proposé par le rapport. Il souhaite toutefois que cette libéralisation soit appliquée de façon « très cohérente » — chaque mode de transport étant traité en même temps — et progressive. C'est ce qui ressort du « résumé conclusion » rédigé par le conseil et que vient de publier le mensuel « La vie des transports » (1). En voici deux extraits révélateurs.

« La commission Guillaumat a choisi pour les transports interurbains l'option de l'économie de marché contre celle du dirigisme. Si le groupe n'a pas d'objection à l'encontre de ce principe, il doit constater, comme cela résulte des propositions contenues dans le rapport Guillaumat, que la libéralisation de la gestion des transports ne pourra être que progressive et que, sur certains points, une réglementation restera nécessaire ; que par ailleurs l'intervention de l'État restera prépondérante en matière de décision sur les investissements d'infrastructure de transport... »

« ...Le groupe estime, avec la commission Guillaumat, que l'harmonisation des critères de choix des investissements des différents modes de transport est indispensable et urgente. Une étude est d'ailleurs déjà en cours à ce sujet.

» Il conviendrait d'autre part d'examiner les grands projets d'investissement en considérant tous les modes de transport, et notamment l'existence d'infrastructures de transport non saturées.

« Le groupe estime que les orientations définies par la commission Guillaumat devraient se traduire concrètement par les diverses mesures ci-après dans les calculs économiques de choix des investissements :

» — Pour concourir aux économies d'énergie, prendre en compte pour les carburants, à l'époque concernée par le calcul, un prix de référence supérieur au prix du marché actuel ;

» — Pour concourir à sauvegarder les vies humaines, tenir compte d'une valeur de la vie humaine comprenant, outre l'élément économique habituel, un élément traduisant l'effort de solidarité sociale qui ne soit pas symbolique ;

» — Pour ne pas opposer les considérations d'aménagement du territoire aux considérations de rentabilité économique, tenir compte, malgré les difficultés que cela entraîne, des avantages à long terme des investissements ainsi que des effets indirects, même non calculables, étant entendu que la part des dépenses d'infrastructures qui n'intéresse pas directement les transporteurs ne doit pas être mise à leur charge. »

(1) 43, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris.

UNE BOUGIE POUR LE MÉTRO MARSEILLAIS

(De notre correspondant.)

Marseille. — Le métro de Marseille a fêté le 26 novembre son premier anniversaire avec un bulletin de santé plus que satisfaisant. Cent mille Marseillais en moyenne utilisent chaque jour la première ligne (qui est la seule pour l'instant) sur un parcours de 10 kilomètres, entre La Rose (banlieue nord-est) et la place Castellane. Ces Cent mille voyageurs n'ont pas délaissé les transports de surface, mais s'ajoutent au contraire aux usagers habituels des autobus, ainsi que le prouvent les chiffres totaux de fréquentation journalière du réseau marseillais de transports en commun, qui sont passés entre novembre 1977 et novembre 1978 de 300 000 à 400 000. Ce chiffre de fréquentation dépasse les espérances puisqu'on ne pensait l'atteindre qu'après deux ans d'utilisation. Cela prouve que le métro a redonné aux Marseillais le goût de se déplacer en ville, goût qu'ils avaient perdu en raison des difficultés légendaires de la circulation et du stationnement.

Cela dit, le réseau du métro est loin de la saturation puisque actuellement la fréquence des rames est de trois minutes aux heures de pointe, alors que la première ligne est conçue pour en absorber une toutes les 90 secondes. Ce résultat rend d'autant plus indispensable la construction de la deuxième ligne, dont le financement par l'État n'est pourtant pas encore programmé. Cette deuxième ligne, qui joindra les quartiers nord et les quartiers sud, recoupera par deux fois à Saint-Charles et à Castellane la première ligne. Elle fait l'objet de travaux préparatoires qui continueront tout au long de 1979. — J. C.

● *Le France à Montréal ?* — Après l'article intitulé « Le paquebot *France* sera ancré devant Montréal » (*le Monde* du 28 novembre), le groupe saoudien TAG, dirigé par M. Akram Ojjeh, nous précise que l'accord (qui devait être signé dans quelques jours) ne sera pas conclu avec la municipalité de Montréal, ni avec le maire, M. Jean Drapeau, mais avec des sociétés privées canadiennes.

● *Moins de 2 kilomètres à creuser au tunnel du Fréjus.* — Sur une longueur de 12 860 mètres qui sera la dimension du tunnel routier du Fréjus, il restait, le 15 novembre moins de 2 kilomètres à creuser avant que les chantiers italiens et français ne se rejoignent. Un séminaire se réunira le 11 décembre 1978, à Paris, pour mettre au point les futures structures de gestion commune de cet ouvrage (financé en partie par la Banque européenne d'investissement) et les dispositions à prendre pour sa mise en service prévue en 1980.

TOURISME

● *Réouverture du casino du Lydia ?* — Mme Tsutsumi, l'actionnaire majoritaire de la société propriétaire du casino du Lydia, le *Paquebot des sables*, ancré à Port-Barcares (Pyrénées-Orientales), a cédé ses parts au groupe japonais Seibu.

Ce dernier s'est engagé à régler les dettes de la société. On estime que le casino pourra prochainement rouvrir. Mme Tsutsumi avait été amenée à le fermer il y a deux mois en raison de la vive concurrence que faisait à son établissement les super-casinos installés sur la Costa-Brava après que les autorités eurent décidé d'autoriser à nouveau les jeux en Espagne.

ENVIRONNEMENT

LA MARCHE DES « LARZAC »

L'interdiction de la manifestation à Paris suscite de vives réactions

La décision de la préfecture de police de Paris d'interdire le défilé des « Larzac » dans la capitale provoque de vives réactions.

Au cours d'une conférence de presse organisée au siège de la Ligue des droits de l'homme, lundi 27 novembre, trois paysans du Causse ont réaffirmé leur détermination d'aller jusqu'au bout de leur marche. « *Il est inacceptable qu'après huit ans de lutte, et après avoir marché pendant 700 kilomètres, on nous interdise de rentrer dans Paris,* a dit M. Pierre Burguière. *Le pouvoir veut à présent créer une psychose de peur. Or nous avons toujours été non violents et nous le resterons. C'est pourquoi nous appelons à un rassemblement de masse. Mais nous serons en tête avec nos femmes et nos enfants, un service de sécurité encadrera la manifestation et celle-ci sera silencieuse et sérieuse.* »

Les représentants de la C.F.D.T., du parti socialiste, du P.S.U., du Mouvement des radicaux de gauche, de la Fédération de l'éducation nationale et de la Ligue des droits de l'homme ont indiqué qu'ils demandaient à leurs militants de se joindre au rassemblement du samedi 2 décembre et de suivre les consignes des paysans. Les uns et les autres vont continuer leurs démarches auprès de la préfecture de police pour que celle-ci revienne sur sa décision. « *L'interdiction de manifester est une atteinte grave à une liberté essentielle,* a notamment déclaré le représentant du M.R.G., *et, si elle est maintenue, nous envisageons de porter l'affaire devant les tribunaux.* »

Les agriculteurs ont indiqué que ceux d'entre eux — ils sont six — qui avaient demandé audience au président de la République se rendraient à l'Elysée. Les paysans comptent également être reçus par M. Christian de la Malène qui, en l'absence de *M. J. Chirac, préside les travaux du Conseil de Paris.* « *M. de la Malène,* a expliqué Pierre Burguière, *possède sur le Larzac 250 hectares qui doivent être expropriés pour l'extension du camp. Il ne peut refuser de nous recevoir.* »

De leur côté, cent quarante élèves de l'Agro ont entamé, lundi 27 novembre et pour quarante-huit heures, un jeûne de solidarité. Filles et garçons sont installés sommairement dans le foyer de leur école, rue Claude-Bernard, à Paris. Ils ont reçu le soutien des syndicats du personnel de l'Agro. Les élèves de l'école nationale des sciences agronomiques de Montpellier feront à leur tour un jeûne mardi et mercredi.

Autres réactions, celle de l'Union C.G.T. de la région parisienne qui proteste contre l'interdiction de la manifestation. Quant à la chambre d'agriculture de l'Aveyron elle a réaffirmé « *la nécessité de réétudier le périmètre d'extension du camp sans remettre en cause son principe* ».

Enfin la commission catholique Justice et Paix et la commission sociale de la Fédération protestante de France ont adressé une lettre ouverte aux « Larzac » dans laquelle on lit notamment : « *Comme vous nous ressentons le scandale d'une organisation économique orientée vers la diffusion d'instruments de mort... La solution que vous préconisez — la révision du projet d'extention du camp — pourrait devenir un symbole... Il illustrerait une volonté politique effective de mettre un frein à la course aux armements.* »

En revanche, M. Jean-Claude Barbé, secrétaire général du comité national de liaison défense-armée-nation (C.N.L.D.A.N.) a qualifié l'affaire du Larzac d'« *exemple d'exploitation démagogique* ». Il a décidé de lancer une campagne d'explication relayée par des milliers de correspondants à travers la France.

L'AMIRAL SANGUINETTI A MONTARGIS

Une affaire politique beaucoup plus que militaire

De notre correspondant

Orléans. — Plusieurs manifestations étaient prévues à l'étape de Montargis, que les marcheurs du Larzac ont atteint lundi 27 novembre. Les paysans se sont d'abord arrêtés au lycée agricole du Chesnoy où l'un d'entre eux a tenu une réunion d'explication avec les élèves. Puis, dans la soirée, un millier de personnes se sont rassemblées dans une église de la banlieue, à Villemandeur.

Les paysans ont renouvelé leur volonté d'arriver à l'Elysée. « *J'ai bien dit au palais de l'Elysée,* a précisé l'un des leurs, M. Jean-Marie Burguière, *car c'est le chef de l'Etat qui a pris la décision de nous chasser.* »

Trois anciens militaires de haut rang qui n'ont pas pour habitude de tenir des propos orthodoxes participaient au meeting l'amiral Antoine Sanguinetti, et les généraux Jean Becam et Jacques de Bollardière. L'amiral Sanguinetti, militant aujourd'hui au P.S., a notamment déclaré : « *L'affaire du Larzac n'est pas militaire, c'est une affaire politique dans laquelle le pouvoir assez lâchement pousse devant lui les militaires : les uns y vont en ruant des quatre fers, les autres de leur plein gré parce qu'on trouve toujours des gens pour faire du zèle.* » Puis il a contesté l'intérêt militaire du camp : « *La France, mis à part le Luxembourg et la Belgique, est la nation qui possède le moins de chars dans toute l'Europe. Nous avons à faire manœuvrer 950 AMX-30 sur les 115 000 hectares de terrains militaires que compte notre pays,* a-t-il dit. *A titre de comparaison l'Allemagne fédérale doit faire évoluer ses 37 00 chars sur 180 000 hectares, et la Pologne 3 800 sur 120 000 hectares. La France a donc le plus grand nombre d'hectares par char. Il ne semble pas qu'il y ait un problème de camp militaire en France... Le Larzac est l'avant-garde du combat du peuple contre la féodalité qui l'opprime. C'est le concept de la démocratie en France qui va se jouer dans cette affaire.* »

Autre militant du parti socialiste, le général Becam a estimé que le gouvernement n'avait pas démontré devant l'opinion publique l'utilité du camp, et qu'il fallait l'agrément « *de tous les citoyens sur le problème* ». Le général de Bollardière pour sa part a qualifié cette marche de « *prophétique* » et de « *dure leçon* » donnée aux Français.

RÉGIS GUYOTOT.

● *Feu vert pour la centrale de Belleville-sur-Loire.* — Les travaux de construction de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire, dans le Cher, vont pouvoir commencer. Le décret d'utilité publique concernant cette centrale a été publié au *Journal officiel* du 26 novembre.

De nombreuses manifestations ont eu lieu ces dernières années contre la centrale de Belleville, dont la première tranche, de 1 300 mégawatts — quatre d'une même puissance sont prévues en tout, — entrera en service en 1986.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES REFUSE LE PERMIS DE RECHERCHE D'URANIUM

La commission départementale, organe exécutif du conseil général des Alpes-Maritimes, vient de se prononcer contre les projets de recherche d'uranium dans le haut pays niçois. La Cogema a en effet déposé deux permis de recherche qui couvrent une zone de 18 000 hectares entre la vallée de la Roya, de la Vésubie, de la Tinée et le val des Merveilles. Les conseillers généraux estiment que des exploitations minières dans ce secteur seraient de nature « *à bouleverser les sites et la vie des habitants des huit communes concernées* ».

Pour une part au moins ces permis de recherche touchent le futur parc national du Mercantour, qui a fait l'objet d'une enquête publique en septembre dernier. Après une prospection plus ou moins clandestine qui a fait l'objet de procès-verbaux des gardes, d'autres permis ont été demandés dans le parc national des Écrins et d'autres le seraient prochainement dans le parc des Cévennes.

ÉTRANGER

Le Fonds social européen consacrera en 1979, 440 millions de francs en faveur de l'emploi des jeunes

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le Fonds social européen participera au financement des programmes nationaux d'aide à l'emploi des jeunes. En 1979, sa contribution atteindra 72 millions d'unités de compte, soit environ 440 millions de francs. Telle a été la principale décision prise par les ministres des affaires sociales des Neuf, réunis lundi 27 novembre à Bruxelles.

L'accord a été rendu possible grâce à un assouplissement de l'attitude française : contrairement à la position qu'il avait adoptée en juin dernier et qui avait été alors vivement critiquée par les pays partenaires (*le Monde* daté 2-3 juillet), M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, a accepté que le Fonds social subventionne les programmes de mise au travail visant à la satisfaction des besoins d'intérêt général (santé, éducation, environnement, etc.).

Les crédits ouverts en faveur de l'emploi des jeunes de moins de vingt-cinq ans seront répartis de manière égale entre deux types d'action : dans les deux cas, la subvention versée par le Fonds social sera de 15 unités de compte (90 F) par personne et par semaine pour une durée d'un an.

● *Les primes à l'embauche.* — Sur cet aspect « marchand » du dossier, il n'y avait dès le départ aucune divergence entre la France et les autres Etats membres. Ce sont les entreprises recrutant des jeunes qui bénéficieront de l'aide du Fonds social européen.

● *Les programmes d'intérêt collectif.* — Les Français étaient réticents à l'égard de cette formule parce que, disaient-ils, on risque d'encourager ainsi la création artificielle d'emplois qui ne sont pas nécessaires... et qui seront supprimés lorsque l'aide publique disparaîtra. Un certain nombre de précautions ont été prises afin d'éviter ce danger. Il est d'abord précisé que seuls les programmes d'intérêt général présentés par des associations et par des collectivités locales ou régionales pourront bénéficier de l'aide européenne. Celle-ci ne devra pas aller à des emplois créés directement par l'Etat. Par ailleurs, il ne devra pas s'agir de financer des emplois locaux qui, en tout état de cause, auraient été créés, mais seulement des emplois supplémentaires, au-delà du tableau normal d'activités. Cependant, toujours afin d'éviter gaspillages et déceptions, les emplois ainsi offerts pour être éligibles au Fonds européen, devront être, soit stables (il faudrait qu'ils correspondent à une demande solvable, explique M. Boulin, de façon qu'on sache qu'ils ne seront pas supprimés en même temps que l'aide financière), soit, aux moins, formateurs.

Le programme expérimental de mise au travail de cinq mille jeunes qui vient d'être lancé en France fera appel au concours financier offert par le Fonds social européen. Les ministres ont également adopté les directives sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière de sécurité sociale. Les Etats membres où des dispositions « inégalitaires » existent encore — ce n'est pas le cas de la France, a remarqué M. Boulin — disposeront d'un délai de six ans pour les éliminer.

PHILIPPE LEMAITRE.

REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

● *L'excédent de la balance commerciale sud-africaine* a été de 603,5 millions de rands (694 millions de dollars) lors des dix premiers mois de 1978, soit près du double de celui enregistré pour la même période de 1977. Les exportations se sont élevées à 5.834 millions de rands (6.709 millions de dollars), tandis que les importations se sont élevées à 5.230,5 millions de rands (6.015 millions de dollars). Ces chiffres ne comprennent ni les ventes d'or ni les importations de pétrole et d'armements. — *(A.F.P.)*

CANADA

● *L'excédent de la balance commerciale* canadienne a été de 91 millions de dollars en octobre, contre 548 millions en septembre. Pour les dix premiers mois de 1978, le surplus commercial a atteint 2,87 milliards, contre 2,34 milliards pour la même période de 1977. — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● *Le produit national brut américain* a augmenté de 3,9 % (en projection annuelle) pendant le troisième trimestre de 1978, contre 8,7 % au cours du deuxième et une contraction de 0,1 % pour le premier. Au 30 septembre, le P.N.B. représentait — en dollars courants — un chiffre mensuel de 2 140 milliards. — *(Agéfi.)*

● *Les commandes de biens durables à l'industrie américaine ont progressé de 6,3 % en octobre,* se situant à 77,2 milliards de dollars, contre 1,5 % en septembre, et 9.8 % en août. Selon le département du commerce, plus de la moitié de cette augmentation est due aux commandes de matériels de transport, qui ont progressé de 12,8 %. D'août à octobre, l'accroissement mensuel moyen — soit 5.9 % — va à l'encontre de certaines prévisions d'économistes privés, qui craignent une récession économique l'an prochain. — *(A.F.P.)*

GRANDE BRETAGNE

● *Le Syndicat des mineurs britanniques* a soumis à la direction des Charbonnages une demande d'augmentation de 40 % de leurs salaires à effet en mars prochain. Les mineurs veulent obtenir également la semaine de quatre jours. — *(A.F.P.)*

R. D. A.

● *L'endettement de la R.D.A.* vis-à-vis des pays occidentaux se montait fin 1977 à 4,4 milliards de dollars (8.40 milliards de DM environ), indique le service d'étude pour les rapports économiques et sociaux inter allemands de Berlin-Ouest. Cette dette se montait à 3,2 milliards de DM, fin juin 1978, envers la R.F.A. vis-à-vis de l'U.R.S.S., l'endettement est-allemand est passé depuis 1975à l'équivalent de 4.50 milliards de DM. Selon les experts, l'augmentation de productivité n'a pu être encore obtenue en raison des difficultés rencontrées par la R.D.A. dans la mise en œuvre des réformes économiques et industrielles nécessaires. Ces difficultés, ajoutent-ils, découlent en particulier de l'augmentation des prix des matières premières et d'une aide économique accrue fournie à divers pays d'Afrique et au Vietnam. — *(A.F.P.)*

● *La conférence sur la création d'un fonds commun de stabilisation des matières premières,* qui aurait dû s'achever le 27 novembre à Genève, a été prolongée de vingt-quatre heures. Cette prolongation a pour but de permettre à la centaine de pays représentés à Genève de parvenir à un compromis sur les éléments de ce fonds, dont la création est en discussion depuis la quatrième C.N.U.C.E.D. (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) en 1976. Toutefois de nombreuses divergences subsistent entre les pays riches et les pays pauvres, qui concernent essentiellement le financement du fonds (*le Monde* du 17 novembre).

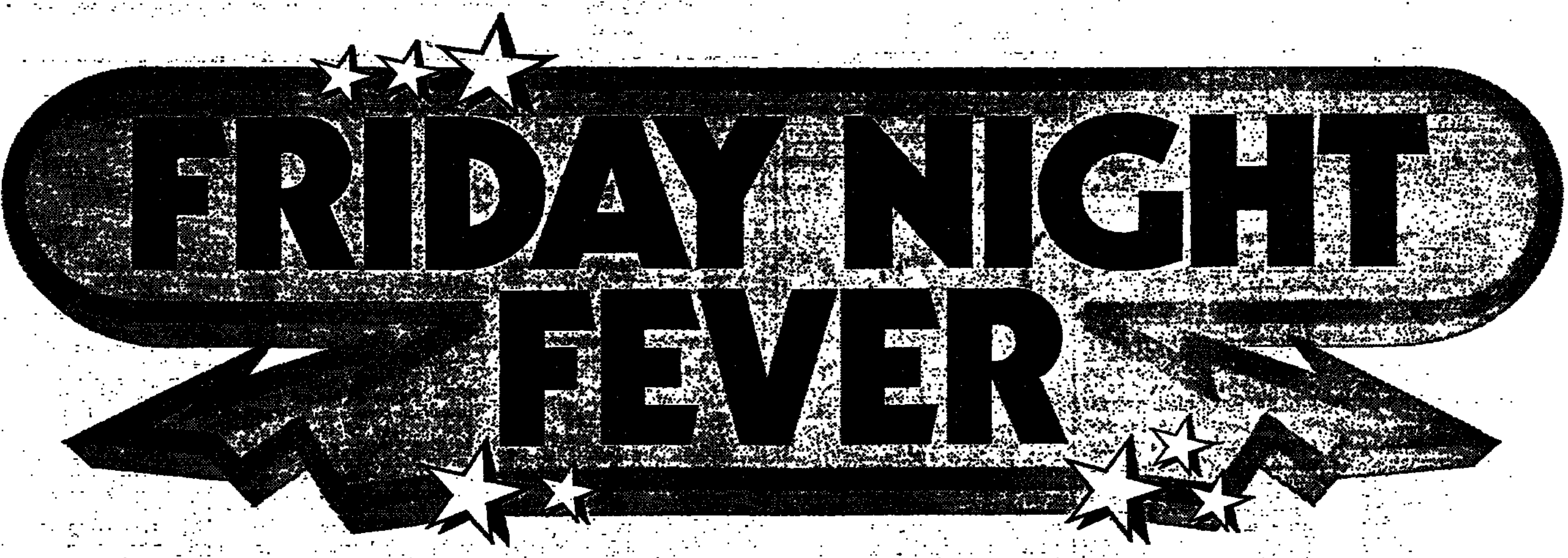
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,4280	4,4310	— 205	— 170	— 370	— 330	—1110	—1015
$ can. ..	3,7680	3,7740	— 150	— 110	— 270	— 230	— 750	— 650
Yen (100)	2,2510	2,2570	+ 105	+ 145	+ 215	+ 255	+ 475	+ 550
DM	2,2970	2,3020	+ 45	+ 75	+ 105	+ 140	+ 330	+ 400
Florin ...	2,1175	2,1220	— 70	— 35	— 135	— 95	— 275	— 205
F. B.(100)	14,6060	14,6290	— 485	— 345	—1000	— 825	—2785	—2280
F S.	2.5490	2,5540	+ 125	+ 150	+ 265	+ 300	+ 790	+ 870
L. (1 000)..	5,2033	5,2102	— 525	— 455	—1000	— 915	—2665	—2475
£	8,60	8,6125	— 485	— 405	—1035	— 935	—3050	—2845

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 3/8	3 3/4	3 5/16	3 11/16	3 1/2	3 7/8	3 3/4	4 1/8
$ E.-U. ..	9 3/4	10 1/8	11 13/16	12 3/16	11 1/4	11 5/8	11 7/8	11 1/4
Florin ...	8 1/8	8 1/2	9 3/8	9 3/4	9 1/2	10	9	9 1/2
F B. (100)	9	10 1/2	9 3/4	10 3/4	10	11	10 1/4	11 1/4
F S.	— 1/8	+ 3/8	— 1/16	+ 5/16	+ 1/16	+ 7/16	7/16	13/16
L. (1 000).	25	29	18 1/2	20 1/2	17 1/4	19 1/2	15 3/4	18 3/4
£	11 3/4	12 3/4	12 3/4	13 5/8	13 1/4	14	14	14 3/4
Fr. franç..	6 3/8	7 1/8	7 3/16	7 11/16	8 3/8	8 7/8	9 1/4	9 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiques sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.


FRIDAY NIGHT
FEVER


"LA FIÈVRE DU VENDREDI SOIR"
La fièvre du vendredi soir. Un spectacle permanent. Action et émotions garanties. Dans votre propre bureau. Le vendredi comme chaque jour de la semaine. Quand pour vous, "la dactylographie ne suit plus". Quand pour votre secrétaire, le courrier s'accumule. Dictées, brouillons, corrections, frappe, "refrappe". Attente, énervement. Vous connaissez?
Demandez à votre secrétaire ce qu'elle en pense
Lorsqu'à la signature du courrier, vous devez corriger une lettre, un rapport, un contrat, ce sont souvent des paragraphes entiers qu'il faut retaper pour une simple correction. Plus grave: vous hésitez souvent à faire une modification pour que le courrier parte. Résultat? Un texte qui ne reflète pas exactement votre pensée et peut prêter à confusion. Quant aux documents qui doivent être "personnalisés", que de temps perdu... car ils exigent, à chaque fois, la frappe d'un document original.
Le traitement de texte Vydec
Il s'agit d'un système simple et pratique, conçu tout spécialement pour votre secrétaire.
Il se compose de 4 éléments: un clavier de machine à écrire "standard", un écran de visualisation pleine page (A4), une mémoire d'enregistrement et une imprimante rapide.
Le texte que frappe votre secrétaire apparaît instantanément sur l'écran. Elle peut immédiatement corriger les fautes de frappe évidentes, revoir sa mise en page avant d'enregistrer son texte sur un disque souple (de la taille d'un 45 tours). L'imprimante rapide peut alors frapper le texte à la vitesse de 45 caractères à la seconde.
A la signature du courrier, oubliez toute activité fébrile: vous désirez intervertir un paragraphe? rajouter, supprimer un mot ou une phrase? modifier la présentation? Votre secrétaire n'effectuera que les modifications nécessaires sans être obligée de tout redactylographier. Quelques secondes plus tard vous disposerez d'un document original impeccable, prêt à la signature.
Industries, banques, assurances, avocats, notaires...
Les systèmes de traitement de texte Vydec s'adressent aussi bien aux grandes entreprises, banques, assurances, qu'aux bureaux de dimensions plus modestes, études de notaire ou d'avocat. En libérant les secrétaires de la tâche fastidieuse et improductive de la "refrappe" ils permettent d'améliorer radicalement l'efficacité du secrétariat en réduisant son coût d'exploitation. Une preuve? Nous avons installé, à ce jour, plus de 6000 systèmes.
Vydec. Nous ne remplaçons pas votre secrétaire par une machine. Nous lui offrons un outil de travail efficace et simple (6 à 7 fois plus rapide qu'une machine à écrire électrique standard) pour qu'elle devienne enfin votre véritable assistante.
Nous aimerions pouvoir vous présenter nos systèmes, sans engagement de votre part. Il vous suffit de nous renvoyer le coupon ci-dessous.
J'aimerais bien savoir comment vous pouvez m'éviter la fièvre du vendredi soir!
☐ Veuillez me faire parvenir votre documentation.
☐ J'aimerais assister à une démonstration.
Nom:
Prénom:
Fonction:
Société:
Adresse:
Tél.:
M
VYDEC • FRANCE
Tour Crédit Lyonnais Part-Dieu Nord 69003 LYON Tél.: (78) 63 61 61
15, Place de la Nation 75011 PARIS Tél. (1) 371 11 34
Genève: Tél. (022) 36 80 32
Bruxelles: Tél. (02) 660 50 07
Exposition: Orly Ouest Hall N° 2 du 15 au 30 novembre
VYDEC

AFFAIRES

BILLET

VINGT ANS APRÈS LEUR CRÉATION

On compte trop peu d'assistants techniques du commerce

Aider les petits commerçants à s'adapter ; assurer leur formation permanente afin qu'ils puissent faire face à l'inévitable modernisation de l'appareil de distribution, symbolisée par l'apparition puis le développement — naguère anarchique et désormais maîtrisé — des magasins de grande surface ; leur permettre de rester ou de devenir compétitifs dans un univers de production de masse où la connaissance du marché des produits, des besoins et des ressources de la clientèle est devenue indispensable est une tâche évoquée depuis longtemps par les pouvoirs publics. Une tentative de solution a été mise en place avec la création des « assistants techniques du commerce » — les A.T.C., — dont la formation est assurée par le Cefac (1) qui vient de fêter son vingtième anniversaire.

Las ! Bien que la formation des A.T.C. figure parmi les programmes d'action prioritaire du VII[e] Plan, on ne trouve guère dans les chambres de commerce et d'industrie que quatre cents A.T.C. pour une « population » commerciale d'environ six cent mille établissements de détail : un pour plus de mille cinq cents ! Leurs homologues de l'agriculture sont beaucoup mieux armés, puisqu'on compte environ cinq mille « conseillers techniques » pour un million d'exploitations agricoles : un pour deux cents. Encore la répartition géographique des A.T.C. consulaire est-elle fort irrégulière : le département du Nord en a vingt et un, les Bouches-du-Rhône dix-neuf, mais les Hautes-Alpes, le Cher, la Lozère, le Var n'en ont aucun...

Ces « agents de modernisation », qui se veulent des généralistes du commerce, n'ont pas pour vocation de se substituer au commerçant : consultés sur un problème donné, ils doivent soumettre au commerçant, seul responsable, plusieurs solutions possibles. Au dire de M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, qui les exhorte à améliorer leur action formation, ils ont encore trop tendance à opérer eux-mêmes.

Trois obstacles se dressent sur la voie de leur développement et de leur efficacité.

● Tous ne restent pas au service de la collectivité commerciale : huit cents A.T.C. ont été formés de 1961 à 1977, dont plus de deux cents sont entrés dans des entreprises privées.

● On observe une certaine réticence de la part des compagnies consulaires — on parle même de « mauvaise volonté » — à engager des A.T.C., bien que leur formation, assurée par l'Etat (2), soit entièrement gratuite. Les raisons de cette attitude sont diverses. Financières d'abord : l'embauche d'un A.T.C., avec les moyens de travail qu'elle suppose, représente un coût annuel de 150 000 F. Mais l'argent n'est pas tout ; les barrières psychologiques sont plus difficiles à vaincre : les chambres de commerce, composées de notables, forment une hiérarchie constituée traditionnelle peu encline à accueillir des innovations coûteuses et dérangeantes.

● Dans le meilleur des cas, lorsque le besoin des services d'un ou plusieurs A.T.C. est ressenti par une chambre de commerce, ceux-ci ne rencontrent que très insuffisamment ceux qui ont le plus besoin de leurs conseils. Les besoins latents, non formulés, sont de loin les plus importants ; mais les commerçants les plus intéressés par l'action des A.T.C. sont souvent les plus proches de la chambre de commerce, par relations ou par goût des contacts professionnels. La tâche d'information, au besoin par voie publicitaire, sur les services que peut rendre à un futur commerçant ou à un détaillant en difficultés un A.T.C. est totalement négligée.

Vingt ans après leur création, les A.T.C., beaucoup trop peu nombreux, n'ont eu aucun effet sensible sur la rotation rapide de l'appareil commercial. Bon an mal an, il s'ouvre ou se ferme de 50 000 à 70 000 commerces de détail, la mortalité « infantile » des commerces (disparition avant deux années d'existence) demeurant très élevée...

J. D.

(1) Centre de formation des assistants techniques du commerce, 99, boulevard Malesherbes, Paris (8[e]).

(2) Le budget du Cefac est, en 1978, de 3 millions de francs. Il a permis de former soixante-dix-huit A.T.C. En 1979, avec plus de 4 millions de francs de crédits, on devrait en former une centaine.

EN LITIGE SUR 400 DOSSIERS

Les éleveurs intégrés et la Wessafic ont entamé des négociations

De notre correspondant

Nantes. — Le lourd contentieux entre la société Wessafic (fabricant d'aliments pour veaux) et les éleveurs est peut-être cette fois sur la voie du règlement. Les représentants de la société et les délégués du Comité de lutte des éleveurs intégrés (C.L.E.I.) se sont retrouvés jeudi 23 novembre à Nantes autour d'une table de négociation.

Leur dernière rencontre remontait au 22 février dernier, au tribunal de grande instance de Laval. Wessafic y poursuivait en diffamation deux membres du Comité de lutte et le responsable de *Vent d'Ouest*, journal des Paysans-Travailleurs, pour des affiches et des tracts mettant en cause la société à propos d'accidents d'élevage sur des veaux de boucherie, accidents imputés à l'aliment et à l'emploi d'insecticides à base de lindane. L'affaire avait tourné court en raison d'un vice de procédure.

Wessafic, qui est passé sous le contrôle de capitaux hollandais et s'appelle aujourd'hui Wessanen, est revenu sur le chemin de la négociation où ne cessait de l'appeler le C.L.E.I. Le comité a en effet aujourd'hui en main un dossier assez complet, réalisé par son enquêteur chargé de préparer le procès. Près de quatre cents litiges y sont inventoriés, concernant des éleveurs de toute la France, mais particulièrement des régions Rhône-Alpes, Sud-Ouest, de Bretagne, de Normandie, du Poitou-Charentes et des pays de Loire. Il s'agit d'agriculteurs liés à la société par des contrats d'intégration ou des contrats moins stricts, qui ont subi des pertes par mortalité, retard de croissance ou maladies. Bon nombre (80 environ) ont aussi accumulé des dettes que continue à leur réclamer la société. Selon le C.L.E.I., le montant total serait de l'ordre de 10 millions de francs.

Avant d'aborder l'examen des dossiers individuels, le comité a fixé plusieurs préalables. Il a obtenu satisfaction de la société sur les points suivants :

— Arrêt immédiat et pendant toute la durée des négociations, des poursuites engagées contre les éleveurs ;

— Les indemnités obtenues seront versées au C.L.E.I. pour les dossiers dont le comité a la charge.

Puis des discussions âpres se sont engagées afin de trouver un accord sur des méthodes de travail pour traiter les dossiers. Le comité souhaite en effet définir une sorte de grille qui serait applicable à l'ensemble des litiges soulevés, sur les bases suivantes : annulation des dettes (par application de la loi de 1964 sur les contrats d'intégration), rémunération du travail des éleveurs, prise en charge de tous les frais de procédure. Le comité a aussi affirmé sa volonté d'apurer tout le contentieux par la négociation de l'ensemble des dossiers.

La rencontre a été entrecoupée de nombreuses suspensions de séance et le ton des débats a parfois été très vif, mais personne n'a quitté la table. Dans la soirée, un accord a même été obtenu sur deux des dossiers-test que le C.L.E.I. avait voulu présenter dès la première réunion pour juger, sur des cas concrets, de l'attitude de la société. Un nouveau rendez-vous a été pris pour le 30 novembre.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ

هكذا من الأصل

AFFAIRES

R.V.I. mise sur le passé de Berliet pour assurer son avenir en Chine

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Chou Tzu-tsien, ministre chinois de l'industrie mécanique, a visité lundi 27 novembre les usines de l'ex-société Berliet, à Vénissieux. Au cours de la seule année 1978, quatre délégations, dont celle de M. Ku Mu, vice-premier ministre, ont déjà été reçues à Vénissieux.

Pour cette visite, M. Bernard Vernez-Palliez, P.D.G. de Renault, qu'entouraient notamment MM. François Zanotti et Paul Berliet, respectivement président et vice-président de R.V.I., avait fait présenter non seulement les véhicules industriels mais les produits des trois autres secteurs de fabrication de la Régie : voitures de tourisme, matériels agricoles, machines-outils.

Le premier

C'est bien sûr le poids lourd — dont on connaît les difficultés à se maintenir en France et à se développer à l'étranger — qui a été au centre des préoccupations des visiteurs. Personne à la régie Renault n'oublie que Paul Berliet a été le premier industriel à se rendre en Chine en 1964 et que les liens qu'il y a tissés (la société Berliet a vendu onze mille camions entre 1965 et 1976) restent très *solides* aujourd'hui *(1)*. Au terme de cette visite, M. Paul Berliet s'est montré plutôt optimiste : « *La Chine a fait un effort fabuleux au niveau des investissements industriels. Mais ils n'ont pas pu en retirer les fruits : la révolution culturelle a tout bloqué pendant dix ans ; les machines sont restées sous des bâches... Aujourd'hui, nous disons aux Chinois que nous sommes prêts à les aider à remettre en marche leurs usines, à les moderniser, à rationnaliser leur production* », a déclaré notamment M. Berliet. En prônant cette politique de la sagesse, la société R.V.I. tente manifestement de tirer partie de l'acquis Berliet en Chine — cinq usines qui fabriquent trois types de véhicules dont les licences ont été vendues à la Chine en 1965 — et qui représente incontestablement un avantage sur la plupart des concurrents étrangers enclins à vendre des usines clés en main.

La première phase de la collaboration pourrait porter sur une amélioration des conditions de gestion, de production, d'organisation de ces usines. « *Un stade qui permettrait de quintupler la production* », estime le vice-président de R.V.I.

La seconde phase consisterait pour R.V.I. à aider la Chine à moderniser ses produits. En douze ans, des progrès considérables ont, en effet, été accomplis sur à peu près toutes les pièces fondamentales des véhicules. Renault-Véhicules industriels pourrait fournir à la Chine, au moins dans un premier temps, les ponts, les boîtes, les *moteurs, etc.*, permettant de sortir des véhicules fiables. Enfin, dans une troisième phase, la société pourrait être associée à la construction d'unités de production « *très sélectives* », permettant, à partir d'un pont ou d'un moteur, de sortir toute une gamme de véhicules utilitaires. La standardisation est, selon M. Paul Berliet, la seule manière pour la Chine de satisfaire ses immenses besoins. Que représenteraient pour R.V.I. des commandes en *série* de pièces et l'apport de matière grise ? Précisant que les discussions n'avaient pas encore été engagées sur la nature et l'importance des marchés potentiels, M. Berliet a *refusé de situer la part de R.V.I.* dans les contrats que la France est en train de négocier avec la Chine. Mais, selon lui, les composants destinés à la Chine représenteraient du travail pour cinq mille personnes.

BERNARD ELIE.

(1) M. Paul Berliet, qui est aussi président du comité Chine du *C.N.P.F.*, s'est envolé, mardi 28 novembre, pour rejoindre la délégation française conduite par M. Deniau.

BANQUE

Cent mille chèques volés à la B.N.P.

Une information relative à un vol de chèques vierges a été diffusée le 27 novembre par le quotidien *le Matin*. Des rumeurs font état de plusieurs centaines de milliers de formules dérobées. Selon la B.N.P., 100 000 chèques seulement ont été volés, qu'elle se fait forte d'identifier.

« *Il s'agit*, explique la banque dans un communiqué, *de formules vierges non utilisables en leur état. La B.N.P. a recours à de nombreux imprimeurs pour la confection de ces chèques, et celui chez lequel le vol a été commis n'intervient que pour une part très faible de cette impression ; c'est dire que l'information selon laquelle des centaines de milliers de formules auraient été dérobées est erronée.*

» *La B.N.P. est capable d'identifier les formules volées ; elle a pris toutes dispositions, en conséquence, auprès de son siège et des autres banques. La sécurité de sa clientèle étant ainsi préservée, la B.N.P. n'envisage pas, bien entendu, de procéder, contrairement à ce qui a pu être dit, à un échange de ses formules de chèques en circulation.* »

[L'établissement qui a imprimé ces chèques et dont l'indicatif figure sur le côté gauche des cartouches « Payable à » n'alimente que des guichets bien déterminés, et l'ensemble des réseaux bancaires a été averti. De plus, les voleurs de chèques, pour utiliser ceux-ci, devraient y apposer les codes magnétiques des sièges et des comptes de clients.

Il n'en reste pas moins que ce *vol ne laisse pas d'embarrasser les* responsables de la B.N.P., car, bien que la chose soit difficile, il est possible d'imiter des codes magnétiques. En outre, si la « sécurité de la clientèle de la B.N.P. » est *préservée, c'est-à-dire que les titulaires* dont les comptes auront été frauduleusement ponctionnés n'auront pas à en souffrir, qu'en sera-t-il pour les bénéficiaires de chèques volés non-clients de la B.N.P. ? C'est tout le problème de la sécurité du moyen de paiement scriptutaire qui se trouve posé, une fois de plus : la seule différence, cette fois-ci, réside dans l'importance du vol et dans le fait qu'il s'agit de formules non codées, les larcins portant sur des chéquiers dûment personnalisés étant monnaie courante, que ce soit à domicile, dans les boîtes aux lettres ou même à la poste.]

KLÉBER-COLOMBES FAIT SA RENTRÉE SUR LE MARCHÉ DES PNEUS POIDS LOURDS

Après sept ans d'éclipse, Kléber-Colombes, second producteur de pneumatiques français derrière Michelin, son actionnaire majoritaire, va faire un retour en force sur le marché national des poids lourds. Cette rentrée en scène s'effectuera en deux temps.

Dès à présent, Kléber met en vente les produits fabriqués par son associé autrichien Semperit, à savoir le « ST », pneu à tout faire, le « STA », pneu à bande de roulement large caractérisé par sa longévité et le « ST Lug », pneu mixte chantier-route. Ces trois modèles, indique-t-on chez Kléber, peuvent être recreusés et rechargés jusqu'à quatre fois pour la même enveloppe, si celle-ci n'a pas parcouru plus de 40 000 km.

Au-delà, « *Kléber-Colombes*, explique M. Jean-Louis Rougerie, chef de la production poids lourds, *prépare une nouvelle gamme de pneus route-chantier et des pneumatiques plus bas et plus larges pour remplacer les roues jumelées. Au moyen de ces divers articles, Kléber-Colombes espère reconquérir 10 % du marché français des pneus poids lourds en quelques années* ».

HOECHST FRANCE ACCÉLÈRE SON INDUSTRIALISATION

La Société française Hoechst (S.F.H.), filiale du « géant » allemand numéro un mondial de la chimie, met les bouchées doubles. Quelques mois à peine après avoir entrepris de restructurer *ses activités, absorbé Chimio* (holding financière de Roussel-Uclaf devenue sa filiale), puis la Société normande des matières plastiques, la firme a décidé de franchir une nouvelle étape dans le processus de son industrialisation.

La construction d'une nouvelle unité de fabrication va être entreprise à Lillebonne (Seine-Maritime), où, à partir de 1980, *seront produits du glyoxal*, produit ennoblissant pour textiles, destiné à les rendre infroissables (pli permanent, etc.), également employé dans l'industrie papetière, et de l'acide glyoxylique, intermédiaire *de chimie fine utilisé en* pharmacie, en phytopharmacie et en cosmétologie.

La S.F.H., qui, jusqu'à présent, importait le glyoxal d'Allemagne fédérale, deviendra ainsi le plus important fabricant de ce produit en France, après la petite firme Protex. Le coût de l'investissement est évalué à 100 millions de francs. La S.F.H., déjà la plus industrialisée des sociétés chimiques étrangères *installées en France*, est en passe de devenir, après Rhône-Poulenc, le deuxième plus gros chimiste de France, avec un chiffre d'affaires consolidé (Roussel-Uclaf et Rochas inclus) très supérieur à 6 milliards de francs.

Le patronat éprouve quelque difficulté à rajeunir son état-major

« Entreprise et Progrès » propose de faire cotiser les travailleurs du secteur public aux ASSEDIC

L'organisation Entreprise et Progrès, longtemps considérée comme l'aile marchante du patronat, sort d'un long silence. Elle adresse, ce 28 novembre par voie de presse, une lettre ouverte à M. Raymond Barre et envoie une missive à cinq mille chefs d'entreprise afin de renouer le dialogue avec les hommes de terrain. La lettre au premier ministre contient une proposition originale : faire contribuer au financement de l'indemnisation du chômage les salariés qui bénéficient d'une totale sécurité de l'emploi ; en clair, faire cotiser aux ASSEDIC les travailleurs du secteur public. Pour le reste, les responsables d'Entreprise et Progrès se gardent bien de tenir des propos « révolutionnaires ». L'heure est au réalisme. Voilà qui confortera le Conseil national du patronat français dans ses analyses, alors que sa politique sociale fait naître des remous dans certains milieux patronaux.

Il n'y a pas si longtemps, les initiatives d'Entreprises et Progrès « étaient accueillies avec irritation par le patronat traditionnel. Les temps ont changé ; tout porte à croire que la « lettre ouverte » sera bien accueillie au Conseil national du patronat français (C.N.P.F.). La seule proposition originale qui y figure — sous forme d'interrogation, d'ailleurs — n'est pas de nature à provoquer la colère du milieu patronal.

« *L'inégalité face à l'emploi*, écrit Entreprise et Progrès, *n'est-elle pas aujourd'hui la plus choquante ? Les chômeurs, les salariés dont l'emploi dépend de la santé de leur entreprise et ceux qui bénéficient d'une totale sécurité d'emploi sont-ils complètement solidaires ? Ne serait-il pas équitable que ces derniers contribuent, eux aussi, à l'indemnisation du chômage, même s'ils n'en sont pas personnellement menacés ?* ». La démarche est adroite, qui consiste en fait à faire cotiser aux ASSEDIC les travailleurs du secteur public. Reste à savoir comment elle sera accueillie par le gouvernement et les partenaires sociaux.

Pour le reste, les propositions d'Entreprise et Progrès ne pèchent pas, c'est le moins qu'on puisse dire, par leur originalité. M. Paul Appel, président de l'association, en convient bien volontiers.

« *Il n'y a pas de solution miracle. Le discours officiel est décalé par rapport à la réalité. Pourquoi le niveau de vie des Français serait-il garanti ? Il faut être réaliste, ce qui ne signifie pas qu'il faille pratiquer l'immobilisme en matière sociale ! Nous ne gagnerons que si nous développons la cohésion et l'efficacité de nos entreprises. Cette cohésion passe par la mutation du personnel.*

» *Nous devons élaborer en concertation avec notre encadrement un projet économique et social dans chaque entreprise. Il faut libérer la parole sur les heures de travail. Mettre en œuvre une réelle décentralisation qui permette à chacun d'exercer la totalité de ses responsabilités économiques et sociales. C'est ce que nous avons écrit aux chefs d'entreprise.* »

On ne tient pas un langage très différent au C.N.P.F., alors même que la politique sociale menée depuis les élections législatives suscite des réserves dans certains milieux patronaux.

Pour les uns, le C.N.P.F. a eu tort d'engager si tôt une grande négociation sociale. Il eût été préférable de laisser les syndicats « mariner » quelque temps dans leur amertume. Pour les autres, les plus nombreux, le C.N.P.F. a péché par imprévoyance.

« *Ils étaient tellement convaincus de la victoire de la gauche, qu'ils n'avaient rien préparé en cas de victoire de la majorité* », commente un syndicaliste. Bon nombre de patrons reprennent à leur compte la boutade. « *Il était clair que nous n'avions pas grand-chose à proposer. Raison de plus pour préparer soigneusement les dossiers. Cela n'a pas été le cas. Conséquence : nos propositions les plus valables — comme par exemple l'aménagement du temps de travail — ont été si mal présentées, qu'elles ont fait l'effet de repoussoir. Pire, nous avons été incapables de saisir la chance qu'offrait le « recentrage » de la C.F.D.T., et cela est impardonnable.* » Voilà en substance les critiques que l'on entend formuler dans certains milieux patronaux.

Calmer les contestataires

Comme on peut le penser, elles sont vigoureusement rejetées par le C.N.P.F. « *Laisser mener les syndicats aurait été suicidaire. Il n'y a pas eu de troisième tour social. Mieux même, quarante-cinq accords de salaires ont été signés et la politique de revalorisation des bas salaires s'est poursuivie. Quant à la C.F.D.T., c'est bien mal connaître la situation réelle de cette centrale, et les ambiguïtés de sa position, que de nous faire porter la responsabilité de ses hésitations.* » Ces propos sont-ils de nature à calmer les contestataires ? Il est bien évident que certains verraient sans déplaisir M. Yvon Chotard, vice-président chargé des questions sociales, prendre d'autres responsabilités...

Ce cas n'est pas le seul évoqué. Un autre vice-président, M. Jacques Ferry, qui préside la Chambre syndicale de la sidérurgie, secteur qui connaît les malheurs que l'on sait, est également sur la sellette. « *Est-il bon que M. Ferry, qui symbolise en quelque sorte une économie administrée, conserve la présidence de la commission économique, alors qu'un vent de libéralisme s'est levé ?* »

Dernier cas personnel : celui du baron Empain. Chacun sait que les déclarations faites par ce dernier lors de son retour à Paris — surtout lors d'une émission télévisée, à propos de la participation patronale au financement de la campagne électorale — ont provoqué bien des remous. Dans ce cas précis, toutefois, les choses semblent aujourd'hui réglées : le baron a eu un entretien avec M. François Ceyrac et tout porte à croire qu'il restera membre du *conseil exécutif du C.N.P.F.* l'année prochaine.

Le conseil exécutif de l'organisation patronale, qui comprend trente-cinq membres parmi lesquels sont choisis les vice-présidents, sera renouvelé le 16 janvier prochain, lors de l'assemblée générale du C.N.P.F. Assistera-t-on à cette occasion à d'importants changements ? M. François Ceyrac, conscient du risque de sclérose qui guette toute organisation incapable de se renouveler, souhaite un élargissement et un rajeunissement du conseil, ne serait-ce que pour traduire l'émergence d'entreprises moyennes *performantes. Mais ces choses-là sont plus faciles à dire qu'à faire.*

Le C.N.P.F. est une lourde machine. On y pèse les intérêts en place, les équilibres sont respectés. Favoriser l'arrivée de « jeunes loups », alors que dans trois ans sera élu un nouveau président, n'est pas chose aisée. Et puis les « jeunes loups » ne se pressent guère au portillon, soit qu'ils soient trop pris par leurs occupations professionnelles, soit encore qu'ils préfèrent assumer d'autres responsabilités. La crise des vocations menace, là aussi. Signe des temps, M. Philippe Clément, qui préside la Fédération du bâtiment et des travaux publics, a démissionné de son poste de trésorier. On éprouve de grosses difficultés à lui trouver un remplaçant...

PHILIPPE LABARDE.

L'aide à l'exportation du bâtiment et des travaux publics

PLUSIEURS MESURES ACCROISSENT LES GARANTIES COUVRANT LES ENTREPRISES A L'ÉTRANGER

Un communiqué commun de MM. René Monory, ministre de l'économie, et Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, précise les mesures prises pour favoriser les exportations du secteur des travaux publics et du bâtiment. Ces mesures concernent essentiellement l'amélioration du fonctionnement des assurances garanties par la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) sur les marchés extérieurs :

- *Extension de la garantie de la COFACE aux filiales locales* que les entreprises françaises sont souvent obligées de créer, même si le contrat a été signé par la maison-mère.
- *Suppression de la limitation* de la quotité garantie en l'absence de clause d'arbitrage international dans le contrat.
- *Extension automatique de la garantie* aux montants supplémentaires de travaux prévisibles.
- *Désignation d'un expert* en cas de différend entre la COFACE et l'assuré.
- *Désignation d'un chef de file des organismes assureurs* en cas d'opérations réalisées par des consortiums d'entreprises européennes.

● *Le Centre français du commerce extérieur* (C.F.C.E.) a créé un prix littéraire du commerce international, qui a été décerné pour la première fois au livre : *Mécanismes de change et marché des eurodollars*, de Pierre-François Champion et Jacques Trauman ; (176 pages. Editions Economica, prix 39 F).

PAS D'AVANTAGES FISCAUX SUPPLÉMENTAIRES POUR LES ACTIONS déclare M. Monory

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — Née à l'initiative des chambres de commerce de Toulouse, Limoges, La Rochelle et Bordeaux, l'Association pour la mobilisation de l'épargne pour l'accroissement des fonds propres des entreprises du Grand Sud-Ouest a présenté le lundi 27 novembre à M. Monory, ministre de l'économie, un certain nombre de mesures concrètes destinées à attirer l'épargne vers les entreprises régionales.

Au premier rang de celles-ci figurent la neutralité fiscale et la déductibilité des dividendes, au même titre qu'est admise la déductibilité des frais financiers, et l'égalisation des avantages entre les obligations et les actions, qui bénéficieraient d'un prélèvement libératoire.

Si M. Monory s'est félicité de la démarche de l'association pour la mobilisation de l'épargne, « *une initiative intéressante qui rejoint notre volonté de décentraliser le financement des entreprises* », il s'est en revanche déclaré farouchement hostile à tous les avantages fiscaux demandés : « *Il faut que les chefs d'entreprise sachent qu'ils sont leurs propres responsables. Moins nous aurons à intervenir plus cela voudra dire que la France a fait sa mutation. Ces libertés qu'ils réclamaient, et qu'ils ont retrouvées, nous donnent beaucoup plus de chances de réussir que tous les carcans qu'on peut inventer. Je leur ai donné la liberté des prix, et des circuits financiers privilégiés. Qu'ils ne viennent plus se plaindre aujourd'hui. La balle est dans leur camp, elle n'est plus dans celui de l'Etat. Je constate simplement que maintenant que la liberté est revenue on n'investit pas davantage. Le problème est sans doute plus intellectuel que matériel.* »

PATRICE CHERRUAU.



SOCIAL

ÉLÉMENTS «INCONTROLÉS» OU CHOMEURS EN COLÈRE ?

Les Caennais s'interrogent sur la nature des incidents qui ont éclaté dans leur ville

De notre envoyé spécial

Caen. — Les sérieux incidents qui se sont produits l'autre semaine à Caen, après la journée d'action contre le chômage organisée par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN (*le Monde* des 17 et 18-19 novembre) ont jeté ici le trouble dans les esprits. Certes, l'atmosphère de la ville est redevenue calme et le chef-lieu du Calvados n'a pas été mis *« à feu et à sang »* comme certains médias l'ont prétendu.

Mais, de l'avis de tous les observateurs de la vie locale, les événements de la mi-novembre — deux manifestants sérieusement blessés, deux autres condamnés en flagrant délit à des peines d'emprisonnement avec sursis, une cinquantaine de magasins endommagés — sont les plus graves enregistrés à Caen depuis dix ans. Or nul n'a oublié ici la « révolte » des ouvriers de la SAVIEM et la répression qui a suivi, en janvier 1968, prémices de l'explosion de mai. *« Oui, le couvercle peut sauter »,* dit Mᵉ Jean-Marie Giraud, sénateur, maire (P.R.) de Caen.

Aujourd'hui, c'est la situation de l'emploi qui risque d'être le détonateur : elle est particulièrement préoccupante dans la région Basse-Normandie, puisque le chômage affecte près de 7 % de la population active et près de 50 % des jeunes de moins de vingt-cinq ans, taux nettement supérieurs aux moyennes nationales.

L'exode rural est brutal : douze mille emplois supprimés en trois ans dans l'agriculture, qui reste un secteur-clé. Liquidations et licenciements dans le textile, la confection, l'automobile, le bâtiment, les biens d'équipement, etc. *« Moulinex a perdu mille huit cents emplois en dix-huit mois »,* dit M. André Lemarchand, secrétaire régional du comité régional C.G.T. de Basse-Normandie. Et des menaces pèsent sur les deux plus grosses industries caennaises : la Société métallurgique de Normandie (S.M.N.), qui comptait encore six mille quatre cents salariés en 1975, en emploie cinq mille six cents aujourd'hui et n'en aura plus que quatre mille cinq cents à cinq mille en 1979, par le jeu des départs naturels et des préretraites. On ne licencie pas encore, mais on n'embauche plus à la S.M.N., qui poursuit la modernisation de son usine de Mondeville en vue de la coulée continue.

Quant à la SAVIEM, M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'État auprès du ministre de l'industrie, avait indiqué début novembre : *« L'usine de Blainville abandonnera progressivement une partie de la fabrication de véhicules de moins de cinq tonnes et développera simultanément sa production de camions et de tracteurs dans les gammes hautes et moyennes. »* Les syndicats craignent qu'en fait il ne soit procédé à *« plusieurs centaines »* de licenciements et, surtout, que l'atelier mécanique de l'usine de Blainville, qui emploie à lui seul mille cinq cents travailleurs, ne soit transféré à Lyon.

Au total, la région Basse-Normandie a subi, pendant le premier semestre 1978, autant de licenciements pour raisons économiques que durant toute l'année 1977. Seul secteur en véritable expansion : le nucléaire dans le Nord-Cotentin, ce qui n'est pas sans poser des problèmes d'un autre ordre. *« L'implantation d'entreprises de haute technologie, de services de recherches, ainsi que le développement de l'informatique et du secteur tertiaire sont prévus, qui doivent assurer l'avenir de Caen et de sa région »,* dit Mᵉ Jean-Marie Giraud. Mais ces réalisations n'auront éventuellement des effets que dans une dizaine d'années. D'ici là, *« je suis pessimiste »,* ajoute Mᵉ Giraud. *« Le chômage,* remarque un syndicaliste, *sévit ici plus durement qu'ailleurs. Or la Basse-Normandie est un fief de la majorité et possède deux ministres, MM. Michel d'Ornano et Olivier Stirn. »*

« Nous sommes débordés... »

Les exactions commises le 17 novembre, par de petits groupes de jeunes, dans le centre ville du chef-lieu du Calvados, ont été condamnées par toutes les organisations syndicales et politiques, y compris par les formations d'extrême gauche, qui ont une audience non négligeable à Caen, comme la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) et l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.).

L'Union départementale des syndicats C.G.T. du Calvados a même cru bon de *« dénoncer ces éléments incontrôlés qui n'ont rien à voir avec la classe ouvrière ».*

Mais, de M. Jean Billard, président de l'Union commerciale, industrielle et artisanale (U.C.I.A., cinq cents adhérents, soit 60 % du commerce caennais), qui a publié un communiqué modéré après ces événements, à M. Louis Mexandeau, député socialiste du Calvados, en passant par le sénateur et maire lui-même et les syndicats organisateurs des manifestations des 15 et 17 novembre, on reste pour le moins perplexe devant le comportement adopté par les forces de l'ordre.

Tous les témoignages recueillis concordent pour dire que, lors de la première manifestation, les gendarmes mobiles ont lancé des grenades lacrymogènes, en tir courbe et en tir tendu, alors que les participants du cortège ne témoignaient d'aucune attitude agressive envers eux. Il s'agissait de faire évacuer le pont de Vandeuvre et, au moins dans un premier temps, une simple « marche » des gardes mobiles vers la tête du cortège aurait suffi.

En revanche, lors de la seconde manifestation qui avait réuni le double de participants en réaction contre l'attitude de la police, les trois compagnies républicaines de sécurité (C.R.S.), venues de plusieurs régions, ont tardé à réagir contre ces *« éléments incontrôlés »* qui n'étaient que quelques dizaines et qui ont commencé d'endommager des magasins après la dislocation de la manifestation.

Un pharmacien, qui venait de voir la vitrine de son officine voler en éclats, a aussitôt appelé le commissariat. Il s'est entendu répondre : *« Nous sommes débordés, nous ne pouvons pas bouger. »*

Le centre ville de Caen paraît facile à quadriller. *« Il n'a pas été correctement défendu »,* assure Mᵉ Jean-Marie Giraud. *« L'hypothèse de provocateurs venus du camp d'en face n'est pas à exclure,* dit M. Louis Mexandeau. *Il s'agit de déplacer le terrain de l'émotion des problèmes du chômage aux questions de sécurité. » « Le pouvoir n'utilise-t-il pas des groupes spécialisés chargés de porter le discrédit sur les justes et légitimes revendications des travailleurs ? »,* interroge l'Union départementale C.G.T. dans un tract tiré à soixante mille exemplaires. *« La tactique,* estiment Annick et Jacques, membres de la direction locale de l'O.C.T., *consiste à essayer de retourner une partie de la population, y compris les milieux ouvriers, contre ceux que la société exclut elle-même (chômeurs, femmes, immigrés, etc.) en criminalisant leur révolte : pour cela, on utilise des provocateurs. »* Autre détail qui trouble les Caennais : onze des vingt-huit personnes interpellées après les incidents du vendredi soir ont été assez rapidement relâchées.

M. Paul Feuilloley, préfet de la région Basse-Normandie et préfet du Calvados, réfute en bloc toutes ces accusations. *« Si vous croyez tout ce que les gens racontent »,* nous dit-il en préambule avant d'affirmer : *« Aucune des deux manifestations n'a été déclarée. Je suis responsable de l'ordre public. A ce titre, je ne puis admettre que des attroupements asphyxient une ville. C'est pourquoi, mercredi, j'ai fait dégager l'accès de ce pont, pour assurer la libre circulation. Il n'y a pas eu de tir tendu puisque c'est interdit. Quant aux événements de vendredi, les forces de l'ordre ont fait leur travail en procédant à vingt-huit interpellations. Vous savez comment cela se passe dans ces cas-là : les perturbateurs s'égaillent dans les rues et quand ils ont enlevé le foulard dont ils se masquent le visage il est impossible de les distinguer des simples passants. Je vous signale que toutes les personnes appréhendées sont de la région, pour la plupart étudiants ou lycéens. »*

Les jeunes « marginalisés »

Les jeunes chômeurs en révolte existent aussi. *« Ça pue le pognon ici »,* clamaient des jeunes gens, lors des incidents rue Saint-Pierre. Certes, ces cris ont scandalisé certains Caennais.

Mais le contraste est brutal entre le centre ville, coquet, opulent, où il fait bon vivre, et les quartiers tout proches de la Pierre-Heuzé — où il y a quelques semaines le gardien d'un gymnase a fait feu sur un groupe d'adolescents — et surtout de la Guérinière et de la Grâce-de-Dieu. *« On marginalise de plus en plus, dans ce chômage de crise, ce que nous appelons les « hors-statut », c'est-à-dire tous ceux qui n'ont pas une situation stable dans la vie et cela commence à faire beaucoup de monde »,* dit M. Guy Robert, secrétaire général de l'Union régionale C.F.D.T. de Basse-Normandie, dont le quatrième congrès, réuni les 1er et 2 décembre à Flers (Orne), doit définir de nouvelles orientations et de nouveaux modes d'action.

Des inscriptions antisyndicales ont été relevées, la semaine passée, sur les murs de Caen. *« On a raison intellectuellement, mais ça ne suffit : c'est vrai, on ne mobilise pas. Il faut comprendre pourquoi et nous en sommes aujourd'hui au stade de la réflexion. Nous ne pouvons plus nous contenter d'un syndicalisme de dénonciation et c'est pourquoi nous envisageons, par exemple, de montrer ce que nous pouvons faire de positif au lieu d'organiser des opérations villes mortes »,* ajoute le responsable cédétiste.

Avant les autres peut-être, la C.F.D.T. et le P.S. ont fait l'inquiétant constat que beaucoup de jeunes rejetaient aujourd'hui les structures traditionnelles des syndicats et des partis politiques, et la section locale de l'O.C.T. parle elle-même de *« la crise de l'activité et du projet révolutionnaires ». « Tout premier parti de France que nous soyons,* reconnaît M. Louis Mexandeau, *nous ne parvenons pas à peser sur les jeunes. »* Et c'est Mᵉ Jean-Marie Giraud, élu du parti républicain, qui déclare : *« L'égoïsme des classes privilégiées est fantastique. Je regrette que le gouvernement ne demande pas plus aux possédants. Pour ma part, je ne suis pas opposé à l'idée d'un impôt sur le capital. »*

MICHEL CASTAING.

CORRESPONDANCE

Prendre un congé pendant une grève n'est pas propre au syndicat C.F.T.C. de la potasse...

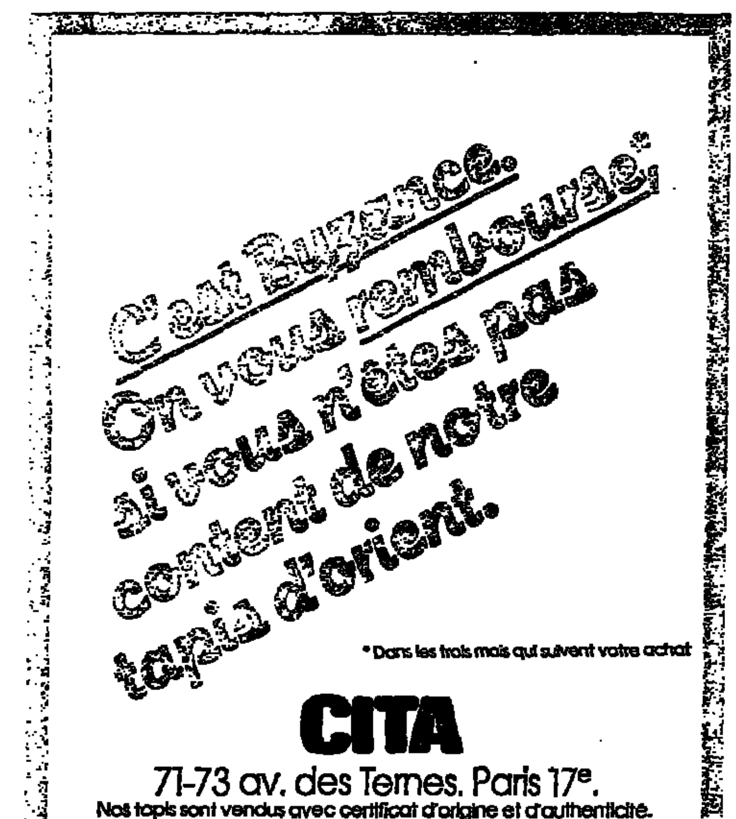
Dans notre article relatif aux grèves tournantes dans les Mines de potasse d'Alsace (M.D.P.A.), nous indiquions que, lors d'un arrêt de travail de vingt-quatre heures à la mine Théodore, la plupart des adhérents C.F.T.C. avaient pris un jour de congé, y compris le délégué syndical (le Monde *du 10 novembre). Sans démentir — et pour cause — notre information, M. Ch. Walter, secrétaire général de l'Union des syndicat C.F.T.C. de la potasse, nous écrit notamment :*

« Pour notre part, nous vous signalons (et nous pouvons vous fournir des chiffres très précis et officiels à ce sujet) que le fait de prendre une journée de congé lors d'une grève de vingt-quatre heures n'est pas une méthode propre aux adhérents C.F.T.C. incriminés dans votre article. En effet, sans distinction de catégories de personnel, d'une part, et sans distinction d'appartenance syndicale, d'autre part (chez la maîtrise et les ETAM, où la C.F.D.T. et la C.G.T. sont majoritaires, la situation est identique à celle rencontrée à la mine Théodore), bon nombre d'agents ont recours à cette pratique. »

M. Walter poursuit :

« Par ailleurs, sur le fond et les raisons du mouvement actuel aux M.D.P.A. (...), je voudrais rappeler que l'indemnité de chauffage, qui a été revalorisée aux Charbonnages de France, a été le résultat d'un accord signé par la C.F.T.C., F.O. et la C.G.C. fin juin 1978, et que nous nous réjouissons de constater que les organisations C.F.D.T. et C.G.T. de la potasse défendent avec nous l'alignement des montants figurant dans cet accord de Charbonnages qui n'a pas été signé par leurs fédérations respectives.

» Quant aux problèmes de l'avenir des M.D.P.A. à travers les questions du monopole d'exploitation et de vente, de l'injection de la saumure, etc., je vous signale que la C.F.T.C. a été la première à évoquer ces aspects auprès des autorités et dans les enceintes compétentes (...). »



SOCIAL

LE QUARANTIÈME CONGRÈS DE LA C.G.T.

Le quarantième congrès de la C.G.T. réuni à Grenoble a poursuivi lundi 27 novembre la discussion du rapport d'activité et du document d'orientation. Les critiques de certains délégués ont suscité de vives réactions. Cela a été notamment le cas avec celles de M. Claude Germon, membre de la commission exécutive, rédacteur en chef du Peuple *et, d'autre part, responsable socialiste, et avec les interventions de quelques congressistes dont certains appartiennent à l'extrême gauche.*

Une partie des délégués critiquent l'attitude de la direction confédérale

De notre envoyée spéciale

Grenoble. — Le discours d'ouverture de M. Séguy, la veille, avait rompu avec les traditions cégétistes. Il en a été de même, lundi 27 novembre, en ce qui concerne les débats de la seconde journée présidée par Mme Janine Parent, membre de la commission exécutive de l'Union des cadres C.G.T. (1). Au cours des assises précédentes, la succession des délégués qui venaient à la tribune constituait une sorte de rite selon lequel chacun paraphrasait le rapport du secrétaire général avant qu'il ne soit approuvé à la quasi unanimité.

Certes, un bon nombre d'interventions sont conformes aux traditions cégétistes et restent fort académiques. Cependant d'autres intervenants, à l'image de ce qui s'est passé lors des discussions qui ont précédé le congrès, manifestent des désaccords avec l'attitude des dirigeants confédéraux et réclament des changements.

L'exposé le plus marquant a sans doute été celui de M. Claude Germon, membre de la commission exécutive, rédacteur en chef du *Peuple*, organe confédéral, et d'autre part responsable socialiste, qui fut l'un des premiers, l'année dernière, à protester contre *le comportement de la direction de la centrale*, après la rupture des négociations sur la mise à jour du programme commun.

« *Le rapport de Georges Séguy*, dit-il, *est d'une grande importance. Sans en partager tous les aspects, je salue la façon nouvelle d'aborder la discussion. Il dépend du congrès que les ouvertures faites par le secrétaire générale engagent une dynamique capable de rassembler des millions de travailleurs.* »

M. Germon exprime sa satisfaction de voir que M. Séguy propose la prolongation des tribunes de discusion, que lui-même réclamait depuis longtemps. Il s'agissait, rappelle-t-il, d'exprimer les avis contradictoires sur les responsabilités de la rupture de la gauche et sur « *la violente campagne antisocialiste qui s'annonçait dans la C.G.T. et dont les feux ne sont pas complètement éteints. La libre expression des tendances, qu'il ne faut pas confondre avec les fractions qui prennent leurs mots d'ordre à l'extérieur, est un facteur de démocratie* », souligne-t-il. M. Germon, de plus, apprécie que le programme d'action proposé au congrès puisse encore être complété par la suite. Il présente plusieurs suggestions : la commission exécutive et confédérale devrait être mandatée pour envisager de nouvelles méthodes de préparation des congrès confédéraux à venir, qui seraient précédés par les congrès de syndicats. La C.G.T. devrait débattre de la pratique de l'unité d'action, afin que soit plus efficace la proposition de M. Séguy tendant à créer un comité national d'action et d'union.

Pour renforcer l'unité interne de la C.G.T., M. Germon demande quelles mesures seront prises « *pour que soient mieux traduite la diversité des adhérents de la C.G.T. Il faut*, dit-il, *savoir par quels mécanismes tous les secrétaires généraux d'union départementale et de fédération appartiennent sans exception au même parti. L'actuel cadre de la cooptation*, poursuit-il, *ne correspond pas à la C.G.T. d'aujourd'hui* ».

Ces propos soulèvent des clameurs et coups de sifflet qui repartent de plus belle quand M. Germon demande, à propos de l'élection du Parlement européen, que la C.G.T. ne donne pas l'image d'une centrale qui privilégie les candidatures d'un parti politique. Il rappelle entre autres que les commissions ouvrières espagnoles, la C.G.T. grecque et la C.G.I.L. italienne, « *qui partagent nos conceptions de lutte de classes* », sont favorables à l'élargissement de la Communauté économique européenne, contrairement à ce qu'a dit M. Séguy.

M. Barralis (syndicat de l'administration de l'ONIC) a annoncé qu'il votera contre le rapport d'activité car il estime que la manière dont la confédération est intervenue dans la polémique entre les partis de la gauche n'a pas contribué à surmonter les divisions apparues en septembre 1977.

Une brève tempête de protestations a été soulevée par M. Gilles Farka du syndicat des transports, qui, visiblement, cherchait ce résultat en déclarant : « *Je constate que ce congrès n'a pas été préparé démocratiquement. Ce n'est plus comme avant, mais ça n'est pas plus démocratique.* » L'accord qui a mis fin à la grève du *Parisien libéré* n'a jamais été publié, dit-il encore, avant de réclamer du congrès qu'il vote une motion exigeant la libération de deux contestataires tchécoslovaques emprisonnés dans leur pays.

Le congrès se retrouva unanime pour donner ses plus longs applaudissements à M. Georges Bervin (ambulant P.T.T.) qui avait longuement exprimé les doléances des départements d'outre-mer en soulignant que c'était la première fois que *des revendications propres aux* DOM étaient exposées dans un congrès de la C.G.T. Mais les délégués avaient fait un succès presque égal à l'une des valeurs sûres de l'appareil confédéral, M. Georges Frischmann, P.T.T. (membre du comité central du P.C.F.). Ce vétéran interpella M. Germon en lui reprochant d'avoir plus ou moins utilisé ses fonctions à la C.G.T. alors qu'il était candidat socialiste, lors des dernières élections législatives. Auparavant, avec sa gouaille habituelle M. Frischmann avait constaté que « *que le siège de la C.G.T. est à Paris, mais pas à Byzance et l'on n'y discute pas du sexe des anges* ».

Quelque deux cents orateurs se sont inscrits dans la discussion générale qui doit prendre fin mercredi, avec la réponse de M. Georges Séguy.

JOANINE ROY.

(1) La candidature de Mme Parent à la commission exécutive confédérale, contrairement à ce qu'indiquait *le Monde* du 25 novembre, a été officiellement présentée par l'U.G.I.C.T. après avoir été approuvée à l'unanimité par les intsances de cette organisation.

Il faut s'adapter et se moderniser

De notre envoyé spécial

Grenoble. — Réflexion, recherche de *nouvelles méthodes* d'action et adaptation aux contraintes économiques et patronales, constituent l'un des thèmes majeurs du quarantième congrès de la C.G.T. A côté de la grande salle du congrès, où interviennent plus ou moins traditionnellement les délégués, sont organisées en permanence dans la vaste salle d'accueil des discussions en petits groupes au stand intitulé « Rencontre ». Deux sujets importants qui préoccupent la C.G.T. ont été abordés lundi : les cotisations et la nouvelle tactique de propagande du patronat.

« *Depuis six mois,* raconte un délégué de l'usine Berliet, *la direction met en compétition dans la fonderie deux groupes de travail qualifiés de semi-autonomes. En fin de semaine, chaque groupe se réunit et procède à une analyse du travail effectué ; taux d'absentéisme, accidents, rebuts, sont recensés. Et l'équipe qui a gagné reçoit un cadeau. Parfois on lui offre un litre de pastis.* » « *A Air France,* dit un autre délégué, *la direction descend dans l'arène, réunit régulièrement les cadres et la maîtrise, multiplie les sondages.* » Chez Berliet encore, la direction institue des réunions d'échanges sur la sécurité « *pour court-circuiter,* affirment les délégués, *le comité d'hygiène et de sécurité* ». A la SNIAS, des centaines de collaborateurs sont chargés de sonder « *les reins et les cœurs* » *des salariés ; on les compare ici « aux sous-officiers de l'armée de Napoléon* ». A la C.G.E., une directive patronale recommande aux cadres d'être plus proches des ouvriers ; la circulaire explicative indique qu' « *il est nécessaire, compte tenu de la politisation des syndicats de limiter le rôle des sections syndicales et de ne pas les considérer comme représentant tout le personnel* ».

Les cégétistes prennent très au sérieux ces tentatives patronales. « *Au début, chez Dunlop,* raconte un militant, *nous avons conseillé à nos représentants de ne pas participer aux groupes de travail organisés par la direction, pour ne pas collaborer. Maintenant, on a décidé d'être présents, pour ne pas laisser la direction s'emparer des petites revendications quotidiennes, et marginaliser les syndicats.* »

Autre sujet de discussion, le versement des cotisations. En s'interrogeant sur le « *médiocre résultat du système de perception des cotisations, qui mobilise une force énorme d'énergie militante pour une moyenne de moins de six timbres par an* », M. Georges Séguy a levé le voile sur l'une des insuffisances les plus caractéristiques du syndicalisme français. Le collecteur accomplit une tâche difficile et ingrate : un travail artisanal et peu sûr, au moment où la majeure partie des salariés ont une rémunération qui est créditée directement à un compte bancaire. L'objectif de Georges Séguy, en critiquant ce système de collecte, qui mobilise près de cent mille cégétistes, est d'aboutir, dans un premier temps, au développement du versement automatique et individuel des cotisations par l'intermédiaire des banques.

Selon M. J.-C. Mathieu, collaborateur du bureau confédéral, plusieurs centaines de syndicats, sur un total de dix-huit mille, utilisent déjà cette formule de virement.

La C.G.T. songe-t-elle à aller plus loin, appliquant, comme cela se passe en Allemagne et en Italie, le versement des cotisations à la source par l'employeur ? Les avis sont partagés. Tel délégué d'une entreprise textile s'inquiète du contrôle que pourrait alors exercer l'employeur, puisqu'il pourrait connaître le nom des syndiqués. Les dirigeants de la C.G.T. n'écartent pas pour autant la formule. Ils estiment qu'elle impliquerait des garanties et devrait faire l'objet de discussions entre toutes les confédérations syndicales françaises. Quelle que soit la réponse des autres centrales, la C.G.T. entend modifier ses méthodes. « *Il faut nous moderniser, il faut s'adapter.* » Ce sont les maîtres mots à Grenoble.

JEAN-PIERRE DUMONT.

A Lyon

LES ÉBOUEURS ONT REPRIS LE TRAVAIL

Les éboueurs de la communauté urbains de Lyon, en grève depuis le 6 novembre, ont repris le travail le samedi 25 novembre (« le Monde » daté 26-27 novembre), mais on estime qu'il leur faudra maintenant une dizaine de jours pour évacuer les ordures accumulées dans les rues depuis près de trois semaines, et qui représentent un poids d'environ 12 000 tonnes.

Pour leur part, les ouvriers de l'usine d'incinération, ainsi que les sapeurs-pompiers professionnels continuent leur propre mouvement. Ils estiment en effet que le protocole d'accord signé par les *représentants de la communauté* urbaine et les syndicats n'a pas réglé leurs revendications spécifiques.

CONJONCTURE

Le VIIe Plan : adaptation ou répudiation ?

II. — Une charte octroyée

par PIERRE URI

Dans un premier article (« le Monde » du 28 novembre), Pierre Uri estime que la stratégie proposée par le « rapport sur l'adaptation du VIIe Plan » est tout à l'inverse de l'action menée par le gouvernement.

Il n'est pas étonnant que dans le « Rapport sur l'adaptation », le lien entre la croissance et l'emploi soit oublié aussitôt qu'affirmé. Le ralentissement de l'économie mondiale est assez singulièrement expliqué par le développement antérieur de l'inflation. Comme si des exemples ne pouvaient être trouvés d'inflation sans croissance, de croissance sans inflation, ou de croissance dans l'inflation. C'est la corrélation la plus mal établie. Elle est tout au plus indirecte, par les politiques de restriction d'activité qui tentent de réagir à la hausse des prix. On renonce ouvertement au différentiel de croissance qui avait caractérisé l'expansion en France : un taux annuel supérieur de un point et demi à celui de nos principaux partenaires. Il s'agit aujourd'hui, au mieux, de ne pas faire plus mal que les autres.

Les explications retenues pour le chômage sont les moins satisfaisantes, si même elles ne sont pas les plus choquantes. Des salaires trop élevés : comme s'ils ne contribuaient pas à la demande. Une mobilité insuffisante : comme si l'expérience des périodes antérieures n'avait pas prouvé qu'elle pouvait être considérable, mais aujourd'hui, tant qu'à être chômeur, autant l'être au pays. L'afflux de femmes et de jeunes sur le marché du travail : dans un autre contexte, une augmentation de la part de la population active dans la population totale était considérée comme une ressource, non une charge. La restructuration elle-même : l'expérience des trente dernières années, est pourtant riche en mutations profondes. La population active de l'agriculture a été réduite des deux tiers ; l'industrie a pris une part prépondérante dans la croissance ; la part des biens d'équipement s'est accrue ; les exportations ont fait un bond en proportion du produit national ; elles ont été réorientées des anciens marchés protégés de l'Union française vers la Communauté européenne. Ces transformations se sont accomplies dans le plein emploi.

On accuse surtout les mal-ajustements entre les offres et les demandes d'emplois : dans un autre contexte, ils se résolvaient par le recours à l'immigration, ils pourraient encore se résoudre par une amélioration de la formation professionnelle d'un côté, des conditions de travail dans certaines activités de l'autre. Quand les offres déclarées à l'Agence nationale atteignent moins du dixième des demandes, les offres totales moins du quart, expliquer aux chômeurs que les occasions abondent, qu'ils ne doivent s'en prendre qu'à leur propre impréparation ou à leur propre réticence, c'est une insultante dérision.

Le fait fondamental est que les créations nettes d'emplois sur cinq ans sont nulles, cependant que la population active s'est accrue de 800 000 personnes. Comment absorber les nouveaux venus et replacer en même temps ceux qui ont perdu leur travail ?

Reste-t-il encore un plan ?

Le gouvernement refuse toute diminution étendue du temps de travail qui ne serait pas compensée par une réduction des rémunérations. C'est s'enfermer dans un faux dilemme, caricaturiser ce qui est proposé par les syndicats. Une diminution échelonnée, programmée, diversifiée suivant les régions, les branches, les entreprises n'appellerait pas de diminution des salaires. Elle serait partiellement compensée par une amélioration de la productivité horaire ; sur la moyenne période, les salaires augmentent toujours, il suffit qu'ils augmentent un peu moins. Voilà le véritable tableau.

Le renversement majeur est que la productivité et l'emploi se développaient ensemble, se confortaient l'une l'autre par les économies d'échelle et les accroissements de demande. Aujourd'hui notre monde paraît confronté à une contradiction et un arbitrage : les créations d'emplois ont été nombreuses aux Etats-Unis, mais la productivité globale semble stagner ; le modèle européen privilégie la productivité au détriment de l'emploi.

Tel est l'effet qui résulte d'un accent exclusivement placé sur l'ajustement à la concurrence. La planification n'est pas incompatible avec une économie ouverte, elle appelle seulement d'autres méthodes et d'autres calculs que si tout pouvait être réglé du dedans. Mais elle ne revient pas à s'en remettre aux forces extérieures, quelles qu'elles soient, de les laisser déterminer l'évolution de notre pays et lui faire perdre la *maîtrise* de son destin.

En faisant voter le budget pour 1979 avant l'adaptation du VIIe Plan dont l'application s'achève en 1980, le gouvernement fait assez voir l'importance qu'il attache encore à la planification. Quand le premier ministre déclare qu'il n'entend pas se passer d'une politique à moyen terme, entend-il par là autre chose que les délais toujours allongés qu'il réclame pour que se manifestent enfin les effets promis dans les domaines où l'échec est patent : le ralentissement de la hausse, la reprise de l'investissement, la résorption du chômage ?

Une cohérence continue de la politique de production, de la politique financière et de la politique sociale devrait constituer l'essence de la planification. Ce n'est pas un hasard si le « Rapport sur l'adaptation » écarte deux des priorités qui faisaient l'originalité du VIIe Plan. L'amélioration de la qualité de la vie est aujourd'hui considérée au mieux comme un luxe, au pire comme une surcharge des coûts.

Quant à la réduction des inégalités, *on* voit bien ce que le gouvernement tente de faire pour resserrer la hiérarchie des salaires : pour le reste, l'objectif est contredit et rendu hors d'atteinte quand, dans la politique des prix comme dans celle de l'impôt, tout tend à accroître l'écart entre les salaires et les autres revenus, qu'ils soient ceux du capital ou de l'entreprise. L'injustice s'accroît sans trouver une compensation dans la production, dans la stabilité ou dans l'emploi.

Des objectifs concertés avaient dans le passé contribué à la croissance en faisant converger les perspectives des opérateurs économiques sur une vision plus optimiste. Pour ne pas répéter les erreurs commises quand le document final de 1975 a fait bon marché des idées originales et des scénarios contrastés qu'avaient étudiés les commissions dans la phase préparatoire, on évite cette fois tout chiffrage. L'effet de réducteur d'incertitude va être tout bonnement perdu.

Enfin la planification à la française reposait sur une vaste concertation où toutes les parties intéressées discutaient en commun de leur avenir. Il serait grave que la procédure de la planification apparaisse de plus en plus comme étrangère aux forces vives du pays et se résume à une élaboration administrative et une charte octroyée par le gouvernement.

Le VIIIe Plan aura à faire face aux changements de structure dans la population, dans l'emploi, dans les échanges et aux incertitudes sur les approvisionnements comme sur les débouchés. Il n'est pas trop tôt pour convier les citoyens à y réfléchir ensemble. Pour prendre conscience des transformations inéluctables, des adaptations nécessaires, des chances d'une nouvelle croissance, il n'y aura pas trop de tous les Français.

FIN

Les fluctuations monétaires continueront de ralentir la croissance en 1979

prévoient les économistes d'entreprises

Légère reprise de la production industrielle en 1979, stabilisation du chômage, au second semestre de l'an prochain, à un niveau supérieur au niveau actuel, ralentissement de l'inflation. Telles sont les principales prévisions faites pour la France, par l'AFEDE (Association française des économistes d'entreprise) au terme d'une enquête réalisée en octobre auprès de ses membres.

La production industrielle progresse lentement (+ 3,9 % en décembre 1979 par rapport à décembre 1978). Cette « *légère reprise permettrait de stabiliser le chômage au second semestre 1979 à un niveau qui serait cependant sensiblement supérieur au niveau actuel. Le nombre des demandeurs d'emploi, fin 1979, atteindrait ainsi 1 350 000 personnes après correction des variations saisonnières contre 1 300 000 fin 1978, d'après les économistes d'entreprises (+ 3,8 % en un an).*

» *La balance commerciale resterait équilibrée tout au long de l'année 1979, en dépit d'une hausse de 10% des prix internationaux des matières premières importées par la France, et d'une décote du franc par rapport au dollar (le dollar vaudrait 4,40 F fin 1979) et du DM (1 DM = 2,35 F à la même date).*

» *On constaterait par ailleurs, note l'AFEDE, une lente décroissance du taux d'inflation. De 10,3 % au premier semestre 1978, le taux d'accroissement des prix de détail reviendrait à 10 % l'an au second, à 9 % puis 8,5 % l'an aux premier et second semestres 1979. Le taux de salaire horaire connaîtrait une décélération parallèle : + 12,5 % en rythme annuel au second semestre de cette année, + 12 %, puis 11 % aux premier et second semestres 1979.*

» *La consommation des ménages progresserait de 3,2 % en 1979, contre 3,1 % en 1978, grâce à une légère baisse du taux d'épargne, de 17,1 % en 1977 à 16,8 % du revenu disponible en 1979. Les investissements des entreprises ne croîtraient que faiblement : + 2 % en 1978, + 3 % en 1979, ce qui est très inférieur aux prévisions officielles (+ 5,5 % l'an prochain).* »

D'une façon générale, les trois quarts des économistes d'entreprise interrogés par l'AFEDE estiment que les fluctuations monétaires internationales « *ont affectés de façon importante la croissance économique.* »

On verra, dans le tableau ci-dessous, que les prévisions de croissance de l'AFEDE sont assez semblables à celles de l'O.C.D.E. (publiées dans *le Monde* du 21 novembre). Le BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques), quant à lui, met en doute la solidité de la reprise ouest-allemande :

« *La croissance des pays de l'O.C.D.E. serait en 1979 du même ordre de grandeur qu'en 1978, soit 3 % à 3,5 %. Elle se ralentirait et pourrait même s'interrompre en cours d'année aux Etats-Unis sous l'effet de la politique de lutte contre l'inflation, mais elle s'accélérerait en République fédérale d'Allemagne et dans la plupart des économies européennes liées à l'économie allemande. Cette reprise, déjà en cours à la fin 1978, se poursuivrait durant le premier semestre 1979, mais pourrait toutefois s'essoufflet à nouveau dans le courant du second semestre.* »

Mais le point le plus original de l'analyse du BIPE est son pessimisme quant aux chances de la France de freiner son inflation sans recourir à l'arme classique de la déflation :

« *Sur le plan intérieur, le problème majeur demeure celui posé par l'évolution trop rapide des prix et des salaires, incompatible avec la participation de la France à l'accord monétaire européen. Il contraindra les pouvoirs publics à poursuivre, en termes relatifs, une action à caractère déflationniste afin de réduire l'écart entre les évolutions nominales intérieures et celles de nos principaux partenaires européens, et notamment la R.F.A. De ce fait, la croissance resterait, comme en 1978, médiocre, c'est-à-dire de l'ordre de 2,7 %.* »

Du Japon à la Grande-Bretagne entre + 5,5 % et + 2 % de croissance en 1979

Évolution du produit national brut en %

	1978			1979		
	O.C.D.E.	BIPE	AFEDE	O.C.D.E.	BIPE	AFEDE (1)
France	3	2,7	3	3,5	2,7	3,2
Allemagne fédér.	2,9	3	3	3,9	3,5	3,5
Italie	2	2,2	2	3,5	3,5	3
Royaume-Uni	3	3	2,5	2,5	2	2
Etats-Unis	3,5	4	4	2	3	3
Japon	5,5	5,5	5	4,6	5	5,5

(1) Bureau d'information et de provisions économiques.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
27 NOVEMBRE

Désœuvrement

Rien, toujours rien, ne se produit. Comme figée dans une prudente mais stérilisante expectative, la Bourse de Paris s'est de nouveau distinguée lundi par... son inactivité, et, comme souvent en pareil cas, les cours se sont effrités, entraînant un léger fléchissement (— 0,5 %) de l'indicateur instantané.

« Effrités » est même un peu fort. De fait, près de deux tiers des valeurs inscrites à la cote du terme n'ont pas ou peu varié, et la baisse d'une trentaine d'entre elles a été amplement suffisante pour peser sur la tendance.

« Le marché est résistant », affirmait un professionnel, sans doute plus optimiste que les autres. « C'est facile, rétorquait un autre, quand la Caisse des dépôts est là pour le soutenir. » « Bien sûr, sifflait un troisième entre ses dents, il ne faut pas effrayer les détenteurs de SICAV-Monory, encore moins ceux qui s'apprêtent à souscrire. On a tout le temps de les égorger. » Au-delà de ces réflexions entendues autour de la corbeille, la question se pose de savoir quel jeu jouent exactement les organismes de placement collectif.

En procédant à quelques discrets achats de soutien, ils ne favorisent guère la réduction du découvert acheteur tant attendu. Mais ce n'est pas non plus ainsi que ces organismes appâteront les épargnants indécis. Cela, bien des spécialistes le pensent en Bourse et ne se gênent pas pour le dire tout haut. Alors ? Alors tout se passe comme si les grands investisseurs attendaient un prétexte pour reprendre massivement leurs achats ? Mais lequel ?

Les cotations de trois valeurs ont dû être retardées en raison du déséquilibre entre l'offre et la demande : celles des Métallurgiques Navale Dunkerque et de Marine-Wendel — les deux titres ont finalement baissé de 4,3 % et de 7 % respectivement, — celle, enfin, de Beghin, qui a monté de 7,2 %.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 85 F à 28 995 F et le napoléon 0,10 F à 260 F.

LONDRES

Le marché poursuit son avance, mais à plus faible allure, et l'indice des industrielles progresse de 1,8 point, à 486.7. Fermeté des pétroles. Les fonds d'État sont soutenus. Les mines d'or, en revanche, se replient.

Or (ouverture) (dollars) 197 20 contre 198 40

VALEURS	CLOTURE 27 11	COURS 28 11
Beecham	605	608
British Petroleum	848	854
Courtaulds	121	122
De Beers	348	334
Imperial Chemical	363	370
Rio Tinto Zinc Corp.	238	239
Shell	594	598
Vickers	201	203
War Loan 3 1/2 %	29 1/4	29 1/4
*West Driefontein	28 1/2	28
*Western Holding	21	20 9/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FINANCIERE DE PARIS ET DES PAYS-BAS. — Dans une lettre adressée aux actionnaires, le P.-D.G., M. Pierre Moussa, indique que le bénéfice consolidé du groupe ne devrait pas être inférieur à celui de 1977, soit 411 millions de francs et 31 F par action, dont la valeur estimative au 30 septembre 1978 s'élevait à 430 F contre 361 F fin 1977. La contribution de la Banque de Paris et des Pays-Bas à la restructuration de la sidérurgie se traduit par la conversion de créances en capital pour 90 millions de francs et l'abandon d'environ 13 millions de francs d'agios pendant cinq ans. Pour la Compagnie bancaire, le résultat consolidé pour les six premiers mois de 1978 s'élève à 143 millions de francs contre 116 millions.

HOECHST. — Bénéfices avant impôts du groupe pour les neuf premiers mois de 1978 : 830 millions de deutschemarks contre 825 millions. Pour la société mère, les chiffres correspondants ressortent à 483 millions de deutschemarks contre 515 millions un an plus tôt.

CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE-LORRAINE. — Augmentation de capital par souscription d'une action nouvelle à 150 F (75 F de nominal) pour dix anciennes. Ces 140 908 actions porteront jouissance 1er janvier 1979 et permettront à la banque d'augmenter ses fonds propres de *202,72 millions à 223,86 millions* de francs.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 11	28 11
1 dollars (en yens)	196 60	196 30

NEW-YORK

Nouvelle hausse modérée

Pour la troisième séance consécutive, les cours ont enregistré une hausse modérée lundi à Wall Street. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'est établi à 813,84, en progrès de 3,72 points. Le marché est cependant resté étroit et, à l'issue de la séance, 19,80 millions de titres seulement avaient changé de mains contre 14,59 millions à la veille du week-end.

Les conditions de crédit, et notamment la généralisation à 11,5 % du « prime rate » (taux de base) des banques, demeurent au centre des préoccupations boursières. Certes, M. Carter vient de déclarer, après d'autres membres de son cabinet, qu'il n'y aurait ni récession ni dépression en 1979 et qu'il s'attendait plutôt à une croissance modérée mais soutenue. Il reste que les milieux financiers voient toujours d'un mauvais œil le renchérissement des taux d'intérêt. Ne serait-ce qu'à cause de la concurrence aux actions, dont les rendements sont, en moyenne, très inférieurs...

VALEURS	COURS 24 11	COURS 27 11
Alcoa	45 7/8	46 5/8
A.T.T.	60 3/4	61
Boeing	64 1/4	67 1/8
Chase Manhattan Bank	30 5/8	30 5/8
Du Pont de Nemours	122	123 1/4
Eastman Kodak	60 1/2	59 3/8
Exxon	50 3/8	50 1/8
Ford	40 5/8	41 1/4
General Electric	48 3/4	49 1/2
General Foods	31 5/8	31 7/8
General Motors	55	56 1/4
Goodyear	16 3/8	16 1/4
I.B.M.	269 3/8	271 3/4
I.T.T.	28 3/8	28 3/8
Kennecott	23 1/4	23 1/4
Mobil Oil	67 7/8	68
Pfizer	33 1/8	32 3/4
Schlumberger	89 1/4	88 3/4
Texaco	24 7/8	24 5/8
U.A.L. Inc.	31 1/4	31 3/4
Union Carbide	35 1/2	35 7/8
U.S. Steel	22 3/4	23
Westinghouse	17 1/4	17 3/4
Xerox	54	54

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	24 nov.	27 nov.
Valeurs françaises	151,2	150,6
Valeurs étrangères	100	100,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	87,2	86,5

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 5/8 %

BOURSE DE PARIS - 27 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	36 40	0 477	GAN (Sté) Centr.	638	633	Laffitte-Bail	164	164	Immobvest	99	99
5 %	52 50	4 110	Protectrice A.I.R.	248	247	Locabail Immob.	285 10	298	Cie Lyon. Imm.	115 20	115 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	...	545	Electro-Banque	160	160 80	(M) S.O.F.I.P.	81	80
E.D.F. parts 1959	...	532 50	Eurobail	150	150	Fonc. Lyonnaise	527	517
Ch. France 3 %	171	169 50	Financière Sofal	352	355	Immob. Marseille	1040	1040
			Fr. Cr. et B. (Cie)	78 10	76 80	Louvre	...	244
A.G.F. (Sté Cent.)	394	399	France-Bail	300	297			
Ass. Gr. Paris-Vie	1505	1555	Hydro-Energie	...	19 50	Rente foncière	...	360
Concorde	345	336	Immobail B.T.P.	199 80	208 20	SINVIM	...	134 50
			Immobanque	268 50	269 90	Cegifi	142 10	142
Epargne France	...	281	Immofice	230	230	Foncina	118 50	120
Financ. Victoire	275	275	Interbail	238	245	Gr. Fin. Constr.	142	143
France I.A.R.D.	196	203 50	— (obl. conv.)	236 50	234	Imminde	...	157

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

SICAV

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
731	4,5 % 1973	732	733	726	727
2758	C.N.E. 3 %	2670	2580	2556	2570
375	Afrique Occ.	371	371	372 50	368
390	Air Liquide	383	380	378 80	380
77	Als. Part. ind.	77 50	76 20	76 20	76
270	Als. Superm.	273	270 30	270 30	285
365	E.J. Lefebvre	362	352	352	345
82	Esso S.A.F.	83 10	83	83	82
348	Eurafrance	335	333	332 50	332
1.00	Europe n° 1	580	865	851	838
485	Ferodo	478	475	473	475
515	— obl. conv.	515	514	514	518
117	Nouvel. Gal.	118	115 20	115 20	115 20
196	Olida-Caby	195	197	196	193
119	Opfi-Paribas	119	119	119	120
115	Paris-France	102 40	107 50	106 50	109 50
100	Pechelbronn	100	100	100	100
83	P.U.K.	74	76 80	77	76 80
375	Tél. Ericsson	364	340	340	334
245	Thomson-Br	238 80	235	236 50	237 50
300	— (obl.)	293 50	293	293	291 50
330	U.I.S.	330 10	329 50	323 50	328
220	U.C.B.	221	218	215	213 70
275	Un. F. Bques	280	281	281	280
171	U.T.A.	172	172	172	175
258	Gen. Motors	252	255	265	253
15	Goldfields	15 25	14 90	14 80	14 75
17 50	Harmony	18 15	17 80	17 70	17 60
5 80	Hitachi	5 60	5 55	5 50	5 55
310	Hoechst Akt.	3 9	309 50	308 50	303 50
31	Imp. Chem.	31 50	31 50	31 50	31 10
67	Inco Limited	67	67 10	67 80	67
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
11	Charter	10 70	10 90	10 90	10 70
133	Chase Manh.	133	135	136	133 10
88	Cie Petr. Imp.	89	88 90	88 50	87 50
350	C.F. F.-Can.	345	343	343	340
22	De Beers (S.)	22 40	22 20	22 10	21 80
730	Deuts Bank	721	715	715	716
310	Dome Mines	308	308 40	307	303
550	Du Pont Nem.	551	552	551	541
280	East Kodak	258	265 20	265 50	264
17	East Rand	17 60	17 50	17	17 15
121	Ericsson	119	118	118 50	119
220	Exxon Corp	224	224 50	224 40	224
183	Ford Motor	183	181	182	181
84	Free State	89 90	86 70	86 70	87 30
215	Gen. Electric	217	219	217	217
260	Royal Dutch	261 80	262 70	262 70	262 20
20	Rio Tinto Zin	20 10	20 30	20 40	20 55
44	St-Helena Co	45 35	46 40	46 40	45 50
580	Schlumberg.	389 10	393	396	390 70
49	Shell Tr (S).	49 20	60 20	50 40	48 10
680	Siemens A.G.	671	665	665	663
34	Sony	34 05	33 90	34 10	33 75
255	Unilever	259 90	261	261	260
16	Union Corp	16 95	16 35	16 30	16 50
102	U Min 1/10	102 50	102 60	102 60	102 40
121	West Deep	128 90	128 50	127 50	129
43	West Drief	46 30	44 40	44 40	43 50
98	West Hold.	105	103 80	103 70	104 50
230	Xerox Corp.	237	238 40	236 50	236
0 77	Zambia Corp	0 78	0 77	0 77	0 76

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27 11	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 407	4 434	4 39
Allemagne (100 DM)	229 400	229 500	228
Belgique (100 F)	14 590	14 551	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	211 650	211 630	211 50
Danemark (100 krd)	82 950	82 890	82
Suède (100 krs)	99 910	100 130	99 25
Norvège (100 k)	85 930	86 250	85 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 664	8 594	8 60
Italie (1 000 lires)	5 198	5 208	5 10
Suisse (100 fr.)	256 180	254 080	255 50
Autriche (100 sch.)	31 375	31 3..	31 35
Espagne (100 pes.)	6 175	6 200	6
Portugal (100 esc.)	9 410	9 435	9
Canada ($ can 1)	3 774	3 768	3 756
Japon (100 yens)	2 272	2 262	2 22

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27 11
Or fin (kilo en barre)	28850	28800
Or fin (en lingot)	29080	28995
Pièce française (20 fr.)	260 10	260
Pièce française (10 fr.)	229	217
Pièce suisse (20 fr.)	262 10	261 50
Union latine (20 fr.)	226	224
Souverain	260	260
Pièce de 20 dollars	1228 40	1228
Pièce de 10 dollars	664 80	684 80
Pièce de 5 dollars	405	...
Pièce de 50 pesos	1164 50	1150
Pièce de 10 florins	239 50	239 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS CINQUANTE-DEUX JOURS DE GRÈVE

Le travail a repris dans la réparation navale marseillaise

Le travail a repris ce mardi 28 novembre dans les entreprises marseillaises de réparation navale dont l'activité était quasiment paralysée depuis cinquante-deux jours par la grève. Le climat social reste toutefois tendu et les esprits amers car, du côté syndical, la reprise du travail s'effectue « sous conditions », tandis que du côté patronal on estime que ces conditions (semaine de quarante heures) « compromettent les chances d'une véritable et durable reprise ».

En tout état de cause, la reprise du travail n'aura de signification réelle que si les armateurs acceptent de faire reprendre à leurs navires le chemin des docks de Marseille et reçoivent l'assurance qu'ils n'y resteront pas « prisonniers » des grévistes.

Pour sa part, la C.G.T. devait faire constater par huissier, en milieu de journée, que les travailleurs étaient effectivement à leurs postes.

Lundi soir, une assemblée générale avait réuni les ouvriers des entreprises marseillaises de réparation navale, et la reprise du travail avait été décidée après un vote. Toutefois, cette reprise était assortie de conditions exigées par le syndicat C.G.T. D'autre part, une incertitude planait puisque le vote avait été très « serré ». Deux cent quarante personnes s'étaient prononcées pour la continuation de la grève assortie d'une demande de négociations, tandis que trois cent vingt salariés décidaient de reprendre le travail sur la base de la semaine de quarante heures, c'est-à-dire en refusant le travail en équipe (les trois huit) et le samedi et le dimanche.

Pour sa part, M. Jean-Marie Unali, secrétaire du syndicat C.G.T. de la réparation navale, a précisé que si dans certaines entreprises (les sociétés Paoli et Sud-Marine) les difficultés pouvaient être surmontées, au contraire à la Compagnie marseillaise de réparation (C.M.R.), la reprise risquait d'être plus aléatoire.

La C.G.T. demande, en outre, « *le maintien du statut spécial en vigueur dans la réparation navale marseillaise et des augmentations de salaire indexées sur l'indice INSEE du coût de la vie* ».

Du côté patronal, on se montrait réservé à l'égard de ces revendications au cas où « *le retour à l'activité normale n'aurait pas lieu rapidement* ». C'est en substance ce qu'ont écrit les chefs d'entreprise dans une lettre à leurs salariés. Dans ce texte, il est précisé que tout accord devra comporter « *l'engagement vis-à-vis des armateurs de terminer dans les délais prévus les travaux commencés à bord des navires* » et « *le respect de la souplesse des horaires indispensable dans cette profession* ».

LES CONFLITS SOCIAUX

Perturbations à la S.N.C.F. sur les lignes de banlieue sud-est

Après un préavis de grève des agents de conduite du dépôt S.N.C.F. de Paris-Lyon — pour la période allant du 27 novembre, à 0 heure, au 1er janvier prochain, à 8 heures — de nouvelles perturbations étaient signalées, mardi matin 28 novembre, sur les lignes de banlieue sud-est. Un train sur quatre seulement a été mis en service. Même situation les prochains jours, si aucun accord n'intervient sur le problème des horaires, qui est à l'origine de ce mot d'ordre de grève, lancé par la C.G.T., la C.F.D.T. et le syndicat autonome.

● A E.D.F., le courant a été interrompu, lundi 27 novembre, sur le réseau sud-est, ainsi que dans l'Ouest et le Sud-Ouest, à la suite de mouvements de grève dans des centrales électriques, thermiques ou hydrauliques. Les délestages se sont traduits par des pertes de puissance allant de 2% dans de Sud-Est à 10% dans les régions touchées.

● AU METRO DE MARSEILLE, les employés qui avaient déjà fait grève vingt-quatre heures, le 23 novembre, ont débrayé, lundi 27 novembre jusqu'à 13 heures, pour obtenir un statut local garantissant les qualifications, les conditions de travail et les retraites.

● CONTRE LES LICENCIEMENTS A ETERNIT-INDUSTRIE, des délégations d'ouvriers des usines d'amiante et de ciment de cette entreprise (5 054 salariés dans six départements) sont allées protester, lundi 27 novembre, aux ministères du travail et de l'industrie. Les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. ont demandé qu'un délai supplémentaire soit accordé aux inspecteurs du travail chargés d'autoriser ou de refuser les 975 licenciements projetés.

● DANS LE SECTEUR BANCAIRE, une campagne d'actions commune C.G.T.-C.F.D.T. se traduisant par l' « *autoréduction journalière d'une demi-heure du temps de travail* » est lancée pour la période du 11 au 22 décembre. Les revendications : trente-cinq heures hebdomadaires sans réduction de salaires, 250 F de progression de pouvoir d'achat, embauche à 2 500 F, amélioration des effectifs et des conditions de travail.

● *Bimensuel de langue anglaise*, publié à Paris depuis juin 1976, *Paris-Metro* cesse définitivement de paraître. Le tribunal de commerce de Paris a prononcé la liquidation vendredi 24 novembre et les vingt salariés du journal ont reçu leur lettre de licenciement.

PRÉSIDENT DE LA F.N.S.E.A.

M. Debatisse reçu par le président de la République

M. Michel Debatisse, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), est reçu par M. Giscard d'Estaing ce mardi, à 16 h. 45. L'entretien, dit-on à l'Elysée, doit porter sur la loi d'orientation agricole et les montants compensatoires monétaires.

Ce n'est donc pas, cette fois, sous la casquette commode de président du Conseil économique et social de la région Auvergne que M. Debatisse est reçu, à sa demande, à l'Elysée.

Les sujets de préoccupation ne manquent certes pas qui justifient une telle rencontre puisqu'aux deux thèmes cités peuvent s'ajouter les dossiers du porc et des prix agricoles pour la campagne 1979-1980. Sans parler de celui des élections européennes.

Ce dernier sujet concerne certes le représentant des agriculteurs, mais aussi M. Debatisse en personne, très sollicité pour figurer en bonne place sur les listes de la majorité aux élections pour le Parlement européen. Le fait que, dans l'entourage du leader agricole, on s'étonne de la publicité faite à cette rencontre qui était plutôt d'ordre privé donne à penser que la conversation pourrait précisément porter sur le rôle que M. Debatisse jouera lors de ce scrutin.

Le 20 novembre dernier, les GIR (Groupe initiative et responsabilité), à la création desquels M. Debatisse avait puissamment contribué, publiaient un communiqué aux termes sibyllins : « *Les catégories socio-professionnelles (agriculteurs, artisans, cadres, P.M.E., professions libérales) qui composent les GIR ne peuvent se contenter d'une place de spectateurs à l'occasion des élections du Parlement européen. (...) Conscients de représenter une masse importante d'électrices et d'électeurs, conscients également de constituer les forces économiques vives du pays, les GIR souhaitent ne pas laisser aux seuls politiques le soin de décider de leur avenir au niveau européen (...).* »

La menace pour la majorité d'une liste socio-professionnelle menée par MM. Debatisse pour les paysans, Combe pour les artisans, Gingembre pour les P.M.E. et Charpentié pour les cadres paraît ne pas devoir être retenue, mais elle a pour conséquence de faire monter les enchères en vue de faire inscrire en bonne place sur les listes des partis (en l'occurrence essentiellement l'U.D.F.) un bon nombre de représentants socio-professionnels.

M. Debatisse ne peut pas ne pas s'en entretenir avec le président de la République. La présence du président de la F.N.S.E.A. aux journées parlementaires de l'U.D.F., le 26 septembre à Ollioules, et son refus affirmé le 19 octobre de cumuler — même si le prochain congrès de la F.N.S.E.A. l'y autorisait — la présidence de la Fédération des exploitants avec un mandat de parlementaire européen *sont* suffisamment de signes de son intention d'être présent sur le terrain politique. — J. G.

LE PRÉSIDENT DU LIBAN EST L'HOTE DE M. GISCARD D'ESTAING

Le président Sarkis, qui effectue en France une visite de travail, a eu successivement ce mardi matin 28 novembre des entretiens avec MM. Giscard d'Estaing, Barre et de Guiringaud, avant d'être l'hôte à déjeuner, à l'Elysée, du président de la République.

Dans l'après-midi, les délégations libanaise et française aux entretiens devaient tenir une réunion plénière.

● *Entretien franco-tchécoslovaques.* — M. Barre a reçu ce mardi 28 novembre le vice-président du gouvernement tchécoslovaque, M. Rudolf Rohlicek, en visite officielle en France. L'entretien a donné lieu à une analyse de la coopération industrielle et économique entre les deux pays.

L'ASSEMBLÉE DE L'ONU DEMANDE L'ARRÊT DES ESSAIS NUCLÉAIRES

New-York (Nations unies) (A.F.P.). — La commission politique de l'Assemblée des Nations unies a adopté lundi 27 novembre par 89 voix contre 2 (France et Chine) et 9 abstentions une résolution « engageant » tous les Etats dotés d'armes nucléaires « à s'abstenir » de procéder à tout nouvel essai « en attendant la conclusion d'un traité les interdisant complètement ». Les pays qui se sont abstenus sont les partenaires de la France dans la Communauté, sauf le Danemark, ainsi que les Etats-Unis et la Finlande.

Le numéro du « Monde » daté 28 novembre 1978 a été tiré à 617 744 exemplaires.

Pour inaptitude au commandement et intempérance

UN OFFICIER EST EXCLU DE LA GENDARMERIE

Un officier vient — décision rarissime — d'être radié de la gendarmerie nationale. Le capitaine Guy Pagnoux, trente-six ans, adjoint au commandant de la compagnie de gendarmerie de Dijon-Sud, a, en effet, été exclu de l'armée, le 22 novembre, par décision de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, après avis du conseil d'enquête devant lequel il avait au préalable comparu, et qui avait jugé son comportement incompatible avec sa fonction.

Lors de son entrée dans la gendarmerie, en 1970, en qualité de sous-lieutenant, M. Pagnoux apparaissait comme un sujet intellectuellement brillant — il était licencié en mathématiques. Très rapidement, cependant, ses supérieurs décelaient en lui une inaptitude assez marquée au commandement qui se doublait peu après d'une propension de plus en plus affirmée à l'intempérance. Il fit dès lors à plusieurs reprises l'objet de punitions et de sanctions qui ne l'empêchèrent pas de gravir les échelons de la hiérarchie : nommé lieutenant en 1972, M. Pagnoux devint capitaine en octobre 1976.

Son attitude posa cependant de plus en plus de problèmes. L'officier se fit arrêter à plusieurs reprises sur la route par ses collègues alors qu'il circulait en état d'ébriété. Il fut même, au printemps dernier, mis aux arrêts de rigueur après un alcootest positif consécutif à un accrochage, en Saône-et-Loire. C'est à la suite de cette dernière affaire que le capitaine Pagnoux fut traduit devant le conseil d'enquête.

A B C D E F G

هكذا من الأصل